This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

1087

Soc. 20485 e. 84/4

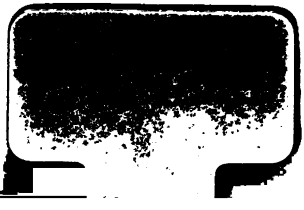

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES SCIENCES ET DES LETTR

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

DE LA VILLE DE BLOIS

Tome Quatrième

34

BLOIS

E. DÉZAIRS, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ

RUE DU POIDS-LE-ROI

M. DCCC. LII

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA SOCIÉTÉ

DES SCIENCES ET DES LETTRES DE BLOIS

DEPUIS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1837-1838

JUSQU'A L'ANNÉE 1846-1847

I

ANNÉE ACADÉMIQUE 1837-1838.

La mort de M. DE SALABERRY et celle de M. le docteur DESBROSSES nous empêchent d'insérer ici le discours du Président et le rapport du Secrétaire de la Société, lus à la séance publique du 29 août 1838, les manuscrits de ces deux morceaux n'ayant pu être retrouvés [1]. Pour reprendre les annales de

[1] Dans la liste des membres du bureau de la Société, insérée au

Digitized by Google

la Société des Sciences et des Lettres de Blois, au point où elles sont restées dans le troisième volume de ses Mémoires, nous extrairons du registre des procès-verbaux de nos séances la liste des morceaux lus pendant l'année académique et nous donnerons le mouvement du personnel de la compagnie pendant la même année.

SCIENCES ET ARTS.

Aperçu sur la population de l'ancien monde; par M. GAUDEAU.

Plan d'une statistique du département de Loir-et-Cher; par M. Alph. LAURENT.

Rapport sur l'ouvrage de M. le vicomte de Bretignères de Courteilles, intitulé *les Condamnés et les Prisons;* par M. MANTELLIER.

Proposition de mettre au concours l'éloge de Denis Papin; par M. MERSON.

Réflexions sur le prix proposé pour l'éloge de Papin; par M. BAIGNOUX, membre correspondant.

tome IIIe de ses Mémoires, on a pu voir que M. de la Saussaye avait exercé les fonctions de secrétaire pendant l'année 1837-38. Mais notre confrère ayant été absent une grande partie de cette année, M. le Dr Desbrosses avait été chargé de le remplacer pour la rédaction du rapport.

Digitized by Google

Lettre sur le même sujet; par M. VINET, correspondant.

Considérations historiques et morales sur les habitudes respectueuses; — De l'esprit paradoxal; — Des vanités anciennes et modernes; — Mémoire sur le laconisme; — Essai sur le rire; par M. le comte DE SALABERRY.

BELLES-LETTRES.

Mémoire sur la 5e question du programme de la section des *Beaux-Arts*, *Littérature et Philologie*, à la 4e session du Congrès scientifique de France, tenue à Blois en 1836: « L'influence qu'exerça la » chute de Constantinople au XVe siècle, n'a-t-elle » pas empêché le développement de notre littéra- » ture nationale? »; par M. E. GODIN.

Deuxième mémoire sur le sort de la Poésie; par M. Alb. BAUNY DE RÉCY. (Le premier Mémoire de M. de Récy est inséré au tome II des Mémoires de la Société, p. 31-66.)

Essai sur la lecture avant et après l'invention de l'imprimerie; — Discours philosophique et littéraire sur les diminutifs et les augmentatifs de la langue française; — Le Curé de campagne; la Dame et le Voleur; les Sangsues et le Clystère; contes en vers par M. le comte DE SALABERRY.

Digitized by Google

Fragment d'un recueil de recherches philologiques; — Fragment d'un poëme sur le tabac; — Imitation en vers de la fable de Gellert; — le Désespoir amoureux; par M. GAUDEAU.

Scènes maritimes; par M. ARPIN.

Épître à un sous-lieutenant sur la vie de garnison; par M. MERSON.

Chant norwégien, souvenirs du moyen-âge; par M. DELPHIS, membre correspondant. (Pièce de vers lue à la séance publique.)

HISTOIRE.

Course de Bethléem aux ruines d'Engaddi, et retour, extrait d'un voyage en Orient; — Mémoire sur Le Chevallier et sa découverte de l'emplacement de la ville de Troie; par M. DE KERHARDINE. (Le premier de ces morceaux a été publié dans le tome III des Mémoires de la Société, pages 81-145.)

Lettres écrites d'Orient; par M. AUCHER-ÉLOY, membre correspondant. (Lues à la séance publique et publiées dans le III^e^ vol. des Mém. de la Société, p. 146-167, puis réimprimées dans les Relations de voyages en Orient d'Aucher-Éloy, recueillies et publiées par M. Jaubert.)

Recherches sur l'Histoire des sectes religieuses; par M. CLERC.

Digitized by Google

Origine des temples ; — Anecdotes sur les châteaux du département de Loir-et-Cher ; — Des honneurs rendus aux gens de lettres ; — Question nationale : Quel est celui des quatre points cardinaux qui a produit le plus de personnages biographiques ; — Quarante-cinq ans de la vie du libraire Lackington, libraire millionnaire enté sur un cordonnier ; par M. DE SALABERRY.

Notes à l'occasion d'une collection de pièces autographes ; par M. DU PLESSIS. (Lues à la séance publique et insérées au tome III des Mémoires de la Société, pages 238-294.)

Notice sur la vie et les ouvrages d'Abel Brunyer ; par M. DE PÉTIGNY, membre correspondant. (Lue à la séance publique et publiée dans le tome III des Mémoires de la Société, p. 381-506.)

Fragments sur l'enfance de M. Augustin Thierry ; par M. GAUDEAU.

Une décision importante, prise par la Société académique de Blois, pendant l'année 1838, a été la mise au concours de l'éloge du célèbre Denis Papin, né à Blois, le 22 août 1647. Le programme de ce concours fut publié et répandu à un assez grand nombre d'exemplaires et trois éloges furent envoyés à la Société. Celui auquel elle donna la préférence a été publié par son auteur, M. le docteur DUCOUX, en 1839.

Digitized by Google

Nous rappellerons encore qu'à la sollicitation de M. de Lézay-Marnésia, alors préfet de Loir-et-Cher et membre honoraire de la Société, le ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy, nous accorda, en 1838, une somme de mille francs pour aider à la publication de nos travaux. La Société devait consigner ici l'expression de sa reconnaissance.

PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ.

M. GILLOT DE KERHARDINE, professeur d'histoire au collége de Blois, a été élu membre titulaire de la Société le 12 janvier 1838.

Ont été élus correspondants : MM. le docteur CAFFE, chef de la clinique ophtalmologique des hôpitaux de Paris, le 29 décembre 1837; DE LONGPÉRIER, attaché au Cabinet des médailles du roi, le 5 janvier 1838; CHEVEREAU, secrétaire de la Société académique d'Evreux, le 12 janvier; le docteur HUMBERT, directeur de l'établissement orthopédique de Morley (Meuse), le 12 juin; Alcide D'ORBIGNY, à Paris, le 21 juin; Hip. DELPHIS, à Chailles, près Blois, le 3 août.

Digitized by Google

II

ANNÉE ACADÉMIQUE 1838-1839.

M. Du Plessis, président de la Société en 1839, n'ayant pas conservé le discours prononcé par lui à la séance publique du 2 septembre, nous avons le regret de ne pouvoir le publier dans notre volume. M. de la Saussaye, secrétaire, étant malade à l'époque de cette séance, il n'y a pas eu de rapport sur les travaux de l'année. Nous serons donc réduit, comme pour l'année précédente, à donner seulement la nomenclature de ces travaux et le mouvement du personnel de la compagnie.

SCIENCES ET ARTS.

Considérations sur l'histoire de la philosophie; — De la certitude morale; par M. Clerc.

Discours sur l'importance des études philosophiques; par M. Béon.

Second mémoire sur la population de l'ancien monde; par M. Gaudeau.

Digitized by Google

Notice sur la statistique criminelle de l'arrondissement de Blois, en 1838; — Rapport sur la colonie agricole de Mettray; par M. MANTELLIER.

Des ressources de la production en France et en Angleterre; par M. CELLIEZ fils, membre correspondant.

La Traite des noirs et celle des blancs; — Discours littéraire et historique sur la connaissance de l'avenir; — Essai sur la faculté locomotive; — Considérations sur la mémoire; — Origine des jeux; par M. DE SALABERRY.

BELLES-LETTRES.

Poëme sur les événements militaires de la Révolution et de l'Empire; par M. MERSON.

Scènes de la tragédie de Louis d'Orléans; par M. Ch. TURPIN, membre correspondant. (Lues à la séance publique du 2 septembre 1839.)

Portrait de Lady Byron; par M. Ch. LEDDET. (Pièce de vers lue à la séance publique.)

HISTOIRE.

Itinéraire de Nazareth à Tibériade, extrait d'une relation de voyage en Orient; par M. DE KERHARDINE.

Digitized by Google

Lettres écrites d'Orient, par M. AUCHER-ÉLOY, membre correspondant. (Imprimées dans le tome III des Mémoires de la Société, p. 168-208, et dans les Relations de voyages en Orient d'Aucher-Éloy, recueillies et publiées par M. Jaubert.)

Discours sur Pharamond; par M. DE SALABERRY.

Fragment de l'histoire du château de Blois, par M. DE LA SAUSSAYE (lu à la séance publique); — Deuxième fragment de l'histoire du château de Blois; par M. Aug. DE GALARD. (Publié en 1840, ainsi que le précédent, dans l'Histoire du château de Blois, de M. de la Saussaye.)

Compte-rendu de la cérémonie de l'inauguration du bateau à vapeur de la Loire *le Papin;* par M. DU PLESSIS. (Ce compte-rendu a été publié aux frais de la ville de Blois.)

Notice historique sur la vie et les écrits du père Jean Morin, né à Blois, en 1591; par M. E. GODIN. (Imprimée dans le tome III des Mémoires de la Société, p. 296-332.)

PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ.

M. Ch. LEDDET a été élu membre titulaire le 26 juillet 1839.

MM. DE RÉCY et DESRUISSEAUX ayant quitté

Digitized by Google

Blois, l'un est devenu correspondant à Paris et l'autre correspondant à Saint-Dyé.

La liste des correspondants s'est accrue en outre de MM. FRÉMONT, 1er substitut de M. le procureur-général près la cour d'Orléans, élu le 21 décembre 1838; DE LA PANOUSE, à Toulouse, élu le 25 janvier 1839; VICTOR FOUCHER, avocat-général près la cour de Rennes, élu le 10 mai; MICAULT DE LA VIEUVILLE, contrôleur des contributions directes à Romorantin, élu le même jour; MAURY, sous-directeur du collége de Vendôme, élu le 14 juin; LAUMIER, à Paris, élu le 29.

La Société a perdu cette année un des hommes qui honoraient le plus la ville de Blois, où il était né, et notre compagnie, à laquelle il appartenait en qualité de membre correspondant. M. Aucher-Éloy a péri, à l'âge de 45 ans, pendant un voyage en Perse, victime de son dévouement à l'étude des sciences naturelles. Une notice biographique sur notre infortuné compatriote a été publiée par M. Jaubert, en tête de l'ouvrage où il a recueilli les différents journaux de voyage rédigés par M. Aucher-Éloy, et ses lettres écrites d'Orient[1],

[1] Relations de voyages en Orient, de 1830 à 1838, par Aucher-Éloy, revues et annotées par M. le comte Jaubert, accompagnées

Digitized by Google

dont les plus importantes, adressées à M. Naudin, notre confrère, avaient déjà paru dans le tome III de nos Mémoires.

d'une carte géographique, où l'on trouve tous les itinéraires suivis par Aucher-Éloy. Paris, Roret, 1840, un vol. in.-8°, de XXXII et 776 pages.

Digitized by Google

III

ANNÉE ACADÉMIQUE 1839-1840.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 27 AOUT 1840

Par M. Leroux, secrétaire[1]

MESSIEURS,

Je viens accomplir le dernier acte des fonctions que vous avez bien voulu me confier. J'ai à vous

[1] La mort de M. de Salaberry, président de la Société, nous a privés du discours d'ouverture de cette séance, comme de celui de 1839, ces deux morceaux n'ayant pu être retrouvés dans les portefeuilles de l'auteur.

Digitized by Google

rendre compte de vos travaux et des divers événements de notre vie académique, pendant le cours de cette année; car votre secrétaire est en même temps votre historiographe, et tous les ans il doit ajouter une page à vos annales.

Aujourd'hui cette page sera courte; quelques lignes seulement la composeront. Les instants d'une séance publique sont comptés, et les dérober à ceux auxquels votre choix les a réservés serait de ma part tout à la fois témérité et usurpation.

Nous avons vu cette année, Messieurs, s'agrandir le cercle de nos relations : dans sa sollicitude pour la conservation de nos richesses monumentales, le gouvernement a cherché ses auxiliaires naturels dans les sociétés de province, et depuis le mois de novembre 1839 nous correspondons directement avec le ministère de l'intérieur pour les questions qui intéressent l'archéologie du département. Nous seconderons avec empressement, Messieurs, cette impulsion venue d'en haut; il s'agit de remettre en évidence les souvenirs, les monuments, les vieilles renommées de lieux, de personnes, et de sauver enfin, tout au moins de l'oubli des hommes, les débris qu'on ne pourrait soustraire aux coups du temps.

Digitized by Google

Nos rapports avec les sociétés savantes des provinces ne sont pas moins suivis que les années précédentes. D'importantes publications nous ont été adressées, qui témoignent de l'activité et des efforts de ces compagnies, dirigés souvent au-delà même des recherches purement locales, sur des études de l'ordre le plus élevé.

Les Mémoires des antiquaires de la Normandie et des antiquaires de l'Ouest contiennent des documents précieux, et occupent toujours une place distinguée dans vos archives.

Vous avez admis, au commencement de l'année, au nombre de vos membres correspondants, M. le vicomte DE SANTAREM. Plus tard est venu prendre place parmi les membres titulaires, M. DUPRÉ, dont les loisirs et les goûts studieux nous promettent un utile collaborateur.

Une démission nous a privés du concours actif de M. LAURENT, et la mort à frappé au milieu de nous M. Eugène GODIN. Il est triste de penser que depuis notre fondation, une année ne s'est pas encore écoulée sans que la mort ait prélevé dans notre compagnie un douloureux tribut. Mais qui eût pu prévoir que le plus jeune d'entre nous eût dû cette fois être choisi pour victime, et cepen-

Digitized by Google

dant aucun de vous ne l'a oublié! M. Godin atteint, et en quelque sorte foudroyé, par une cruelle maladie, qui dès le début n'avait plus laissé d'espoir, a vu en quelques instants se briser tant de liens qui le rattachaient à la vie. Nous avons tous, Messieurs, pleuré cet excellent collègue qui, à l'aménité des manières, au charme d'un commerce plein d'agrément et de douceur, joignait des qualités intellectuelles qu'en plus d'une occasion vous avez pu apprécier. Qu'un dernier hommage soit donc rendu aujourd'hui à sa mémoire. Nul, plus que moi, n'était tenu de payer cette dette de confraternité et d'affection personnelle.

Je dois maintenant, Messieurs, vous parler de vos travaux :

Nous devons des remerciements particuliers à à M. le baron DE FOUGÈRES, qui, sous le modeste titre de Notice, vous a envoyé un travail complet sur le canton de Contres. La lecture qui vous fut faite de quelques passages de cet excellent travail vous montrait avec quel soin consciencieux l'auteur a traité son sujet.

Notre Président, M. le comte DE SALABERRY, a, comme de coutume, largement payé sa dette. Vous ne vous lassez jamais d'écouter ses piquantes et spi-

Digitized by Google

rituelles productions qui, sous l'apparence de simples causeries, unissent toujours aux grâces du style la finesse des aperçus, et quelquefois la profondeur des pensées. M. de Salaberry nous a successivement donné :

Une *Notice historique sur le château de Chaumont* où se trouvent par une saine critique rectifiées beaucoup d'erreurs.

Un *Jugement en première instance*, qu'il serait plus juste d'appeler arrêt en dernier ressort, *sur les traducteurs et les traductions en vers et en prose*, où il établit que les bonnes traductions sont presque toutes encore à faire, et que parmi les bons traducteurs il en est jusqu'à trois que l'on pourrait nommer.

Un *Discours sur le visage*, dont l'auteur a loué avec raison toutes les parties, à l'aide de l'histoire, de la fable, de la morale et de la physiologie.

Enfin un *Éloge de la paresse*, où un hommage un peu paradoxal est rendu à l'activité des paresseux.

M. Gaudeau a lu : des *Recherches sur la formation des langues en Occident*, savant travail intéressant tous ceux qui aiment à apprendre d'où vient un mot et où il va. On y reconnaît l'auteur des *Leçons synchroniques d'histoire*, où s'est révélé tout à la fois l'homme d'étude et l'historien prolixe.

Digitized by Google

M. Micault de la Vieuville a fait revivre dans un récit animé le *Combat des trente*, cette antique prouesse du courage breton.

M. Dupré a donné trois morceaux d'histoire, parmi lesquels vous avez surtout remarqué une *Notice sur les origines de Pont-Levoi*, où l'auteur a fait preuve d'une solide érudition puisée aux véritables sources.

Deux séances ont été consacrées à des lectures sur la célèbre abbaye de *Clairvaux*, dont le sort déplorable est d'être aujourd'hui une de nos nombreuses maisons de détention. L'honorable chef de notre collége départemental a pris l'abbaye de Clairvaux dans ses jours de gloire, et saint Bernard n'aurait désavoué ni les intentions ni le travail historique de M. Béon.

Aucun genre n'est exclus du cadre de nos compositions. Vous avez donc parfaitement accueilli le proverbe historique de M. Delphis, intitulé : *Le bouillon de la duchesse de Guise, ou Quitte pour la peur*. M. Delphis a exploité avec infiniment d'esprit une donnée historique dont il a fait un petit drame, tout empreint de couleur locale, et qui reflète avec une fidélité remarquable les mœurs du temps. Vous avez regretté que la nature du sujet et la hardiesse de quelques situations ne vous

Digitized by Google

aient pas permis de lui décerner les honneurs de la séance publique.

M. DE KERHARDINE a parcouru des contrées dont le nom seul provoque une religieuse émotion. Nous avons réservé pour cette séance la lecture de quelques souvenirs du collaborateur de l'élégant historien des Croisades. M. de Kerhardine ajoute à ses études historiques des travaux d'une autre nature, et la traduction en vers de l'épisode de Dante, *Françoise de Rimini*, vous a témoigné de la vocation poétique de notre collègue.

La section de poésie reconnaît surtout pour interprète, dans notre compagnie, un de nos membres correspondants que vous avez entendu avec bonheur réciter cette année quelques fragments d'une œuvre[1] à laquelle il a consacré son beau talent; et qu'aujourd'hui même, il va, pour couronner cette séance, soumettre au jugement d'un public d'élite. M. Ch. TURPIN, dans l'exécution d'une pieuse entreprise où il rencontra d'inappréciables difficultés, n'a recherché ni la gloire humaine, ni les applaudissements; mais, j'aime à le lui prédire, ils lui seront donnés comme par surcroît. C'est la pro-

[1] Tableaux de l'Évangile, Essais poétiques sur les principales scènes de la vie du Christ.

Digitized by Google

messe même du livre où il va puiser ses inspirations : *Hæc omnia adjicientur.*

Pendant plusieurs séances, M. DE LA SAUSSAYE nous a donné les prémices de son *Histoire du Château de Blois*, composition importante qui embrasse l'histoire des lieux et des personnes, sans omettre aucun détail archéologique, littéraire et artistique. Le château de Blois, par l'active intervention de ses comtes et de ses ducs, par la présence de nos rois, se rattachant pendant plusieurs siècles à l'histoire générale de la France, l'ouvrage de M. de la Saussaye n'a pas seulement un intérêt local, il deviendra une page précieuse de l'histoire générale du pays, où l'on admirera l'étendue et la conscience des recherches, la sagacité et le talent avec lesquels elles ont été mises en œuvre. Du reste, le livre de notre collègue a été livré à la publicité, je dois m'abstenir de le juger. Qu'il me soit seulement permis de le revendiquer comme le patrimoine de notre Société ; il appartient à nous tous, quoique l'œuvre d'un seul. Il prouve que notre institution n'a pas été stérile, que nous n'avons pas trop à craindre d'être jugés par nos œuvres.

Et pourquoi, Messieurs, ne vous rappellerai-je pas, en cet instant où je vous parle de notre avenir,

Digitized by Google

qu'il y a deux mois à peine, M. Amédée Thierry, faisant hommage à la Société du premier volume de son *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, exprimait le regret de ne pouvoir s'associer que de loin et indirectement au mouvement d'études et de travaux que la Société de Blois avait imprimé aux départements du centre de la France; ajoutant « qu'il se croirait moins éloigné, si elle » accueillait avec bienveillance un ouvrage d'un » de ses membres qui compterait toujours parmi » ses titres les plus chers celui dont elle avait dai- » gné l'honorer. »

Certes, Messieurs, dans sa bienveillante et excessive modestie, notre éminent collègue s'exagère la valeur du titre que la Société s'est glorifiée de lui conférer; mais nous n'en concevrons pas moins un légitime orgueil de voir des hommes haut placés dans la science s'empresser toujours de fraterniser avec nous, et se plaire à resserrer de plus en plus des liens qui font l'honneur de notre compagnie.

Ayons donc confiance en notre œuvre et poursuivons-la avec zèle et persévérance. Dirai-je, en empruntant les paroles d'un illustre savant : Elle est bonne en elle-même; elle convient à notre temps, elle est féconde en jouissances pures et en utiles résultats.

Digitized by Google

IV

ANNÉE ACADÉMIQUE 1840-1841.

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU 3 SEPTEMBRE 1841

par M. de la Saussaye, président

MESSIEURS,

« Les sciences et les lettres embellissent toutes les » phases de notre existence; elles inspirent la » vertu dans le jeune âge et entourent la vieillesse » des respects de la génération qui la suit; elles font » une puissance de l'homme pauvre et obscur, ren- » dent bienveillant et généreux dans la pratique de » la vie; elles seules fournissent un aliment conve-

Digitized by Google

» nable à la nature divine du principe immortel
» qui nous anime; par elles nos pensées nous sur-
» vivent, notre nom est sauvé de l'oubli [1]. »

Ces vérités admises, une association, telle que la nôtre, n'exerce-t-elle pas, Messieurs, une influence salutaire, en propageant et en popularisant le goût des études sérieuses?.... N'est-il pas sorti de notre sein quelques résultats honorables et utiles?... Trois volumes de nos travaux, les discours de nos présidents et de nos secrétaires, depuis huit années, ne sont-ils pas les pièces justificatives des faits que nous avançons ici?...

Si ces divers documents déposent suffisamment de ce que nous avons fait pour les sciences et pour les lettres, nous sera-t-il permis aujourd'hui d'entretenir la bienveillante assemblée qui nous écoute, de ce que la Société a fait pour l'art, l'art dont l'étude, longtemps négligée, s'est ranimée tout-à-coup avec une ardeur qui sera l'un des traits distinctifs de notre XIX[e] siècle?

Ces soins éclairés, ce zèle pieux à recueillir nos souvenirs d'histoire, liés aux monuments qui nous les transmettent, il est glorieux, Messieurs, pour notre Société, de pouvoir dire que c'est à l'un de

[1] Discours d'ouverture du Congrès scientifique de Caen, par M. de Caumont.

Digitized by Google

ses membres, M. de Caumont, que l'on doit de les avoir provoqués et d'avoir réveillé le goût pour les productions de l'art national, expirant sous les coups de l'école classique de Louis XIV et de l'Empire.

Le mouvement général imprimé aux esprits amena les ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique à fonder deux comités : l'un destiné à répartir les secours accordés pour la réparation et la conservation des monuments de l'art, l'autre à publier tous les documents inédits relatifs à ces monuments, dans leurs rapports avec l'histoire générale de la France.

Votre Société, Messieurs, fut appelée, vous le savez, à correspondre avec ces deux comités, et je suis heureux d'avoir à signaler les mesures auxquelles elle a pris part, dans l'intérêt du Blésois, et les résultats obtenus par son utile intervention.

De tous les monuments d'architecture, les plus nombreux aujourd'hui sont ceux dont l'origine est due aux croyances religieuses qui animaient si vivement les populations du moyen-âge, et que la foi gardée pour le culte de nos pères a entourés constamment de nos respects. Vers eux devaient se tourner naturellement nos premiers regards, se diriger nos premiers travaux.

Digitized by Google

En 1792, le district de Vendôme fit vendre, comme bois à brûler, les stalles de l'église de la Trinité, œuvre délicieuse de verve burlesque ou pieuse, dans le choix des sujets, de perfection dans le travail, d'élégance dans le style. Ces stalles, achetées alors par le curé de Lunai, petite paroisse du Perche, furent placées par lui dans sa modeste église, où, grâce à l'esprit paisible des habitants et à l'obscurité du lieu, elles traversèrent, presque intactes, le temps des orages révolutionnaires et restèrent inconnues jusqu'en 1835, entre les mains de bons paysans qui en ignoraient la valeur. A cette époque, un excellent mémoire de notre collègue, M. de Pétigny, sur ces précieuses reliques qu'il venait de retrouver, fut lu dans une de nos séances hebdomadaires. Répété dans un des journaux de notre ville, il attira l'attention sur le trésor enfoui dans l'église de Lunai. M. le curé de la Trinité conçut l'idée de restituer à son église un des monuments les plus précieux de son ancienne splendeur. Secondé par le maire de Vendôme, on tenta d'acquérir les stalles de la commune de Lunai, qui, plus éclairée sur leur véritable valeur par le travail même de M. de Pétigny, en demanda un prix qu'il eût été impossible d'obtenir sans l'intervention de M. le préfet de Loir-et-Cher, que la

Digitized by Google

Société est heureuse de compter parmi ses membres honoraires, et dont elle a reçu toujours un appui éclairé, d'affectueux encouragements. Mais, Messieurs, un secours de 1,500 francs ne fut accordé alors, sur la demande du préfet, par le ministre de l'Intérieur, qu'après s'être éclairé par des renseignements demandés à notre compagnie. Le succès dont le rapport envoyé en son nom fut couronné, dans cette occasion, est consigné dans le *Moniteur* de l'époque et dans le *Bulletin du comité des Arts et des Monuments*, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique.

L'église de la Trinité a recouvré ainsi un de ces monuments de la sculpture en bois, aujourd'hui si rares, et une des œuvres les plus complètes et les plus curieuses d'un art oublié depuis le moyen-âge. Les stalles, restaurées avec soin, ajoutent à l'ensemble si remarquable de toutes les parties de cette belle église, construite dans le style du *gothique fleuri*, que fait encore mieux ressortir la vieille tour romane située en avant de son portail, et à laquelle il ne manque que d'être située sur le sol classique de l'Italie pour exciter des cris d'enthousiasme, à l'égal de ces admirables campaniles si connus et si vantés des artistes et des antiquaires.

Il n'y a pas beaucoup d'années encore, les admi-

Digitized by Google

nistrations civiles s'enquéraient peu du mérite d'histoire ou d'art de nos monuments nationaux. Les ingénieurs des ponts et chaussées, dans leur amour exclusif de la ligne droite, démolissaient sans pitié les édifices situés sur le tracé des routes confiées à leur direction. Depuis la célèbre lutte soutenue en faveur de l'église Saint-Jean de Poitiers par notre honorable collègue, M. de la Fontenelle, de pareils actes de vandalisme ne sont plus à craindre. Ce qui fut obtenu alors, pour l'un des premiers monuments du culte chrétien dans les Gaules, une pauvre chapelle de village de notre département vient de l'obtenir, par le concours de M. le préfet de Loir-et-Cher, de l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, et après un rapport présenté, au nom de notre Société, au ministre des Travaux publics.

Celles-Saint-Denis, en Sologne, possède cette chapelle, fondée à une très haute époque en l'honneur d'un saint patron dont la fête attire annuellement à Celles un grand concours de fidèles. L'architecture de l'édifice n'est pas bien riche, et n'eût sans doute pas, à elle seule, mérité sa conservation, s'il n'eût renfermé une de ces fresques, si rares aujourd'hui, et qui couvraient jadis les murailles des temples, alors que la peinture et la sculpture his-

Digitized by Google

toriaient à l'infini toutes les parties d'un édifice religieux de traits empruntés aux livres sacrés, ou aux légendes des saints. Ici, ce sont les différentes circonstances de la vie de saint Genoux, pieux anachorète du VIII^e^ siècle, représentées dans une suite de tableaux, déployée comme une large litre sur les murs de la nef. Selon l'usage, l'artiste a revêtu naïvement ses personnages du costume de son temps, et nous a conservé ainsi, et les souvenirs historiques d'une époque où il y a si peu d'histoire, et les costumes d'une autre époque déjà si éloignée de nous.

C'est encore à l'un de nos collègues, M. Duchalais, de Baugenci, que l'on est redevable d'avoir attiré l'attention sur ce monument dont la conservation vient d'être décidée.

Sur la réclamation d'un autre de nos collègues, M. Naudin, et après un chaleureux plaidoyer de M. le prince de Chalais, le conseil général de Loir-et-Cher a demandé la conservation de l'une des chapelles de l'église de Saint-Aignan menacée aussi par le passage d'une voie publique.

Enfin, Messieurs, l'église la plus importante du Blésois, l'une des plus intéressantes de France, pour l'étude de l'époque transitoire entre le style roman et le style ogival, après avoir été l'objet de

Digitized by Google

plusieurs rapports adressés par votre président, en sa qualité de correspondant du ministère de l'Intérieur pour les monuments historiques de Loir-et-Cher, est en pleine voie de restauration. L'église Saint-Nicolas, autrefois Saint-Laumer, du nom de son premier patron, fut commencée à cette époque de rénovation sociale, où le monde chrétien, échappé aux terreurs de la *fin du monde*, annoncée pour le XI^e^ siècle, manifestait sa joie par la construction d'une foule d'édifices religieux. C'était, selon l'expression magnifique, souvent citée, d'un chroniqueur contemporain, « comme si le monde, se secouant lui-même et rejetant son linceul, eût revêtu la robe blanche des » églises [1]. » Depuis, les murs du monument ont été noircis par l'action du temps, par le feu du ciel et les flammes allumées par les huguenots; sa sombre et sévère architecture fournit aujourd'hui un admirable *premier plan* au pittoresque tableau qu'offre la ville de Blois, et son *escalier de rues*, selon l'expression de Victor Hugo qui fut pendant quelque temps l'un de ses habitants. Les tours découronnées, les galeries chancelantes vont être réparées par le triple concours du département, de la ville,

[1] *Erat enim ac si instar ac si mundus ipse excutiendo semet, rejecta vetustate, passim candidam ecclesiarum vestem indueret* (Rad. Glaber, l. III, c. 4.)

Digitized by Google

et du ministère de l'Intérieur, et la restauration complète de l'un des monuments les plus intéressants de notre pays est maintenant assurée.

L'impulsion donnée par le gouvernement, par les administrations locales, par notre Société, Messieurs, a porté ses fruits. Le clergé, conservateur-né des édifices religieux, a pris part au mouvement général ; il revient de sa passion malheureuse pour le badigeon, les grilles dorées et les autels en bois peint. Un essai heureux de restauration vient d'être tenté à l'une des chapelles de Saint-Nicolas, dont nous parlions tout à l'heure. Cette restauration, à laquelle notre Société, Messieurs, n'est pas étrangère[1], est le dernier, souvenir légué à son église par le vénérable pasteur qui lui a été enlevé il y a peu de jours.

Sous le patronage d'un prélat, si bon juge, si ami de tout ce qui est bien ; avec l'assistance des ecclésiastiques éclairés qui l'entourent, nous sommes assurés que tous les travaux dépendant de l'administration religieuse seront dirigés désormais selon le véritable sentiment de l'art et selon le goût de l'époque à laquelle appartiennent les constructions à restaurer ou à entretenir.

[1] Elle a été exécutée sur les dessins de M. de la Morandière, membre de la Société.

Digitized by Google

Ce que l'on fait maintenant pour les monuments religieux et civils est partout suivi pour les édifices particuliers. Madame la comtesse de Sainte-Aldegonde, à Beauregard, ancien rendez-vous de chasse de François Ier ; M. le comte d'Aramon, à Chaumont-sur-Loire, lieu de naissance de notre Georges d'Amboise; M. de Bagieu, aux Crotteaux, retraite du courtisan désabusé, Guillaume Ribier; nos collègues, M. le baron de Fougères et M. le comte de Vibraye, l'un dans le vieux manoir du Danois Frangal, l'autre dans la riche demeure de son aïeul, le chancelier de Cheverni, conservent, entretiennent, restaurent avec goût et discernement les châteaux historiques dont ils sont les heureux possesseurs.

Pourquoi faut-il qu'en terminant cette nomenclature, nous ayons à jeter un regard de tristesse et de découragement vers l'un des monuments les plus importants, non-seulement de notre province, mais de la France entière? Ici la voix de notre Société est restée jusqu'à présent impuissante, celle du correspondant du ministère, celle de l'administration locale n'ont pas eu plus de pouvoir que la nôtre; le château de Blois n'est que la propriété nominale de la ville, le Génie-militaire en est le

Digitized by Google

seul maître et le soldat de la Ligne le seul conservateur [1].

Pardonnez-moi, Messieurs, si j'ai exposé d'une manière bien incomplète tout ce que vous avez fait dans l'intérêt de l'art. Mes prédécesseurs, dans le poste difficile que vous avez eu l'imprudence de me confier, ont mieux que moi fait juger de vos travaux dans les autres parties de la science. S'il peut en résulter une opinion favorable à notre compagnie, n'épargnons, Messieurs, aucun des moyens de la conquérir, si elle ne s'est pas encore formée, de la conserver si elle nous est acquise. Restons fidèles à nos séances hebdomadaires, destinées, dans toutes les Académies, à s'éclairer mutuellement par un échange de bons conseils: « Si l'étude » dans les livres, dit notre vieux Montaigne, est » un mouvement languissant et foible qui n'é- » chauffe point, la conférence apprend et exerce » en un coup. »

Une réunion, d'une action plus puissante encore, est celle qui nous entoure annuellement de l'élite de nos concitoyens. Dans cette réunion, la Société

[1] Ces vœux ont enfin été entendus. Aujourd'hui l'aile du château, bâtie par François Ier, offre le plus brillant modèle aux architectes chargés de la restauration de nos monuments nationaux.

Note de l'éditeur.

Digitized by Google

sort du silence de ses séances ordinaires, affronte le grand jour de la publicité, rend compte de ses travaux de l'année, et des morceaux choisis parmi eux sont soumis au jugement de l'Assemblée. C'est une sorte de *pas-d'armes* littéraire, honoré comme jadis de la présence des dames, dont la gracieuse assiduité doit recevoir de nous des remerciements tout particuliers.

Continuons donc, Messieurs, à entretenir et fortifier ces différentes réunions par l'accroissement de nos travaux. Si, comme nous le devons espérer, notre utile association marche toujours dans la même direction, reste animée sans cesse de l'amour désintéressé de la science, nous osons lui prédire que sa mission, dont nous ne voulons pas du reste exagérer l'importance, ne sera ni frivole, ni stérile, ni indigne du pays qui nous honore d'un si bienveillant intérêt.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 3 SEPTEMBRE 1841

par M. du Plessis, secrétaire

MESSIEURS,

Un honneur, qui est aussi un lourd fardeau, m'a été de nouveau départi, celui de rendre, et toujours devant un auditoire choisi, un compte succinct de vos travaux. Nous avons accompli neuf années d'existence; à neuf reprises différentes, nous nous sommes soumis à l'épreuve de la publicité; nos intentions, plus d'une fois exprimées dans cette enceinte et au dehors, ne sont pas demeurées sans sympathies, nos efforts sans encouragements.

Digitized by Google

Messieurs, avoir vécu neuf années et avec plus d'activité que n'en manifestent d'ordinaire les sociétés analogues à la nôtre, avoir réussi, neuf fois de suite, à convier, à nos modestes solennités littéraires, une assemblée toute d'élite, qui n'est pas seulement animée d'un aveugle courage, mais aussi, nous osons le croire sans trop de présomption, d'une bienveillance raisonnée, n'y a-t-il pas là, dans nos temps où l'on se lasse si vite, où tant de projets si bien combinés échouent, où avortent tant de généreuses tentatives, n'y a-t-il pas un symptôme énergique de vie, un gage d'avenir, un puissant et impérieux encouragement; négliger de tels avantages, ce serait faiblesse, vous ne vous en rendrez pas coupables, et constamment entourés comme nous le sommes, je vais plus loin, car le cœur se gouverne plus aisément que l'esprit, ce serait ingratitude; je vous connais, Messieurs, et j'ai pleine foi dans votre avenir.

Les lectures, les discussions qui ont occupé vos séances pendant l'année qui s'achève, les nombreuses communications que vous avez reçues, soit de vos correspondants, soit des sociétés avec lesquelles nous sommes en rapports suivis, réguliers, en habitude d'échanges de mémoires et de publications, ont embrassé l'ensemble de vos travaux. Les scien-

Digitized by Google

ces naturelles et physiques, la philosophie, l'histoire, et en particulier l'histoire locale, les diverses branches de la littérature proprement dite, la poésie enfin, se sont tour à tour partagé vos moments et votre intérêt. Je suis forcé de le répéter, car la circonstance l'exige, une foule de morceaux se refusent, par leur nature même, à l'analyse qui, pour un cercle d'hommes se livrant aux travaux de l'esprit, ont un degré d'attraits, certainement fort différent, mais toujours de l'intérêt et de l'utilité; tandis que dans une réunion, comme celle de ce jour, indiquer seulement ces productions, ce serait déposer un germe d'ennui et de dégoût que je serais trop assuré d'amener bientôt au plus parfait degré de développement. On peut parler de tout, dit-on, avec clarté, avec esprit, avec charme; je ne le conteste pas, mais je le peux encore moins; personne n'en est plus que moi aux regrets, et j'en suis réduit à protester sincèrement de mon impuissance. Je ne dirai donc rien de la médecine, des mathématiques, de l'astronomie, de l'histoire naturelle, qui toutes ont leurs représentants parmi nous. Il ne me serait même pas aisé de dire quelques mots de la philosophie, et cependant vous vous rappelez un clair et rapide exposé comparatif des éléments sur lesquels reposent les systèmes de Ba-

Digitized by Google

con, de Descartes, de Leibnitz[1]. Je me garderai, en cette circonstance, de me jeter dans des détails abstraits; mais quelque haut placés qu'ils soient dans la sphère des intelligences, ces noms que je viens de citer sont cependant populaires; on ne se les rappelle pas sans surprise, on ne les répète pas sans admiration.

Les études historiques n'ont pas été négligées, et notamment celles qui ont pour objet le pays; en cela nous sommes restés fidèles à nos traditions, à l'esprit de notre institution. Nous pouvons fournir notre contingent à ces monographies ou histoires particulières de certains lieux, qui se multiplient si fort aujourd'hui, et qui, si elles ne font pas une bonne histoire de la France, qui, si elles ont peut-être même l'inconvénient d'éloigner de l'étude et de la composition des grands corps d'histoire, nous donneront la collection des annales des villes, des châteaux, des établissements civils et religieux, et deviendront les sources les plus sûres et les plus commodes de l'histoire générale. Un travail pareil a été essayé par l'un de vous[2] sur l'ancienne abbaye de Pont-Levoy. Le sujet a été traité plus d'une fois; on a beaucoup cherché, et aujourd'hui que les

[1] Par M. Clerc.

[2] M. Dupré.

Digitized by Google

éléments nouveaux manquent, que ceux mêmes sur lesquels on a travaillé jadis ont en partie disparu dans nos désordres civils, il n'est pas aisé d'ajouter à ce qui a été dit; mais une institution qui date de sept à huit siècles, qui, au milieu des transformations de l'ordre social et des siennes propres, demeure, au travers des âges, fidèle à sa mission presque sainte de former des générations chrétiennes et éclairées; cette institution, disons-nous, ne saurait être trop connue, et vous avez dû louer le principe d'un travail qui la recommande de plus en plus à l'estime et à la reconnaissance publiques. Au rang des travaux relatifs à l'histoire, je dois placer un mémoire sur la population de la terre dans les temps historiques anciens [1]. Il n'était que le complément d'une dissertation plus étendue sur cette curieuse matière, et il vous présentait des données sur l'état de la population du monde, au siècle des Antonins, 150 ans après Jésus-Christ, époque du plus grand développement de la puissance romaine. Une science profonde, maniant avec aisance les documents et les textes, sachant en tirer des renseignements sûrs ou de plausibles inductions, peut s'exercer avec quelque fruit à de semblables cal-

[1] Par M. Gaudeau.

Digitized by Google

culs; mais ces tours de force de statistique historique semblent toujours un peu hasardés. Il est, dans un pareil travail, tant de chiffres qu'on doit créer ou bien laisser pour mémoire, que la vérité du total me paraît singulièrement compromise. Nous avons quelque peine à nous figurer aujourd'hui que non-seulement les droits politiques ou civils des citoyens, leurs devoirs publics, leurs transactions privées, mais encore les faits qui ressortissent le plus exclusivement de la volonté individuelle, aient été soumis, dans bien des temps et chez beaucoup de peuples, à l'empire d'une loi spéciale rigoureuse. Il en a cependant été ainsi, et l'étude de cette intéressante particularité vous a valu un excellent essai sur les lois somptuaires [1] destinées à régler et à réprimer le luxe des vêtements, de la table, etc., depuis le commencement de la monarchie française, jusqu'au XIII^e^ siècle. Je tremble de soulever plus d'indignation encore que de surprise, en rappelant à une portion de notre auditoire qu'il fut un temps où le prix d'une étoffe, la coupe d'une robe ou d'un chaperon, il y a plus, l'épaisseur des tissus, enfin la quantité permise de tels ou tels des articles de la toilette étaient rigoureusement déter-

[1] Par M. Naudin.

Digitized by Google

minés, selon les rangs, la qualité et la fortune; et que l'infraction aux prescriptions de cette loi était punie avec quelque sévérité. Quatre robes par an et du prix de 25 sous[1] l'aune, voilà tout ce que se pouvait donner la femme du plus riche et du plus puissant seigneur. Une robe ou deux à 16 et à 12 sous, telle était la latitude laissée à la femme d'un notable bourgeois. Dans ces temps heureux, où tout était si bien ordonné, on dressait plus aisément qu'aujourd'hui le budget normal d'un ménage. La loi était là, sauvegarde précieuse qui devait le renfermer dans d'infranchissables limites. Seulement il est douloureux de penser, à voir se suivre de règne en règne, d'année en année, et avec une sorte de *crescendo* parfaitement soutenu, les réglements, les menaces et les punitions, que les résultats ne répondirent pas aux espérances, que la sollicitude éclairée du souverain fut mise en défaut, et que les femmes, trouvant, sans doute, dans le désir de plaire à leurs époux, la légitime excuse d'une infraction à la loi, se lassèrent encore moins de commander des robes neuves à la couturière que le roi de commander de nouvelles lois somptuaires à son chancelier.

[1] Le sou tournois valait alors environ 83 c.

Digitized by Google

Un de nos collègues les plus honorables et les plus laborieux [1] vous a lu plusieurs dissertations sur différents sujets dont il me serait difficile de déterminer le genre; ils touchent à l'histoire, à l'histoire anecdotique surtout, à la philosophie, à la littérature; mais il importe peu de les classer, de les définir; plutôt que de rechercher en quoi ils diffèrent, il est plus aisé de dire quels caractères leur sont communs : une rare facilité, la bonhomie la plus spirituelle, de la malice sans méchanceté, une sorte d'érudition, légère en sa forme, mais qui n'en est pas moins fort étendue. De l'usage des *noms* et *prénoms*, des *devises*, des *songes*, de la *flatterie*, du *désir*, voilà quelques-uns de ces traités; il y a déjà du bonheur, vous le reconnaîtrez, dans le choix des sujets; du reste ce sont de ces bonheurs qui n'arrivent qu'aux gens d'esprit. Que ne dirait-on pas sur les noms, tels que nous les connaissons aujourd'hui, sur leur emploi qui remonte à la fin du XI[e] siècle; antérieurement on disait seulement Jean, fils de Pierre, Jacques, fils de Paul, pour les individus des classes moyennes vouées les premières au christianisme: Arnould, fils de Robert, pour les familles fidèles aux dénominations distinctives

[1] M. DE SALABERRY.

Digitized by Google

des races du Nord; Hilaire fils de Claude, Maxime, fils de Sévère, pour les héritiers des Gallo-Romains. On s'étendrait avec fruit sur l'origine des noms, sur leur différente nature, sur leurs transformations. Que serait-ce si, de la question technique, on passait à la question morale et philosophique, à leur importance, aux usurpations dont ils sont l'objet, aux mensonges qu'ils couvrent, aux altérations que leur font subir l'intérêt ou l'amour-propre; il y aurait là toute une nouvelle thèse, épineuse, mais cependant piquante à développer.

Les *devises*, qui ne connaît cette sorte de jeu de l'esprit, ce travail de rapprochement entre des vérités morales, des événements historiques, des traditions de famille et certaines pensées, empruntées le plus communément aux poètes, ou certains mots renfermant d'ingénieuses allusions, concernant la mémoire de quelques faits glorieux. On vous a cité, expliqué des devises nombreuses, inscrites il y a déjà deux siècles aux parois d'une des plus agréables habitations de notre pays, par un vrai sage et conservées religieusement par le propriétaire actuel, homme d'esprit et de goût.

Il y a longtemps qu'on discute sur les *songes;* la question en est-elle beaucoup plus avancée? J'en doute fort; comme toutes celles dans lesquel-

Digitized by Google

les deux principes qui composent l'homme, jouent un rôle complexe, elle restera sans doute inexplicable à jamais La science positive, qui veut peut-être trop souvent expliquer toutes choses, si elle indique quelques-unes des causes des songes, ne saurait donner une solution plausible ni surtout complète, de l'effet produit, par ce qu'elle appellera une action prolongée, une altération passagère de quelques organes. Les songes, se produisant dans le sommeil, sont une sorte de démenti donné à ce périodique repos, nécessaire à la constitution de l'homme, et qui sans eux ne serait, pour l'esprit du moins, autre chose qu'une mort à courte échéance, mais sans cesse renouvelée. Les anciens ont cru aux songes, l'histoire en est pleine, les livres saints n'ont pas enregistré les moins fameux. Des esprits ingénieux, des cœurs tendres, ont voulu voir dans les rêves comme une sorte de révélation, un avertissement de quelque intelligence supérieure qui nous suit et nous protége. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Qui oserait fixer des bornes au pouvoir, à la bonté de la souveraine intelligence? D'ailleurs devons-nous nous montrer si exigeants sur la valeur réelle des songes? Combien de choses n'acceptons-nous pas, la gloire, l'amour, la vie elle-même, toutes si vaines, si fra-

Digitized by Google

giles, quelquefois si folles, qui ne nous donnent pas des émotions plus puissantes que les rêves de nos nuits agitées.

La *flatterie*, le *désir*, il y a mille ans et plus qu'on en parle, mille ans et plus on en dissertera encore et sans épuiser, pour cela, un texte qui n'a pas plus de bornes que les besoins et les faiblesses du cœur humain. L'homme a été créé faible, avec des ressources bornées, dans les conditions d'une inégalité souvent choquante et quelquefois douloureuse; à côté de cela, il lui a été donné des désirs immenses, des appétits insatiables. Vivre est-ce autre chose que désirer? Sur cette souche à jamais vivace, des appétits humains, coupez un rameau, il en renaîtra dix plus verts, plus frais et plus vigoureux. La flatterie, que nous nommions, est-elle autre chose qu'un des mille et insuffisants aliments du désir, comme l'autorité, les honneurs, l'amour, la gloire, la fortune? Le désir a des degrés, s'élevant et se succédant sans fin, et qui, de même que ceux de l'échelle mystérieuse de Jacob, ne se perdent que dans le ciel. Si l'homme peut atteindre à une conception quelque peu nette de l'infini, c'est par ses désirs, et dans cette sorte d'instinct de sa nature existe peut-être la preuve morale la plus forte et de ce

Digitized by Google

qu'il a perdu, et de ce qu'il doit espérer de retrouver un jour.

La poésie, Messieurs, n'a point été négligée parmi vous. Elle tiendra sa place, et, je le dis hardiment, avec honneur, dans cette séance. Dans nos séances ordinaires elle vous a payé son tribut accoutumé.

Vous avez jugé du mérite spécial d'une traduction en vers de la tragédie de Schiller, *Marie Stuart*, l'exactitude; c'est celui qu'avait presqu'exclusivement recherché notre collègue [1]. Tout a été dit sur la difficulté d'une bonne traduction, que quelques-uns même ont déclarée impossible, et, je crois, avec raison. Comprendre un auteur est encore chose aisée; le transporter dans un autre idiôme, avec ses beautés, son génie, ses défauts même, me semble à peu près impraticable. Des trois parties de la traduction, les idées, les mots, la couleur, il en est toujours quelqu'une à l'égard de laquelle il faut échouer; et Schiller, certes, est de tous les auteurs l'un de ceux contre lesquels la lutte était la plus périlleuse. Aussi notre collègue, venant après plusieurs autres dans la carrière, s'est-il borné à une reproduction scrupuleuse, à

[1] M. Plée.

Digitized by Google

une version aussi textuelle que le permettait notre langue, et surtout les exigeances de notre poésie. Il l'a fait avec talent; mais là encore est une preuve de l'éternelle insuffisance d'une traduction; ce sera toujours un labeur sans salaire.

Un genre de poésie, assez rarement essayé, dont les modèles inspirent presque le découragement, a cependant été cultivé par un de vos correspondants qui vous a communiqué des *fables*, livrées depuis à la publicité [1]. Entre les fabulistes anciens et modernes, si chacun occupe un rang bien distinct, chacun aussi a son cachet; le plus inimitable est sans contredit celui de La Fontaine : sens profond, esprit le plus fin, science du cœur et de ses plus intimes émotions, piquante malice, naïveté charmante, perfection merveilleuse de versification, et tout cela avec une nuance indéfinissable qui semble devoir être le désespoir de ceux qui s'aventureraient après lui dans la carrière. C'est cependant de ce genre que se rapprochent le plus les fables de notre correspondant. D'habiles critiques ont consacré par leurs éloges cette hardie et heureuse imitation. Marcher à la suite de La Fontaine, même à une distance considérable, réussir à être cité

[1] M. Jacquier, membre correspondant à Romorantin.

Digitized by Google

après lui, est encore une assez belle gloire; et certainement c'est une des plus rares qu'il soit donné d'atteindre à ceux qui de nos temps surtout se consacrent à la poésie.

Un autre de vos correspondants[1] vous a confié quelques souvenirs de voyage, recueillis dans cette terre classique des touristes, que tout le monde connaît, qu'on a trouvée décrite dans cent volumes, et que chacun veut voir, assuré d'en rapporter des impressions neuves, de doux et profitables souvenirs. On a dit qu'un des plus grands charmes des voyages c'était le plaisir de les raconter au retour. J'ai de bonnes raisons pour croire qu'en cela on dit la vérité. Doit-on en faire un crime aux voyages, ce serait injustice. Y a-t-il donc tant de plaisirs qui survivent au moment qui les a vus naître? et si l'on reconnaît aux voyages ce rare et bienheureux privilége, n'est-ce pas de quoi les placer au plus haut degré dans notre estime et notre reconnaissance. D'ailleurs, lorsque les lieux parcourus ont un intérêt réel, de quelque nature que soient les éléments de cet intérêt, lorsque celui qui les a visités a su voir par lui-même, méprisant les versions faites à l'avance, les jugements depuis longtemps formulés,

[1] M. Vallée.

Digitized by Google

il est impossible qu'il n'y ait pas quelque nouveauté dans ses appréciations, quelque profit à tirer de ses récits. La première et la plus rare vertu d'un voyageur, c'est la sincérité; non que j'entende répéter ce vieux et niais grief d'exagération et de mensonge, mais il est plus rare, en voyage peut-être encore qu'ailleurs, qu'on ait le courage de son opinion et de ses goûts, de ses préférences et de ses antipathies; qu'on ne fasse pas, par paresse ou par un puéril amour-propre, des concessions aux sentiments exprimés avant vous, aux idées émises et consacrées par la routine, sur l'art, les monuments, l'aspect pittoresque des lieux, les mœurs des populations. N'est-ce point perdre ainsi toute la valeur qu'aurait une appréciation plus ou moins éclairée, mais au moins vraie et sincère? et n'y a-t-il pas plus de science qu'on ne le pense dans la naïveté d'un esprit juste, dans la fermeté et l'indépendance d'un cœur droit?

Messieurs, je pourrais ajouter de plus longs développements sur vos travaux et ceux de vos correspondants, mais il est temps de mettre un terme à ce rapport; permettez-moi seulement de dire quelques mots sur les lectures qui doivent remplir cette séance.

On ne nous reprochera pas, nous osons l'espérer,

Digitized by Google

sa physionomie quelque peu sévère : à une courte allocution de notre président, à cette froide énumération de nos travaux et de nos relations au dehors, succéderont un morceau sérieux d'histoire et une lecture dont le fonds est religieusement emprunté à nos livres sacrés. Mais outre que nous avons fait un choix raisonné de nos lectures, que nous avons consulté de vives et légitimes sympathies, nous avons eu foi en de nobles intérêts, en de patriotiques sentiments. Des réunions comme celle d'aujourd'hui ne doivent pas perdre leur caractère de gravité; il est loin d'exclure l'intérêt, il ne conduit pas nécessairement à l'ennui. La composition de notre auditoire ne m'inspire point de ces craintes que d'autres sont si prompts à concevoir.

On parle trop de la futilité des femmes, je le dis sans flatterie, quelque permise qu'elle fût en ce moment; est-il une idée grande, une inspiration féconde, une entreprise généreuse, auxquelles elles demeurent plus que nous étrangères? Ont-elles donc moins que nous tact, finesse, goût, pénétration? Parce que leur mission leur interdit la culture exclusive des sciences, des lettres et des arts, sont-elles inaptes à les sentir, à les comprendre? De celles qui s'y sont essayées, combien ont vu leur tentative couronnées de succès et de gloire?

Digitized by Google

Vous allez entendre un morceau extrait d'un grand ouvrage préparé sur les institutions des premiers temps de notre histoire; eh bien! des cinq ou six livres capitaux qui existent sur cette matière et qui ont servi, après les textes, d'éléments au travail de M. de Pétigny, l'un, *la Théorie des lois politiques*, est d'une femme, M^lle^ de Lézardière, toujours citée à côté de Montesquieu, de Boulainvilliers, de Dubos, de Chably, de MM. Guizot et Aug. Thierry. Nous avons cru trouver aussi un gage de plus d'intérêt et de sympathie dans un sujet qui traite des premiers rudiments de notre histoire, de cette époque de transition entre le monde ancien et le monde moderne, de ces origines de la grande famille française, qui depuis un siècle surtout, et bien plus encore de nos jours, sont l'objet assidu des études profondes, des patriotiques efforts de tant d'esprits distingués. Quelque grave aussi que soit notre dernière lecture, nous avons confiance dans la sainteté du fonds, dans le charme de la forme. Parler ici des dogmes de la religion, des mystères recommandés à notre foi, serait une faute dont nous garantiront notre prudence et surtout notre respect. Mais ces vérités morales, ces leçons d'une clarté infinie, qui s'adressent à tout ce que le cœur humain renferme de tendre et

Digitized by Google

de bon; ces ingénieuses et touchantes paraboles destinées à faire entrer les plus hautes idées, la morale le plus pure, dans les plus simples esprits; tout cela ne saurait jamais être rappelé, devant quelque réunion que ce soit, sans fruit et sans opportunité. Les femmes pourraient-elles s'en plaindre, elles dont la piété, plus instinctive et plus haute, comprend si bien, dans notre religion, ce qui s'adresse à l'âme et à ses besoins; elles qui sont surtout redevables à cette religion d'avoir retrouvé, dans la société humaine, cette haute place, cette égalité au moins parfaite, que la création leur assura, mais que l'antique civilisation, substituant la dissolution à l'amour, l'exigence à la tendresse, une sorte de servitude à l'union conjugale, leur avait ravie avec plus d'ineptie encore que de cruauté.

Digitized by Google

V

ANNÉE ACADÉMIQUE 1841-1842

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU 2 SEPTEMBRE 1842

par M. Naudin, président

Messieurs,

Parmi tant de révolutions qui, de nos jours, se sont opérées dans nos mœurs et dans nos goûts, aucune ne s'est achevée plus étonnante, plus complète, plus impérieuse, que celle qui a substitué à l'admiration exclusive de l'antiquité savante, l'amour passionné de nos vieux monuments, de nos vieux écrivains, de notre littérature d'autrefois, si

Digitized by Google

oubliés, je dirais presque, si méprisés, il y a vingt ans encore. Le XVII^e^ siècle, en formant une langue nouvelle, de nouvelles mœurs, une autre civilisation, avait relégué dans les vieilleries tout le patrimoine des arts et de la littérature de nos pères, et achevé de creuser un abîme entre le grand siècle et ceux qui l'avaient précédé, complétant ainsi ce qu'avaient commencé le règne de François I^er^ et la Renaissance. Rien ne parut plus digne du goût trop épuré de la nation que l'imitation des Grecs et des Romains, et tout ce qu'ont produit cette époque et les temps suivants, en littérature, en bâtiments, en monuments de tout genre en porte le vivant témoignage. A part quelques savants très inconnus de la cour et de la ville, et dont les noms ne se rencontrent guère dans les mémoires contemporains, personne ne pensait à jeter les yeux sur les œuvres de nos anciens écrivains; ceux-là mêmes qui avaient le courage de les lire n'avaient pas celui de l'avouer, et il est curieux de voir le récit que fait Chapelain, cette célèbre victime de Boileau, de l'embarras qu'il éprouva, en se trouvant surpris par Ménage dans la lecture d'un roman du moyen-âge[1]. L'Empire continua

[1] Biblioth. de l'École des chartes, t. I, p. 482.

Digitized by Google

et poussa à l'excès cet injuste mépris de nos richesses nationales : on sait que Napoléon exprimait hautement son regret de n'avoir pas pour sa métropole un autre temple que la vieille basilique de Notre-Dame de Paris.

L'histoire surtout eut à souffrir de cet abandon des souvenirs du passé, et perdit toute couleur des temps et des hommes qu'elle était chargée de peindre. Quand on eut cessé de puiser aux chroniques contemporaines le récit des faits ; quand on dédaigna de demander aux poésies des trouvères, aux chants et aux contes populaires la peinture des mœurs, l'histoire nationale fut perdue ; il s'établit à sa place je ne sais quelle sorte d'histoire bâtarde, ridicule, souvent fausse, presque toujours ennuyeuse, qui donna naissance à ce préjugé que nous ne pouvions pas avoir une histoire de France lisible. Chaque écrivain, tenant peu à l'exactitude des faits et des mœurs d'un temps qu'il ne comprenait pas, se contentait de copier ceux qui l'avaient précédé, et croyait avoir suffisamment rempli sa tâche, quand il avait farci son récit de portraits, le plus souvent de fantaisie, et de réflexions philosophiques ou politiques, suivant le goût du temps pour lequel il travaillait. « Ceux-là, disait déjà » Montaigne, ceux-là nous gastent tout ; ils veulent

Digitized by Google

» nous mascher les morceaux, ils se donnent loy
» de juger, et par conséquent d'incliner l'histoire
» à leur fantaisie;..... qu'ils estalent hardiment
» leur éloquence et leur discours, mais qu'ils nous
» laissent aussi de quoi juger après eux, et qu'ils
» n'altèrent ny dispensent, par leurs racourciments
» et par leur chois, rien sur le corps de la matière,
» ains qu'ils nous la r'envoyent pure et entière en
» toutes ses dimensions[1]. »

Mais quand le repos qui suivit les premières années de la Restauration eut permis de se livrer à des études et à des observations auxquelles n'avaient pu laisser de place le bruit des armes, les gloires et les désastres de l'Empire; quand une nouvelle vie politique eut créé de nouveaux instincts, et qu'on eut compris que, sur ce sol qui nous apparaissait presque nu, il devait avoir existé quelque chose dont des restes encore debout portaient témoignage; quand une jeunesse ardente, impatiente du repos pour lequel elle n'était pas née, eut cherché par de laborieuses études à tromper une activité qui lui semblait manquer de but, une foule de bons esprits s'élevèrent contre le système vicieux de nos histoires; on laissa de côté ces indigestes compila-

[1] Essais, liv. II, chap. x.

Digitized by Google

tions jusque là si estimées, quoique si ennuyeuses au jugement de tous, et l'on fut demander aux véritables sources la révélation des événements dont la France avait jadis été le théâtre et ses peuples les acteurs. Cette route commencée, on ne se contenta pas des faits consignés dans les livres; on marcha à la découverte; on exhuma de la poussière des bibliothèques, de mille coins ignorés, des parchemins abandonnés depuis des siècles à l'oubli et à la destruction; sur tous les points de la France, des hommes de courage et de savoir se livrèrent sans relâche à des recherches locales; les archives des plus modestes villes furent fouillées, classées, rendues publiques; tout ce qui avait survécu à nos révolutions fut mis à la disposition de tous. Et ainsi se sont préparés, ainsi s'élaborent chaque jour les matériaux d'une véritable histoire nationale; vaste répertoire de faits, de traits de mœurs, de chartes, de vies d'hommes, habillés chacun à sa manière et selon son temps, que quelques mains habiles ont commencé et que d'autres, achèveront de mettre en œuvre, et d'où sortira à l'aide d'une sage critique, une peinture réelle de temps si pittoresques, si dramatiques, si palpitants d'intérêt et si longtemps méconnus.

En vous parlant de notre histoire nationale et

Digitized by Google

des progrès qui se sont opérés dans la manière de la comprendre et de l'écrire, puis-je passer sous silence les services qu'elle a reçus de plusieurs de nos compatriotes? Un nom vient de lui-même se placer dans ma bouche, et vous l'auriez prononcé vous-mêmes, Messieurs, si ma mémoire et mon cœur ne me l'eussent rappelé. C'est un Blésois, Messieurs, un des élèves du collége de Blois, Augustin Thierry qui, le premier, a signalé la direction vicieuse imprimée à l'histoire de France et indiqué les moyens d'y porter remède, et qui, donnant l'exemple en même temps que le précepte, a attaqué de front et sans ménagement des préjugés reçus et des réputations faites. Qui n'a relu ses Lettres sur l'histoire de France; ces peintures si vivantes et si vraies d'une époque si défigurée par ses devanciers, dans lesquelles le talent du style, la profondeur des études et de l'observation se dissimulent sous l'intérêt qu'il a su donner au sujet! Mais qu'est-il besoin de vous parler davantage de Augustin Thierry? Ses travaux, ses infirmités, nobles et tristes fruits de son dévouement à la science, ne sont-ils pas connus de tous, et que pourrais-je vous dire que vous ne sachiez? Comment ignoreriez-vous un nom devenu populaire en France, un nom que l'Europe savante cite avec

Digitized by Google

admiration, et que l'Académie française a proclamé le premier parmi ceux des écrivains de notre histoire nationale?

Un autre vient se présenter après le sien, et ce nom est celui de son frère. C'est un rare exemple que cette gloire de famille, et je suis heureux de la constater. Amédée Thierry, digne émule de son frère, s'est voué aussi à l'histoire de sa patrie, et s'attachant à ses phases les plus inconnues et les plus obscures, a entrepris de débrouiller le chaos de nos origines et de percer les ténèbres épaisses de nos premiers temps historiques. Embrassant son sujet d'une manière large et nouvelle, d'abord il ne s'est pas borné à raconter les événements dont la Gaule a été le théâtre; il s'est fait l'historien de toute une race d'hommes, des diverses familles celtiques, et les a suivies sur tous les points du monde où les entraînait leur génie aventureux, leur avidité de la guerre, des dangers et du pillage, leur impatience de la paix; et, laissant enfin toutes les autres pour les colonies qui se sont fixées sur le sol de la Gaule, il a décrit leurs mœurs, leurs dissensions, leurs victoires, leurs revers, leur résistance opiniâtre et leur soumission au plus grand homme que le monde ait produit, seul digne sans doute de les réduire; puis, concentrant son travail sur

Digitized by Google

la Gaule pendant l'administration romaine, il a montré ses progrès dans les arts et la civilisation de ses conquérants, sa décadence et ses misères, jusqu'au moment où l'invasion des barbares va la faire entrer dans cette ère nouvelle que les Lettres sur l'histoire de France ont commencé de décrire. Vous avez reconnu, Messieurs, dans les ouvrages d'Amédée Thierry, un immense savoir, une parfaite connaissance et une habile appréciation des faits, des vues ingénieuses et neuves, une manière de juger les événements qui lui est propre, un style sage, pur, irréprochable, tout ce qui constitue enfin les ouvrages durables, destinés à servir de modèles.

C'est ainsi, Messieurs, que ces deux savants frères se sont partagé tout ce que notre histoire renfermait de plus impénétrable et de plus rebutant, et ont porté dans cette profonde obscurité une lumière qui frappe maintenant tous les yeux.

Un autre Blésois [1] a renouvelé de nos jours les prodiges de travail des anciens disciples de Saint-Benoît; à l'âge où l'on se repose d'ordinaire, il dirige, soutient, achève, à l'admiration du monde savant, d'immenses entreprises historiques, monuments de sagacité et de courage, pour lesquels notre temps ne semblait pas fait. Que ne puis-je vous le nom-

[1] M. Pardessus.

Digitized by Google

mer, Messieurs? J'aurais plaisir à prononcer un nom qui nous est cher et nous honore; mais sa présence m'impose un silence respectueux et me ferme la bouche.

Un autre de nos collègues [1], que vous regrettez de ne pas voir ici, et qui vous parlait, il y a un an, à cette place même où je suis, après avoir enrichi notre histoire locale de nombreuses et savantes recherches que l'Institut a plusieurs fois couronnées, a porté ses consciencieuses études sur la science numismatique, cet irrécusable témoin de l'histoire, et ses derniers travaux, appliqués aux médailles de l'ancienne Gaule, viennent à leur tour de recevoir une honorable consécration de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Tels sont, Messieurs, les principaux services que nos compatriotes ont rendus à l'histoire de France, services réels et si bien appréciés que peu de villes comptent autant de noms parmi les membres de l'Institut.

Mais ce n'est pas seulement aux travaux de l'histoire que notre ville a fourni des serviteurs fidèles et dévoués.

[1] M. de la Saussaye.

Digitized by Google

N'est-ce pas un des enfants de Blois, qui, aux premiers cris de liberté poussés par la Grèce, abandonna sa patrie, et courut sur cette terre célèbre où Byron venait épuiser l'insatiable besoin d'émotions qui ne devait finir qu'avec sa vie? C'est avec l'enthousiasme le plus généreux et le plus désintéressé que le docteur Bailly dévoua tout ce qu'il avait d'ardeur et d'énergie à l'antique berceau des arts et des lettres, et prodigua aux courageux et pauvres enfants de Sparte et d'Athènes les secours de ses conseils et de son savoir : esprit original, étendu, hardi, cœur franc et sincère, enlevé trop tôt à l'affection de ses amis et à son pays qu'il eût servi utilement, quand la maturité de l'âge aurait eu attiédi cet amour des nouveautés, cet esprit de système où l'entraînait le désir du bien.

Un autre de nos compatriotes dont, à une de vos précédentes séances publiques, je vous lisais une lettre si pleine de tendresse et de touchants regrets pour la patrie absente, s'est fait un nom célèbre dans la botanique. Aucher-Éloy, qu'une invincible passion pour l'histoire naturelle avait entraîné si loin des lieux de sa naissance, a enrichi la science qu'il cultivait d'une foule de faits importants et d'êtres inconnus avant lui. Son nom figure

Digitized by Google

avec honneur dans le beau monument que M. de Candolle a élevé à la botanique. Moins heureux que Bailly, il est mort sur la terre étrangère, seul et bien loin, hélas! de ceux qu'il avait aimés. Il n'a pas joui de la gloire qui l'attendait à son retour; mais au moins il ne mourra pas tout entier, et le monde savant possède depuis peu la relation des travaux et des voyages de notre courageux et infortuné compatriote [1].

Que si, à tous ces noms contemporains, nous réunissons ceux des hommes célèbres qui sont nés sur le même sol dans les siècles passés; si à ces noms que je viens de rappeler, et que personne ici n'a entendu sans émotion, nous joignons ceux des Pierre de Blois, des Robertet, des Reneaulme, des Denis Papin, des Morin et de tant d'autres, notre modeste ville n'aura-t-elle pas une assez belle couronne, et ne pourra-t-elle pas dire qu'elle a payé sa dette à la patrie?

Car ce sont là nos titres de gloire, Messieurs, et nous en sommes fiers; ils sont purs de sang et de larmes. Chaque terre porte des fruits qui lui sont propres : la nôtre, avec son doux soleil, étrangère aux grandes convulsions de la nature et de la poli-

[1] Voir la note de la page 14.

Digitized by Google

tique, ne semble pas faite pour produire ces génies hardis, ces puissantes organisations nées pour troubler et asservir le monde; aucun de ses fils n'a jusqu'à présent inscrit son nom sanglant dans les annales des peuples; mais, Messieurs, à chacun sa part. Il est beau sans doute, il est glorieux de s'illustrer en servant son pays sur les champs de bataille, mais il ne l'est pas moins de l'éclairer par les utiles et innocents labeurs de la paix.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 SEPTEMBRE 1842

par M. Vallon, secrétaire.

C'est, Messieurs, une douce et honorable tâche que celle qui consiste à venir, à la fin de chaque année, rendre compte des travaux de votre Société. Mais si cette tâche a son prix, elle a ses difficultés, et il n'est donné à personne plus qu'à moi de les comprendre.

Ce compte-rendu est, en effet, devenu une dette à acquitter envers un auditoire d'élite, qui depuis l'origine de nos séances publiques a encouragé ces

Digitized by Google

séances de son concours; et sous ce rapport il est bien difficile de ne pas rester au-dessous de ses obligations, lorsqu'on vient payer d'une froide et insuffisante analyse les encouragements qu'on nous prodigue et la bienveillance dont on nous honore. Quoi qu'il en soit, Messieurs, en venant parler d'une manière imparfaite de vos efforts, de vos travaux, je n'aurai à demander de l'indulgence que pour moi. Ce que j'aurai à dire, protégé par ce que vous venez d'entendre et aussi par les lectures qui vont suivre, se trouvera naturellement placé entre deux compensations; de telle sorte que si j'ai à redouter les dangers du contraste, je pourrai peut-être aussi en recueillir le bénéfice.

Chargé de vous rendre le compte de cette année qui vient de s'écouler au milieu de nos modestes progrès, de nos paisibles efforts, je ne viens pas dire d'une manière superbe: *Montons au Capitole et rendons grâces aux dieux*, mais une pensée douce, comme l'est une impression qu'on éprouve en famille, m'arrive tout d'abord à l'esprit, je dirais presqu'au cœur, et cette pensée n'est autre chose qu'un souvenir de reconnaissance envers le temps qui vient de fuir.

Le temps, vous le savez, Messieurs, est tel dans sa course qu'on est presque toujours mal venu à

Digitized by Google

jeter ses regards en arrière, tant il y a de débris semés sur sa route et de victimes meurtries de son pied. Eh bien, ce temps qu'à juste titre on redoute, il a été pour nous cette année ce que sans doute il ne sera pas toujours, mais ce que nous devons désirer qu'il soit longtemps : inoffensif; il a respecté nos rangs, il n'a prélevé aucune dime sur ce cercle de famille que nous formons avec tant d'union et de bonheur.

Le temps, loin de nous appauvrir, nous a encore enrichis ; c'est avec une vive satisfaction que la Société a vu le nom de M. le comte Godde de Liancourt venir s'ajouter à la liste déjà si nombreuse et si riche de ses membres correspondants. L'adjonction d'un membre correspondant de quelque valeur est toujours une conquête heureuse ; un rameau de plus décèle un arbre qui s'enracine, et cette spontanéité avec laquelle des hommes d'application et de science viennent solliciter leur admission parmi nous, est pour notre Société le symptôme d'un progrès dont elle doit être heureuse et fière.

Nous devons d'autant plus nous féliciter de compter parmi nous M. le comte de Liancourt, qu'il a payé à la Société un tribut qui doit être remarqué entre les nombreux tributs de ce genre que

Digitized by Google

reçoit notre compagnie. *Le Traité pratique sur les moyens de sauvetage* et le Discours de notre nouveau membre correspondant sur *la confédération des corps savants*, nous ont fait connaître M. de Liancourt sous un double rapport : ami de la science autant qu'ami de l'humanité, ses théories pour propager l'une et pour être utile à l'autre, sont celles d'un homme dont l'intelligence est élevée parce que le cœur lui donne ses inspirations.

Si la conquête d'un membre *correspondant* de quelque importance nous est précieuse, à combien plus forte raison, Messieurs, ne devons-nous pas nous féliciter de l'adjonction des membres *titulaires* que leurs sympathies pour la science attirent dans le sein de notre compagnie ! Ce sont eux surtout qui augmentent notre centre d'action et viennent aider puissamment par leur concours immédiat à nos efforts, à nos progrès.

Deux hommes, dont l'armée et la magistrature s'honorent et que notre pays Blésois a été si heureux d'adopter, sont venus s'asseoir parmi nous. Rendons-leur grâce de s'être rattachés d'une manière plus intime à notre contrée en venant prendre place parmi ceux que rassemblent l'amour du travail, et le culte des lettres ; là aussi ils devaient trouver

Digitized by Google

leur droit de cité, et vous savez, Messieurs, si nous sommes fiers de le leur avoir concédé.

Il ne faut rien moins que leur présence ici, pour m'empêcher d'énumérer aujourd'hui tous leurs titres à cette admission que vous leur avez si spontanément accordée. Pour ne parler que des espérances qui se rattachent à cette admission, j'aime à vous rappeler que l'un d'eux [1] saura nous faire part avec ce charme de diction que représente si exactement la bienveillance de ses formes et l'aménité de ses manières, des impressions vives et variées, des souvenirs pleins d'intérêt que lui ont laissés ses voyages et son séjour dans des contrées lointaines. Nous aimons à nous redire qu'il nous parlera souvent de ces colonies, enfants adoptifs de notre France, aujourd'hui déshérités de la prospérité de la mère-patrie, et dont l'histoire aura pour nous d'autant plus de charmes que nous formons plus de vœux pour elles.

Le second [2], homme d'application éminente et de science infatigable, sait disputer au temps qui les ronge et les disperse, ces effigies qui deviennent chaque jour plus rares et plus précieuses; grâce à la sagacité de son esprit, ces preuves presque toujours in-

[1] M. le général Ocher de Beaupré.

[2] M. Berry.

Digitized by Google

déchiffrables de l'histoire monétaire des peuples n'ont plus pour lui de mystères. A voir l'ordre qui préside à sa collection et l'intérêt qui s'attache au classement de ses médailles on se plaît à honorer en lui la science du numismatiste, car on est forcé de se dire qu'il est quelque chose de plus fort que le temps qui détruit, à savoir, Messieurs, l'intelligence de l'homme qui réédifie et recompose.

Parler à la Société des acquisitions qu'elle a faites c'est lui faire concevoir pour ses travaux à venir les plus justes et les plus légitimes espérances. Toutefois, nous n'en sommes pas réduits aujourd'hui à vivre seulement d'espoir; et quoique les travaux de notre année n'aient pas été aussi nombreux qu'ils eussent peut-être dû l'être, je suis heureux d'avoir à rendre compte des efforts qui ont été faits par quelques-uns d'entre nous et des productions dont la Société leur est redevable.

En classant ces productions par ordre de date, je suis amené à vous parler tout d'abord de deux morceaux de poésie légère qui vous ont été lus dans vos premières séances par M. le comte de Salaberry, dont la verve toujours féconde est pour nous une si précieuse ressource. Vous vous rappelez, Messieurs, tout ce qu'il y avait de gaieté dans les quelques vers du conte dont M. de Salaberry

Digitized by Google

vous a fait part, et surtout dans ce poëme *héroï-comique* appelé par lui : *Massacre du Poulailler de Fossé.* Ce petit drame de basse-cour vous a été raconté avec tous ses événements, toutes ses péripéties, et vous vous êtes plu à en écouter le récit et à en conserver le souvenir, à cause de ce charme qu'on éprouve à retenir tout ce qui est éminemment spirituel et facile.

En vous parlant de vers, je regrette, Messieurs, de n'avoir à rendre compte que du travail d'un seul, alors surtout que nos premières années avaient été plus fécondes en inspirations et en travaux poétiques. Je le regrette, car je me suis pris à penser qu'il y avait dans cette espèce de délaissement de la poésie une tendance qui n'est pas seulement celle de notre petit cercle littéraire, mais aussi celle de la littérature en général, la tendance de notre temps et de notre siècle. La poésie, il faut bien le reconnaître, est délaissée. Comme les filles dont parle le *Psalmiste*, elle a cessé ses chants, et suspendant sa harpe aux arbres du rivage, elle semble pleurer aujourd'hui en France sur une patrie absente. C'est une chose fâcheuse, Messieurs, que le silence des poètes, car la poésie est le langage des temps glorieux, des nations fortes et inspirées.

Digitized by Google

Si les inspirations poétiques ont été rares parmi nous, ce qui est du domaine des faits et de l'histoire a été en revanche exploité avec zèle et, disons-le, avec succès par quelques-uns de nos collégu s.

Je crois être, Messieurs, votre fidèle interprète lorsque je parle de nos travaux d'histoire, en mentionnant tout d'abord, avec de justes éloges, une œuvre qui a été pour nous, dans le cours de cette année, plus qu'une simple lecture. Vous pressentez que je veux vous parler des *Essais sur Pont-Levoi*, de M. Dupré; à plus d'un titre le travail de M. Dupré est pour nos archives un précieux dépôt; vous savez tout le prix que nous attachons à l'histoire locale de notre pays Blésois; M. Dupré, s'inspirant de ce vœu de la Société, l'a satisfait dans les limites des exigences les plus rigoureuses. Recherches consciencieuses, aperçus ingénieux, enchaînement méthodique d'événements et de faits, tout cela se trouve dans le travail de M. Dupré, et, grâce à tout cela, Pont-Levoi a aujourd'hui parmi nous quelqu'un qui a le droit de s'intituler son historien. Et ce titre, Messieurs, vous savez qu'il n'est pas sans valeur, car à la forteresse de Gelduin, tour à tour seigneurie, monastère, école, se rattachent des annales assez variées pour qu'elles aient pu être un sujet d'étude historique d'un accès

Digitized by Google

difficile pour qui voulait le traiter d'une manière complète.

En se rappelant les travaux historiques de l'année, chacun de vous a gardé une place dans ses souvenirs pour les autographes de M. Du Plessis. Un tel intérêt s'attache à une collection de cette nature, qu'on pourrait ce me semble dire des autographes qu'ils sont autant de portraits des hommes historiques peints par eux-mêmes. Ce n'est pas seulement le jet de leur encre, le travail de leur plume que révèlent ces lignes tracées par des hommes dont la place est marquée dans l'histoire, mais dans ces écrits émanés d'eux-mêmes, plus que dans tout ce qui a été dit sur eux, se révèlent souvent leurs pensées intimes, se déroulent les replis les plus cachés de leur nature. Ce n'est pas, en effet, sous le fard qu'ils ont eu le loisir de se mettre pour paraître devant la postérité qu'on les aperçoit et qu'on les examine, mais on les juge en les surprenant dans ces épanchements privés, dans ces lettres confidentielles, déposés avec tant de franchise dans ces écrits sans importance et sans apprêts, dont les collecteurs d'autographes savent si bien faire leur profit.

Les communications d'autographes de M. Du Plessis ont été d'ailleurs d'autant plus précieuses

Digitized by Google

pour nous, qu'il a bien voulu accompagner chacune d'elles d'un commentaire sur le personnage que ces communications concernaient, de telle sorte que tous ces portraits, ainsi encadrés, ont fini par devenir pour nous une galerie historique d'une vérité frappante, d'un intérêt puissant !

Si l'histoire a eu sa part sérieuse dans nos travaux, nous sommes redevables à l'un de nos collègues d'élucubrations historiques qui, pour avoir été moins graves, n'en ont pas eu moins d'intérêt. Vous vous rappelez, Messieurs, tout ce qu'il y avait de détails curieux et complets, de révélations piquantes dans cette *Dissertation sur les chaussures à la poulaine*, où M. NAUDIN nous a raconté le règne si prolongé et si florissant d'une chaussure à laquelle le pays tout entier s'était pour ainsi dire inféodé. Grâce à cette dissertation, nous savons qu'une mode peut en France durer 2,600 ans! ni plus ni moins. Mais que la portion de notre auditoire que l'histoire de la mode intéresse davantage ne s'effraie pas de cette constance, ... c'est de l'histoire ancienne,..... et de nos jours les allures de la mode sont, il me semble, de nature à ne plus faire craindre de sa part un caprice à durer quelques milliers d'années!

A la partie historique de nos travaux viennent

Digitized by Google

encore se rattacher deux lectures dont nous sommes redevables à M. Dupré ; je veux parler d'un projet de *Statistique* conçu par lui, de manière à nous faire désirer qu'un pareil cadre soit promptement rempli, et de ses *Recherches sur l'origine des municipalités blésoises*. De cette dernière lecture, je ne vous dirai rien, puisqu'elle va être renouvelée, et quoique ce ne soit certes pas la crainte d'un désappointement qui arrête l'éloge que j'en pourrais faire, j'aime mieux ne pas devancer pour l'auteur une approbation qui ne saurait lui manquer, et qui doit avoir pour lui une valeur à laquelle mes paroles ne pourraient ajouter.

Si le savant auteur des *Leçons synchroniques*, absorbé par des travaux que le public a accueillis avec tant de faveur, n'a pas payé cette année à la Société un tribut de travaux historiques qu'il est, plus que personne, en état de dignement acquitter, ses *Recherches sur les origines de la langue française* et son travail sur les *Etymologies* ont été pour nous une véritable compensation. La connaissance des mots, a dit un auteur, conduit à la connaissance des choses. M. Gaudeau, s'inspirant de cette pensée, en a prouvé la vérité.

Avant d'épuiser le chapitre des études sérieuses, je dois une mention particulière aux *Essais*

Digitized by Google

philosophiques dont vous avez été entretenus.

Notre siècle n'est guère plus entiché de philosophie qu'il n'est fou de poésie ; il est un peu comme ce Romain qui fit graver sur son tombeau cette épitaphe : « Staberius repose ici ; jamais il n'a voulu entendre les philosophes, mais il a laissé trois millions de sesterces ; passant, porte-toi bien et imite-le ! »

Quoi qu'il en soit du nombre de ceux qui, de notre temps, prendraient volontiers l'épitaphe de Staberius pour devise, la philosophie n'en est pas moins la science la plus élevée et la plus digne des méditations de l'homme ! Et pour ceux qui s'imaginent que la pensée n'est pas une superfétation de notre être ou un accident de notre organisation, il y a un vif attrait à étudier le mécanisme de cette pensée, à s'initier aux mobiles intelligents qui déterminent nos actions. Aussi, Messieurs, chacun de nous a-t-il compris l'importance de la première lecture philosophique dont M. Cler nous a fait part. Car, sous le titre d'*Essai sur la morale*, elle n'était autre chose que la recherche et l'analyse des divers motifs sous l'influence desquels se forme notre pensée et se meut notre conduite.

Un second travail de M. Cler a eu pour but de vous démontrer la marche parallèle de la ci-

Digitized by Google

vilisation et de la philosophie. Nous avons trouvé, vous vous le rappelez, un véritable intérêt à suivre l'auteur dans les développements de cette démonstration, car dans le travail de M. Cler se trouve le germe d'une vaste histoire qu'on pourrait, ceme semble, appeler à juste titre l'*Histoire morale des Peuples.*

Il me reste, Messieurs, à vous entretenir des lectures qui me semblent, proprement parler, le plus se rattacher au genre littéraire. De tous ceux que vous avez entendus dans ce genre, M. le comte DE SALABERRY est incontestablement celui qui a pris part le plus complètement à vos travaux.

Lorsqu'on en vient à parler des communications dont notre compagnie est redevable à M. de Salaberry, ce n'est pas, Messieurs, par un simple compte-rendu que nous devons chercher à acquitter notre dette envers lui. Cette dette est une de celles qu'on ne paie pas seulement avec des analyses, c'est avec de la reconnaissance et de publics remerciements qu'il convient de l'acquitter. M. de Salaberry a acquis une réputation littéraire à l'ombre de laquelle il eût pu, comme tant d'autres, regarder de loin, je dirais presque de haut nos modestes travaux ; mais ce n'est pas seulement de cette manière et par une sympathie silencieuse et

Digitized by Google

éloignée qu'il a voulu les encourager; pour aider à nos efforts, il a voulu s'y associer, les partager; quand il eût eu le droit de ne nous accorder qu'un patronage, c'est une confraternité qu'il a voulu nous offrir.

Chacune des dissertations de M. de Salaberry a eu son intérêt. Dans chacune d'elles il a su répandre l'esprit avec une prodigalité qu'on doit d'autant plus admirer qu'elle n'a pas pour résultat, vous le savez, d'appauvrir l'auteur. C'est ainsi que nous avons écouté tour à tour, avec un plaisir qui doit être éprouvé aujourd'hui par d'autres, la dissertation de M. de Salaberry sur la *Physiognomonie* et ce traité sur les *Allusions historiques et littéraires*, dans lequel se trouvent rappelées tant d'anecdotes piquantes, tant de mots heureux. Je dois mentionner spécialement encore l'essai de M. de Salaberry sur les *Progrès de l'esprit humain en géographie*. C'est dans cet essai, vous vous le rappelez, qu'il a su placer avec tant d'intérêt l'historique de cet ouvrage que nous aimons tous comme on aime un ami d'enfance. Qui de nous, en effet, n'a béni ce livre qui s'appelle les *Aventures de Robinson-Crusoé!* J'en suis fâché pour les historiens et les poètes que nous avons lus depuis, mais, quoique Robinson ne soit ni un poète, ni même un

Digitized by Google

historien, il est pour nous au-dessus de tout ce qu'on a écrit d'histoire ou de poésie. Si quelqu'un était tenté de me démentir je lui dirais : interrogez vos souvenirs, rappelez-vous vos heures d'enfance que la lecture de Robinson a rendues si courtes et si douces, et à moins que vous ne soyez un ingrat, dites-moi si aucun livre, fût-il plein de génie, a eu jamais le mérite de vous captiver autant que les aventures de Robinson. Eh bien ! Robinson ne fut, suivant la chronique, autre chose qu'un pauvre Ecossais appelé *Selkirque*, oublié dans une île de l'Archipel par le vaisseau qui le portait, et qui, à son retour, charmait les tavernes de Londres du récit de son exil et de ses malheurs. Daniel Foa vint à passer par là qui ramassa l'histoire, et voilà comme un récit de cabaret devint ce livre merveilleux que vous savez !

Nous devons encore à M. de Salaberry des recherches fort curieuses sur une femme qui eut en son temps une célébrité et une vogue qui en ont fait un personnage historique. De cette femme je ne pourrai dire grand'chose ici, car elle est un de ces noms qu'en certains lieux et devant certaines assemblées il faut prononcer tout bas. Ce nom est Marion de l'Orme. D'après les recherches de M. de Salaberry, Marion de l'Orme serait blé-

Digitized by Google

sois ; en sortant de cette enceinte chacun, avec un peu de bonne volonté, pourrait apercevoir sur la rive gauche de la Loire un petit manoir encore élégant et coquet comme doit l'être le berceau d'une courtisane. Ce castel, assis non loin du village d'Huisseau, aurait vu naître Marion de l'Orme, et c'est en se mirant pour ainsi dire dans les eaux du Cosson que Marion se serait doutée, pour la première fois, de ces charmes qui devaient lui soumettre plus tard, avec tant d'autres, Cinq-Mars et Richelieu. Encore une fois je ne puis dire ici quelle fut la vie de Marion; il y a tant de pages de son histoire à arracher, que cette histoire résiste même à l'analyse. Au surplus, de ces pages ce n'est pas la dernière qu'il faut enlever, car, en parlant de sa fin, un chroniqueur nous apprend qu'au cours de sa maladie mortelle elle se confessa jusqu'à dix fois, et *que ses souvenirs la servaient si bien qu'elle avait toujours quelque chose de nouveau à dire.*

Que la terre donc et la postérité lui soient légères, et s'il est vrai qu'elle soit notre compatriote, ne l'accusons pas trop d'avoir été belle, puisque, suivant le vieux chroniqueur, elle l'oublia tout juste au moment où il ne faut plus s'en souvenir.

J'en ai fini, Messieurs, avec le compte-rendu de

Digitized by Google

vos travaux ; je n'ai accompli ma tâche qu'avec l'obligation, je le comprends, de la terminer par des excuses ; je vous les dois pour tout ce qu'il y a eu d'imparfait dans la manière dont j'ai parlé de vous et de vos œuvres ; je les dois aussi, et surtout, à l'assemblée devant laquelle je me suis exprimé, car j'ai prélevé trop complètement, sur sa bienveillance, un tribut d'attention dont j'aurais voulu me montrer plus digne.

Digitized by Google

VI

ANNÉE ACADÉMIQUE 1842-1843

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU 1er SEPTEMBRE 1843

par M. Ocher de Beaupré, président

MESSIEURS,

Etranger pendant la majeure partie de ma carrière aux travaux académiques, j'ai dû doublement apprécier la décision qui m'a admis dans votre sein, et la marque de confiance qui, plus tard, m'a appelé à présider vos séances hebdomadaires. Une pareille tâche, imposée à mon inexpérience, à la suite de prédécesseurs d'un mérite incontesté,

Digitized by Google

ne pouvait être allégée que par la certitude de trouver chez mes nouveaux collègues les sentiments de la plus indulgente bienveillance. Cette conviction m'a seule, en effet, donné le courage de chercher à justifier votre choix, et elle me soutient en ce moment devant l'imposante assemblée qui, à l'élite de la société blésoise, et aux personnages les plus distingués dans l'administration, la magistrature et l'armée, réunit le digne prélat, objet de la vénération publique, si bon juge lui-même du mérite littéraire.

Vous atteignez aujourd'hui, Messieurs, votre douzième anniversaire, et ce n'est pas sans une vive satisfaction, qu'en présence des résultats obtenus, on peut constater votre marche progressive vers le but de votre association : les recherches de l'histoire, l'étude de la philosophie, les investigations de la science, la diffusion de la saine littérature. Société scientifique et littéraire, votre mission est de généraliser la culture des diverses branches des connaissances humaines, sans acception comme sans exclusion d'aucune. C'est dire assez que vous répudiez l'opinion tranchée de quelques esprits positifs qui ne voient dans la littérature proprement dite qu'une pure futilité, et ne reconnaissent d'importance réelle qu'aux résul-

Digitized by Google

tats statistiques et à l'application directe des sciences physiques aux intérêts matériels. Étrange appréciation qui ne saurait soutenir un instant d'examen sérieux!

Loin de moi sans doute la pensée de contester aux sciences leur valeur et de méconnaître l'étendue des services qu'elles rendent à la société! Une telle prétention, inadmissible partout, serait, moins qu'ailleurs, accueillie dans cette enceinte; et si l'utilité, par exemple, des recherches archéologiques et numismatiques y pouvait jamais être mise en doute, les travaux de l'aimable et savant collaborateur que nous regrettons tous de voir si rarement parmi nous, viendraient à l'instant donner à cette hasard euseassertion le plus éclatant démenti. Qu'il me soit permis cependant de faire remarquer que si les sciences ont leur mérite particulier, elles n'ont pas celui de se suffire à elles-mêmes; fruit d'un travail opiniâtre, elles ne jouissent pas, comme la divine poésie, du privilége de l'inspiration spontanée; on naît poète, *nascitur poeta*, on ne naît ni chimiste, ni astronome. Matériellement utiles, les sciences font peu pour le développement intérieur et pour l'éducation morale; elles enseignent bien à calculer, elles n'apprennent pas à penser; je dirai plus, l'étude *exclusive* des mathématiques, dont

Digitized by Google

la connaissance est d'ailleurs si essentielle, serait sujette à fausser l'esprit qu'elle ne sert jamais à redresser. En un mot, la science fait des savants, la physique des physiciens, la géométrie des géomètres; les lettres seule font des hommes, des philosophes et des citoyens. Applaudissons-nous donc de ce que notre compagnie, loin de faire aux sciences une part exclusive aux dépens des lettres, compte, au contraire, plusieurs de ses membres cultivant les unes et les autres avec un égal succès.

A quelle époque en effet, Messieurs, la littérature a-t-elle eu plus besoin qu'un appui persévérant et éclairé la soutienne contre les causes incessantes de décadence qui la menacent? Dans un siècle positif comme le nôtre, lorsque la recherche du bien-être matériel occupe tous les esprits, lorsque les douceurs de la paix et le développement toujours croissant de la prospérité publique appellent toutes les classes de la société au partage d'un confort qui, naguères encore, n'appartenait qu'à une seule, les lettres doivent naturellement être négligées. C'est à la science qu'on vient demander ces inventions qui multiplient les jouissances, ces créations industrielles qui doublent la richesse, ces applications des prodigieux effets de la vapeur aux voies de communication qui, supprimant les distances,

Digitized by Google

ne feront bientôt plus des divers peuples de l'Europe que les membres épars d'une même famille. Aussi, ce qui semblerait un paradoxe, si l'expérience n'était là pour confirmer l'observation, les lettres n'ont-elles jamais plus flori, n'ont-elles jeté un plus vif éclat qu'au milieu ou à la suite des révolutions qui sembleraient devoir en arrêter la marche.

C'est pendant les guerres de l'empire, durant la lutte gigantesque de la république avec l'Angleterre et les puissances continentales que son or soudoyait, que dans la Grande-Bretagne Walter-Scott et lord Byron, en Allemagne Goëthe et Schiller, en Italie cette série d'écrivains, qui ont illustré nos temps modernes, sont apparus à l'horizon comme des météores lumineux dont la trace va toujours en s'affaiblissant. En France, c'est également pendant nos luttes intestines que ceux de nos écrivains qui vivent encore ont donné au monde littéraire leurs meilleurs ouvrages, et s'il n'en faut citer qu'un exemple, ceux de M. de Châteaubriand ne se présentent-ils pas tout naturellement à l'esprit? Dès que le repos succède aux agitations politiques, guerrières ou sociales, l'effet en réagit immédiatement sur la littérature. Il semble qu'elle ait besoin, pour se raviver, des excitations qu'elle reçoit des dissensions civiles ou des querelles nationales; et

Digitized by Google

l'*Espagne* elle-même, si longtemps stationnaire et muette, ne la voyons-nous pas aujourd'hui, sortant de sa léthargie, venir au milieu des convulsions qui la déchirent, prendre part au mouvement général? Phénomène remarquable, sans doute, mais bien moins particulier qu'on ne le pourrait croire au temps où nous vivons! L'histoire du monde, à ses diverses périodes, nous en offre en effet de nombreux exemples que le siècle d'Auguste lui-même, cet âge d'or des lettres, est loin de contredire.

Deus nobis hæc otia fecit, dit, il est vrai, le poète romain; mais ces loisirs que savouraient *Horace* et *Virgile*, ces dons que la main de Mécènes versait à flots sur les historiens, les poètes et les moralistes, étaient bien près encore des luttes sanglantes de Marius et de Sylla, des grandes et nobles querelles de César et de Pompée, des abominables proscriptions de ce lâche *Octave*, dont les lettres seules ont sauvé le nom de l'exécration du monde pour le faire passer avec honneur à la postérité. Le bruit des armes, les acclamations du *forum*, les applaudissements du Cirque retentissaient encore. Ces beaux génies semblent n'avoir été que les échos du milieu dans lequel ils avaient vécu, et c'est dans la poussière des champs de bataille,

Digitized by Google

et dans le tumulte des places publiques qu'ils paraissent avoir puisé leurs brillantes inspirations. Nous, Messieurs, plus modestes, mais plus heureux peut-être, nous continuerons à consacrer aussi au culte des sciences et des lettres, chacun dans la sphère de sa vocation et de son goût, les loisirs qu'à la sortie de nos discordes civiles un *autre dieu* nous a faits.

J'aurais bien désiré pouvoir appeler votre attention sur plusieurs morceaux lus dans vos séances particulières, dont quelques-uns offrent un charme réel. Mais circonscrit dans une limite de temps qu'il ne m'est pas permis de franchir, je dois laisser ce soin, ainsi que le rapport général de vos travaux, à M. le secrétaire de la Société qui saura vous en rendre compte avec le discernement, la parfaite appréciation des choses et l'élégance de style qui le distinguent.

Je ne terminerai pas, toutefois, sans me féliciter avec vous de ce que la mort, qui porte souvent des coups si cruels, n'ait, dans le cours de l'année, frappé aucun de nos collègues ; mais non pas aussi sans exprimer les regrets que nous fait éprouver à tous la perte de l'agréable coopération de plusieurs membres de la compagnie, au nombre desquels je dois citer M. Berry, appelé, par la confiance du

Digitized by Google

gouvernement, sur un autre théâtre. Son ardeur pour le travail, ses nombreuses recherches sur divers sujets, son extrême complaisance, sa remarquable assiduité à nos séances, en faisaient un sociétaire éminemment utile, mérite, du reste, il faut le reconnaître, que partageaient, en grande partie avec lui, les autres collègues qui nous ont été enlevés!

Mais tout en obéissant au devoir que m'impose l'honneur de vous présider, je m'aperçois, un peu tard peut-être, que j'abuse de moments précieux, et je me hâte de céder la place à des lectures plus intéressantes pour vous, Messieurs, et surtout plus agréables au nombreux et brillant auditoire qui, prêtant à nos efforts l'appui de son suffrage, veut bien, par sa présence, ajouter à la solennité de cette réunion.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 1er SEPTEMBRE 1843

par M. Vallon, secrétaire

Messieurs,

Appelé une seconde fois à être ici l'historien de vos travaux, et en quelque sorte l'interprète de vos œuvres, je comprends que le nouveau suffrage dont vous m'avez honoré m'a fait contracter envers vous une dette rigoureuse. De cette dette, Messieurs, je me suis déjà acquitté en partie, car j'ai ressenti profondément toute la reconnaissance que je vous devais; mais cette manière tout intime de me libérer envers vous ne suffit pas, je le sens

Digitized by Google

aujourd'hui, aux obligations qui me sont départies. Accepter en effet l'honneur d'être une seconde fois en public votre organe, c'est contracter un devoir difficile à remplir, celui de se montrer digne de votre choix.

Du reste, Messieurs, aux prises avec les difficultés de ma tâche, je me suis rappelé, assez heureusement pour moi, qu'un philosophe a dit *qu'il n'y a que deux choses à ôter aux hommes pour qu'ils fassent bien, à savoir la présomption et la défiance*. Si Epictète a dit vrai, je dois être rassuré sur l'accomplissement de ma tâche; j'ai trop de motifs en effet de douter de moi pour que le premier écueil me soit funeste; quant au second, l'indulgence extrême qui, une première fois, a accueilli mes paroles, dans cette enceinte, me donne aujourd'hui un espoir qui, je l'avouerai, dussé-je me tromper, m'affranchit de la défiance.

Lorsqu'à pareille époque de l'année dernière je venais parler de vous et de vos travaux et dire comment nous avions parcouru ensemble ce cercle de douze mois, composés de jours si rapides parce qu'ils s'écoulent dans une confraternité si douce, je commençais par une sorte d'appel des noms des membres de la compagnie; et comme à cet appel pas un écho ne manquait, je disais bien haut

Digitized by Google

et avec bonheur : grâces soient rendues au temps qui n'est plus, car il n'a frappé aucun de nous de cette main qui renverse et qui moissonne.

Laissez-moi, Messieurs, redire encore une fois ces actions de grâces qui peut-être nous ont porté bonheur. Le temps est un de ces maîtres dangereux, un de ces despotes tout-puissants envers lesquels je suis volontiers prodigue de flatteries; tant de gens le supplient pour l'avenir, sans compter ceux qui lui demandent pardon du passé, qu'on ne doit pas craindre de l'implorer avec ardeur.

En parlant de la vie dont cette année notre Société a vécu, je n'ai pas, Messieurs, une seule page lugubre à intercaler dans mon rapport. Les regrets doivent cependant y trouver une large place, et malgré elles mes paroles portent avec elles ce demi-deuil dont s'enveloppe le souvenir qu'on accorde à des amis absents. Plus d'un, vous le savez, s'est éloigné de nous cette année.

Aussi dois-je enregistrer les pertes que la Société a faites, pertes à déplorer, Messieurs, car vous savez quelle large part avaient dans notre affection, comme dans nos travaux, ceux de nos collègues que d'autres affections et d'autres intérêts retiennent maintenant et pour toujours loin de nous. Les adieux que je leur adresse publiquement

Digitized by Google

ici au nom des lettres qu'ils aimaient, au nom de la science à laquelle ils étaient dévoués, ces adieux se compliquent malgré moi d'un sentiment d'autant plus pénible qu'il me porte à vous signaler, Messieurs, un de ces dangers qu'il est presque impossible de conjurer et qui ont une bien déplorable influence sur la prospérité des Sociétés littéraires en province.

Il est une cité au monde qui a seule depuis longtemps et qui sans doute aura toujours un singulier, un effrayant privilége, *celui de tout prendre* et *de ne rendre rien;* vers cette cité se précipitent et roulent à flots les choses et les hommes; cet absorbant universel, ce vaste océan auquel les provinces portent à l'envi leurs tributs et dans lequel elles vont pour ainsi dire s'engloutir, s'appelle *Paris*. Il n'y a plus qu'à Paris qu'on demeure, ailleurs on voyage; et si quelqu'un, fatigué des agitations de la vie et battu par les orages, se sent un goût de repos et un caprice de province, il y vient bien quelque peu, mais en passant, et toujours oublieux d'apporter avec lui ces petits dieux pénates qui semblent ne plus avoir de culte et de foyer que sur les bords de la Seine. De cette loi de mouvement, si fatale à tout ce qui n'est pas Paris, doit résulter un inconvénient grave, un danger qui se renou-

Digitized by Google

velle sans cesse et s'attaque surtout aux choses qui ont le plus besoin de stabilité et de constance, aux institutions scientifiques.

Nous avons été cruellement victimes cette année de ces émigrations qui nous ont appauvris, et dont je ne fais pas (Dieu m'en garde!) le reproche à ceux qui nous ont quittés, mais à la loi de l'époque et à la force des événements qui nous les ont ravis. Parmi nous ils ont semblé ne faire qu'une halte de quelques instants, et les heures que nous avons partagées avec eux nous ont paru d'autant plus rapides qu'il nous était donné, vous le savez, de les entendre plus souvent; à cause de cela surtout, le temps, qui ne nous a laissé que leur souvenir, doit contraster d'une manière plus pénible pour nous avec l'avenir qui s'écoulera sans eux.

Les pertes que nous avons faites et que je viens de déplorer devaient avoir sur nos travaux de l'année une influence fâcheuse; mais j'ai hâte de le dire, pour avoir été moins nombreux, ces travaux n'en ont pas moins été assez variés, et quelques-uns assez méritants, pour que je ne me félicite pas d'être chargé de les rappeler ici, en m'excusant cependant, Messieurs, de faire souffrir le tableau de l'imperfection du cadre.

L'historique des monnaies romaines par M. Ber-

Digitized by Google

RY a occupé plusieurs de nos séances; dans ce travail la science du numismatiste s'était rendue claire, précise, et pour ainsi dire élémentaire, mais je ne sache pas qu'aucun de nous ait pu se plaindre de lectures mises ainsi à la portée de tous. On ne peut que gagner à reprendre à son berceau et à suivre pas à pas l'histoire monétaire des peuples; elle est, en effet, une de ces spécialités ardues dans lesquelles il y a d'autant plus d'intérêt qu'on rétrograde avec plus de méthode et plus de lenteur. Il y a loin de la pièce d'or de nos jours à la monnaie de Lycurgue. Or, quand le champ est vaste, il est bien de n'en pas franchir trop superficiellement et avec trop de précipitation la distance.

Si les monnaies des peuples sont des empreintes sur lesquelles leur civilisation et leurs mœurs apposent pour ainsi dire leur cachet, et si les monnaies sont à ce titre de véritables monuments historiques, vous savez, Messieurs, que les peuples qui ne sont plus n'ont pas par bonheur enseveli toutes leurs annales dans le sol. A côté du numismatiste qui dispute à la rouille le souvenir des temps anciens, il est une autre classe d'historiens qui recherche ce souvenir dans les ruines; aussi est-ce à juste titre que l'archéologie et la

Digitized by Google

numismatique sont considérées comme deux sciences qui peuvent se donner la main.

Si nous avons eu dans les lectures de M. Berry les enseignements de l'une, nous avons trouvé ceux de l'autre dans les *Excursions* accomplies par MM. Charlot et Alonzo Péan sur un point de notre département.

Tout le monde connaît les bords du Cher; tout le monde apprécie le charme de ces rives si riantes et si belles que les rives de la Loire pourraient presque en être jalouses. Chacun a enivré ses yeux de cette nature coquette qui enveloppe le castel du Gué-Péan de sa ceinture de verdure et qui baigne de ses eaux les pieds de Chenonceaux; mais le touriste de nos jours étudie un peu comme l'hirondelle voyage, *à tire d'aile*, il regarde et il passe, et si les yeux se trouvent bien de cette manière de circuler, l'esprit en revanche ne fait pas grands profits en route. Ce n'est pas ainsi que voyagent MM. Charlot et Alonzo Péan, ils cheminent en véritables pèlerins de la science; aussi leurs impressions de voyage sont-elles de l'histoire; si donc vous partez quelque jour, non pas seulement pour voir, mais pour apprendre, tâchez de les rencontrer en chemin!

En parlant de ceux de nos collègues qui ont écrit cette année sur les sciences exactes, je n'aurai

Digitized by Google

garde, Messieurs, d'oublier la dissertation que nous devons à M. GAUDEAU sur la *lexicographie;* sous ce titre M. Gaudeau a tout à la fois défini *l'art des dictionnaires* et retracé en quelques pages l'historique de ces ouvrages importants.

Puisque je viens de prononcer le nom, en quelque sorte vénérable, de dictionnaire, je suis forcé de dire qu'il n'est peut-être pas de livre qui, selon moi, mérite plus de *consolations;* il n'en est peut-être pas en effet dont le sort soit plus respectable et plus digne de nos égards, précisément parce qu'il n'en est pas dont l'existence soit plus malheureuse. Si l'on écrivait l'histoire des livres, comme on écrit l'histoire des hommes, que de tristes choses n'aurait-on pas à dire de la destinée du dictionnaire ! Martyr de l'écolier, il subit d'abord par la mutilation une vengeance que l'ennui inspire; puis, à l'âge où l'homme du monde forme sa bibliothèque, le pauvre dictionnaire est confiné dans des rayons où on le fait entrer de force, presque en brisant les membres qui lui restent. Là cet utile auxiliaire de nos travaux gît à l'état d'invalide poudreux et oublié jusqu'à la consomption de ses dernières pages. Jamais pour lui un de ces voyages que font en véritables amis nos autres livres, compagnons de nos peines et de nos joies; jamais

Digitized by Google

un regard ne s'illumine sur ses pages, jamais les yeux ne laissent tomber sur lui une larme, jamais le cœur un sentiment. Encore une fois est-il une plus lamentable histoire que celle du dictionnaire?

Et cependant c'est un trésor *Thesaurus linguæ*, et cependant ce livre dédaigné est le père vénérable de cette nombreuse famille que nous lui préférons. Tous ces livres qui trônent au-dessus de lui dans nos bibliothèques et circulent incessamment, pris et repris autour lui sans qu'il perde de son immobilité, sont les heureux enfants sortis de son sein.

Ce que je viens de dire du dictionnaire, Messieurs, ce sont les mépris injustes de l'homme du monde; par bonheur, à côté de ces dédains se placent pour lui, à titre de consolation, l'estime du savant qui s'incline devant les Richelet et les Étienne comme devant des monuments gros de science, immenses de recherches, admirables d'érudition.

Chaque année, Messieurs, depuis notre origine, les études historiques ont eu une large part dans nos travaux. Plusieurs d'entre nous s'encouragent et s'inspirent des tendances de notre époque, et les tendances de la littérature actuelle sont, vous le savez, éminemment historiques. Le genre histori-

Digitized by Google

que est tout aujourd'hui, il tient le sceptre littéraire, il règne en maître, je dirais presque en despote; il a pour ainsi dire conquis les autres genres de littérature qui sont devenus ses tributaires, excitant tous les efforts, toutes les intelligences; il a appelé à lui le compilateur, et le compilateur lui a apporté le fruit de ses veilles; il a tiré le chroniqueur de ses légendes, l'archéologue de ses ruines; il a appelé le poète, et le poète est venu, prêtant au genre historique l'élan de son imagination, le coloris de son style et presque la fougue de ses idées. De cette tendance de toutes les intelligences riches et passionnées, rayonnant vers un centre unique qui n'était jadis qu'un point dans l'espace littéraire, il est résulté quelque chose de profond et de magnifique, un genre qui domine tous les autres et qui brille de l'éclat de toutes les spécialités réunies. Messieurs, il faut s'applaudir de ce résultat, s'en applaudir et s'en glorifier pour l'honneur de notre temps, car la postérité viendra qui pourra dire: il y eut en France, après le grand siècle littéraire de Louis XIV, un moment où la littérature était fatiguée de ses glorieux enfantements. Elle tombait d'épuisement et de faiblesse lorsque survinrent des hommes qui, dédaignant les odes à Thyrsis et les bouquets à Chloé, jetèrent loin d'eux

Digitized by Google

ces jouets d'une littérature décrépite. Ces hommes étaient des historiens qu'on appelait Thiers, Guizot et Thierry, des professeurs qu'on nommait Villemain et Michelet, et ceux-là, rendant à la littérature de leur pays l'énergie et l'éclat du grand siècle, attachèrent au front de la France un des plus beaux fleurons de cette couronne qu'il n'est donné à nulle nation de lui disputer et de lui ravir !

Si je viens dedire, Messieurs, ce qu'il y a de glorieux, pour le pays en général, dans les études historiques envisagées dans leur grand résultat, qu'il me soit permis, en rentrant dans le cercle étroit de ma tâche, de vous rappeler ce qu'il y a d'utilité, pour nous en particulier, dans les travaux d'histoire spéciale auxquels quelques-uns de nous se sont livrés. Leur but, vous le savez, en localisant leurs recherches, a ressuscité à notre profit, et rajeuni pour notre instruction ces traditions qu'on aime d'autant plus à connaître qu'elles appartiennent au sol natal. C'est ainsi que M. Jacquier, quoique dans un cadre restreint, a su rapprocher avec succès toutes les dates et tous les noms dont le pays blésois peut s'enorgueillir; que M. de Sourdeval, envisageant tout à la fois sous un point de vue historique et architectural notre admirable monument de Chambord, a ajouté quel-

Digitized by Google

quelques pages brillantes à l'histoire du séjour de François 1^er^; c'est encore ainsi que M. DUPRÉ nous a fait un récit plein d'intérêt des élections municipales de Blois au XVI^e^ siècle.

Parmi les travaux historiques que vous avez accueillis avec le plus de plaisir, je n'hésiterai pas à citer ce petit épisode local qui, en 1596, mit en un certain relief la loyauté d'un de nos compatriotes. C'était en ce bon temps de ligue, temps de guerres et de discordes qu'Henri IV avait si fort à cœur de faire cesser qu'il disait à son parlement, qui lui refusait pour cela des subsides: « Eh bien! je vais » à l'armée me faire donner quelques coups de » pistolet par la tête, et vous verrez ce que c'est » d'avoir perdu votre roi! » Mais comme le Béarnais ne recevait pas de coups de pistolet sans en rendre avec usure et avec succès, messieurs de la ligue se trouvaient plus forts contre lui avec de l'or, dont le bon roi n'avait guère, qu'avec de la poudre dont il faisait grand usage. Les habitants de Blois furent donc tentés avec l'or de Philippe II; mais l'argent du roi basané, comme l'appelait la satyre Ménippée, n'eut pas cours parmi nous, et il se trouva des hommes de cœur qui crièrent si bien à la trahison qu'elle s'enfuit à leur voix. Parmi ces hommes de cœur s'est trouvé un nom que nous

Digitized by Google

devons savoir gré à l'un de nos collègues d'avoir sauvé de l'oubli; ce nom est celui de Jean Du Temps, et ce Jean Du Temps, cet homme de loyauté et de patriotisme, ennemi du désordre et des factions, permettez-moi de vous dire que, s'il fut pour nous tous un concitoyen dont nous devons être fiers, je me félicite, moi, à un double titre, de l'honneur qui m'échoit aujourd'hui de proclamer son nom; car Jean Du Temps était un avocat blésois!

POÉSIE ET LITTÉRATURE.

En rappelant les travaux historiques de la Société, en applaudissant à ces études graves qui se recommandent à nous par leur application à l'histoire du pays Blésois, j'ai rendu compte, Messieurs, du genre dans lequel nos collaborateurs se sont le plus exercés. Les tendances positives qui ont dirigé leurs études ont contribué, sans aucun doute, à nous priver des travaux d'inspiration. Il est difficile, en effet, à l'imagination de secouer de ses ailes la poussière qu'y dépose le contact des vieilles chartes, et il est rare que l'influence des études exactes ne s'exerce pas toujours un peu aux dépens de la poésie.

Elle ne nous a cependant pas si complètement

Digitized by Google

abandonnés cette année qu'on puisse dire qu'elle n'a plus parmi nous droit d'asile; et au nombre de ceux qui ont eu des inspirations poétiques, dont vous avez gardé le souvenir, se place à juste titre M. Plée; je me contenterai de le nommer ici en me donnant de garde de compromettre par une analyse les productions dont nous lui sommes redevables. L'analyse me semble en effet être pour la poésie ce que le contact est pour la fleur, chose inutile et en quelque sorte profane. A cause de cela j'aime mieux laisser arriver à l'auditoire, qui va les entendre, les vers de M. Plée, brillants de leur charme primitif, que de me rendre envers eux et envers vous coupable au premier chef des ennuis du compte-rendu.

Les instincts poétiques de M. Plée ne lui donnent pas seulement le privilége de faire de bons vers, mais encore celui de parler des poètes en homme qui les comprend et auquel une sorte de confraternité donne le droit de les juger avec discernement et avec goût. Le droit de critique de M. Plée s'est, vous vous le rappelez, heureusement inspiré lorsqu'il a choisi pour but un ouvrage qui a été pour nous presque une révélation historique, et en même temps un sujet d'étude plein d'intérêt.

Digitized by Google

C'est là une œuvre du XVI^e^ siècle que s'est attaché M. Plée. Or, vous le savez, le XVI^e^ siècle fut pour le génie poétique en France une époque remarquable, une sorte d'avénement. Avant cette époque la poésie n'avait été pour nos ancêtres qu'une tradition. Cette divinité antique, si longtemps encensée, était tombée de ce piédestal que lui avait élevé le génie de la Grèce et de Rome. Le moyen-âge avait bien tenté de donner à la France une littérature nationale, mais s'il y avait dans la langue poétique du moyen-âge ce charme de naïveté, cet attrait que le vrai exerce toujours, alors même qu'il ignore l'art de s'exprimer, il n'y avait eu que cela; l'inspiration n'avait encore fait que balbutier et elle avait frappé les esprits plutôt par ce charme qu'on retrouve dans le langage d'un enfant qui bégaie avec grâce que par ces accents passionnés d'une voix qui enthousiasme et qui ravit. Mais l'esprit humain se réveilla au XVI^e^ siècle; un langage aux formes précises, un génie poétique aux sentiments vrais, aux allures décidées apparurent comme un phare au milieu d'une civilisation littéraire encore imparfaite, et les poètes surgirent en France.

Or, en ce temps, Blois aussi eut son poète! Il est vrai de dire que l'époque prêtait aux inspirations,

Digitized by Google

C'était en 1593... Sur la France se levait l'aurore de ce règne qui devait être béni entre tous puisqu'il donna au pays de la gloire et, ce qui vaut mieux, du bonheur. Henri IV, après avoir pourchassé le ligueur et repris sur lui ses bonnes villes de France, couronnait ses conquêtes par la plus glorieuse de toutes, celle du cœur de ses sujets; non seulement il avait vaincu partout, mais il venait de se trouver dans la plus belle mêlée au milieu de laquelle puisse se commettre un roi, car déjà il avait dit à ceux qui écartaient la foule de ses pas : *Laissez-les, laissez-les venir, ils sont affamés de me voir.*

Un roi vainqueur, un roi aimé ne devait pas seulement trouver des historiens et des poètes dans la postérité; la Henriade était écrite dans le cœur du peuple bien avant que Voltaire ne l'eût rêvée! ne nous étonnons donc pas qu'avant lui des voix se soient élevées qui aient chanté celui que tous alors bénissaient.

Parmi les poètes qu'inspirèrent, du vivant de Henri IV, les splendeurs et les prospérités de son règne, se trouva, comme je vous le disais, Messieurs, un de nos compatriotes, Sébastien Garnier, qui exerçait en 1593 à Blois des fonctions de magistrature. Ce n'a pas été seulement, de la part de M. Plée, une découverte heureuse, sous le rapport historique,

Digitized by Google

que l'exhumation qu'il a faite de la Henriade de Garnier; sous le rapport littéraire, nous devons lui savoir gré d'avoir vengé de l'oubli l'œuvre du magistrat blésois. Cette œuvre se ressent assurément de l'époque qui la vit naître, époque d'enfance pour la poésie française; mais à travers les imperfections du style et le chaos des idées on surprend de belles pensées et de véritables éclairs de génie, et ces éclairs, Messieurs, ils sont à remarquer, car quelques-uns ont été assez brillants pour traverser deux siècles et pour que, dans la Henriade de Voltaire, on en retrouve encore le reflet.

Aussi, Messieurs, encore bien que Sébastien Garnier dorme aujourd'hui du sommeil des poètes inconnus, ne soyons ni trop ingrats envers lui ni trop oublieux de sa mémoire, et lorsque notre admiration nous ramènera vers la *seule* Henriade, soyons au moins, nous, les compatriotes de Garnier, soyons, en la lisant, ce que Voltaire fut en l'écrivant, souvenons-nous aussi un peu du poète blésois!

Pour être complet dans le compte-rendu de vos travaux, j'ai à mentionner, Messieurs, une dernière production ; je veux parler de ce petit traité intitulé par M. DE SALABERRY, *Dissertation sur l'Ennui.* Cette dissertation, M. de Salaberry l'a traitée en

Digitized by Google

homme qui n'a rien à craindre du sujet; vous vous rappelez en effet ce qu'il y avait de piquant dans les anecdotes que sa mémoire, si pleine de souvenirs, lui a fournies en cette circonstance, ce qu'il y a eu d'ingénieux dans les considérations dont il a su entremêler ses récits. Quant à moi, Messieurs, en parlant d'ennui, je serai plus sobre de considérations; leur développement pourrait être dans ma bouche une théorie qui serait pour vous trop près de l'application.

Sous l'influence de cette pensée, qui devient pour moi un avertissement et pour vous une sauve-garde, j'abrége ma tâche et je termine ici le compte-rendu de vos travaux.

En cessant de parler de vous, et de ce que la Société a fait dans le passé, qu'il me soit permis, Messieurs, de me laisser aller, en finissant, à une pensée d'avenir, et d'exprimer un espoir et des vœux qui me semblent trouver ici leur place. Si nous avons fait quelques efforts dans l'intérêt de la science, nous n'avons travaillé pour elle qu'avec l'obligation de faire plus encore, sous peine de forfaire à cette loi de progrès qui domine notre époque. Tout est en marche autour de nous, les esprits s'agitent, les intelligences se développent, travaillées par cette activité qui enfante les grandes choses

Digitized by Google

et produit les œuvres dont s'honore le pays ; la science n'en est plus à l'état stérile, à l'état de privilége, elle a pénétré les masses et partout elle a fait des adeptes; elle a vivifié l'industrie, et l'industrie a fait des prodiges ; sous le rapport de l'intelligence, les rangs se sont presque effacés, de même que sous le rapport matériel les distances se sont, pour ainsi dire, comblées. Associons-nous, Messieurs, à ce prodigieux mouvement de la science, ne restons pas en arrière des sympathies universelles qu'elle suscite, des œuvres que partout elle fait naître. Que notre pays, si favorisé de la nature, nous serve en quelque sorte d'encouragement; que nos rives de la Loire, si belles et si recherchées, aient pour nous des inspirations; soyons dignes d'elles ; et puisqu'il est vrai que, grâce aux prodiges de l'industrie, les intervalles, comme je le disais il n'y a qu'un instant, n'existent plus ; si Paris veut prolonger ses Champs-Élysées jusques sur nos bords, que l'étranger que Paris nous envoie s'aperçoive au moins, en nous visitant, que c'est surtout en fait d'intelligence et de progrès que les distances sont rapprochées !

Digitized by Google

VII

ANNÉE ACADÉMIQUE 1843-1844

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU 4 SEPTEMBRE 1844

par M. A. Du Plessis, président

MESSIEURS,

Pour la troisième fois, en quelques années, je suis appelé à l'honneur de présider notre compagnie, pour la troisième fois je me trouve votre organe dans cette solennité; c'est assez faire comprendre d'avance qu'il ne m'est pas aisé de rajeunir ma tâche, de donner à ma parole quelque nouveauté. En effet, Messieurs, quoi de changé au-

Digitized by Google

tour de moi, et que vous dirais-je que je ne vous aie pas déjà répété? Ce n'est pas ici le lieu de vous parler de ma reconnaissance, pour un choix si souvent renouvelé; ce n'est point à moi qu'est départi le soin de tracer le tableau varié de vos travaux toujours utiles, toujours soutenus; j'ai, à deux reprises différentes, payé à cette réunion d'élite, qui nous accompagne d'une infatigable bienveillance, le tribut de la gratitude la mieux sentie, je lui en renouvelle aujourd'hui la vive et respectueuse expression. Je n'aurais plus, après cela, qu'à me taire, si, chargé de présider à cette solennité, je n'avais à mentionner les palmes glorieuses cueillies par quelques-uns d'entre vous, sur un plus grand théâtre, et si, par un trop ordinaire contraste, je ne devais parler, après ces triomphes, de vos pertes et de vos douleurs. Et d'abord, je dois le signaler, au cours de cette année, j'ai cherché à donner à vos travaux une impulsion nouvelle; j'y ai réussi; à vous en revient tout l'honneur. J'ai redoublé d'efforts pour faire entendre aujourd'hui, à ce public choisi qui nous entoure, des voix auxquelles sont acquises sa haute estime, ses justes sympathies; ces voix, vous les avez facilement trouvées parmi vous; mais qu'il me soit permis de me féliciter d'être parvenu à surmonter quelques scrupules, à vaincre

Digitized by Google

quelques modesties. J'espère qu'il m'en sera tenu compte par l'assemblée qui m'écoute, et qu'elle me pardonnera plus facilement les sacrifices que j'impose à sa patience et à son attention.

On croirait volontiers qu'au milieu des préoccupations si instantes de la vie actuelle, aux prises avec tant de passions, pressés par tant de besoins, on croirait, dis-je, qu'entraînés que nous sommes dans le tourbillon du présent, tout ce qui tient au passé des hommes doit être négligé; il n'en est rien. Le nôtre surtout était plus soigneusement étudié que jamais; les travaux abondent en effet, l'Institut de France le proclamait naguère; ses choix en sont devenus plus difficiles. L'un de ces travaux vient de fixer, à un degré éminent, l'attention de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il n'est même pas douteux, le rapport de l'Académie en fait foi, que s'il eût été produit plus tôt, et complété en quelques parties, il eût obtenu la plus haute récompense dont puisse disposer cette illustre compagnie. Ce sont *les Études sur l'époque mérovingienne*, de M. de Pétigny. On se rappelle qu'il y a quelques années un fragment de ce livre fut lu dans cette enceinte. Nous avions compris son mérite, le succès qui lui était réservé; nous attachions du prix à donner ce spécimen de l'importance et de

Digitized by Google

la gravité des travaux dus à quelques-uns des membres de notre Société. Mais cet extrait d'un ouvrage de longue haleine, sérieux et profond, ne fournissait, alors surtout, qu'une idée bien imparfaite de l'ensemble. Il ne laissait pas suffisamment apercevoir la pensée première qui a présidé à cette composition. Aujourd'hui le but et le système se révèlent plus complètement, bien que le livre soit loin d'être achevé, et il est aisé d'en comprendre l'intention et la portée.

Ce beau travail touche aux entrailles de notre histoire nationale, aussi ne crains-je pas d'abuser de l'attention de l'assemblée en donnant une idée sommaire du système de M. de Pétigny.

Au commencement du V^e^ siècle de notre ère, la plus grande partie de l'ancienne Gaule subit la domination des races sorties de la Germanie; la grande famille gallo-romaine perdit successivement toute prépondérance devant les nouveaux venus, que, suivant les idées et la langue des Romains, on avait appelés du nom de Barbares. Cet établissement fut-il le résultat unique de la force, de la violence, de la conquête? Voilà la question à l'examen de laquelle s'est livré M. de Pétigny; et cela, après des auteurs qu'il n'est pas inutile d'indiquer, car leurs noms donnent la mesure de l'importance

Digitized by Google

du sujet. Ce furent, dans le siècle dernier, le comte de Boulainvilliers, Dubos, Mably, Montesquieu, du Buat, et, chose plus singulière, et que je suis heureux de citer en présence de l'assemblée qui nous écoute, mademoiselle de Lezardière, une jeune fille d'une famille noble, aux goûts graves, à l'intelligence supérieure, et qui, dans la solitude d'un vieux château du Poitou, commençant dès l'âge de dix-huit ans à scruter les monuments primitifs de notre histoire, laissa sur la matière un volumineux ouvrage que les historiens consommés lisent avec étonnement, consultent avec fruit et reconnaissance. De nos jours, la question a été reprise par MM. de Montlozier, de Savigny, Guizot, Aug. Thierry, Michelet, enfin par M. de Pétigny. Une principale mais profonde divergence d'opinion divise cette élite de nos historiens. Les uns veulent que les nations germaniques aient fait une conquête brutale, complette, sans condition et sans réserve; les autres, que l'établissement de ce qu'on nomme les Barbares ait été amené par le temps, par des rapports, par des assimilations successives, naissant de traités, d'une sorte d'accord qu'imposait la nécessité aux peuples de la Gaule, pour les défendre contre les incessantes émigrations des races barbares qui, s'avançant du nord et se pous-

Digitized by Google

sant les unes les autres, faisant succéder l'invasion à l'invasion, le pillage au pillage, menaçaient notre pays désolé d'une ruine prochaine et complette. Dans cette hypothèse, les Gallo-Romains transigèrent avec les premiers envahisseurs et, moyennant un partage amiable du sol, les associèrent à leurs intérêts, à leur résistance contre des nouveaux essais de conquêtes. Voilà les deux grands systèmes en présence. Le dernier avait été surtout mis en lumière par l'abbé Dubos, c'est celui que M. de Pétigny a cherché à restituer, au moins dans son ensemble. L'œuvre est grave, difficile; et il faut une foi robuste dans ce qu'on croit la vérité historique pour la poursuivre, car on a devant soi de rudes adversaires, et surtout un nom dont l'autorité est aveuglément admise par l'opinion quand elle pourrait être plus d'une fois discutée. En effet, il faut le dire, Montesquieu s'est montré l'implacable ennemi du système que l'abbé Dubos avait élevé avec autant de sagacité ingénieuse que d'érudition. La question est remise sur le tapis par notre collègue, elle sera de nouveau débattue, n'en doutons pas; depuis le siècle dernier, la critique historique a fait de grands progrès; des horizons nouveaux se sont ouverts, et ce qu'on ne voyait que dans le lointain, entouré de nuages épais et trompeurs, se

Digitized by Google

dessine quelquefois aujourd'hui avec une rare netteté, avec une précision inattendue. Cette question d'ailleurs n'a échappé à presque aucun des esprits sérieux, versés dans l'étude de notre histoire, et de même que j'étais heureux de citer tout à l'heure, devant des femmes qui témoignent sympathie aux lettres, une noble jeune fille descendant dans la lice pour y figurer au premier rang, par un hasard singulier et dont il m'est bien permis de m'applaudir, j'y trouve un nom que tout le monde ici connaît, que tout le monde respecte, mais dont on ne sait peut-être pas tous les titres à l'estime publique. En 1765, M. l'abbé de Lezay-Marnésia, chanoine et comte de Lyon, publia un volume sur l'époque et les origines mérovingiennes, et l'on regrette qu'il ait laissé cet ouvrage sans suite et sans conclusion. Dans l'épiscopat et les hautes dignités de l'Église, à la cour, à l'armée, dans nos assemblées délibérantes, dans les rangs supérieurs de l'administration, dans les lettres et jusque dans les sciences, on trouve le nom de Lezay-Marnésia, porté souvent avec éclat, toujours avec honneur. Les femmes mêmes, car je n'oublie rien ici de ce qui peut tourner à leur gloire, les femmes aussi ont voulu ajouter une palme à l'illustration de cette noble famille : l'une d'elles, qui comptait parmi les plus distinguées

Digitized by Google

de son temps, a laissé un livre [1] où, tout en sacrifiant à l'esprit du siècle, se prêtant aux formes un peu futiles de la littérature d'alors, elle laissait voir une intelligence élevée, une rare culture, où elle prêtait à ses héros une délicatesse de sentiment qu'elle trouvait en elle seule et qu'ils n'avaient jamais connue. C'était la mère de l'auteur des *Essais sur la Nature*, l'aïeule de l'auteur des *Ruines*, ouvrages qui n'ont plus cours dans la littérature actuelle parce qu'ils étaient surtout écrits pour leur temps, par des hommes initiés à toutes les idées, mêlés activement à tous les événements de leur époque, mais qui conservent toujours un rang distingué dans la bibliothèque de l'homme de goût, et, ce qui vaut mieux encore, une place élevée dans l'estime des philosophes et des bons citoyens. Il est doux, je le sens, de trouver à louer certains noms, d'honorer certaines personnes, mais il est doux surtout de pouvoir le faire dans la plénitude de son indépendance. Alors seulement les éloges ont quelque prix, car tout humble que soit la voix qui les donne, c'est au moins celle d'un homme qui respecte sa conscience et qui conserve sa dignité.

[1] Lettres de Julie à Ovide, Paris, 1753 et 1774, in-12.

Digitized by Google

Il est remarquable que dans le même concours où l'ouvrage de M. de Pétigny recevait des éloges si distingués, deux autres de nos correspondants aient été aussi l'objet de la mention la plus honorable.

M. Mantellier, par un sentiment d'affection pieuse pour la province qui l'a vu naître et dont il vit éloigné, lui a consacré son goût pour la science numismatique et a comblé une lacune importante dans l'histoire monétaire de la principauté de Dombes et de la ville de Trévoux.

M. Cartier, l'un des fondateurs de la *Revue Numismatique*, recueil qui se soutient à un si haut degré dans l'estime des savants, lui a ménagé une nouvelle sanction, car il a vu une série de *lettres* sur l'histoire monétaire de la France, qu'il avait publiée dans cet ouvrage, mentionnée avec de grands éloges par les juges les plus compétents. Comment ne serais-je pas fier pour vous, heureux pour moi, de signaler publiquement ces triomphes répétés. Il n'est certainement jamais arrivé que dans le concours d'une même année, trois membres de la même compagnie aient obtenu la mention la plus flatteuse, des encouragements aussi marqués.

Messieurs, je disais en commençant que, me re-

Digitized by Google

trouvant à cette place où vos suffrages m'ont rappelé, en face de cette réunion toujours pleine de sollicitude pour les lettres, d'intérêt pour ceux qui les cultivent, je ne voyais rien de changé autour de nous ; et cependant, comment n'aurais-je pas remarqué, au sein même de cette assemblée qui est devant moi, des vides douloureux que les convenances interdisent de signaler ; avais-je donc oublié que j'aurais aussi un triste retour à faire sur nous-mêmes.

Il appartient plus particulièrement au Secrétaire de la Société de consigner, dans ses rapports, le tribut d'éloges et de regrets que vous devez à ceux qui vous sont ravis. Mais qu'il ne me soit pas refusé de devancer cet hommage. La mort de M. Desbrosses était depuis longtemps prévue, elle n'en était pas pour cela moins prématurée, l'impression qu'elle a produite n'en devait pas être moins douloureuse ; car qui l'avait connu n'avait pas pu ne pas concevoir pour lui une estime profonde. Esprit éminemment droit, caractère d'une rare fermeté, précisément parce qu'il avait en tout des idées fort arrêtées, et toujours aussi le courage de son opinion, on pouvait fort bien n'être pas d'accord avec lui sur beaucoup de points, mais du moins on ne pouvait refuser pleine justice à sa franchise, à sa

Digitized by Google

loyauté. Dans les relations habituelles de la vie, il n'apportait rien de bien vif, de très affectueux, son caractère était ainsi fait; mais aussi pour lui point de faux semblants, de banales protestations; ce pouvait n'être pas, en apparence du moins, un ami tendre; c'était un ami sûr et dévoué. Ils sont assez rares déjà pour qu'on en tienne compte, pour qu'on en fasse honneur à sa mémoire. M. Desbrosses s'était voué surtout à l'utile; pratiquant une profession dont le premier mérite est de porter secours à des êtres qui souffrent, il ne s'était pas borné là; son zèle, et si l'on veut son ambition, car il n'en est pas de plus louable, lui avait fait accepter, rechercher d'autres moyens de servir ses concitoyens. Il fallait que la valeur de ce dévouement fût unanimement appréciée, car à peine paraissait-il quelque part qu'il était aussitôt utilisé. Médecin, il reçut, entre plusieurs, une mission de confiance; on ne lui donnait pas seulement à traiter les plaies du corps, mais, ce qui est bien autrement grave et délicat, les maladies de l'intelligence; devenu l'un de nos collègues, à plusieurs reprises vous le voulûtes pour secrétaire; on reconstitua la Société d'agriculture, il en devint le rouage le plus utile; appelé dans un des conseils du pays, dès le premier jour, il en rédigea les délibérations. C'est ainsi qu'avait com-

Digitized by Google

mencé la vie de M. Desbrosses, et que ne promettait-elle pas, si elle n'eût été prématurément tranchée? De quels regrets sa mort ne dut-elle pas être accompagnée? Ces témoignages ne lui ont pas manqué; de tous ceux qui honorent sa mémoire, il n'en est pas de plus vrais, de plus profonds, que ceux de notre Société et de celui qui en est en ce jour l'interprète.

Me pardonneriez-vous aussi, Messieurs, de passer sous silence le changement qui s'est opéré à mes côtés; le prélat, qui a daigné venir s'y asseoir, me le reprocherait le premier, sa pieuse reconnaissance en serait offensée; un seul motif aurait pu lui faire souhaiter mon silence, car glorifier le vénérable M. de Sauzin, n'est-ce pas louer celui qui fut son élève, son ami, l'intime confident de ses nobles pensées, le ministre de ses saintes volontés, celui enfin qu'il avait désigné comme son successeur, parce qu'il l'avait animé de son zèle, pénétré de son esprit, qu'il le regardait comme l'héritier de ses traditions, le continuateur de ses œuvres. — Mais, Messieurs, cette solidarité d'éloges, si je m'applaudis d'avoir à la signaler, ce n'est point moi qui l'ai faite; elle ne saurait surtout me dispenser de l'accomplissement d'un devoir religieux.

J'arrive bien tard pour parler de M. de Sauzin;

Digitized by Google

mais il m'est permis, il m'est commandé d'ajouter, en votre nom, une voix de plus à ce concert de bénédictions qui a couronné une longue et sainte vie. Il ne m'appartient pas de venir, après des voix éloquentes, louer aujourd'hui le docteur, le pontife; ai-je besoin d'honorer, après mille autres, la charité vraiment évangélique, et encore imparfaitement révélée, du vénérable pasteur; cette bonté assez grande, assez heureuse pour conjurer toutes les passions, désarmer toutes les injustices. Mais ce que pour nous, hommes du monde et d'études, je puis surtout rappeler à propos dans cette enceinte, c'est cette tolérante indulgence que donne l'âge, que conseille la raison, et qui ne coûte rien à la vraie vertu; c'est l'exquise urbanité de M. de Sauzin, sa conversation variée, instructive, son goût pour la haute et saine littérature, qu'il avait cultivée avec toute la distinction de son esprit, avant que l'âge et les travaux eussent courbé sa tête. De même que c'est moi qui ai, en ce moment, à donner une louange suprême, il me fut accordé aussi de payer au noble vieillard, que nous recevions pour la première fois, un juste tribut de respect et de reconnaissance. Il l'entendit à peine; la nature semblait seconder sa touchante modestie. Ma voix est plus libre encore aujour-

Digitized by Google

d'hui, sans être plus sincère, et quelque chose me dit qu'elle sera mieux entendue. Celui qui dans la sécurité de sa conscience, plein d'œuvres et de jours, s'est endormi au milieu des regrets unanimes et des bénédictions des hommes; celui-là, j'en ai la ferme et douce confiance, s'est réveillé dans le sein de Dieu.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 4 SEPTEMBRE 1844

par M. Vallon, secrétaire

MESSIEURS,

En me choisissant une troisième fois pour être publiquement un de ses interprètes, et en m'appelant ainsi à continuer un rôle que depuis trop longtemps je remplis, la Société a fait preuve envers moi d'une bienveillance extrême. Mais permettez-moi de vous faire remarquer tout d'abord que dans cette bienveillance pour moi la Société a oublié le précepte du poète :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Digitized by Google

Je crains fort que ce jour ne se renouvelle, et que je ne sois coupable de cette paternité à l'égard d'un auditoire qui, réduit à m'entendre encore, pensera qu'il pouvait s'attendre à un organe plus digne de vous et plus capable de capter son attention.

Dominé par la pensée de mon insuffisance, j'éprouvais le besoin, Messieurs, de placer ces paroles en tête de mon rapport; mais quoique bien fondées, je m'aperçois qu'elles ressemblent à toutes les préfaces; et comme nous sommes au temps où on ne les lit plus, j'imagine qu'on ne les écoute guère davantage : je borne donc là ce que j'avais à vous dire d'excuses, ce que j'avais à vous exprimer de regrets, et je me hâte d'aborder ma tâche. Je dois d'autant plus d'ailleurs m'empresser de ne plus vous parler de moi, que j'ai à parler de vous et de vos œuvres, et que sous ce rapport il me reste une chance, celle de sauver le rapporteur par le mérite du sujet.

Après avoir vécu de cette vie si intime et si douce que nous devons à la fraternité littéraire qui nous lie, chaque année, à pareille époque, les membres de la Société se retrouvent ici pour ainsi dire en famille; ils s'y retrouvent pour se dire un de ces adieux qui sont rares dans la vie, un adieu que rien n'attriste; car il est celui de gens qui

Digitized by Google

vont se revoir ; et nous nous revoyons, en effet, peu de temps après nous être quittés, exacts à ce rendez-vous que nous assigne l'amour des lettres, le culte de la science.

C'est ainsi que nous parvenons à renouer chaque année la chaîne du temps, et à la faire je ne dirai pas seulement légère, mais en quelque sorte précieuse, car cette chaîne des jours qui se succèdent est aussi celle qui nous rapproche et nous unit.

Mais le temps est jaloux du bonheur qu'il donne, je devrais plutôt dire qu'il prête, tant est désolante et subite la façon dont il le retire. Si, en effet, les douze années qui se sont écoulées depuis notre institution ont été pour nous douces et prospères, c'est surtout parce que notre compagnie avait vu le nombre de ses membres s'accroître sans qu'aucune perte fût venue le diminuer. Mais voilà que le temps s'est souvenu que c'est sur ceux qui sont unis que tombent ses plus rudes coups. Aussi, comme pour prendre sa revanche du bonheur qu'il nous avait laissé, il nous a frappés, en choisissant parmi nous un de ceux auxquels nous accordions le plus de sympathies et d'estime.

Je ne veux pas seulement mentionner ici en passant la mort de M. Desbrosses comme le fait

Digitized by Google

le plus cruel qui se soit accompli pour la Société ; il s'agit d'une dette de cœur à payer : laissez-moi donc, Messieurs, vous parler de lui quelques instants; laissez-moi, car à ceux qui ne sont plus et qu'on a aimés, à ceux-là la pensée est pour longtemps acquise, et à ce titre quelques paroles leur sont dues qu'il faut se garder de leur refuser. Ces paroles ne sont pas de celles que l'indifférence disperse et qui tombent à terre, ou que le vent emporte comme les autres paroles humaines, elles ne sont pas un vain bruit! Les adieux à un ami qui n'est plus ont quelque chose de sacré; car s'il a quitté la terre, le cœur plein d'amertume parce qu'il y était aimé, ces adieux, n'en doutons pas, arrivent à lui ; et son âme consolée doit tressaillir encore à la voix de ceux qui ne l'ont pas oublié!

M. Desbrosses était un des fondateurs de cette Société; la plupart d'entre nous l'ont connu durant douze années, d'autres ne l'ont connu que pour le voir mourir. C'est surtout à ceux-là que nous devons dire tout ce qu'il y avait de droiture dans son âme, de loyauté dans ses relations; il était un de ces hommes qui ne devraient pas s'arrêter sur le chemin de la vie; car pour ceux qui le parcouraient avec lui, c'était un de ces compagnons doux et sûrs au bras desquels on s'appuie avec

Digitized by Google

confiance dans les moments de découragement et de lassitude.

Si, pour quelques-uns de nous seulement, M. Desbrosses fut *comme ami* un de ces hommes d'élite dont on ne saurait se détacher quand le cœur a fait pacte avec eux, pour tous il était un de ces hommes de labeur et d'érudition qui devait, en quittant notre compagnie, laisser chez elle un grand vide. Ce n'était pas, en effet, un de ces gens dont parle Montaigne et qui, suivant son expression, traitent la science *casuellement et s'en font un jouet à toutes mains*. Esprit appliqué et positif, M. Desbrosses savait plus que personne concentrer ses pensées et les rattacher avec une admirable persistance aux questions qu'il embrassait. C'est ainsi qu'il finissait par s'en rendre maître et par faire jaillir des difficultés les plus ardues de la science ce qu'elles renfermaient de fécond et de lumineux.

Tous nous avons donc fait une perte cruelle. En présence de cette perte réunissons-nous, Messieurs, dans un sentiment commun de douleur et de regrets que mérite si bien le bon et loyal collègue qui s'est éteint parmi nous. A ce sentiment de douleur nul ne voudra faillir, car la douleur c'est encore de l'amitié... et, vous le savez, si durant

Digitized by Google

la vie l'amitié est un calcul pour le cœur, on doit dire qu'après la mort elle est pour lui un devoir!

Je me suis peut-être laissé trop aller à de tristes souvenirs. Cependant il me semble que je n'en ai point dit assez, et si ma voix se dégage de la tristesse qui la couvre, ma pensée, malgré moi, reste encore enchaînée à une de ces douleurs qui vivent et se prolongent dans l'âme bien après qu'elles ont cessé de parler. Mais par convenance pour l'assemblée qui m'écoute, je ne dois pas lui imposer plus longtemps un deuil qui nous est en quelque sorte personnel, et, à ce titre, j'ai hâte d'avancer dans ma tâche.

Avant de mentionner d'une manière spéciale les travaux de l'année, qu'il me soit permis, Messieurs, de rappeler tout d'abord qu'ils ont été nombreux et méritants; qu'il me soit permis aussi de rappeler que nos séances ordinaires ont été suivies avec une exactitude dont on ne saurait trop se féliciter. L'exactitude, ce respect des heures qui arrivent et des hommes qui attendent, est en effet chose plus rare qu'on ne pense; c'est une de ces petites qualités qui coûtent plus de peine à acquérir qu'une grande vertu. Ce n'est rien en apparence; mais quand on y songe, en vérité, c'est beaucoup..... L'exactitude, c'est le dédain

Digitized by Google

de la pluie qui tombe, le sacrifice de la causerie qui plaît, c'est l'abandon du foyer l'hiver, la perte de la brise au printemps. Aussi, de tous les dangers que peut courir le sécrétaire d'une Société littéraire, n'y en a-t-il pas de plus grand que le danger de l'appel nominal.

Votre assiduité a conjuré ce danger ; il y a lieu de s'en applaudir, Messieurs, et de proclamer ce résultat moins comme un éloge du passé, que comme une garantie pour l'avenir.

Notre Société a conquis cette année un autre élément de prospérité et de durée par l'adjonction de plusieurs membres titulaires, honoraires et correspondants. Au nombre des seconds, il en est un qui figure à bon droit parmi les célébrités scientifiques de l'époque. Aussi devons-nous lui savoi un gré infini d'avoir bien voulu accepter un titre, qui n'est pour nous qu'un illustre patronage [1].

Ce n'est pas, au surplus, Messieurs, la première fois que pour nous le mérite se fait bienveillant. Déjà plusieurs d'entre ces grands noms, qui appartiennent au premier corps savant du pays, sont inscrits en tête de notre liste. Nous devons être fiers et reconnaissants de cette généreuse condes-

[1] M. Arago.

Digitized by Google

cendance; nous devons en être fiers à un double titre, car un noble sentiment nous a ainsi profité! C'est en effet à notre Pays Blésois qu'appartiennent plusieurs de ces noms sur lesquels le travail et la science jettent un si vif éclat [1]; c'est sur ces bords que nous habitons que se sont d'abord révélées ces intelligences qui ont grandi depuis dans de si vastes proportions. Arrivées à toute leur élévation, elles n'ont pas cependant oublié le lieu de naissance où elles ont puisé leurs inspirations premières; à cause de cela, dans une de ces généreuses pensées qui viennent du cœur, dans une pensée de reconnaissance envers leur pays natal, ces esprits éminents ont voulu se rattacher à nous. Honneur à eux, car ils ont ainsi prouvé qu'ils est des parvenus qui s'honorent de leur point de départ, et sur la fortune de ceux-là, Messieurs, il n'y a rien à redire, car ce sont ceux que le travail élève, que la science ennoblit!

Après avoir cité avec un juste sentiment de reconnaissance et de fierté le personnel de la Société, il me reste maintenant, Messieurs, à parler de ses œuvres. En tête de celles qui se sont produites cette année, je n'hésite pas à placer les travaux qui se rattachent plus spécialement à notre Pays Blésois,

[1] MM. Pardessus, Augustin et Amédée Thierry.

Digitized by Google

et en agissant ainsi j'obéis à un sentiment de préférence que vous partagerez tous.

Les travaux de ce genre doivent avoir, en effet, toutes nos sympathies, et leur but doit, plus qu'aucun autre, susciter nos efforts, appeler notre concours. Gens de province, ne rougissons ni de notre titre, ni de la spécialité des études locales; s'y livrer est une noble tâche, car c'est racheter le pays de cette annihilation qui chaque jour le menace davantage. Avec ses coutumes particulières et ses franchises d'autrefois, chaque province est morte, en effet, à cette vie qui l'animait jadis. Elle n'est plus qu'un faubourg tributaire de ce grand centre de population qui l'écrase de son luxe et l'absorbe dans sa puissance.

Que si, Messieurs, en perdant son individualité et ses franchises, notre Pays Blésois a subi la destinée commune, il lui reste de ces choses avec lesquelles on revit, de ces prestiges avec lesquels on règne encore : il a son histoire et ses souvenirs; il a son soleil d'autrefois, ses campagnes si riantes et si belles, son sol et ses richesses; il a enfin tout ce que Dieu donne aux peuples pour les consoler du pouvoir qu'ils n'ont plus. Attachons-nous donc aux richesses de son sol, aux souvenirs de son histoire

Digitized by Google

pour en faire sortir ce qui s'y trouve de fécond et d'attachant.

Puisque ce but est louable, encourageons ceux qui marchent les premiers pour l'atteindre, et qu'à ce titre il me soit permis de mentionner ici et ces esquisses locales dans lesquelles M. GAUDEAU, évoquant les souvenirs de sa jeunesse, a retracé pour nous, avec un véritable intérêt, les mœurs particulières du Blésois en 1789, et les recherches si complètes et si consciencieuses de M. DUPRÉ. M. Dupré s'est fait, vous le savez, l'historien du vieux Blois; il a heureusement compulsé ses chartes, et sous leur poussière il a lu de ces choses qu'on doit lui savoir gré d'avoir sauvées de l'oubli. C'est ainsi, qu'indépendamment d'une dissertation sur l'origine des armes et du blason de la ville de Blois, il nous a donné une précieuse analyse du compte des recettes et dépenses de la commune en 1518. Cette analyse n'était pas, vous vous le rappelez, une froide et fastidieuse nomenclature de chiffres; M. Dupré a su grouper ces chiffres de façon à en faire une sorte de tableau piquant et naïf des mœurs d'autrefois.

Mais s'il est une page du vieux budget de notre municipalité que nous devons savoir gré à notre collègue d'avoir mise en relief, c'est assurément celle sur laquelle se trouve inscrit ce don, fait par

Digitized by Google

Lavoisier, d'une somme de 50,000 francs à la ville de Blois, pour subvenir aux désastres de la disette de 1788. A cet élan patriotique d'un homme qui fut plus qu'un savant illustre, qui fut un généreux citoyen, se rattachent des souvenirs que vous m'approuverez d'évoquer encore, car leur consécration rappelle une dette qui n'est point encore acquittée envers un homme auquel est due une grande expiation?

Dans ce temps où l'échafaud était une gloire, notre département eut le triste, mais aussi le glorieux honneur de fournir à l'échafaud une de ses plus nobles victimes. Lavoisier était à quelques pas de Blois, il était à Freschines, lorsqu'on vint l'arrêter au milieu de ceux qu'il avait sauvés de la famine. Les bénédictions du peuple avaient marqué sa demeure... et c'est au nom du peuple que le bourreau vint le réclamer. Entre toutes les iniquités de ce temps, j'avoue, Messieurs, quant à moi, que le meurtre de Lavoisier est un des plus exécrables. Aussi encore, bien que la reconnaissance publique se soit voilée de deuil en expiation du jour où mourut cet homme de science et cet homme de bien, ce deuil muet ne serait point assez, et le sang de Lavoisier répandu loin de ces lieux ferait cependant tache sur l'histoire du Pays Blésois, si le pays

Digitized by Google

dont il fut le bienfaiteur ne lui accordait qu'une simple page dans ses annales. Espérons donc que le vœu émis par vous d'un souvenir, sinon monumental au moins public et apparent, en l'honneur de Lavoisier, sera exaucé. Parmi ceux auxquels ce vœu a été soumis, il n'en sera pas un qui ne comprenne et qui ne soit soucieux de montrer que si les peuples ont leurs moments de honte et de délire, ils ont aussi leurs temps de reconnaissance et de pudeur !

Si à l'histoire du Pays Blésois se rattachent des noms illustres et malheureux tout à la fois, il en est d'autres qui rappellent des hommes pour lesquels le pouvoir n'eut jamais d'inconstance, le destin jamais de caprices. Tel fut Florimond Robertet, trésorier de ce bon roi Louis XII, dont Blois a conservé le château et la France le souvenir. Tels furent et le baron d'Alluye et le marquis de Fresnes, l'un petit-fils et l'autre neveu de Florimond Robertet, tous deux ministres comme lui et constamment heureux et puissants. Nous devons à M. Du Plessis une biographie pleine d'intérêt sur la vie politique des Robertet et sur cette longévité ministérielle qui n'existe plus chez nous, il faut le reconnaître, qu'à l'état de tradition.

Au surplus, si Florimond Robertet fut ministre

Digitized by Google

sous trois rois et durant quarante années, et si un auteur contemporain a dit de lui qu'en *son temps il gouverna le royaume de France*, il est à croire que la puissance était inféodée au destin de cette famille. On la voit, en effet, cette puissance, revivre plus tard sous une de ces formes séduisantes auxquelles il suffit d'être pour régner.

Florimond Robertet, le trésorier de Louis XII, son neveu le seigneur de Fresnes, son petit-fils le président de la chambre des comptes de Blois, dormaient depuis longtemps dans leur couche de pierre... un autre que Louis XII tenait le sceptre de France, et cependant le règne des Robertet n'était pas fini; de cette famille était issue une femme que l'histoire nomme Gabrielle d'Estrées.... Être Gabrielle d'Estrées, c'était assurément de l'à-propos quand le roi qui régnait en France s'appelait Henri IV, aussi l'histoire et le roi Henri savent ce qu'il en advint!

Tant il est vrai que le trésorier de Louis XII ne fut peut-être pas le seul des Robertet qui en son temps gouverna le royaume de France!

A des travaux historiques inspirés par une idée spéciale, se sont joints pour nous d'autres travaux qui rentrent dans les données générales de l'histoire; je n'hésite pas à classer dans cette catégorie

Digitized by Google

et les notices, toujours si pleines d'aperçus ingénieux, que M. Du Plessis sait joindre pour nous à la communication de ses précieux autographes, et cette dissertation sur l'origine et l'histoire des cloches, dont nous sommes redevables à M. Dupré. A cette catégorie appartient aussi cet épisode du règne de Louis XIII dans lequel M. Dupré, en nous disant la mort d'un courtisan heureux, nous a prouvé une fois de plus cette vérité, si souvent écrite en caractères sanglants dans l'histoire, qu'il n'y a rien de plus près du Capitole que la Roche Tarpéienne.

Jusqu'ici, Messieurs, les travaux dont je vous ai rendu compte sont de ceux qui appartiennent au genre dans lequel s'étaient le plus exercées nos études. J'ai hâte de vous signaler une nouvelle branche qui s'y est rattachée cette année et que nous devons à la conquête que nous avons faite de collègues appelés par position et par goût à l'étude des sciences exactes. A ce propos, qu'il me soit permis de constater que la manière dont les nouveaux membres de notre compagnie ont acquitté leur droit d'entrée, leur assure parmi nous une honorable place.

Le travail de M. le Dr Brocheton se recommande en effet à un double titre, et par son mérite intrinsè-

Digitized by Google

que, et par le choix du sujet auquel il s'est attaché; ce sujet est la phrénologie... Le système phrénologique, vous le savez, constitue une des plus grandes témérités qu'ait osées la science humaine.

Le jour où un homme s'est rencontré qui proclama que l'âme n'avait plus de replis, la conscience plus de mystères, ce fut, quoi qu'on en ait dit, quelque chose de solennel que ce défi porté par la science à une organisation qui, justiciable de Dieu seul, ne se croyait connue que de lui.

Les huées du dédain et les rires de l'incrédulité accueillirent plus d'une fois, je le sais, les thèses de Gall; mais j'ai lu quelque part que ceux qui riaient le plus étaient précisément ceux qui confiaient le moins volontiers leur tête aux mains divinatrices du redoutable professeur. Il ne serait pas impossible que ceux qui de nos jours les imiteraient dans leurs dédains les imitassent aussi dans leur prudence. Or, à ceux-là il y a lieu de faire remarquer que si cette prudence n'est pas une reconnaissance formelle de la science de Gall, elle pourrait bien être quelque chose qui ressemble à un hommage indirect!... Quoi qu'il en soit de la phrénologie, elle est un système, et sous ce rapport ne l'envisageât-on que comme un de ces rêves de l'esprit auxquels la science a donné une forme, ce rêve a quel-

Digitized by Google

que chose d'audacieux qui aura toujours le privilége d'exciter de vives émotions, d'ardentes curiosités. Aussi devons-nous savoir gré à M. Brocheton de nous avoir initiés avec autant de clarté que de bonne foi aux bases d'un système que l'incrédulité de beaucoup n'a pu dépouiller de son prestige.

Si M. Brocheton a envisagé la science humaine dans une de ses abstractions les plus attachantes, de son côté, M. Tulard, dans sa dissertation sur les embaumements, nous a montré quels admirables résultats positifs la science pouvait atteindre. En présence de ces résultats, il faut le dire, Messieurs, c'est quelque chose de merveilleux que le génie de l'homme aux prises avec les difficultés qu'il veut surmonter, avec le but qu'il veut atteindre. Marchant de progrès en progrès, s'élançant de découvertes en découvertes, rien ne l'étonne, rien ne l'arrête; après avoir engagé des luttes avec tout ce qu'il a rencontré ici-bas d'obstacles à dompter, de forces à vaincre, il se trouve face à face avec la mort et sa puissance de destruction, et voilà qu'il dispute à la mort son terrible privilége. Honneur au génie de l'homme, car pour quelque temps au moins il est plus fort que la mort elle-même! Honneur à la science humaine, car si elle ne peut rappeler ce souffle de vie qui vient de Dieu, elle crée, à force de

Digitized by Google

prestiges, une de ces illusions qui tiennent du prodige, et c'est quelque chose qu'une illusion après la mort... Demandez plutôt à une mère dont l'enfant n'est plus, alors que ses yeux le voient si frais et si rose qu'il lui semble endormi, et que son cœur a cru un instant qu'il pouvait se réveiller encore ; demandez-lui si elle ne bénit pas dans son cœur la science que Gannal a illustrée, et si pour des années de sa vie elle voudrait échanger cette illusion qui cependant n'a duré qu'un moment !

La notice sur les embaumements n'est pas le seul travail qu'ont inspiré à M. Tulard les études spéciales auxquelles il se livre. Nous lui devons encore une analyse des ouvrages de Lavoisier. Une analyse de ce genre a, Messieurs, vous le savez, un véritable prix ; analyser les travaux d'un des princes de la science exacte, c'est mettre sa réputation à la portée de tous, c'est bien servir l'admiration qu'il a conquise que de rendre cette admiration intelligente et raisonnée de passive qu'elle était pour beaucoup.... En arrivant à ce résultat le travail de M. Tulard a donc bien mérité de la Société.

Je serais coupable envers elle si en terminant le *compte-rendu* des lectures spéciales je ne rappelais pas ici la dissertation de M. de la Saussaye sur

Digitized by Google

les *monnaies arsacides*. Depuis longtemps M. de la Saussaye attaque les difficultés de la *science numismatique;* je ne dirai rien de la valeur de ses travaux, à leur succès est réservée sans doute une si solennelle et si précieuse récompense qu'à la veille d'un pareil événement mes éloges ne sauraient avoir d'autre prix à ses yeux que le faible mérite de l'avoir prédit[1].

La dernière communication que nous ayons reçue, et qui se rattache à des études toutes spéciales, est la notice de M. DE SOUVIGNY, sur la *pépinière départementale*. En écoutant M. de Souvigny, on comprend qu'il y a deux manières toutes différentes, mais qui toutes deux ont leur mérite, de parler des arbres. Le poète en parle pour les célébrer, et certes on a fait de fort beaux vers sur les chênes séculaires, de même que le madrigal a dit de fort jolies choses sur les bosquets. Mais l'arbre n'est pas tout d'abord digne des honneurs de l'églogue, et les bosquets eux-mêmes, avant de jouer leur rôle sentimental, sont, il ne faut pas l'oublier, de toutes petites tiges qui sortent de terre et dont la vie a mille souffrances, mille vicissitudes. Aussi lorsqu'on est initié à tous les secrets de leur édu-

[1] La candidature de M. de la Saussaye comme membre de l'Institut. M. de la Saussaye en fait partie depuis le mois de janvier 1845.

Digitized by Google

cation, à toutes les phases de leur croissance, est-on forcé de reconnaître que s'il est bien que les arbres aient leur poète, il est bon aussi qu'ils aient leur historien!

Nul ne pouvait mieux remplir cette tâche que M. de Souvigny. Interprète de cette Société[1] qui vient d'entrer dans une ère nouvelle avec tant de succès et d'éclat, M. de Souvigny nous a prouvé qu'en France la littérature et la science agricole sont enfants du même pays, et qu'à ce titre elles savent parler avec la même élégance la langue si pure et si belle de leur commune patrie.

Après vous avoir entretenu des travaux historiques et des lectures inspirées par l'étude des sciences exactes, je n'ai plus, Messieurs, que quelques mots à vous dire sur les œuvres d'imagination qui se sont produites parmi nous cette année. Appelé à payer ainsi à la poésie le faible tribut d'un souvenir, je me garderai de le lui refuser; car cet oubli ne pourrait avoir sa source que dans un sentiment que je réprouve.

De nos jours le vulgaire a dit le *temps manque de poètes*. Or, en laissant tomber ces froides et hu-

[1] M. DE SOUVIGNY est depuis deux années Secrétaire de la Société d'agriculture de Loir-et-Cher.

Digitized by Google

miliantes paroles, le vulgaire a parlé son langage, langage d'ignorance et de dédain, mais le poète se contente de répondre: *Odi profanum vulgus et arceo*, car il se recueille en lui-même et il sent qu'il existe ! Seulement il se tient à l'écart, vivant en lui-même, gardant pour lui ses divines inspirations, et se parlant à lui seul cette langue toute pleine d'harmonies, mais si exquise et si belle qu'elle n'est pas faite pour un siècle qui n'a pas d'échos!

Parce qu'il est délaissé, le poète n'en existe pas moins, et c'est une froide et gratuite injure que de s'écrier que le temps manque de poètes! Disons plutôt que le *temps manque aux poètes*, et nous serons plus justes et plus vrais. — Oui, le siècle leur manque, l'époque actuelle leur fait défaut. Le froid niveau des idées positives a passé sur les intelligences, parce que l'*industrialisme* a envahi le monde; mais pour arriver à son apogée et à la souveraineté de ses œuvres, il lui a fallu conquérir l'imagination, puis il a fait d'elle ce que font tous les conquérants, il l'a asservie; alors l'imagination docile a prêté ses ailes à l'intelligence et au calcul, aussi l'intelligence a-t-elle enfanté des prodiges ! et voilà comme, si nous n'avons plus de poèmes, nous avons des puits artésiens et des locomotives !

Digitized by Google

Au milieu des intelligences qui se sont soumises et dévouées, il en est d'autres cependant qui ont gardé leur entraînement et leur indépendance poétiques; mais celles-là ont compris, comme je le disais tout à l'heure, que l'époque leur manquait... Aussi, remontant le cours des âges, elles vont s'inspirer dans des temps qui ne sont plus... C'est ainsi qu'obéissant à cette tendance, M. PLÉE est allé puiser dans ce temps de chevalerie, âge d'or des poètes, le sentiment qui anime le conte charmant d'*Antoinette d'Ampas;* c'est ainsi encore que M. MAGNE, entraîné par son admiration pour les tragiques Grecs, nous a dit de ces vers d'une poésie si pleine de coloris et de verve qu'elle semble ne pas être éclose au pâle soleil du XIX^e^ siècle.

J'ai terminé, Messieurs, le compte-rendu de vos travaux; mais si j'ai achevé ma tâche, je n'arrive au port que pour y trouver un écueil; car, après avoir tracé d'une manière aussi imparfaite l'esquisse de vos œuvres, je suis forcé pour la terminer d'une manière complète de rappeler une lecture qui devait être pour moi un exemple, et qui, par le fait, ne fera plus qu'un contraste. Puisque j'avais, en effet, à parler de travaux différents, d'études variées, je ne pouvais m'inspirer d'un meilleur modèle que de ce tableau dans lequel le géné-

Digitized by Google

ral Ocher de Beaupré nous a dépeint les divers genres de travaux dans lesquels s'est exercé l'esprit humain. Vous vous rappelez tous avec quel intérêt M. Ocher de Beaupré a fait passer sous nos yeux tous ces grands noms des héros de la science et avec quel bonheur les spécialités dans lesquelles ils se sont illustrés ont été *définies* par lui. Si un auteur a dit qu'en littérature il n'y a rien de plus périlleux que la définition, M. le général Ocher de Beaupré nous a prouvé, sans doute par l'effet d'une vieille habitude, que pour lui c'est dans le péril qu'est le succès.

Puisque cet enseignement, sous forme d'exemples à suivre, nous a été donné, sachons, Messieurs, en profiter. Restons dans cette lice où tant d'illustres athlètes se sont montrés, et si nos regards ne peuvent les apercevoir que de bien loin, au milieu de cette gloire, qui resplendit autour d'eux, ne nous laissons pas accabler sous le poids du contraste. Si modestes que soient nos efforts, par plus d'un motif ils ne doivent pas s'éteindre. De plus en plus, nous devons les renouveler, car chaque année nous retrouvons ici autour de nous d'unanimes sympathies qui les soutiennent, de gracieuses mains qui y applaudissent. Des encouragements qui se personnifient pour nous avec

Digitized by Google

tant de bienveillance et de charme ont droit à notre reconnaissance; mais que ce sentiment ne soit pas chez nous chose stérile; sachons nous en inspirer au profit de nos travaux, et que désormais ces travaux soient la preuve d'une vérité dont le sens est banal, mais dont l'application est rare, à savoir que *reconnaissance oblige!*

Digitized by Google

VIII

ANNÉES ACADÉMIQUES 1844-1845 et 1845-1846 [1]

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU 5 SEPTEMBRE 1846

par M. A. Du Plessis, président

MESSIEURS,

En nous retrouvant dans cette enceinte, en présence du même public, vous voudrez que, constitué encore une fois votre organe, je témoigne, avant tout, à cet auditoire bienveillant, notre joie et notre reconnaissance de ce qu'il n'a pas désappris le chemin qui conduit à ce modeste sanctuaire des sciences et des lettres. Il eût pu l'oublier en

[1] Il n'y a pas eu de séance publique en 1845.

Digitized by Google

effet, après une insolite interruption de nos séances publiques, la première depuis 14 ans, et qui permettait de douter de l'existence de notre compagnie, de l'utile continuation de ses travaux. Cette interruption, Messieurs, il est peu à propos de l'expliquer aujourd'hui; qu'on sache seulement que des contre-temps imprévus, à la veille de notre réunion, nous avaient fait craindre de ne nous présenter qu'insuffisamment préparés devant notre public accoutumé, et que le respect que nous lui devons, l'estime que nous voulons toujours lui inspirer, ont été les seules causes d'un silence dont nous ne nous sommes jamais dissimulé les conséquences, car il nous imposait une double dette qu'il a fallu songer à acquitter aujourd'hui.

Après la lacune de l'année dernière, qui, par un fatal concours de circonstances, menaçait de se renouveler cette année, pénétrés de ce que nous devons au public, il a fallu qu'un dévouement improvisé, et par cela même toujours un peu dangereux, nous mit en mesure de nous présenter devant lui. Il nous tiendra compte, nous l'espérons, de notre zèle. Dans ces joûtes de l'intelligence nous sommes des athlètes, nous le reconnaissons, nous acceptons les chances loyales du combat; mais aux jeux sanglants d'Athènes et de

Digitized by Google

Rome, les athlètes désarmés obtenaient grâce de leurs impitoyables spectateurs. Pensez-y cependant, Messieurs, des vicissitudes trop brusques et trop violentes, des mécomptes souvent répétés ont leurs périls ; et pourtant, pour une modeste académie de province, vous avez, il faut en convenir, une rare bonne fortune littéraire. Ce n'était pas assez pour une ville comme la nôtre, où le mouvement intellectuel ne saurait acquérir une grande activité, en l'absence d'une population nombreuse, de tout grand établissement scientifique, de compter déjà trois de ses enfants parmi les membres du premier corps savant de l'Europe ; dans une même année, nous avons vu un quatrième de nos compatriotes et de nos collègues y prendre également sa place ; un cinquième y être associé, après avoir recueilli la palme la plus brillante, et, ce qui est bien quelque chose, la mieux dorée qu'il soit donné à cet illustre corps de décerner [1],

Je ne parle point de ces mentions honorables accordées, il y a peu de jours encore, à plusieurs de nos correspondants ; depuis dix ans, il n'est pas un concours dans lequel notre compagnie n'ait été glorieusement représentée. Je le répète, Messieurs,

[1] Le grand-prix de 10,000 francs, fondé par le baron Gobert, pour l'ouvrage le plus savant sur l'histoire de France.

Digitized by Google

cette accumulation de succès et de triomphes est singulière, inouie; on n'en trouverait certes point un second exemple. N'en rejaillit-il pas un grand et pur éclat sur notre ville, sur notre Société? et s'il est imposé à celle-ci le lourd fardeau de ne pas se montrer trop indigne de cette gloire, n'est-il pas juste qu'elle en tire, en cette occasion solennelle, quelque profit? C'est ce que vous aviez pensé, et ainsi j'arrive aux lectures qui devaient remplir cette séance, comme à celles qu'on leur a substituées, et dont je n'ai plus, ainsi que je l'ai fait dans les occurences semblables, qu'à retracer brièvement le sujet.

C'est la seule matière qu'il me soit permis de traiter, et par la persistance de votre choix, vous me rendez de plus en plus difficile de m'acquitter de cette tâche avec quelque nouveauté, avec quelque bonheur. En m'appelant si souvent à ce fauteuil, vous avez oublié qu'on n'aime pas à retrouver sans cesse, et la même figure, et la même voix: un peuple spirituel et léger se lassait d'entendre appeler toujours un même homme le *juste*. Il n'y a point certes ici de rapprochement ridicule; mais prenons le fait pour ce qu'il est, pour une sorte d'apologue, et dont il ne faudrait pas perdre de vue la moralité; dans le monde, s'il y a peu d'Aristides, il y a beaucoup d'Athéniens.

Digitized by Google

Vous vouliez témoigner hautement aujourd'hui que cette tâche, que vous vous êtes dès le premier jour imposée, n'a pas été mise par vous en oubli. L'étude du pays, de son histoire, de ses institutions, la restitution de ses monuments, la glorification de ses célébrités dans tous les genres, n'ont jamais été poussées avec une plus vive ardeur. Nous participons, et certes à un haut degré, à ce remarquable mouvement de travaux historiques appliqués aux localités, qui, on le signalait il y a peu de jours au sein de l'Institut, dépasse toutes les prévisions, et, laissant insuffisants tous les encouragements, défie, pour ainsi dire, toutes les récompenses.

Blois, en plusieurs siècles, n'avait eu qu'une histoire, œuvre bien vieillie déjà, d'un temps où la critique historique n'était pas soupçonnée, mais précieuse par les détails, et qu'embellit ce vernis de naïveté, piquant caractère de notre ancienne littérature, et qu'à l'égal de ces rares et précieux objets échappés à la destruction des temps, nous semblons priser de plus en plus, à mesure que nous nous en éloignons davantage. Nous pouvions souhaiter, sans trop d'ambition, un historien plus éclairé, plus complet que Bernier; dans la seule année qui s'écoule, nous en avons trouvé trois.

Digitized by Google

C'est beaucoup ; est-ce trop? j'espère que non. De toutes les carrières où s'aventure l'esprit de l'homme, il n'en est point qui lui offrent un champ plus vaste et plus de liberté à la fois, que la science historique. Dans l'inépuisable fécondité de la nature, il n'est pas de famille de plantes, multipliée encore par la curiosité et l'industrie, il n'est pas une de ces tribus d'insectes qu'étend tous les jours, sous l'œil du savant étonné, la merveilleuse puissance du microscope, qui compte plus de variétés que le genre historique n'en a produit, depuis la narration noble, abondante et quelque peu crédule d'Hérodote, la pompeuse mais habile ordonnance de Tite-Live, la phrase plus profonde que concise, quoi qu'on en ait dit, de Tacite, jusqu'aux récits consciencieux mais prolixes de de Thou, à l'honnête candeur de Rollin, aux aperçus lumineux de Montesquieu, à l'érudition désordonnée de Gibbon, à la merveilleuse mais trop peu loyale sagacité de Voltaire. Et faites bien attention que je n'entends nullement donner ici une énumération systématique, ce serait tenter l'impossible ; je cite au hasard quelques noms, quelques écoles, et je ne parle, dans l'immensité des monuments historiques, ni des travaux d'érudition pure, ni des grandes collections de documents, ni des compilations loca-

Digitized by Google

les, ni de l'innombrable famille des mémoires, ni des inépuisables complaisances de la biographie. Les histoires de Blois, dont j'ai signalé l'apparition simultanée, n'ont en effet de commun que le titre : l'une, due à celui de nos collègues qui y a résumé le fruit d'une étude approfondie de tout ce qui intéresse notre pays, est le récit complet, renfermé dans d'heureuses proportions, des événements qui se sont accomplis sur notre sol. Ce sont de véritables annales, comprises en une narration suivie, que gouvernent une sage critique, une érudition solide, auxquelles l'esprit et le goût ne gâtent rien. — La seconde Histoire de Blois est composée sur un plan tout différent. Elle a trouvé sa première origine dans le recueil de beaucoup de documents isolés, regardant certaines époques de notre histoire locale ou quelques matières spéciales qui touchent plus aux institutions qu'aux faits; portion de notre histoire générale, beaucoup trop négligée et qui tient certainement de plus près aux réalités de notre existence passée que ces événements, qui ont fait du bruit dans le monde, qui y ont seuls laissé leurs traces, tandis qu'ils n'intéressaient qu'un petit nombre d'individus, les puissants, il est vrai; qu'ils n'agitaient que la surface de la société, laissant ses profondeurs,

Digitized by Google

le peuple, la nation véritable, étrangère ou indifférente. Il est temps de consigner dans des ouvrages durables, pour les sauver de l'oubli, ces notions sur l'ancienne organisation de la France, déjà si peu connue de nos jours, et dont un régime nouveau, uniforme, centralisateur, ne laisse soupçonner ni les détails infinis, ni les curieuses complications.

Deux de nos collègues ont attaché leur nom à ce livre; l'un y donne une collaboration assidue, studieuse; l'autre, auquel appartiennent les matériaux et la première pensée de l'ouvrage, que ne détournent point entièrement des devoirs élevés, impérieux, a été dirigé par deux sentiments qui ne trompent jamais, l'amour de son pays, un culte pieux pour la mémoire de son père.

La troisième Histoire de Blois nous appartient moins directement. C'est cependant encore un enfant du pays qui a élevé ce monument litteraire dont nous ferions volontiers ressortir l'intention patriotique, et sur lequel nous appellerions vos suffrages, si cette œuvre, se ressentant par trop des défauts d'une certaine école contemporaine, ne trahissait, d'un côté, la négligence par une foule d'erreurs, de l'autre un penchant trop prononcé

Digitized by Google

à s'approprier les richesses et les travaux d'autrui [1].

Nous marchons avec ensemble dans nos travaux: à côté des histoires de Blois s'en place une autre, celle d'une petite province, le Vendômois, qui, malgré son indépendance longtemps conservée, son individualité soigneusement défendue, a eu avec la nôtre des liens étroits, et n'avait pu éviter de lui être définitivement incorporée; déjà même avant la nouvelle circonscription de la France, circonscription arbitraire à beaucoup d'égards, singulière souvent, quelque peu ridicule dans l'élément de sa nomenclature, mais qui vivra, sans aucun doute, parce qu'elle est contemporaine d'une rénovation complète dans l'organisation de notre patrie et qu'elle est entrée dans cet ensemble qui en fait l'unité et la force. L'histoire du Vendômois manquait entièrement. On avait donné ce nom à un travail indigeste qui eût toujours paru insuffisant, mais que la publication de M. de Pétigny condamne à un oubli complet. Il est vrai que rarement une

[1] Par exemple, M. Touchard-Lafosse a si scrupuleusement suivi l'Histoire du Château de Blois, de notre collègue, M. de la Saussaye, qu'il en reproduit jusqu'aux *fautes d'impression*; il faut du reste convenir que, même avec les fautes, c'est ce qu'il y a de mieux dans le livre de M. Touchard.

Digitized by Google

province a eu à son service, pour écrire ses annales, un savoir plus étendu, une critique plus sûre, une plume plus ferme et plus exercée.

Ce sont des fragments de ces compositions patriotiques que nous avions voulu offrir à notre public, car la lecture annoncée, de M. de la Saussaye, sans faire partie de son Histoire de Blois, déjà entièrement publiée, est encore une branche de ce travail. C'est un essai sur un poète blésois du XIII^e^ siècle. Blois a plus d'illustrations historiques que de célébrités littéraires; on y a vu plus de princes et de politiques que de poètes. Aux époques, déjà si loin de nous, de son crédit et de sa gloire, on y a beaucoup agi, beaucoup intrigué; on a beaucoup bâti, je ne vois pas qu'on y ait beaucoup rimé. Robert de Blois, dont on devait vous entretenir aujourd'hui, semblant prévoir cette future disette, a voulu créer par avance un fond solide de poésie à sa noble patrie. Il a laissé un poème qui ne compte pas moins de vingt mille vers. Il m'en coûte un peu, après la révélation des proportions gigantesques de l'œuvre du chantre blésois, d'en indiquer le sujet. Il lui a fallu tout cela pour traiter de l'éducation ou, comme on disait alors, du castoiement des Dames, et je crains qu'il n'ait pas encore tout dit. Le maître est-il trop prolixe, les disciples trop rebelles,

Digitized by Google

c'est ce que je m'abstiendrai de décider; la question resterait, je crois, longtemps indécise s'il fallait, pour la trancher, se résigner à la difficile lecture du *Castoiement des Dames*, et il ne saurait y avoir de juge impartial qu'à ce prix. Aussi l'assemblée aurait-elle eu une véritable reconnaissance pour le spirituel érudit dont le dévouement patriotique et littéraire, s'il eût été poussé jusqu'au bout, nous eût tous mis en mesure de parler savamment d'une célébrité blésoise, légitime en son temps sans doute, mais parfaitement évanouie depuis bientôt cinq cents ans.

Cependant, Messieurs, au point de vue littéraire, et c'est ce dont nous sommes tenus de nous préoccuper, il serait injuste de ne conserver, aux vieux poètes, de l'estime que dans la proportion de la réputation qui leur est demeurée. La poésie emprunte au temps où elle se produit, souvent son fond, mais toujours sa forme. Rien de plus mobile, de plus passager que cette forme; rien de plus commun, de plus inévitable par conséquent que le naufrage d'une foule d'auteurs que le génie ne soutient pas sur ses ailes, pour les faire planer avec lui sur les siècles et les imposer à toutes les générations. Mais ces hommes qui ont voulu surtout être du temps où ils vivaient, qui se sont laissés aller

Digitized by Google

au courant de ses idées, qui ont caressé ses goûts, traduit ses sentiments, ces hommes si souvent oubliés, dont on ne prononce le nom qu'avec dédain le jour où il nous est révélé, ont eu leur action et leur gloire. Le public ne leur manqua jamais; il était moins nombreux, mais dévoué, celui surtout que notre Robert de Blois avait mis quelque raffinement à se choisir. Alors l'avidité de connaître était grande, les distractions littéraires fort rares; un poème de quelques milliers de vers n'effrayait pas, ils abondent dans cette mesure. Robert de Blois a été lu, relu, aimé, consulté; demandez donc cela aujourd'hui pour un poëme. Tout pour notre poète, si bien au fait de ce qui intéresse les femmes, ne s'est pas borné sans doute à des vers, et croyez-vous, que quelque complètement oublié qu'il dût être, pour conjurer ce malheur, il eût échangé les douces réalités de sa vie contre les profondes vanités d'une célébrité posthume?

J'ai indiqué les lectures solides que nous avions préparées pour cette séance; je n'ai plus qu'à parler de celles que nous y avons substituées; je serai court; presque tout aujourd'hui pour nous est improvisation, et, comme bien des choses, pour être bonne il faut qu'elle soit courte.

Digitized by Google

Les collègues dont nous avions réclamé le concours ne sont pas les seuls parmi vous auxquels soient assurées la juste estime et l'affection du public. *Uno avulso, non deficit alter,* aurait dit le poète, je demande pardon pour cette petite pointe de pédanterie, mais la justesse de l'à-propos m'a séduit, ces dames voudront bien m'en croire sur parole. Des athlètes, jeunes et couronnés de la veille, nous font défaut, notre doyen à tous se présente, prêt à monter sur la brèche. Là encore je pourrais très heureusement citer de beaux vers de Virgile, par discrétion je m'abstiens, et je reviens à notre respectable collègue. Singularité remarquable, Messieurs, de cette tête blanchie, sinon fatiguée par un incessant travail, après plus de cinquante années d'utiles services rendus au pays, à la jeunesse, dont nous tous ici avons profité, jaillit encore l'étincelle poétique. La mémoire, dit-on, est ennemie de l'imagination. Notre collègue dément cet axiôme; à côté d'une des plus rares mémoires qu'on ait vues, toujours saine, toujours puissante, il garde une verve aujourd'hui septuagénaire, et qui n'a pas perdu toute sa verdeur.

Ce qui est devenu le sujet des entretiens de chaque lieu, de chaque jour, l'objet de toutes les surprises comme de toutes les admirations; ce qui

Digitized by Google

tout à la fois préoccupe le penseur, et ce que l'oisif, je dirais, si je l'osais, le badaud, va contempler chaque matin, sans réfléchir que ce qu'il voit passer est une révolution dans le monde, la vapeur enfin, les chemins de fer, voilà ce qui a inspiré à M. Gaudeau quelques vers où vous avez trouvé d'heureuses images, les difficultés de l'harmonie imitative habilement surmontées.

Un autre de vous, M. Ocher de Beaupré, qui nous est certes une des plus sûres et des plus précieuses cautions à l'égard du public, s'est offert à combler une des lacunes imprévues de cette séance. Dans sa lecture, on le devinera aisément, dont quelques éléments avaient été produits, pour l'intimité de nos réunions particulières, et qui a été complétée pour la circonstance, vous ne verrez point de sujet traité méthodiquement, une question savamment épuisée. C'est au contraire un jeu d'imagination de la part d'un homme du monde, qui se défend de rien savoir, mais en parlant de tout avec tact et avec goût ; auquel on demande un travail, et qui proteste, avec une candeur tant soit peu suspecte, de son impuissance, en déduisant très pertinemment ce qu'on pourrait faire dans les lettres, dans les sciences, dans les arts.

Je l'ai dit à l'occasion de Robert de Blois : la

Digitized by Google

poésie porte fidèlement l'empreinte de son époque. Vous en avez aujourd'hui même un exemple. Quelques-uns, trop absolus, veulent même qu'elle ne puisse être goûtée qu'à la condition d'offrir ce qu'on est convenu d'appeler, dans le nouveau langage, un cachet d'actualité. Aussi les vers que vous entendrez, pour clore cette séance, ont-ils été obtenus avec quelque peine de leur auteur, si connu, si aimé dans cette enceinte. Ils sont trop classiques, disait-il ; ils sentent trop leur école de l'empire. Mais d'abord sa délicate modestie lui cachait qu'il est deux choses qui sauvent les vers de tous les temps, l'esprit et le goût. Ensuite, Dieu me garde de revenir sur cette fastidieuse distinction entre les classiques et ceux qui ne le sont pas; mais croit-on que quand ceux-ci faisaient de beaux vers, les plus exigeants de leurs adversaires ne les eussent pas avoués avec orgueil? Cette question, si vive encore hier et en elle-même si futile, est déjà bien vieille. L'esprit de l'homme toujours inquiet, toujours avide, impuissant à changer jamais le fond, l'essence des choses, est sans cesse à la recherche de quelque forme nouvelle, de quelqu'effet imprévu. Son désir l'aveugle, son impatience l'abuse, mais après quelques essais, souvent quelques écarts, il revient à ce qui, dans les arts comme dans la nature, ne se formule

Digitized by Google

point et ne se modifie plus, à ce qui se sent et se comprend sans s'écrire, les règles souveraines de l'éternelle beauté.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 SEPTEMBRE 1846

par M. Dupré, secrétaire

MESSIEURS,

En commençant une tâche que mon prédécesseur a rendue si difficile, j'ai lieu de redouter les souvenirs de cette imposante assemblée et les dangers d'une comparaison qui peut à bon droit être sévère; mais si vous ne retrouvez plus dans l'analyse de vos travaux les brillantes qualités des précédents rapports, vous devrez en accuser votre extrême bienveillance pour le secrétaire inexpérimenté auquel vous avez confié cette mission délicate.

Digitized by Google

Pour présenter dans tous ses détails le bilan littéraire de nos deux années, il faudrait doubler le cadre habituel du compte-rendu ; le public sans doute goûterait peu cette extension inusitée, et vous-mêmes, Messieurs, me pardonnerez plutôt d'avoir été incomplet que fatigant ; le désir d'éviter ce dernier reproche m'imposera quelques omissions regrettables, mais opportunes.

Depuis notre dernière solennité, le personnel de la compagnie a subi des changements assez notables. Les vicissitudes continuelles qui déplacent les existences au sein d'un ordre de choses si mobile, nous ont privés de membres assidus et laborieux.

Entre nos pertes les plus sensibles, je signalerai le départ de M. MAGNE, professeur de seconde; nous ne pouvions faire une plus triste expérience de cette vérité que les poètes sont des oiseaux de passage. Un autre fugitif, de la même catégorie, M. MAURICE, nous a laissé pour adieu quelques strophes mélancoliques sur les déceptions du sentiment. Depuis que lord Byron a mis à la mode les lovelaces ennuyés, leur désenchantement est devenu un thême poétique des plus féconds; les espérances trompées, les affections incomprises, les cœurs brisés..... ne cessent de se produire sous

Digitized by Google

toutes les formes de versification; heureusement ces plaintes de convention ne corrigent personne, et le *sentiment*, malgré ses prétendus détracteurs, n'en poursuit pas moins sa course victorieuse à travers le monde; ses traits sont assez forts pour défier ceux de la poésie la plus larmoyante.

A l'exemple de ses prédécesseurs, M. Desdevises du Désert, professeur d'histoire, a pris place momentanément au milieu de nous. L'esquisse rapide qu'il a tracée des premiers temps de la monarchie française était pleine de mouvement et d'intérêt. Ces époques lointaines ont été explorées de nos jours avec un soin tout particulier. La nouvelle direction imprimée aux études historiques porte ses fruits; le passé n'aura bientôt plus de mystères; des esprits éminents ont pris à tâche d'éclaircir les origines confuses de notre nationalité. Grâce à leurs laborieux et persévérants efforts, la lumière pénètre dans le chaos des vieux âges, et dissipe l'obscurité qui enveloppait le berceau des peuples. Un de nos correspondants les plus distingués aura puissamment contribué à ce résultat; le livre de M. de Pétigny, couronné cette année par l'Institut, sera désormais un guide sûr pour parcourir le dédale des institutions mérovingiennes; il aura fait revivre cette période primitive,

Digitized by Google

sur laquelle M. Augustin Thierry a su jeter de si brillantes couleurs.

De tels succès vous donnent droit d'être difficiles dans le choix de vos correspondants; ceux que vous vous êtes associés récemment avaient d'incontestables titres à cette confraternité; M. DE ROSIÈRES, entre autres, est lui aussi lauréat de l'Institut; sa précoce érudition répond à la science profonde de son illustre aïeul, que nous comptons parmi nos membres honoraires et dont la présence est aujourd'hui si flatteuse pour la Société.

M. l'abbé VOISIN méritait également de devenir votre correspondant. Ce studieux ecclésiastique, pendant son séjour à Blois, s'était déjà fait connaître par plusieurs productions d'archéologie locale; depuis, il a composé sur un plan très vaste la biographie de saint Julien, premier évêque du Mans, et de quelques autres pontifes, ses successeurs. Ce livre ne ressemble en rien aux arides compilations des vieux hagiographes. L'auteur possède la science sévère des Bénédictins; mais il a de plus que ses devanciers un style facile et fleuri; sous sa plume exercée, les légendes, dépouillant leur enveloppe de textes, de gloses et de commentaires, renaissent naïves et fraîches, telles

Digitized by Google

que les croyaient, telles que les chantaient nos bons aïeux.

Je reprends, Messieurs, la suite des travaux de nos collègues titulaires, et je rencontre d'abord un nom glorieux pour la compagnie. M. DE LA SAUSSAYE vous a lu plusieurs dissertations numismatiques, et divers extraits d'un grand ouvrage archéologique sur la Sologne. Consciencieux investigateur de nos antiquités locales, il a soigneusement recueilli les traditions populaires qui viennent en aide à l'étude des monuments ; c'est en effet une pieuse et utile pensée, de disputer aux influences délétères d'un siècle froidement positif les dernières traces de croyances bientôt effacées ; on peut même, sans faire injure au progrès moderne, donner en passant quelques regrets à cette sorte de poésie usuelle que les légendes superstitieuses répandaient sur l'existence, aujourd'hui si prosaïque, des populations rurales.

Vous avez entendu d'autres lectures dont le sujet tout blésois se recommandait à vos sympathies ; telle a été l'excellente notice de M. NAUDIN, sur l'Hôpital-Général de Vienne, fondé au XVII^e^ siècle par le charitable Gaston d'Orléans, dernier comte de Blois. Heureux les princes qui recherchent la célébrité modeste et pure des bonnes œu-

Digitized by Google

vres ! Leur mémoire n'a rien à craindre des réactions politiques; car la bienfaisance survit aux autres gloires, et demeure toujours vénérée, toujours irréprochable.

Vous voyez, Messieurs, que les sujets de localité n'ont point manqué. Cette branche spéciale des études historiques, malgré tous les travaux qu'elle a déjà produits, offre encore d'abondantes ressources. L'histoire locale se compose d'une infinité de ramifications et de détails que l'on ne peut jamais se flatter d'avoir complètement traités.

M. Vallon, puisant à cette mine féconde, vous a entretenus d'un personnage dont le nom eut quelque retentissement dans nos contrées, du démagogue Babeuf, jugé et condamné par la haute-cour nationale de Vendôme. Témoin des misères du gouvernement directorial, le héros de ce grand drame judiciaire sentit le besoin de changements radicaux; il voulut faire table rase, et, non content de stigmatiser les abus, attaqua de front les premières bases de l'ordre social. Le spectacle de fortunes honteusement acquises lui inspira surtout une haine farouche de la propriété; ce sombre rêveur, exalté par les maux de son temps, confondit dans une même réprobation les scandales et les principes; c'est ainsi que les époques de dissolu-

Digitized by Google

tion eurent toujours le triste privilége d'enfanter des systèmes monstreux. Du reste, Babeuf n'est point mort tout entier ; car ses doctrines subversives ont reparu de nos jours sous le titre de *communisme*, et fermentent encore au sein des sociétés secrètes.

M. Postansque, professeur d'histoire, vous a dépeint la situation politique et religieuse de la France sous le règne de Charles IX, époque de triste mémoire, où le fanatisme causa tant de calamités. A la peinture animée des principaux événements, à l'esquisse des caractères les plus saillants, il a su joindre un aperçu des institutions oppressives qui pesaient alors sur le pays. Au milieu des violences et des désordres d'une lutte acharnée, on voit apparaître, comme un bon ange, la grande et noble figure du chancelier de l'Hôpital; ses sages édits tempérèrent parfois l'horreur des guerres civiles; malheureusement son patriotisme fut peu secondé, et rencontra d'invincibles obstacles.

Le même membre vous a exposé, avec une précision remarquable, les principaux points de la législation du peuple juif. Cette rapide analyse s'est terminée par quelques aperçus heureux sur la situation actuelle des enfants d'Israël, par une piquante

Digitized by Google

comparaison entre les juifs de Jérusalem et ceux de Londres ou de Paris, entre les familles des vieux patriarches et la dynastie de banquiers, dont les immenses trésors constituent dans l'Europe moderne une puissance industrielle et politique.

M. Postansque, avant d'être historien, cultivait agréablement le madrigal et le sonnet; ce genre de composition, qui eut jadis beaucoup de vogue, est aujourd'hui tombé dans un discrédit peut-être injuste; néanmoins, on le pardonne encore à une muse de vingt ans. Aussi notre spirituel collègue a-t-il précisé bien exactement la date de ses impromptus galants; à l'âge heureux où il les versifiait, le poète peut encore chanter de bonne foi les illusions du sentiment; plus tard, il gémit de ses déceptions. Chaque âge a donc sa poésie; mais, quels que soient les avantages de l'expérience, nous nous consolons difficilement de la perte de nos vingt ans.

Les sciences, de même que l'histoire et la littérature, sont représentées dans l'Académie blésoise: des hommes spéciaux, voués par profession à des études positives, nous apportent de temps en temps le fruit de leurs observations. Un d'eux, M. Tulard, chargé d'analyser quelques essais géologiques offerts à la Société par un de nos correspondants, a signalé dans ces opuscules d'étranges

Digitized by Google

hardiesses, notamment une hypothèse incroyable sur l'étendue de notre globe; comme si l'on ne pouvait pas, jusqu'à preuve du contraire, se contenter des dimensions, passablement vastes, assignées au monde sublunaire par Newton et Copernic!

M. le docteur Brocheton vous a exposé, avec sa lucidité habituelle, la physiognomonie de Lavater. Ce travail a servi de complément aux considérations judicieuses qu'il vous avait déjà présentées sur les théories crânologiques du docteur Gall. L'étude du visage n'est point une science purement spéculative: indépendamment de ses utiles applications à la vie réelle, les arts d'imitation lui doivent de précieux résultats, car elle fut toujours une des sources les plus fécondes et les plus sûres de l'*expression* qui seule peut animer les œuvres esthétiques. Sans l'observation physiognomonique, le peintre et le sculpteur ne produiraient que des figures froides et inertes, dont l'exactitude matérielle serait tout le mérite; Lavater, s'il faut l'en croire, leur apprendra le secret des nuances diverses qui reflètent sur la toile ou sur le marbre les plus intimes sentiments.

Ces systèmes, contestables en ce qu'ils ont de trop absolu, offrent du moins un côté sérieux, tandis que les rêveries prétentieuses d'Hanemann et

Digitized by Google

de ses disciples ne reposent sur aucune base solide. M. le docteur ARNOULT vous a démontré, avec autant d'esprit que de bon sens, le ridicule de cette thérapeutique imaginaire, propre tout au plus à guérir ceux qui ne sont pas malades.

L'ordre des lectures m'oblige à passer sans transition de l'homéopathie à la linguistique; cette fâcheuse incohérence est une des nécessités imposées à tout rapporteur.

Votre respectable doyen vous a présenté des considérations ingénieuses et solides sur l'origine et la filiation des langues.

M. GAUDEAU vous a prouvé du reste que les études sérieuses n'étouffaient point l'imagination; car, au milieu de ses travaux de lexicologie, il a su retrouver sa verve poétique pour chanter les délices du tabac et les effets admirables de la vapeur.

Les perruques lui ont également fourni le sujet d'une dissertation savante et gaie à la fois. Leur histoire n'est pas sans intérêt: parvenues à leur plus haut point d'ampleur et de ridicule sous le règne de Louis XIV, elles se sont successivement réduites à des dimensions moins ambitieuses. Le bon goût a fait justice de ces chevelures étagées dont s'affublaient jadis, par pure coquetterie, les têtes les plus graves, voire même les plus augustes. La

Digitized by Google

perruque a cessé d'être un ornement ; on ne la recherche plus, on la subit comme une fâcheuse nécessité ; encore prend-on bien soin de la dissimuler par tous les artifices imaginables.

Nous pouvons maintenant nous féliciter d'avoir eu les prémisses de la brochure que M. le duc DE DINO vient de publier sur l'établissement de bibliothèques communales ; il ne pouvait mieux commencer sa participation à nos travaux. Le sujet était digne des méditations d'un esprit élevé. La création proposée donnerait un nouveau prix au bienfait de l'instruction, et compléterait le système actuel d'enseignement primaire. Au sortir de l'école, l'enfant du peuple trouverait dans chaque localité une petite collection de livres instructifs et moraux qui rempliraient utilement ses heures de loisir ; on ne le verrait plus faire un abus déplorable de sa demi-science, ni perdre son temps, et quelquefois son cœur, à des lectures dont le moindre mal est la frivolité. M. de Dino a pris soin de calculer approximativement ce que coûterait l'exécution du projet, et vous a démontré que le chiffre de la dépense totale ne serait point de nature à effrayer la prudente économie du législateur, dans un temps où l'Etat ne recule devant aucun sacrifice utile.

Je voudrais, Messieurs, passer en revue les au-

Digitized by Google

tres travaux de la Société ; car il m'en resterait encore à analyser, et chacun d'eux mériterait une observation particulière ; mais le temps me presse, et je dois m'arrêter. Toutefois je ne terminerai pas ce rapport incomplet, sans mentionner une lecture doublement intéressante, par son mérite intrinsèque et par ses applications locales. Vous vous rappelez avec quelle justesse d'appréciations M. DE LA MORANDIÈRE a développé les vrais principes de la restauration des monuments. Ces principes furent longtemps méconnus et sacrifiés à d'étroites considérations. Naguères, la barbarie des réparations mal comprises était presque aussi désastreuse que les coups du marteau démolisseur ; mais, grâce aux lumières et à l'indépendance d'hommes supérieurs, le rétablissement architectural des anciens édifices est devenu une œuvre de consciencieuse abnégation, un louable éclectisme qui, dégagé de toute prédilection personnelle, de tout préjugé d'école, restitue scrupuleusement les divers styles, et ne s'attache qu'à la vérité historique.

L'exposé de cette théorie féconde en résultats était un heureux à-propos, au moment où commençait la restauration du château de Blois. Ce travail merveilleux, conçu et dirigé par l'apôtre le plus zélé des nouvelles idées, réalise sous nos yeux tou-

Digitized by Google

tes les promesses de plans, qui d'abord semblaient féeriques. La féerie, vous le voyez, devient une réalité. Un édifice que l'action des siècles et la main des hommes avaient rendu méconnaissable, sort de ses ruines, et reparait dans sa fraîcheur native, tel que le façonnèrent les habiles artistes de la Renaissance; il revit, avec son ornementation capricieuse, avec ses symboles expressifs et variés; chaque jour, les ravages du temps et du vandalisme s'effacent de ses murs rajeunis; le palais des Valois reprend peu à peu sa parure du XVI^e^ siècle, et l'on aime à suivre les rapides progrès de cette transformation intelligente. La restauration du château de Blois fera époque dans l'histoire de l'art, et aussi, ce qui nous touche de plus près, dans les destinées de notre ville.

Digitized by Google

IX

ANNÉE ACADÉMIQUE 1846-1847

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU 5 SEPTEMBRE 1847

par M. A. Du Plessis, président

MESSIEURS,

Pour nous, les réunions se succèdent, les solennités se multiplient; si chacune a son intention, son but, comme aussi son caractère et sa physionomie, toutes ont leur intérêt et leur charme. Hier, sous ce vieux toit, plein encore des vestiges d'un autre âge, et qui, depuis cinquante ans, protége les études de la jeunesse blésoise, cent cinquante vieux camarades, d'âges fort divers, mais de sen-

Digitized by Google

timents unanimes, groupés autour d'un maître respecté, étaient venus resserrer les liens de la confraternité du collége; liens si étroits d'abord, mais que tendent à relâcher, puis à rompre, les vicissitudes de la vie, qui, au sortir de l'école, ouvrent pour chacun de nous tant de sentiers différents. Sans être absolument neuve, l'idée de la réunion d'hier était heureuse; la forme qu'on lui avait donnée n'était pas sans attraits; les esprits étaient joyeux, les visages épanouis et les cœurs n'ont pas été seuls satisfaits. Le succès a été complet, et l'on s'est par acclamation donné rendez-vous pour une autre année. Bien qu'on puisse trouver une certaine filiation entre la réunion d'hier et l'association académique que nous avons fondée; que la confraternité du collége ait aidé, en quelque chose, à former celle plus sérieuse qui nous lie; que le goût, le rudiment des études, puisés sur les bancs de l'école, soient le germe, fécondé à des degrés fort différents, des travaux dont nous avons voulu échanger la communication, la physionomie, comme l'esprit des deux sociétés, présente une complète dissemblance; l'aspect des lieux l'indique assez, la composition de l'assemblée le dit plus haut encore. Hier, de vieilles sympathies ravivées, les souvenirs toujours charmants de la jeunesse, la joie et ce qui

Digitized by Google

en alimente l'expansion quelque peu bruyante, tout pour le cœur ou à peu près. Aujourd'hui, un calme tout littéraire, une gravité toute académique, rien enfin que pour l'intelligence. La disparité est forte, périlleuse peut-être; mais, nous le répétons, à chaque chose son caractère et son but. D'ailleurs, à tout ce qui est rassemblé dans cette enceinte, la comparaison n'est pas permise; à la meilleure part de ceux qui nous écoutent, le banquet de collége est inaccessible; prenons donc quelque confiance et entrons dans ce qui fait l'objet de cette réunion.

L'étude du pays par le pays, tel est toujours notre principe et notre but; les morceaux que vous allez entendre ont tous un intérêt local. Un de nos collègues, celui dont l'association est pour nous une gloire, auquel l'affiliation à un corps illustre ne fait point dédaigner notre humble Académie, et qui lui conserve un intérêt paternel et nécessaire, analysera, pour nos auditeurs, le livre d'un vieux poète blésois du XIII^e^ siècle. C'était cette lecture que nous avions espérée l'année dernière, à pareil jour, et dont j'avais déjà indiqué le caractère et la portée. Ce n'est pas à la biographie de l'homme qu'il a été possible de s'attacher, on ne sait de l'auteur que son nom et sa patrie; mais

Digitized by Google

il y a là matière à satisfaire quelque chose de plus que la curiosité sur un individu. On remonte, par une œuvre longue, laborieuse, médiocre au point de vue de l'imagination, mais précieuse comme étude littéraire et comme peinture de mœurs, à des temps que nous ne connaissons plus; car ce que nous savons le moins, c'est la vie intime de ceux qui nous ont devancés. C'est de nos pères pourtant qu'il s'agit dans le poème de Robert de Blois, et surtout de nos mères; et si l'essence des sentiments, qui font la vie de l'homme, ne change pas, il est toujours utile d'étudier quelles formes ces sentiments revêtent à travers de longs âges et des civilisations différentes. Pour des hommes d'une époque de raffinement, il est piquant de voir comment les travers et les défauts, les passions et les vices, immuables au fond de l'humanité, se manifestent et se trahissent dans une société retombée à l'état de demi-barbarie.

Après un essai littéraire, qui sera tout au moins autant un essai sur les mœurs du XIII^e^ siècle, l'un de vous, Messieurs, nous entretiendra d'une de ces belles et royales demeures, semées autour de nous, et où vécurent ces princes, ces reines, ces ministres, ces maîtresses, sorte de complète personnification d'une époque, et dans lesquels semble se résumer,

Digitized by Google

grâce à la futilité de nos anciens travaux historiques, toute la vie d'une grande nation pendant plusieurs siècles. Chaumont est une de ces historiques habitations; l'éclat qu'il reçut de ses hôtes n'a été que fort passager; mais à côté de quelques fugitifs souvenirs qu'il emprunte à des existences royales, il lui reste quelque chose de plus durable, qu'il doit à la nature et à l'art, cette admirable position, ces donjons magnifiques qui frappent les yeux de ce flot d'étrangers roulés incessamment par la vapeur dans les plaines qu'il domine, et qui gravent son nom dans toutes les mémoires.

S'il était un événement qui dût impressionner vivement les imaginations poétiques, c'était certainement l'immense désastre dont nos contrées ont été les témoins et les victimes, à la fin de l'année dernière. Cette masse aveugle, comblant son lit, dépassant toutes les barrières, renversant tous les obstacles, croissant sourdement et sans relâche, sans qu'il fût possible d'assigner un terme à son progrès comme à ses dévastations, cette sorte de répétition du commencement d'un cataclysme, qui a déjà coûté une fois la vie au monde, et dont il conserve comme une espèce d'instinctive terreur; tout cela est aujourd'hui une riche matière de description et de poésie.

Digitized by Google

Le vénérable collègue, notre doyen à tous, qu'entourait hier, de ses respects comme de ses vœux, la nombreuse famille qu'il a formée aux sciences et aux lettres, et dont l'âge, vous le savez, n'a point refroidi la verve, s'est essayé sur ce grand événement.

Dans un pays comme le nôtre, si fécond en ressources, avec les secours de la fortune publique, les largesses et les ingénieux efforts de la charité privée, il ne restera bientôt plus de traces d'un désastre que n'a jamais vu deux fois la même génération. Mais ce dont il est bon de conserver fidèlement la mémoire, ce sont les admirables efforts de courage et de dévouement dus à tant de citoyens, efforts qui tous n'ont pas été enregistrés, mais dont les populations garderont, espérons-le du moins, une impérissable reconnaissance. C'est à la poésie que devraient être surtout confiés de semblables souvenirs, c'est elle en effet qui conserve les traditions les plus chères à l'humanité, et sans être aux temps des rapsodies de la Grèce, des Sagas du Nord, des chants des Bardes, des poëmes arabes d'Antar et des chansons de Roland, on peut lui demander de prêter le secours d'une forme élégante et durable à des faits dont il importe de perpétuer les enseignements et la gloire.

Digitized by Google

Nous aurions désiré, pour finir heureusement cette séance, obtenir d'un de nos collègues, si connu, si goûté de notre public, la communication de quelques-uns de ces morceaux de poésie légère, dictés par l'esprit et le goût, débités avec un art presqu'inconnu, qui ajoute si puissamment à leur charme. Il nous importait de tempérer l'effet de lectures un peu graves; blâmera-t-on cette pensée de faire qu'on sortît de cette enceinte sous l'émotion de quelques gaies et douces impressions? Il y a plus, nous avions pensé que le collègue dont nous regrettons l'absence, honoré cette année d'une distinction très justement placée, nous le proclamons hautement, mais par laquelle on a entendu honorer aussi la Société à laquelle il appartient, lui devait un acte de dévouement empressé. Sa modestie, cette fois, n'a pu être vaincue; vous la déplorerez, sans doute, avec nous qui avons voulu du moins témoigner de nos efforts et de nos regrets. Et, Messieurs, à l'occasion des lectures dont nous eussions désiré remplir cette séance, révèlerai-je une pensée venue à quelques-uns d'entre nous? Si j'avais su qu'aujourd'hui je verrais prendre place, à mes côtés, un autre de ces hommes éminents, l'honneur de notre cité, dont je parlais tout à l'heure; le savant auteur de l'*Histoire des*

Digitized by Google

Gaulois et de la domination romaine dans les Gaules, l'un de ces deux frères dont le nom, entouré chez nous de tant de respect et de sympathies, l'est partout ailleurs de tant d'estime et de gloire, j'aurais sollicité de l'intérêt protecteur qu'il doit, qu'il accorde généreusement à notre association, une lecture pour cette séance. Ma demande eût été accueillie, je le sais ; et si je le dis, c'est que, pour vous comme pour ceux qui nous écoutent, à côté d'un vif regret, je puis du moins placer une précieuse espérance.

J'aurais fini, Messieurs, si, reculant jusqu'au bout devant un tâche douloureuse, je n'avais encore à parler des vides que la mort a marqués dans nos rangs. Il appartient à celui que vous avez constitué votre chef et votre organe, de payer, en votre nom, un juste tribut de regrets à ceux que vous avez perdus. Mais, en multipliant pour moi les témoignages de votre confiance, vous m'avez ménagé un bien pénible devoir ; ce n'est pas seulement à de regrettables collègues que j'ai à rendre hommage ; un hasard cruel a voulu que je fusse attaché, depuis les premières années de ma vie, à ceux qui nous ont été ravis, par les liens d'une vive et respectueuse affection. — M. de Salaberry est mort au commencement de cette année. Long-

Digitized by Google

temps assidu à vos réunions, toujours empressé de vous apporter le fruit des loisirs de sa verte vieillesse, vous avez pu le juger aisément; apprécier, au moins autant que son esprit, d'une inimitable originalité, cette modestie vraie, cette bonhomie charmante, cette bienveillance inépuisable pour les personnes, que n'altéraient jamais la vivacité de son caractère, l'ardeur quelque peu exclusive de ses convictions. La vie de M. de Salaberry fut semée de bien des vicissitudes. Né d'une ancienne et noble famille, depuis longtemps entrée dans la haute magistrature, fils et petit-fils de présidents de cour souveraine, fidèle à ces traditions qui rendaient les charges héréditaires, sans le grand mouvement qui emporta toutes les vieilles institutions de la France, il eût sans doute paisiblement suivi la carrière que lui avaient ouverte ses pères. Le sort en décida autrement. Éloigné de la France au moment de la Révolution, complétant, par les voyages, une éducation brillante, il était alors dans cet Orient, encore si peu visité, si peu connu, qui gardait ses mystérieux prestiges, et, presqu'intactes aussi, cette civilisation et ces mœurs que nous ne jugions guères qu'à travers le prisme charmant, mais quelque peu trompeur, des Mille et une Nuits. Sous la Révolution, le Consulat et l'Empire, M. de

Digitized by Google

Salaberry fut mêlé inostensiblement à beaucoup d'événements; mais il trouva surtout des loisirs à consacrer à la culture des lettres qui devenait un besoin pour son esprit, aussi actif qu'il était délicat et orné. Il est peu de genres de littératures dans lesquels il ne se soit essayé : histoire, voyages, tragédies, comédies, vaudevilles, romans, traductions,contes en vers et en prose, fables, chansons, il a tout abordé, plus d'une fois avec bonheur, avec succès. Son séjour en Turquie lui inspira l'idée d'écrire l'histoire de ce pays, ou plutôt de la race étrangère qui depuis cinq à six siècles le domine et l'étouffe; et ce livre, trop peu connu, je le pense, où l'intérêt ne se ralentit pas un instant, qu'a inspiré un sentiment de haute impartialité historique, est encore ce que nous avons de plus complet, de meilleur sur les annales des heureux fils d'Othman. La Restauration plaça M. de Salaberry sur un autre théâtre. Ici, Messieurs, nous n'avons point à nous occuper du rôle que joua notre respectable collègue; notons seulement, car cela est de notre domaine, qu'il écrivit, qu'il parla, qu'il lut; lu, écouté, souvent avec charme, toujours avec considération, avec intérêt. Ce que le jugement le plus sain, ce que l'esprit le plus élevé, le savoir le plus étendu, l'expérience consommée des hommes et des affaires,

Digitized by Google

ne donnent point, l'éloquence, cette souveraine dominatrice des assemblées, le cœur peut quelquefois l'inspirer. Il est, je crois, permis de dire que M. de Salaberry eut un des beaux mouvements oratoires dont ait retenti notre tribune nationale. On discutait la loi de l'indemnité à accorder aux émigrés, mesure, soit dit en passant et seulement au point de vue de la politique historique, mesure, dis-je, mal jugée et dont les émigrés ne sont pas ceux qui ont le plus profité; M. de Salaberry la soutenait; il commença ainsi son discours : « *Messieurs, permettez-moi de commencer par déclarer que l'indemnité, réparation d'une grande injustice, ne me concerne pas. Émigré, fils d'un condamné, condamné moi-même par son jugement, je n'ai rien perdu de mon patrimoine; je n'ai rien à réclamer de la Révolution, que ce que la monarchie ne peut pas me rendre, la tête de mon père.....*

Rentré dans la vie privée, M. de Salaberry reprit ses délassements littéraires, longtemps interrompus; sa saine et heureuse vieillesse s'acheva au milieu des respects, des admirables soins d'une vertueuse famille. Les lettres avaient eu la meilleure partie de sa vie; cette vie s'éteignait que, rendant alors à celui qui les avait cultivées avec tant d'amour un dernier service, elles l'occupaient

Digitized by Google

encore, voilant à ses yeux affaiblis le moment suprême, l'éternelle séparation.

Un autre de nos collègues nous a été plus récemment enlevé; je ne dirai rien de sa vie, elle s'est passée au milieu de nous; on en a retracé, dans une solennelle occasion, toutes les vicissitudes; on n'en a peut-être pas assez révélé toutes les épreuves, tous les mérites. Ce n'est pas le littérateur, il n'eût pas accepté ce titre, ce n'est pas l'homme d'esprit et de goût, celui-là lui était bien dû, que nous avons le plus regretté dans M. Maigreau; et cependant, outre qu'il témoignait une sollicitude éclairée pour nos travaux, il aurait pu, si ses nombreux devoirs le lui eussent permis, y apporter son précieux contingent. M. Maigreau savait beaucoup; de l'éducation classique, qui allait à son goût pur, à l'atticisme de son esprit, il avait gardé plus qu'il n'arrive communément. Sans parler de tant d'improvisations de palais, où se révélait, sous quelque prépation, dans les exord s surtout, une remarquable précision dans la pensée, une rare élégance dans l'expression, il était un sujet, philosophique et littéraire à la fois, fort abstrait, fort subtil, sans que communément on s'en doute, sur lequel il avait beaucoup réfléchi, sur lequel aussi il avait des idées neuves, des aperçus ingénieux, qu'il aimait à com-

Digitized by Google

muniquer, je veux dire la formation et la philosophie du langage. Je conserve le souvenir d'intéressantes conversations sur ces matières; elles témoigneraient hautement de ses lumières, de sa sagacité; mais, je le répète, Messieurs, ce n'est pas le collègue éclairé, l'homme de goût que nous regrettons le plus amèrement dans M. Maigreau, c'est qu'il nous soit permis de le proclamer, le magistrat, le bon citoyen. Nous n'aimons pas ici à sortir du domaine de l'esprit et de la littérature; nous comprenons toutes les opinions, nous admettons les convictions les plus opposées, quand elles sont loyales et sincères; les actes des pouvoirs publics nous sont étrangers, nous les respectons, nous ne les discutons jamais; mais nous sera-t-il interdit pour cela d'exprimer notre profond chagrin dans une occasion si légitime, en présence d'un fait dont les symptômes ne se développent pas seulement sous nos yeux, mais qui, au contraire, par sa généralité, s'élève à la hauteur d'un événement social et devient une plaie de notre époque. Il consiste, par le résultat du jeu d'institutions mal conçues, ou plutôt mal comprises, à faire que des hommes de sens, de cœur, de capacité, auxquels on remet des pouvoirs, qu'on charge d'une lourde responsabilité, dont on exige action énergi-

Digitized by Google

que, améliorations constantes, infatigable dévouement, soient, d'un autre côté, laissés sans liberté dans leurs mouvements, avec une autorité à peu près sans sanction ; qu'au lieu d'une large et loyale opposition, toujours permise, puissent les harceler sans relâche l'étroitesse d'esprit, une jalousie envieuse, maladroitement déguisée, de mesquines coteries s'abritant sous le masque des opinions, toutes incurables maladies des petites localités. C'est alors, Messieurs, que le dégoût s'empare des âmes hautes et honnêtes, cruellement méconnues, qu'il y creuse de profondes blessures, et qu'on voit une organisation puissante s'user, succomber dans des luttes sans profit et sans gloire. Voilà le mal sur lequel nous croyons être en droit de gémir et dont nous déplorons en ce moment un nouvel et fatal exemple. Faudra-t-il donc qu'arrive la mort pour qu'un concours immense de citoyens, pour qu'un unanime concert de regrets viennent enfin honorer un homme, à cette condition, on le croirait, qu'il soit couché dans le tombeau ? Vaine justice, tardive réparation pour ceux qui ne sont plus ; mais cependant aussi, car il faut, même du mal, savoir tirer une utile leçon, espérance précieuse, suprême encouragement pour ceux qui restent, car ils prouvent qu'en ce temps d'affaissement

Digitized by Google

moral, de douloureux spectacles, les passions s'effacent enfin devant la justice et la vérité, que toute gratitude n'est pas morte au fond des cœurs, qu'il y aura toujours des sympathies pour le mérite, des regrets pour le malheur, un hommage pour la vertu.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 SEPTEMBRE 1847

par M. Arnoult, secrétaire

MESSIEURS,

Nommé par vous aux fonctions de Secrétaire de la Société des sciences et des lettres de Blois, sans autre titre que votre bienveillance, j'éprouve, avant tout, le besoin de vous témoigner ma reconnaissance de l'honneur que vous m'avez fait.

Parmi tous autres plus dignes, vous m'avez bien voulu choisir : mon âge, qui seul m'a valu vos suffrages, m'obtiendra aussi, je l'espère, votre indulgence. Voué par état à une spécialité qui me laisse peu de loisir, j'ai dû renoncer à la prétention

Digitized by Google

de vous offrir un travail digne de vous. A défaut d'autre mérite, je serai bref, et je m'efforcerai d'être clair.

Je n'ignore pas que pour apprécier dignement tant de travaux divers, il faudrait joindre à une variété de connaissances bien rare une sûreté de jugement, une sagacité d'esprit plus rares encore. Jugez, Messieurs, si j'aborde sans effroi la tâche qui m'est imposée. J'obéis néanmoins à l'autorité de l'usage. Cet usage, Messieurs, qui veut qu'à la fin de l'année votre Secrétaire vienne vous rendre compte des travaux qui l'ont remplie, offre un avantage bien réel. La Société trouve dans l'énumération des progrès qu'elle a faits, et des nouvelles richesses qu'elle a acquises des gages positifs d'un avenir de plus en plus brillant et assuré. Chaque année voit grossir son trésor, et déjà il n'est plus permis d'assigner des bornes à sa prospérité. Grâces en soient rendues à ceux de nos collègues qui ont si dignement compris, si généreusement acquitté leur dette : ce sont de précieux exemples, d'utiles encouragements qu'ils ont donnés ; beaucoup d'entre vous, animés d'une noble émulation, voudront les imiter, car chacun doit être glorieux d'apporter sa pierre au monument.

Pourquoi faut-il, Messieurs, que de cruels sou-

Digitized by Google

venirs viennent obscurcir ce tableau de vos succès. Deux de nos collègues nous ont été enlevés cette année : M. DE SALABERRY et M. MAIGREAU, auxquels votre président, Messieurs, vient de rendre un éloquent tribut d'éloges. Si de semblables pertes n'étaient pas à jamais regrettables, je pourrais chercher des consolations dans les précieuses acquisitions que notre Société a faites cette année. Aux illustrations qu'elle possédait déjà, sont venues s'adjoindre de nouvelles célébrités. Trois membres de l'Université de Marbourg, MM. les docteurs ENCKE, JULIUS CÉSAR et BUNSEN, sont devenus nos correspondants.

M. le docteur Bunsen occupe à Marbourg la chaire de physique où professa jadis notre illustre compatriote Denis Papin, sur lequel M. Bannister, dans le cours de cette année, vous a communiqué des documents qu'il a jugés dignes de tout votre intérêt. Vous avez acquis aussi deux membres titulaires, MM. LEPAYEN DE FLACOURT et DEROUET.

J'arrive, Messieurs, à l'énumération de vos ouvrages, au compte que j'ai à vous en rendre.

C'est M. CLER qui a ouvert la série de vos travaux, et qui a inauguré vos séances par la lecture d'une notice sur saint Anselme, ce célèbre théologien et philosophe du XI^e^ siècle. M. Cler, dans

Digitized by Google

une analyse aussi consciencieuse que savante du Monologium, nous a prouvé que la science théologique ne lui était pas moins familière que la philosophie. Nous lui devons encore un fragment d'une histoire d'Espagne, extrait d'un travail plus complet et destiné à l'impression.

M. Naudin vous a lu un morceau rempli d'intérêt où il a su couvrir l'aridité du sujet d'une teinte brillante. Il vous a entretenus, Messieurs, des temps les plus reculés de notre monarchie, de ces temps mérovingiens que notre illustre compatriote, M. Augustin Thierry, a éclairés des sublimes lumières de sa haute intelligence, et qu'il a fait sortir pour jamais des ténèbres qui les enveloppaient de toutes parts.

Le travail de M. Naudin se distingue par la pureté du langage, la sévérité du style. On doit de la reconnaissance, il faut le dire, Messieurs, aux écrivains qui, négligeant des compositions plus faciles et plus gracieuses, se condamnent à fouiller dans les archives inconnues de l'histoire, et arrachent à l'oubli quelques débris des temps qui ne sont plus. Ils préparent ainsi des matériaux moins agréables, sans doute, mais plus rares et souvent plus utiles que ceux de l'histoire contemporaine.

L'histoire, Messieurs, cette mine inépuisable, si

Digitized by Google

féconde en enseignements, qui montre dans le passé la lumière qui doit éclairer l'avenir, l'histoire a toujours été l'objet des études du philosophe; mais c'est surtout aux époques de transition, de changements profonds, qu'elle lui offre le plus d'attraits. Ainsi le règne de Constantin-le-Grand, qui sépara d'une manière si absolue l'ancien monde du nouveau et fit subir aux idées religieuses une si entière transformation, ce règne a été l'objet de tant d'études et de travaux qu'on aurait pu croire qu'il avait été envisagé sous tous ses aspects, et qu'il ne restait plus rien à en dire. M. Du Plessis nous a prouvé, Messieurs, qu'il n'est point de sujet si épuisé qu'il paraisse où l'habile penseur, où l'écrivain spirituel ne découvre et n'utilise de nouvelles richesses.

C'est ainsi qu'un autre de nos collègues, éminemment distingué à plus d'un titre, M. de la Saussaye, nous dote chaque année du fruit de ses savantes recherches, monuments précieux auxquels, en les faisant revivre, il sait donner tout l'attrait de la nouveauté.

MM. Vidal et Postansque nous ont lu deux fragments historiques; le premier a traité d'une manière intéressante cette partie de l'histoire romaine qui s'étend jusqu'à la naissance du Christ,

Digitized by Google

ce fait le plus important des temps modernes.

Le second vous a lu une notice sur un roman du Bas-Empire, sur Alexandre-le-Conquérant, dont l'histoire est plus étonnante, plus prodigieuse à elle seule qu'aucune invention du roman le plus merveilleux.

Je ne terminerai pas ce qui a rapport à l'histoire sans mentionner une notice de M. VALLON sur la conspiration de Babeuf, ce fameux démagogue, condamné à Vendôme par une haute cour de justice, et qui porta sa tête sur l'échafaud à l'âge de trente-trois ans.

Dans notre temps, Messieurs, où nous voyons la bienfaisance se traduire chaque jour par la fondation d'établissements de charité, nous avons entendu avec bien de l'intérêt l'analyse faite par M. DE SOUVIGNY d'un mémoire sur les sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

M VALLÉE vous a lu, sur les causes de l'accroissement de la population des villes, un travail qui sort du cadre étroit des statistiques ordinaires, et dont l'unique défaut est d'avoir été trop court

M. le général OCHER DE BEAUPRÉ nous a donné, sur la colonisation de l'Algérie, un fragment qui dénote une connaissance parfaite du pays, de ses besoins et de ses ressources.

Digitized by Google

Nous devons à M. Derouet, sur la marche des études juridiques en France, et sur la connexité qui existe entre elle et l'ordre physique, un travail qui nous a semblé devoir être pour la Société le gage assuré d'une heureuse coopération.

Dans une notice sur Bouillon-Lagrange, M. Tulard a fait ressortir les éminentes qualités de ce ministre distingué que personne mieux que lui ne pouvait apprécier.

Venons maintenant aux productions purement littéraires, à celles qui offrent à l'esprit le plus d'attrait, le plus de satisfaction. C'est qu'aussi elles s'adressent à toutes les intelligences, et qu'il suffit d'avoir du goût pour les comprendre et les apprécier. Ici viennent se placer les compositions de notre vénérable collègue, de notre ancien maître à tous, de M. Gaudeau, qui dans un âge avancé a su conserver la jeunesse de son imagination, la fraîcheur de son talent; qualités que rehaussent en lui l'autorité de la science et la pureté de la morale. Les malheurs de ses concitoyens ont inspiré sa muse; il a chanté ses douleurs dans un poème que vous allez entendre sur l'inondation de la Loire. Dans l'élégie d'un fils sur la mort de son père, il a su tirer de sa lyre des sons non moins touchants. Qu'il me soit permis ici de m'étonner avec vous,

Digitized by Google

Messieurs, de la fécondité de son esprit, de la multiplicité de ses productions. Occupé d'un travail sur la lexicographie qui remplirait la vie d'un autre, M. Gaudeau est néanmoins parmi nous l'un des plus exacts et des plus laborieux.

Un autre de nos collègues, travailleur consciencieux aussi, et dont la modestie égale le talent, celui que vous avez entendu à cette place l'année dernière, habile dans la science difficile de la critique, vous a lu un parallèle entre le Britannicus de Racine et la Fête de Néron de Soumet et Belmontet. Beaucoup de similitude dans le sujet, des rapports dans les situations, d'heureuses inspirations des nouveaux poètes, expliquent et justifient ce parallèle qui se distingue par des aperçus fins, des rapprochements délicats.

M. Dupré nous a donné aussi, sur le château d'Anet, des détails pleins d'intérêt auxquels l'exactitude bien connue de l'auteur ajoute un nouveau prix. Je ne vous dirai rien, Messieurs, de deux notices de M. Dupré, l'une sur l'administration judiciaire à Blois avant la révolution, l'autre sur les établissements monastiques. Ces deux morceaux font partie d'un ouvrage aujourd'hui publié, de l'Histoire de Blois, dont le mérite est jugé.

Il me reste, Messieurs, pour avoir achevé ma

Digitized by Google

tâche, à vous parler du travail de trois de nos collègues, tous trois médecins.

M. le docteur Beaussier vous a lu, sur l'histoire de la médecine, un mémoire que vous avez écouté avec un vif intérêt. Après avoir exposé brièvement le dogmatisme d'Hippocrate, il passe en revue la série des médecins qui ont professé la doctrine du spiritualisme, et s'attache à démontrer que beaucoup ont été faussement accusés de professer une doctrine contraire.

M. le docteur Brocheton a pris pour thèse : le danger des idées superstitieuses et leur influence sur l'état moral des individus. Son sujet l'a naturellement conduit à vous parler de la plus terrible des maladies qui puisse affliger l'homme, de l'aliénation mentale. Il vous a cité, avec des détails circonstanciés, un fait recueilli dans sa pratique, qui témoigne d'un esprit d'observation plein de justesse et d'étendue.

M. le docteur Celliez vous a fait la relation de plusieurs maladies simulées auxquelles il a assigné pour origine une dépravation de la volonté. Ces observations, d'une haute portée médicale, décèlent dans leur auteur la savante habileté, le tact délicat du praticien consommé. Je vous donne une bien courte analyse de travaux sur lesquels, à raison de

Digitized by Google

leur spécialité, j'aurais pu m'étendre davantage. Mais j'ai pensé qu'un examen purement scientifique offrirait peu d'attraits; quant à leur mérite littéraire, la crainte de fatiguer votre attention m'empêche seule de leur rendre toute la justice qu'ils méritent.

J'ai fini, Messieurs; je n'ai tracé, je le sais, qu'une esquisse bien pâle, bien imparfaite, au lieu du tableau brillant et animé que vous étiez en droit d'attendre. Dans le champ si vaste et si fertile qui m'était ouvert, je n'ai pas su trouver quelques fleurs. J'ai trompé votre légitime espoir à vous tous qui apportiez en venant dans cette enceinte le souvenir de mes devanciers qui ont si brillamment rempli la même tâche; souvenir bien défavorable pour moi, car plus votre mémoire sera fidèle, plus je vous paraîtrai téméraire. Faible athlète, je me suis lancé dans la carrière avant de l'avoir bien mesurée, et si je ne me suis pas arrêté dès les premiers pas, c'est que j'ai espéré que vous n'useriez pas du droit d'être sévères, que votre indulgence égalerait vos lumières, et que vous me pardonneriez d'avoir cru, qu'à défaut de talent mon zèle pouvait suffire.

Digitized by Google

X

ANNÉE ACADEMIQUE 1847-1848

Les événements politiques de l'année 1848 ayant apporté quelque perturbation dans les réunions et dans les travaux de la Société, elle n'a pas tenu de séance publique cette année.

Les morceaux suivants ont été lus dans les séances ordinaires :

JURISPRUDENCE.

Essai sur la féodalité ; — Dissertation sur l'ordonnance de Blois de 1579; par M. ALF. DEROUET.

Dissertation sur l'origine et les caractères saillants de la législation scandinave ; — Dissertation sur la législation de la Russie ; par M. LE PAYEN DE FLACOURT.

SCIENCES ET ARTS.

Dissertation sur le développement de l'intelli-

Digitized by Google

gence et sur la marche progressive des sciences, des arts et des lettres; par M. le docteur CANONIERI.

De l'éclectisme en morale; — De l'imagination; — Essai sur le beau, 2e partie; par M. CLER.

Essai sur les mœurs des Hollandais; par M. GAUDEAU.

Études sur les principales habitudes physiques et morales nuisibles à la santé; par M. le docteur BEAUSSIER.

BELLES-LETTRES.

Essai sur la lexicographie, 2e partie; — Traduction du psaume XI de David; par M. GAUDEAU.

Dissertation sur la poésie contemporaine, et particulièrement sur la tragédie de Cléopâtre, de madame de Girardin; par M. VIDAL.

Parallèle entre Bossuet et Montesquieu; — Observations critiques sur les premiers travaux du congrès scientifique de Tours; par M. DUPRÉ.

HISTOIRE.

Fragment de voyage intitulé: Mon passage à Arras en 1794; par M. GAUDEAU.

Récit de la vie de sainte Radégonde, reine de France, au VIe siècle; par M. NAUDIN.

Digitized by Google

Fragment des Mémoires sur les antiquités de la Sologne blésoise; par M. DE LA SAUSSAYE.

Notice biographique et littéraire sur Voiture; par M. LE PAYEN DE FLACOURT.

PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ.

M. CANONIERI, docteur en droit de l'Université de Boulogne, a été élu membre titulaire le 14 janvier 1848.

M. LEFÈVRE, avocat à la cour de cassation, a été élu membre correspondant le 12 mai 1848.

MM. VALLÉE et RENOU ont donné leur démission de membres titulaires de la Société.

Digitized by Google

MÉMOIRES

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAI CRITIQUE

SUR

LES DIVERS GENRES DE LITTÉRATURE

par M. le général Ochet de Beaupré

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 SEPTEMBRE 1846.

Les lectures généralement exigées, à des époques déterminées, des membres des Sociétés littéraires, ont le bon côté de stimuler le zèle, d'entretenir l'habitude d'écrire, de donner naissance à des aperçus utiles, qui, sans cette espèce d'obligation, seraient souvent perdus pour la société.

Destinées, suivant leur degré de mérite, à prendre place dans des recueils périodiques, ces sortes de compositions imposent à leurs auteurs des conditions sévères, dont ils ne sauraient s'affranchir impunément.

Leurs œuvres, dépourvues surtout de prétention,

Digitized by Google

doivent éviter l'abus trop commun aujourd'hui du néologisme; à défaut d'une érudition qui n'appartient pas à tout le monde, et de la profondeur qui, du reste, ne loge souvent que le vide, elles doivent racheter, s'il est possible, l'absence des qualités essentielles qui pourraient leur manquer, par un style simple, élégant et facile, ou par quelques traits d'originalité propres à saisir l'attention et à flatter le goût de l'auditoire au jugement duquel elles sont soumises. De plus, si les sociétés littéraires ne sont pas moralement responsables des opinions individuelles de leurs membres, la convenance indique à ceux-ci la nécessité de s'abstenir avec soin de blesser ouvertement les idées reçues, et de courir le risque de porter atteinte à la considération de leur compagnie.

On conçoit que ces restrictions, et d'autres encore, retrécissent le cercle d'action offert à l'esprit, et réduisent, indépendamment des difficultés propres à chacun d'eux, le nombre des sujets sur lesquels ils peuvent s'essayer avec quelque espoir de succès.

Mais en manque-t-il donc, s'écriera-t-on de toutes parts? La philosophie, la physique, la psycologie, la numismatique, l'astronomie, l'histoire, la poésie, les beaux-arts, l'art militaire, les voyages,

Digitized by Google

n'offrent-ils par un champ assez varié aux exigences de l'esprit le plus difficile, aux caprices de l'imagination la plus vagabonde?

Oui, sans doute, les sujets abondent: c'est dans leur choix et surtout dans la manière de les traiter que git la difficulté. N'a pas, en effet, qui veut le don de saisir du premier coup d'œil le point saillant d'une question, de présenter les objets sous le jour le plus favorable, de faire passer la conviction dans les esprits, d'émouvoir et d'égayer tour-à-tour ses auditeurs, de n'être jamais trop bref dans les développements nécessaires, de l'être toujours assez pour éviter le fatal écueil de ce *sommeil académique*, éternel désespoir des pauvres lecteurs.

Vous le savez, Messieurs, dans tous les temps la philosophie a été l'objet des méditations et des recherches des plus grands génies, des esprits les plus éclairés. La fin qu'elle se propose justifie suffisamment les efforts auxquels ils se sont livrés pour arriver à quelque chose de définitif. Le but a-t-il été atteint? est-il susceptible de l'être? il est au moins permis d'en douter.

Des sublimes rêveries de *Platon*, aux nombres de *Pythagore*, aux atômes d'*Épicure*, aux tourbillons de *Descartes*, aux monades et à l'harmonie préétablie de *Leibnitz*, au pyrrhonisme de *Spinosa*,

Digitized by Google

au socianisme de la *Hollande*, au kantisme de l'*Allemagne*, au déisme déguisé des *encyclopédistes*, à l'athéisme pur et déhonté de *Lalande* et de *Sylvain Maréchal*, sans compter les opinions des *Newton*, des *Hobbes*, des *Mallebranche*, des *Locke*, des *Clarke* et des *Euler*, que n'a-t-il pas été dit, écrit, pensé sur cette intarissable matière? Tout ne semble-t-il pas avoir été épuisé, jusqu'au prétendu panthéïsme de *M. Cousin*, que dans l ur zèle contre l'université, nos professeurs de *néocatholicisme* exploitent aujourd'hui avec tant de fureur? Quel fil nous guidera dans ce dédale de contradictions? à quoi s'arrêter? quel parti prendre? Le meilleur ne serait-il pas de se réfugier dans le sein de la révélation comme dans un port assuré, et pour celui qui serait tenté de prendre part à la controverse, de passer outre devant ce gigantesque amas d'aberrations humaines?

Ces réflexions peuvent s'appliquer, à un certain degré, à la physique, considérée dans ses rapports avec la cosmogonie et la théorie de la terre. Ici règnent la même incertitude, les mêmes conjectures, la même ignorance réelle d'un mystère destiné probablement à rester à jamais inconnu, à moins toutefois que *M. de Châteaubriand* ne daigne un jour en soulever le voile dans les mémoires *d'outre*

Digitized by Google

tombe qu'il nous promet depuis si longtemps, et que nous ne lui demanderons, du reste, que le plus tard possible. Comment accorder entre eux, *Sanchoniaton*, la *Genèse*, la théogonie d'*Hésiode*, le *Vendidam* et le *Shasta*, les traditions chinoises, le *Newtonisme*, l'homme poisson de *Telliamed*, *Buffon* et notre à jamais regrettable *Cuvier*, dont le système, qu'il a eu la prétention un peu hasardée de vouloir concilier avec le texte des *livres sacrés*, est resté maître de ce champ de bataille, jonché de morts, jusqu'à ce qu'une théorie plus spécieuse vienne l'y détrôner, pour faire bientôt place elle-même à quelqu'autre combinaison tout aussi incertaine; tant l'exclamation philosophique échappée au plus sage des rois, reçoit de plus en plus la sanction des siècles,

Vanitas vanitatum et omnia vanitas.

Quant à la *psychologie*, permettez-moi de la laisser à l'un de nos spirituels collègues qui nous a donné sur ce sujet plusieurs morceaux pleins de verve et d'originalité, comme il faut bien abandonner, à titre de domaine privé, la numismatique à un autre collègue dont les fréquentes absences se font trop vivement sentir, ainsi que l'astronomie au savant membre honoraire récemment admis parmi nous, bien que ses préoccupations politiques l'ar-

Digitized by Google

rachent un peu trop aux progrès de la science, sans qu'il soit permis pour cela d'en croire les mauvais plaisants, qui ont voulu qu'il se fût laissé souffler par les *gamins de Paris* l'une de ses plus belles comètes.

Si le souvenir du passé, le rapprochement des mœurs et des institutions des divers peuples qui ont tour à tour brillé sur la surface de la terre, les leçons qu'un esprit observateur peut en tirer pour les appliquer à la conduite actuelle et à la marche future du monde sont des sujets de spéculation de la plus haute portée, l'étude de l'histoire offre, sans contredit, le plus vif intérêt. Mais quelle variété dans la manière de la concevoir et de l'écrire! à quel degré ne la modifie pas le point de vue scientifique, moral, politique ou social, sous lequel l'aura considérée l'historien? Par quelle voie procéder? à laquelle de l'analyse ou de la synthèse donnera-t-on la préférence? Dans cette multitude de méthodes si diverses où choisir son modèle? Sera-ce dans les contes d'*Hérodote*, décoré d'un commun accord du titre de père de l'histoire; dans la lucidité méthodique de *Thucydide;* dans le bavardage de *Quinte-Curce,* avec ses batailles toutes d'une pièce, et les éternelles harangues de ses capitaines; dans la prolixité de *Tite-Live;* dans la concision de *Tacite;* dans le

Digitized by Google

style de rhéteur vertueux de *Plutarque;* dans le style de rhéteur corrompu de *Suétone;* dans l'esprit chevaleresque, héroïque et religieux de *Villehardouin;* dans l'esprit naïf et courtois de *Joinville;* dans l'aride nomenclature des *Villaret* et des *Hénault;* dans la bonhomie de *Rollin,* dans la partialité révoltante de *Gibbon;* dans le scepticisme railleur de *Voltaire;* dans l'intervention directe de la Providence dans la destinée des peuples de *Bossuet,* ou enfin dans le fatalisme des *Mignet* et des *Thiers?* C'est bien ou jamais le cas du *Non licet inter vos, tantas componere lites.*

Je le disais tout à l'heure; l'histoire prise dans sa généralité est de l'utilité la plus incontestable. Ses enseignements, trop souvent négligés, acceptés avec discernement et appliqués avec opportunité, seraient, sans aucun doute, l'un des meilleurs guides dans la direction des affaires humaines! Et cependant, il n'en est pas moins vrai qu'aux yeux de l'observateur impartial, ce qui ressort le plus évidemment de son examen est son inexactitude avérée, le peu de fonds à faire sur une partie des faits énoncés, l'ignorance presque complète des causes des événements décrits, et en somme, à l'égard des temps reculés, une incertitude telle que si nous devions juger de l'histoire ancienne par celle des

Digitized by Google

mémoires contemporains qui pullulent sous nos yeux, nous serions presque conduits jusqu'à douter de l'existence elle-même d'une partie des principaux personnages qui y figurent.

Que dirai-je de la poésie? Pour le profane même que n'embrase pas le feu sacré, la poésie est ou a été, plus ou moins, la source de douces émotions et d'agréables passe-temps. Qui de nous n'a pas, au moins une fois en sa vie, soupiré son idylle, modulé sa romance, rimé son bouquet à Cloris, aiguisé même à l'occasion le trait de l'épigramme? Mais outre que la tribune, la chaire, le feuilleton, les questions économiques et industrielles refroidissent de plus en plus le goût de la poésie; après les Messennienes de *Casimir de la Vigne*, les Méditations *de Lamartine*, les Orientales de *Victor Hugo*, les poésies fugitives de *Soumet*, *d'Alfred de Vigny*, de *Charles Nodier*, de *Musset*, et peut-être encore les quelques trois ou quatre pièces de théâtre qui soutiennent la lecture, comment oser s'élancer sur cette mer orageuse, au risque certain d'être englouti dans le flot de rimailleurs qui m'a si souvent fait dire avec l'Alceste du Misantrope :

> J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchants,
> Mais je me garderais de les montrer aux gens.

Digitized by Google

Le culte des beaux arts qui pour le véritable artiste est une source inépuisable de jouissances, de fortune et de renommée offre à l'homme du monde le plus agréable sujet de plaisirs délicats et de nobles délassements. L'insensibilité absolue aux charmes des arts est sans aucun doute l'indice d'une organisation incomplète. Mais qu'il y a loin de l'admiration instinctive pour les chefs-d'œuvre, à leur appréciation éclairée! Un goût inné, une étude approfondie, la fréquentation des grands maîtres peuvent seuls donner le droit d'en parler avec quelque autorité. Aussi quelque vif plaisir que me fassent éprouver la vue d'un admirable tableau, la possession d'une belle statue, ou l'exécution par une main habile ou une voix puissante de cette ravissante musique qui fait les délices de la société élégante, je dois, en toute humilité, m'avouer indigne d'aspirer au titre d'amateur, tel qu'il est compris dans le monde artistique; on ne le donne en effet qu'à celui qui, sans produire lui-même, n'en est pas moins assez initié aux secrets de l'art, pour en savoir analyser les beautés, en signaler les défauts, et apporter dans l'examen des sujets soumis à son jugement le tact d'un goût épuré et le flambeau d'une saine et judicieuse critique.

Digitized by Google

Mais la guerre! mot national par excellence, corde toujours vibrante aux oreilles et aux cœurs français! Ce grand art de la guerre, comme l'appelait *Voltaire*, cet art de tous peut-être le plus difficile, n'est pas resté sans révélateurs, et nous en comptons avec orgueil d'inimitables interprètes. *César* d'abord, le premier de tous, avec ses immortels commentaires, tellement saisissants de vérité qu'après deux mille ans écoulés nous nous reconnaissons encore dans les portraits de nos ancêtres si habilement tracés par la main du grand capitaine; puis *Xenophon*, historien et chef à la fois de la presque fabuleuse et à jamais mémorable retraite des *dix mille; Polybe, Montecuculli, Guichardin, Machiavel, Follard, Feuquières, Maurice de Saxe*, et de nos jours enfin *Frédéric* et *Napoléon* qui l'un et l'autre ont victorieusement confirmé le précepte par l'exemple. *Malheureusement*, ai-je presque osé dire, la guerre n'est plus qu'un souvenir, les acteurs des grandes scènes militaires de la République et de l'Empire, les survivants de ces batailles de géants que nous ne reverrons plus ne peuvent, en vérité, donner ce nom à ce qui se passe aujourd'hui en Afrique, à ces combats de pygmées livrés et soutenus, tour à tour, au prix d'intolérables fatigues par des braves dignes de figurer sur un plus noble

Digitized by Google

théâtre. La guerre s'en va; la paix avec son cortége de tranquilles jouissances ou de prodigieuse activité détrône pour toujours, disent les philanthropes, sa fière et cruelle ennemie.

Donc plus de gloire actuelle à chanter. Ce sont les faits passés qu'il faudrait redire. Mais malgré le *Quæquæ ipse miserrima vidi*, le rôle que le sort m'a dévolu dans ces drames magnifiques a été trop modeste pour justifier une présomptueuse concurrence avec les plumes éloquentes et fortes qui ont déjà retracé une partie des hauts faits accomplis par d'illustres épées.

Restent les voyages: j'avoue ici toute ma prédilection pour ce genre d'essais. Je crois même avoir pris avec vous une espèce d'engagement de vous soumettre un jour le résultat de mes observations sur des pays mal explorés, et des scènes de mœurs inobservées. Mais qui ne connaît l'adage: *A beau mentir qui vient de loin.* Le proverbe, cette sagesse des nations, a rarement tort, et les voyageurs, soit qu'ils écrivent, soit qu'ils racontent, usent en effet avec une complaisance indicible du privilége, je ne dirai pas précisément de mentir, le mot ne serait pas poli, mais de modifier à leur gré la vérité. Eh bien! cet innocent avantage, auquel tiendrais-je peut-être tout comme un autre, va bientôt

Digitized by Google

leur être enlevé. Avec les bateaux à vapeur, les chemins de fer, les voies atmosphériques et le cortége inconnu des nouveaux moyens de locomotion que la fureur incessante des découvertes nous promet d'un jour à l'autre, en aussi peu de temps qu'il vous en faut pour écouter les élucabrations que je vous débite, sur le théâtre même des pérégrinations, à l'aide de traditions locales toutes fraîches et du témoignage des acteurs qui y auront figuré, on pourra contrôler les histoires, les contes, les récits du malencontreux voyageur. N'y a-t-il pas de quoi désespérer le plus intrépide conteur, et n'est-ce pas faire renoncer à un métier dépouillé désormais de son plus puissant charme?

Vous le voyez, Messieurs, dans la crainte de fatiguer votre attention et d'abuser de vos moments, je viens de parcourir, le plus rapidement possible, la nomenclature des sujets sur lesquels pourrait s'exercer la plume taillée par vos ordres : et voilà que d'objections en objections, de difficultés en difficultés, je suis misérablement conduit à ne vous offrir que le tableau de mes incertitudes et de mon impuissance.

Pauvre tribut en vérité! trop insignifiant tribut auquel j'aurais bien à cœur de faire agréer comme

Digitized by Google

appoint celui de ma bonne volonté et de mon sincère désir de vous être agréable.

Celui-là du moins, Messieurs, ne serait pas de mauvais aloi.

Digitized by Google

SCÈNE D'EXPOSITION

D'UNE TRAGÉDIE INTITULÉE :

VALENTINE DE MILAN [1]

PIÈCE RÉCITÉE A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 SEPTEMBRE 1842

par M. Charles Turpin

MEMBRE CORRESPONDANT

Au moment où la scène s'ouvre, Charles VI, roi de France, est en proie à l'un des plus longs accès de cette démence si fatale au pays. Son frère, Louis, duc d'Orléans, exerce les fonctions de régent du royaume. Son rival, Jean, dit Sans-Peur, duc de Bourgogne, s'était retiré dans ses états de Flandre.

La scène est à Paris, à l'hôtel Saint-Pol, résidence ordinaire de Charles VI.

ACTE PREMIER. — SCÈNE PREMIÈRE.

VALENTINE DE MILAN (duchesse d'Orléans),
LE CHANCELIER (Arnaud de Corbie).

VALENTINE.

Vous ici, chancelier? quel important devoir
Vous rend à ce palais, heureux de vous revoir?

[1] Reçue au Théâtre-Français.

Digitized by Google

LE CHANCELIER.

L'intérêt de l'État, le vôtre.... mais, madame,
D'un doute qui l'oppresse affranchissez mon âme
Mille bruits, répandus sur le destin du roi,
Ont semé dans Paris l'espérance ou l'effroi :
Sur ses jours précieux vous qui veillez sans cesse,
Qui soulagez ses maux, qui charmez sa tristesse,
Dites-moi si le ciel, préparant son retour,
Semble vouloir bientôt le rendre à notre amour;
Ou si, loin d'exaucer les vœux qu'il nous inspire,
Son courroux a de Charle irrité le délire.

VALENTINE.

Jamais le sort cruel qui poursuit sa maison
D'un voile plus épais n'a couvert sa raison.

LE CHANCELIER.

O malheureux monarque! O malheureuse France!....
Vous êtes aujourd'hui sa dernière espérance,
Princesse.

VALENTINE.

Quels périls peuvent la menacer?

LE CHANCELIER.

Est-il besoin, grand Dieu! de vous les retracer?
Ignorez-vous encor vers quel funeste abîme
Les poussent à l'envi l'imprudence et le crime?
Voyez l'État sans chef, et la division
Semant partout le trouble et la confusion;
Des princes, devenus fauteurs de l'anarchie,
Dont le coupable effort sape la monarchie;
Dans leurs débats sanglants tout un peuple entraîné,
Par leur ambition follement déchaîné;

Digitized by Google

L'Anglais qui les contemple, et dont la haine épie
L'instant de se mêler à cette lutte impie....
Vous frémissez, madame, et votre souvenir,
Lisant dans le passé le sort de l'avenir,
Vous reporte à ces temps d'odieuse mémoire
Que d'un règne trop court fit oublier la gloire.
Ah! qui m'eût dit alors que je verrais un jour
De ces temps désastreux préparer le retour!
Et que dirait ce roi dont le puissant génie
Un instant parmi nous ramena l'harmonie,
Ce monarque étonnant qui, du fond de Paris,
De son trône abattu releva les débris,
Et dont l'art paternel sut, au sein de la guerre,
Des peuples consolés adoucir la misère,
S'il voyait des partis le monstre audacieux
Soulevant de nouveau son front séditieux,
Détruisant par degrés ce merveilleux ouvrage
Qui valut à son nom le doux surnom de Sage;
La licence partout faisant taire les lois;
Les meilleurs citoyens, ceux qu'honora son choix,
Expiant dans l'oubli le crime d'une vie
Constamment dévouée au bien de la patrie;
D'avides courtisans par un luxe effréné
Répondant aux clameurs d'un peuple infortuné,
En fêtes, en plaisirs, dévorant sa substance....
Des fêtes! des plaisirs! Quand tout périt en France,
Quand ce roi, qu'assiégeaient leurs flots adulateurs,
Livré, dans votre absence, à d'obscurs serviteurs,
A souvent, au milieu de ces chants d'allégresse,
Éprouvé l'abandon et connu la détresse!....
Contemplez avec moi ce tableau révoltant,
Et ne demandez plus quel destin nous attend....
O toi, de nos guerriers l'honneur et le modèle,

Digitized by Google

Illustre du Guesclin, dont le glaive fidèle
Purgea ce beau pays du joug des étrangers,
Reviens.... il touche, hélas! à de plus grands dangers.

VALENTINE.

Qu'entends-je !

LE CHANCELIER.

Croyez-en ma vieille expérience :
Elle a des maux publics la triste prescience....
Paris n'exhale encor que de sourdes rumeurs ;
Je redouterais moins d'éclatantes clameurs :
C'est la paix du volcan : il dort.... une étincelle
Suffit pour embraser la lave qu'il recèle ;
Il dort... mais qu'un seul coup vienne à frapper.... soudain
Le torrent destructeur jaillira de son sein.

VALENTINE.

Ah! si de nouveaux coups menacent la patrie,
D'un prince ambitieux accusez la furie.
C'était trop peu pour lui que le sort à ses lois
Eût soumis la Bourgogne, et la Flandre, et l'Artois :
Ses désirs vont plus loin, et son orgueil aspire
A prendre sur la France un insolent empire.
Audacieux, perfide, et bassement jaloux
Des droits dont la naissance investit mon époux,
C'est lui qui, succédant aux haines de son père,
Souffle de toutes parts la discorde et la guerre.
Son dangereux pouvoir au dedans, au dehors,
Fait mouvoir contre nous d'innombrables ressorts.
Pour arriver au but qu'il se presse d'atteindre,
L'honneur n'a point de lois qu'il rougisse d'enfreindre.
Avec quel art cruel il a su contre moi
S'armer des tristes soins que je prodigue au roi !
Par quels traits odieux sa lâche calomnie

Digitized by Google

Cherche depuis dix ans à déchirer ma vie !
Tantôt insinuant que par un noir poison
J'ai d'un roi malheureux égaré la raison ;
Et tantôt répandant qu'un sentiment coupable
A pu seul m'enchaîner à son sort déplorable,
Soupçons dont l'infamie a bien pu m'offenser,
Mais qu'un profond mépris devait seul repousser.
Ah ! le jour où, touché du triste état d'un frère,
Mon époux m'assigna ce pieux ministère,
Où, fuyant sans regret les pompes de la cour,
J'ouvris à la pitié ce douloureux séjour,
J'étais loin de prévoir qu'une haine cruelle
Me punirait ainsi des efforts de mon zèle,
Qu'elle empoisonnerait avec tant de fureur
Le noble et pur motif qui dirigea mon cœur.

LE CHANCELIER.

Indigné des affronts qui font couler vos larmes,
Je ne combattrai point de trop justes alarmes.
Oui, le duc de Bourgogne à ses ressentiments
Peut sacrifier tout, devoir, honneur, serments ;
Je partage en secret l'effroi qu'il vous inspire....
Et votre époux, madame, en sa faveur conspire !

VALENTINE.

Comment !

LE CHANCELIER.

Eh ! n'est-ce pas lui prêter son appui,
N'est-ce pas seconder ceux qui s'arment pour lui,
Que de faire oublier avec tant d'imprudence
Les maux qu'avait produits sa funeste influence ?
Qui songerait à lui si, hâtant son retour,
Votre époux des Français n'eût pas lassé l'amour,
Si la gloire au plaisir avait pu le soustraire,

Digitized by Google

S'il n'eût pas trop souvent, à lui-même contraire,
Par ses profusions, par sa légèreté,
Servi la cause, accru la popularité
D'un rival dangereux qui, du fond de la Flandre,
Dans ces frivoles soins s'apprête à le surprendre,
Et qui, pour l'arracher à son sommeil fatal,
Peut-être en ce moment n'attend plus qu'un signal....
Pardon si je poursuis un discours qui vous blesse:
Du cœur de votre époux je connais la noblesse;
Plein de talents divers, affable, généreux,
Il eût été l'orgueil d'un siècle plus heureux....
L'exemple du désordre, infectant son jeune âge,
Seul de ces dons brillants a corrompu l'usage.
Témoin impartial des crimes de la cour,
Je sais trop quels dangers assiégeaient ce séjour.
Depuis trente ans, hélas! que de scènes fatales,
Que de tableaux honteux attristent nos annales!
Le plus sage des rois meurt.... et sur son tombeau
La discorde a déjà rallumé son flambeau.
Ses frères, abusant du droit de leur naissance,
Tour-à-tour partageant, s'arrachant la puissance,
Plongent dans les langueurs d'un indigne repos
Un prince dont leurs soins pouvaient faire un héros.
Il n'est point de pudeur, de frein qui les arrête.
L'un, du trône de Naple embrassant la conquête,
De l'Italie en feu va s'ouvrir les chemins
Armé d'un or honteux, arraché de nos mains.
Cet autre sacrifie à sa vaine querelle
Un sang pur que la France eût vu couler pour elle....
Tous, traîtres à ce roi, qui les crut son appui,
Mettent leurs passions entre son peuple et lui,
Et, cent fois divisés, ne renoncent à l'être
Que pour mieux déchirer le sol qui les vit naître.

Digitized by Google

Eh! comment sous leurs yeux votre époux élevé
De la contagion se fût-il préservé?
De là ces torts qu'un jour expiera sa mémoire,
Torts brillants, mais cruels, que l'inflexible histoire
Met quelquefois au rang des plus noirs attentats,
Et qui peuvent aussi renverser les états.

VALENTINE.

Ah! si vous l'accusez, il doit être coupable.
De ces traits malgré moi la vérité m'accable.
Mais, s'il vous entendait, croyez-vous que son cœur
Ne soit pas digne encor d'abjurer son erreur?

LE CHANCELIER.

J'ai parlé.

VALENTINE.

Ces conseils, dont la raison m'éclaire,
Ne l'ont point pénétré d'un effroi salutaire?

LE CHANCELIER.

D'une oreille attentive il reçoit mes avis:
Il vole chez la reine.... et d'autres sont suivis.
La reine, dont l'exemple entraîne sa faiblesse,
Qui l'arrache au devoir, qui le plonge sans cesse
Dans ce vain tourbillon d'intrigues, de plaisirs,
Qu'enfantent chaque jour ses funestes loisirs;
La reine, dont le cœur, rebelle à la nature,
Des plus doux sentiments étouffe le murmure;
Qui ne daigna jamais partager avec vous
Les soins qu'à sa pitié demandait un époux;
Qui glace par l'aspect de son indifférence
L'amour de ces enfants, noble espoir de la France,
Élevés, ou plutôt oubliés dans ces murs,
Et qu'on croirait sans vous des orphelins obscurs.

Digitized by Google

VALENTINE.

Ah! s'ils trouvent en moi l'intérêt d'une mère,
Leur tendresse y répond par un retour sincère.
Veillant à leurs travaux ou témoin de leurs jeux,
Mes instants les plus doux s'écoulent auprès d'eux.
Leur malheur m'attira, leur grâce me captive.
Nourris avec les miens, en secret je cultive
Leur amitié naissante.... heureuse si je puis
Leur préparer ainsi de solides appuis;
Heureuse si le Ciel, qui les fit croître ensemble,
Ne brise pas un jour le nœud qui les rassemble;
Si le temps que mon cœur consacre à les unir
Assure à leur pays un meilleur avenir!

LE CHANCELIER.

Ce jour est loin, princesse, et le royaume expire
Ah! si, de sa raison ressaisissant l'empire,
Charles....

VALENTINE.

Espérez-vous qu'une si faible voix....

LE CHANCELIER.

Oui, ce peuple est docile à l'appel de ses rois.
Jamais une si vive et si longue souffrance
N'intéressa pour lui la pitié de la France.
Croyez-moi: de son front la touchante pâleur,
Le sceau presque divin qu'y grava le malheur,
Ce cœur si bon, si juste, en qui le pauvre espère,
Son nom seul tout brillant des vertus de son père,
L'ombre de ce grand roi planant encor sur lui,
Tout.... mais quel vain espoir vient tromper mon ennui?
Charles s'éteint dans l'ombre, et vous seule, madame...

Digitized by Google

VALENTINE.

Hélas ! que puis-je faire ?

LE CHANCELIER.

Il faut armer votre âme
De cette généreuse et ferme volonté
Qui naît du sentiment de la nécessité.
Si, comme la vertu, la France vous est chère,
Courez à votre époux : je sais qu'il vous révère,
Qu'au milieu des écueils dont l'assiége la cour,
Il vous reste attaché par un sincère amour :
Faites parler vos pleurs, peignez-lui la tempête
Terrible et menaçant de fondre sur sa tête.
S'il peut être insensible à son propre danger,
Qu'il tremble pour l'État prêt à le partager.
Pour moi, las d'opposer une constance vaine
A l'ascendant fatal qu'exerce ici la reine,
J'irai, s'il ne se rend à ce dernier effort,
Pleurer au loin la France en attendant la mort.

Digitized by Google

PIÈCES RÉCITÉES

par M. Charles Turpin

MEMBRE CORRESPONDANT

A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 SEPTEMBRE 1844

LES VOISINES

CONTE

Deux veuves qu'enchaînait un travail journalier,
Sorte de démon familier
Qui tient le pauvre, hélas ! sous son dur patronage,
Vivaient dans les rapports du plus doux voisinage.
Chacune tour-à-tour, d'un cœur hospitalier,
Invitait son amie à franchir le palier,
Isthme étroit dont le sol assez irrégulier
Séparait — unissait l'un et l'autre ménage.
Le gaz n'éclairait point leur modeste atelier :
L'humble et triste lueur du pâle chandelier,
Seule guidait leur main attentive à l'ouvrage.
L'aiguille et la navette allaient pourtant bon train.
Un soir d'hiver, avec moins de courage
Elles pressaient leur gagne-pain ;
Mais en revanche aussi la langue faisait rage,

Digitized by Google

Car nos veuves, suivant l'usage,
Accusaient à l'envi la rigueur du destin.
Ce n'était pas sans cause, il faut que j'en convienne.
De leur longue et piteuse antienne
Je ne transcrirai que la fin.
« Si du moins un arrêt sévère,
» Disait Agnès, la plus jeune des deux,
» Ne m'eût pas refusé le bonheur d'être mère,
» Ce bonheur, le premier, le plus cher de mes vœux!
» Ah! celle qui fut condamnée
» A tromper l'espoir d'un époux,
» A voir s'éteindre, hélas! les flambeaux d'hyménée,
» Sans pouvoir, veuve abandonnée,
» Se parer d'un titre plus doux,
» N'a qu'à demi, je crois, rempli sa destinée....
» Connaissez-vous, Sophie, un malheur plus cruel?
» — J'en connais un, dit l'autre veuve,
» Triste pendant de l'antique Rachel :
» Il est, il est encore une plus rude épreuve
» Que me gardait la colère du ciel.....
» J'ignore, hélas! pour quelle offense.....
» J'étais mère!... j'avais..., ô regrets superflus!....
» J'avais deux fils.... je n'en ai plus!
» L'aîné, dès sa plus tendre enfance,
» Quand mon amour guidait ses premiers pas,
» A cet âge où la vie est presque sans défense,
» Fut par un coup rapide arraché de mes bras.
» Victime d'une lente et cruelle souffrance,
» Son frère.... de sa mort mes yeux furent témoins,
» Quand déjà, riche d'espérance,
» Je voyais son adolescence
» Prête à récompenser mes soins.
» Ce titre si charmant, que votre erreur m'envie,

Digitized by Google

» A fait, vous le voyez, le tourment de ma vie.
» Vous vous plaignez, vous parlez de malheur,
» Agnès, vous croyez le connaître.....
» On ne l'a pas senti dans toute sa rigueur,
» On n'a pas épuisé la coupe de douleur,
» Si de l'enfant qu'on a vu naître
» Le dernier cri n'a pas déchiré notre cœur.....
» Ce souvenir cher et terrible
» De vos jours, de vos nuits, ne trouble point la paix,
» Et vous comparez nos regrets! »

N'avoir pas est fâcheux, n'avoir plus est horrible.

LES DEUX PAUVRES

CONTE

—

Jadis haut et puissant seigneur,
Comptant maint et maint tributaire,
Pauvre aujourd'hui — d'argent et de bonheur,
De son partage héréditaire
N'ayant rien sauvé que l'honneur,
Réduit enfin, réduit à labourer la terre
Dont il fut quarante ans l'heureux propriétaire,
Damon cherchait en vain dans ce grossier labeur
Un rempart contre la misère.
Dans ces tristes pensers il s'abîmait un soir.
Les yeux fixés sur l'antique manoir

Digitized by Google

Où coula gaîment son enfance,
Il arrosait de pleurs, les pleurs du désespoir,
Un pain qu'aux jours de l'abondance
Le dernier de ses gens aurait trouvé trop noir.
Survient Guillot, berger du voisinage.
Guillot n'a plus les grâces du bel âge,
Mais sa verte maturité
Laisse du moins à son joyeux visage
Le vermillon de la santé.
De plus, dans son brutal passage,
La faulx du temps a respecté
Sa houlette, seul bien dont il ait hérité,
Simple attribut, digne du personnage,
Vrai sceptre de la pauvreté,
Qu'il promène pourtant avec quelque fierté
Parmi les enfants du village.
« Encor des pleurs! voilà qui n'est pas sage! »
Dit-il au désolé Damon.
« N'êtes-vous donc point las de soupirer sans cesse?
« Comme un autre, voisin, je prise la richesse.....
« Bien que, dans son dernier sermon,
« Notre curé l'appelle un présent du démon;
« Mais à la guerre enfin comme à la guerre!
« L'argent, non plus qu'à vous, ne me vient à foison.
« Vous le savez, c'est un diable de son
« Qu'en mon logis on n'entend guère.
« Eh bien, pourvu que ma Suzon
« Ne fasse pas trop la méchante,
« Quand le pain manque à la maison,
« A plein gosier matin et soir je chante,
« Tout comme si j'avais..... trois cents livres de rente!
« Que, le dimanche, un petit coup de vin
« Fasse monter là-haut sa chaleur enivrante,

Digitized by Google

« Je mets tout le village en train.
« Suivez donc mon exemple, et nargue du chagrin! »

Pendant ce morceau d'éloquence,
Le pauvre châtelain, repassant en silence
Tout son bonheur évanoui,
Du fond d'un cœur brisé par la souffrance
Laisse échapper ces mots : « Ah! quelle différence,
« Guillot, d'un sort plus doux tu n'as jamais joui....
« Tu n'a pas connu l'opulence. »

LES PETITS SPARTIATES

CONTE

« Qui me délivrera des Grecs et des Romains? »
Disait un bel esprit, tant soit peu romantique,
Précurseur modéré de ces Anglo-Germains,
Qui, du vieil Hélicon désertant les chemins,
Promenant à grand bruit leur idole gothique,
Prêchent son culte impur aux mobiles humains.
S'il faut répudier notre héritage antique,
Ah! c'est surtout en politique.
Ardents zélateurs de nos droits,
Vous prenez en pitié les rêveurs d'autrefois,
Et votre fougue ultra-démocratique
Prétend nous ramener aux lois
Dont Lycurgue dota sa triste république!

Digitized by Google

De la médaille au moins montrez-nous le revers.
Dans ces odes fameux, à vos regrets si chers,
Il est un point dont vous ne tenez compte,
L'esclavage!.... partout, dans l'antique univers,
Près du citoyen libre, il agite ses fers.
Tel qui vante Solon est-il sûr d'être archonte?
Ecoutez, écoutez, messieurs, un petit conte.

Des écoliers, apprentis généraux,
Tels que Saint-Cyr en forme pour la gloire,
Relisaient ce combat, si fameux dans l'histoire,
Où trois cents Grecs, trois cents héros,
Du torrent de l'Asie arrêtèrent les flots,
Et ce noble trépas, plus beau que la victoire.
Sur des cœurs jeunes et français
Un trait pareil doit avoir du succès.
Il en eut tant que l'ardente jeunesse
Résolut — décréta, d'une commune voix,
Qu'en attendant l'honneur d'imiter tant d'exploits,
Digne héritière de la Grèce,
De l'austère Lycurgue elle suivrait les lois.
Muse, porte à son ombre un si touchant hommage.
Apprends-lui qu'en un coin du pays des Gaulois,
Sparte va refleurir dans cette heureuse image.
On élit d'abord les deux rois,
Non sans beaucoup de bruit et quelque peu d'intrigue.....
L'esprit républicain n'exclut pas toute brigue.
Déjà les sénateurs, installés sur deux bancs,
Affectaient de leur mieux la gravité stoïque,
Quand soudain, au milieu du club patriotique,
Paraît le Nestor des régents,
Vieux renard, consommé dans l'art diplomatique.
« Pourquoi ce grand concours? » dit-il aux jeunes gens.

Digitized by Google

« — J'organise la République. »
Répond, d'une voix grêle et pourtant héroïque,
Un Léonidas de quinze ans.
On conviendra que la réplique
Était concise et vraiment laconique.
« Oui, s'écrie un guerrier, nous créons dans nos rangs
« Une nouvelle Sparte, et malheur aux tyrans!
« — C'est fort bien mes amis! Un tel projet dénote
« Ce beau feu qu'en vos cœurs j'ai pris soin de nourrir.
« Loin de blâmer vos plans, je veux y concourir.
« Créons, organisons!.... Ça, qui veut être ilote? »

Pas un ne répondit, pas un ne vint s'offrir.

Ces écoliers sont faits comme les autres hommes :
Pour commander ou pour mourir
On trouve force gens dans le siècle où nous sommes :
Combien pour obéir?

Digitized by Google

PIÈCES RÉCITÉES

par M. Charles Turpin

MEMBRE CORRESPONDANT,

A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 SEPTEMBRE 1846

FRAGMENT

D'UNE TRAGÉDIE INTITULÉE :

LA MORT DE CATON [1]

Après la bataille de Pharsale, Caton s'est enfermé dans les murs d'Utique, dernier rempart de la liberté romaine. On lui annonce un envoyé de César :

CATON.

Son nom?

STATYLLIUS.

C'est Decius.

CATON.

Lui! — Tu peux l'introduire.
Par quel charme César a-t-il pu le séduire?
Dans nos rangs, à Pharsale, il avait combattu.
Je le croyais encor fidèle à la vertu.
Dans les plus nobles cœurs est-elle donc éteinte?
N'y reste-t-il de place, hélas! que pour la crainte?

[1] Reçue au Théâtre-Français.

Digitized by Google

SCÈNE V.

CATON, JUBA, DECIUS,
SÉNATEURS ROMAINS.

DECIUS.

Chargé par un héros de vous offrir la paix,
Romains, j'ai mis ce choix au rang de ses bienfaits;
(S'adressant à Caton.)
Il dépendra de toi que je le justifie.
En m'acquittant du soin que César me confie,
J'en atteste le Ciel, le plus cher de mes vœux
Est de pouvoir enfin vous rapprocher tous deux.
Ah! César me devrait sa plus belle victoire:
L'amitié de Caton est un titre à la gloire.

CATON.

J'admire que César, pour nous dicter ses lois,
D'un lâche déserteur ait emprunté la voix.
J'ignore quel succès doit suivre ce message;
Mais le choix du ministre est d'un heureux présage!

DECIUS.

Ce langage insultant..... Jusque dans son erreur
Je respecte un grand homme aigri par le malheur.
Je ne m'offense point du transport qui l'égare...
Inquiet des périls que le sort te prépare,
L'ennemi généreux qu'outrage ce discours
S'occupe en ce moment du salut de tes jours.

CATON.

Qu'il laisse aux Dieux le soin de veiller sur ma vie:
Il ne peut la sauver qu'en sauvant la patrie.

Digitized by Google

DECIUS.

Tel est aussi l'objet de ses vœux les plus chers.
Il ne vient point, crois-moi, pour t'apporter des fers.
Renonce à prolonger une vaine défense,
Et que ton cœur se fie à sa reconnaissance.

CATON.

Me fier à César! L'oses-tu proposer?
Par ces lâches détours penses-tu m'abuser?
Retiens bien, Decius, ce que je vais te dire:
En vain pour un tyran le monde entier conspire,
Quel que soit le destin que me gardent les Dieux,
Je ne fléchirai point sous un joug odieux,
Et qui fut mon égal ne sera point mon maître.

DECIUS.

Ton maître! Va, César ne songe point à l'être.
Tu le verrais soudain partager avec toi
Ce pouvoir qui paraît t'inspirer tant d'effroi.

CATON.

Ou l'ami de César n'a pas daigné m'entendre,
Ou plutôt il a feint de ne pas me comprendre.
Moi, je consentirais, grands dieux! à partager
Cet injuste pouvoir qu'il ose s'arroger!
Caton de ses fureurs deviendrait le complice!
Ah! plutôt qu'à l'instant mon destin s'accomplisse!

DECIUS.

Mais qu'exiges-tu donc? Par quel heureux moyen.....

CATON.

Qu'il redescende au rang de simple citoyen;
Qu'il renonce au pouvoir dont la soif le dévore:
Rome peut, à ce prix, lui pardonner encore.

Digitized by Google

DECIUS.

Que prescrirait de plus un ennemi vainqueur?
Un langage si fier convient-il au malheur?
Qui peut donc t'inspirer une pareille audace?
Quoi! c'est César qui prie et Caton qui menace!

JUBA (roi des Numides).

Tel est de la vertu le privilége heureux :
Le sort peut l'accabler de ses traits rigoureux,
Seigneur, mais, quel que soit le malheur qui l'opprime,
Elle a toujours le droit de menacer le crime.

DECIUS.

Enfin de quel espoir te laisses-tu flatter?
Aux armes de César penses-tu résister?
Quel sera ton appui? Tout cède à sa puissance;
Tout se range à l'envi sous son obéissance;
L'Italie est soumise, et Rome est dans nos mains.

CATON.

Rome!... Rome est partout où sont les vrais Romains.

DECIUS.

Quoi! pour défendre un jour ce funeste rivage.....

CATON.

Un jour de liberté vaut mille ans d'esclavage.

DECIUS.

César saura bientôt modérer ce transport.

CATON.

César n'aura jamais aucun droit sur mon sort.

DECIUS.

Est-il donc au-dessous de la vertu romaine

Digitized by Google

De sauver ses amis d'une perte certaine ?

JUBA.

Les amis de Caton lui ressemblent, seigneur :
Ils préfèrent aussi la mort au déshonneur.

TOUS LES SÉNATEURS.

Oui, la mort !

CATON.

A César porte cette réponse.

DECIUS.

A te sauver, hélas ! faut-il que je renonce ?
Songe, songe du moins.....

CATON.

Je n'écoute plus rien.
J'ai déjà trop souffert ce honteux entretien ;
J'ai souffert trop longtemps la présence d'un traître.....
Esclave de César, retourne vers ton maître.

DECIUS.

Oui, je crois en effet qu'il réussira mieux.....
Eh bien, préparez-vous à le voir dans ces lieux.

CATON.

Qu'il vienne, qu'il pénètre au sein de cette ville ;
Qu'il force la vertu dans son dernier asile ;
Qu'il brise ces remparts, les seuls dans l'univers
Où l'on rougisse encor de recevoir des fers ;
Que, pour combler ses vœux, leur chute anéantisse
Tout ce qui s'est armé contre son injustice ;
Que par des attentats encor plus odieux
Il fatigue à la fois les hommes et les Dieux.....
Peut-être que ces Dieux, rassasiés de crimes,

Digitized by Google

Se lasseront alors d'accepter ses victimes,
Et, rallumant le feu des antiques vertus,
Susciteront enfin quelque nouveau Brutus
Qui, ranimant chez nous la liberté flétrie,
De ce nouveau Tarquin purgera sa patrie.

DECIUS.

Le sort va donc, Romains, décider entre nous.
J'ai fait de vains efforts pour prévenir ses coups :
Je cède, je vous laisse à votre erreur fatale,
Malheureux..... mais craignez le destin de Pharsale !

CATON.

Adieu; César verra qu'il est des sénateurs
Capables de braver ses arrêts proscripteurs,
Et qui, de leurs aïeux honorables émules,
Savent aussi mourir sur leurs chaises curules.

LES VACANCES DU TARTARE

OU

LA FÊTE DE PLUTON

CONTE

—

J'ai lu quelque part que Pluton,
Un beau jour, s'il en est dans les royaumes sombres,
S'émut de pitié pour les ombres
Qu'enserrent le Cocyte et l'ardent Phlégéthon.
Depuis assez longtemps leur misérable troupe,

Digitized by Google

« Dit-il, boit sans relâche à la fatale coupe
« D'où la douleur coule à grands flots....
« Accordons-leur un instant de repos. »
Vous me direz qu'on ne voit guère
Tant de pitié chez les tyrans.
Le fait est sûr, messieurs, et, s'il est nécessaire,
Je produirai d'infaillibles garants.
Me prenez-vous pour un faussaire?
Les despotes... jadis... avaient de bons moments.
Le mien fêtait l'anniversaire
De cet heureux jour où son père,
Comme on sait, grand mangeur de gens,
Triste vieillard qui, sous le nom de Temps,
Nous fait une si rude guerre,
Soit par pitié, soit qu'il n'eût pas grand faim,
Soit qu'il se résignât aux arrêts du Destin,
L'avait remis vivant dans les bras de sa mère.
Un décret fut donc rédigé,
Pièce touchante où l'on déclare
Que tous les hôtes du Ténare
Auront, ce jour-là, grand congé.
Partant, défense aux Euménides
De montrer leurs faces livides;
Défense aux serpents de siffler,
A tous les monstres de hurler.
On enchaîna jusqu'à Cerbère,
Et, le vieux serviteur aboyant de colère,
Sans forme de procès on le fit museler.
Vous noterez que le dieu volontaire
Frappait ce joyeux coup d'État,
Sans consulter son ministère.
Je laisse à penser quel sabbat
Firent, en apprenant ce trait de caractère,

Digitized by Google

Tous les membres du noir sénat.
Rhadamanthe lui-même, en ce grave débat,
Laissa voir quelque violence.
Eaque, l'impassible, y brisa sa balance ;
Le seul Minos garda sa dignité :
« J'en demande pardon à votre majesté,
» Dit-il avec solennité ;
» Mais un tel acte de clémence
» Fait plus d'honneur
» A votre cœur,
» Qu'il n'en fait à votre prudence.
» En lâchant cette horde, en détachant ses fers,
» Vous compromettez les enfers.
» La sûreté de l'Élysée
» Me semble même à tel point exposée
» Que, pour moi, je n'en réponds plus. »
» — Cessez des efforts superflus.
» Messieurs, reprit Pluton..... c'est par trop de licence.
» Croyez-vous que les pauvres gens
» Vont être assez ingrats pour braver ma puissance,
» Au moment même où mes soins indulgents
» Me donnent tant de droits à leur reconnoissance?
» C'est décidé : je veux que mon jour de naissance
» Soit pour eux désormais le signal du repos. »
Tisiphone, Alecton, Mégère,
Voulurent à leur tour hasarder quelques mots :
Le dieu, tout uniment, les pria de se taire.
Il leur fallut, et sans broncher,
De cette main si redoutable aux crimes,
Ouvrir la porte à leurs victimes.
Sisyphe, laissant là son perfide rocher,
Sur le sommet de cette pente
Si longue, hélas ! et si glissante,

Digitized by Google

Pour retomber encor, n'alla plus se percher.
Les quarante-neuf Danaïdes
Quittèrent leurs tonneaux éternellement vides.
De la fatale roue Ixion détaché,
Bien qu'un peu las, sauta de joie.
L'énorme Tityus, au vautour arraché,
Se leva, tout surpris de retrouver son foie.....
Qui fut bien sot? L'oiseau de proie.
L'onde humecta le palais desséché
Que lui présente en vain l'infortuné Tantale.
Pour la première fois, docile à son désir,
Le rameau fugitif lui permit de saisir
Les fruits trompeurs qu'à ses yeux il étale.
Charon enfin, Charon passa gratis
Ces pauvres morts qui, faute d'une obole,
Implorent sans succès, d'une voix un peu folle,
Quoi? l'insigne faveur d'être plus tôt rôtis,
Si le sévère aréopage,
Qui juge sans appel les grands et les petits,
Vient à trouver quelque vilaine page
Dans l'histoire de leur voyage.
Mais, avant d'en passer par là,
Pluton voulut qu'ils fussent du gala.
Comus, quittant les banquets de la terre,
Pour lui prêter son joyeux ministère,
D'un grand festin les régala.
Rien ne fut épargné, comme on se l'imagine :
Un vin, presque aussi doux que le nectar des Dieux,
Aux miracles de la cuisine
Mêla son jus délicieux.
Chaque convive en eut pleine chopine.
Que dis-je? pour le soir, chacun fut invité
Au baise-main de Proserpine.

Digitized by Google

De cet excès de popularité
Un incident sauva sa dignité.
« Reprendrez-vous ce soir le collier de misère? »
Dit tout bas
L'incendiaire Phlégyas
Au voisin qui remplit ou sa coupe ou son verre,
Car mon auteur n'indique pas
Le temps précis de l'infernal repas.
« Quant à moi, pas si simple! Et vogue la galère!
» Après tout, nous ne pouvons guère
» Être plus malheureux que nous l'avons été. »
Ces mots avec rapidité
Volent de convive en convive.
La flamme électrique est moins vive :
En un instant le formidable essaim
Se lève, l'œil en feu, la fureur dans le sein.
Pour se venger du dieu qui la tient inactive,
Némésis, dont l'ardeur guide en secret leurs mains,
Transforme en arme destructive
L'arme innocente des festins.
Ils courent..... où vont-ils? Hélas! vers ces demeures
Où le plaisir marqua les heures,
Où préside la paix, où règne le bonheur.....
Insensés! de ces biens la source est dans le cœur;
La vertu seule en peut goûter les charmes;
Ils ne s'obtiennent pas par la force des armes.
Que faisait Pluton cependant?
Le désolé monarque, à grand coup de bident,
Avait donné le signal des alarmes.
Soudain, hérissés de serpents,
De leurs instruments de supplice
Armés, comme on dit, jusqu'aux dents,
Tous les soldats de la noire milice

Digitized by Google

Se précipitent dans la lice.
Ils combattraient encor si le pauvre Pluton
N'eût à son aide appelé le canon,
Dont la mort, ce jour-là, conçut l'heureuse idée.
A cet épouvantable son,
De nos ligueurs la foule intimidée
Se hâta de baisser le ton.
Il était temps..... de l'Elysée
Déjà la porte était brisée.
Quand vous accorderez quelque trève aux méchants,
Gare, gare aux honnêtes gens!
Vous tous dont la prudence active
Veille au bonheur du peuple, au salut des Etats,
Laissez au repos votre bras,
J'y consens, mais prêtez une oreille attentive,
Et demeurez sur le qui vive.....

Digitized by Google

SATAN AMOUREUX

CONTE D'AUTREFOIS

PIÈCE LUE

A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 2 SEPTEMBRE 1844

par M. Léon Plée

1

Enfants ! vous connaissez la chaumine déserte
Qui, dans le val des morts, s'élève noire et verte
A l'endroit où le gave, en descendant du mont,
Rencontre, dans les rocs, une tombe sans fond.
On dirait, à la voir se mirer dans l'abîme,
Un vautour affamé guettant une victime.
Elle est assise au sein d'un orage éternel,
Et brave en même temps et l'enfer et le ciel.
C'est Satan, ai-je lu, qui, de sa main maudite,
L'a bâtie autrefois, voulant se faire ermite.

Enfants, écoutez-moi, c'est un sombre récit
Bon à dire en commun, quand le soir s'obscurcit.

La blonde Madeleine, au village d'Orbelle,
N'avait pas son égale, elle était grande et belle ;

Digitized by Google

Son âme se lisait en l'azur de ses yeux
Et sur son front marbré de reflets purs et bleus.
Sa bouche s'entr'ouvrait pareille aux fraîches roses
Que le zéphyr de mai caresse demi-closes ;
Le soir, ses blonds cheveux lui servaient de manteau,
Couvrant son beau corps blanc, souple comme un rameau.
Non la Vierge, à coup sûr, ne fut pas plus céleste ;
Tout en elle était noble, intéressant, modeste.
Quelque chose de triste augmentait sa beauté,
Et la langueur voilait son regard enchanté.
Chacun la protégeait, chacun lui faisait fête.
Quel chagrin pouvait donc pencher sa jeune tête
Et troubler, si matin, l'annonce d'un beau jour?
Ses seize ans avaient-ils déjà connu l'amour!

2

Enfants, je vous le dis : il est de ces mystères
Ignorés au village et dans les hautes terres ;
Dieu taille chaque cœur sur un autre patron :
Pour vous, que chaque été complète sa moisson,
Que vous dansiez le soir sur la verte pelouse,
L'amante avec l'amant, l'époux avec l'épouse,
Et vous allez heureux, chantant votre bonheur!
Dieu fit des malheureux qui souffrent sans douleur ;
Leur âme a soif de tout et de rien n'est ravie ;
Ils tombent fatigués au seuil de cette vie ;
A vos bals sans apprêts, à vos festins joyeux
Ils préfèrent rêver, seuls, la nuit, sous les cieux.

Telle était, mes amis, la blonde Madeleine.
Écouter du zéphyr chanter la douce haleine,
Voir lever le soleil et le revoir encor,

Digitized by Google

Disparaître au ponent dans un océan d'or;
Soigner la fleur malade, arroser la bruyère;
Donner du pain au pauvre, ou bien lire à sa mère
Des légendes de saints qui la faisaient pleurer;
Voilà ce qu'elle aimait, et surtout à prier;
Voilà comment ses jours passaient pleins d'innocence;
Et c'était du bonheur que sa douce souffrance.

3

Hélas! complet ou non, pour s'éloigner de nous
Le bonheur à des ailes;
Et comme un ouragan, gros de foudres mortelles,
Le malheur vient à tous.
Une peste fondit, sur le beau val d'Orbelle;
C'était horrible à voir: on fuyait devant elle;
Madeleine et sa mère, oubliant le fléau,
Eurent des soins pour tous, bons anges du hameau.
Un soir, soir de trépas, l'une à l'autre serrées,
La mère et son enfant rentrèrent éplorées;
La mère et son enfant ressentaient dans leurs cœurs,
D'affreux pressentiments, de pesantes douleurs;
Auprès de leur foyer toutes les deux s'assirent,
Et, voulant se tromper, toutes les deux sourirent.
La mère à son enfant tendit sa froide main
Et l'enfant la garda, murmurant à demain.
Ce fut leur seul adieu..... Le village d'Orbelle
Comptait le lendemain une tombe nouvelle.
. . . . . .
Hélas! complet ou non, pour s'éloigner de nous,
Le bonheur a des ailes,
Et comme un ouragan, gros de foudres mortelles,
Le malheur vient à tous.

Digitized by Google

4

C'est affreux, mes enfants, de se voir orpheline ;
Cela vous fait douter d'une bonté divine !
Quand la cloche des morts eut dit son dernier glas,
Madeleine suivit sa mère pas à pas.
Bientôt le fossoyeur eut fait son lit de terre ;
Elle s'assit auprès et pleura solitaire.
Un long jour se passa, puis une longue nuit,
Puis un autre soleil lentement s'obscurcit,
L'orpheline en son cœur ne trouvait plus de larmes ;
Parfois elle rêvait ; alors de tristes charmes
Lui redonnaient sa mère; elle entendait sa voix
L'appeler par son nom, douce comme autrefois;
Elle tendait les bras, mais la terre glacée
Seule, hélas ! lui rendait son étreinte empressée;
L'affreuse vérité se levait du tombeau,
Et dans le désespoir l'abîmait de nouveau.
Enfin elle tomba, délirant, épuisée,
Parmi la feuille morte et la froide rosée.

5

Or le grand sabbat commençait;
Et sur la crête des montagnes,
Et dans les vals et les campagnes,
La ronde d'enfer s'avançait.

Les Dieux du Nord, les pâles fées,
Les spectres blancs aux yeux profonds,
Les ondins bleus, les noirs démons,
Marchaient, volaient, troupes, nuées !

La grande trompe des remords,
Que l'on entend sous les deux pôles,

Digitized by Google

Remuait les plus vastes môles
Et réveillait les mauvais morts.

Partout un bruit sourd de squelettes
Aux vents nocturnes se mêlait ;
Pleine d'effroi, la nuit râlait,
S'attristant de ces sombres fêtes.

6.

Seuls, tous les morts d'Orbelle, en paix dans leur sommeil,
Ayant tous bien vécu, défiaient ce réveil ;
Or le haut conducteur des cortéges funèbres,
Dont l'œil de feu sait lire à travers les ténèbres,
Planait, par un hasard, au-dessus du hameau.
N'y voyant pas sortir un seul mort du tombeau,
S'imaginant trouver là des retardataires,
Il abattit son vol sur ces paisibles terres
Et sa bouche de fer laissa tomber ces mots :
Holà ! qu'attendez-vous ? c'est assez de repos ;
La fête a commencé, mes serviteurs fidèles ;
Debout ! je vous prendrai dans mes rapides ailes,
Et nous regagnerons le temps qui s'est perdu ;
Debout, promis d'enfer, m'avez-vous entendu ?

Mais nul ne répondit. Malheur ! ils sont tous justes,
Tous ! poursuivit Satan, et ses deux mains robustes
Soulevèrent les rocs qui pesaient sur les morts ;
Mais tous dormaient heureux, défiant ses efforts.

7

Il s'élève, il va fuir, il domine la plaine,
Quand son regard de flamme aperçoit Madeleine ;

Digitized by Google

La lune pâlissante éclaire sa beauté.
Elle semble un bel ange en beau marbre sculpté,
Que le vent d'aquilon, soufflant avec colère,
Aurait, d'un piédestal, renversé sur la terre.
Son visage de vierge est tourné vers les cieux.
La laide mort n'a pas encor fermé ses yeux,
Et sa robe de deuil livre au vent qui l'invite
Des contours languissants qu'un dernier souffle agite.
Le roi du mal s'approche, il s'apprête à railler :
Debout! répète-t-il, c'est assez sommeiller!
Et, du bord de son aile, il frappe l'orpheline;
A ce contact de feu qui brûle sa poitrine,
Madeleine s'éveille et retombe aussitôt,
Et sa bouche murmure : ô ma mère, à bientôt!

8

Alors il se passa quelque chose d'étrange ;
Lucifer se rappela l'ange,
Le bel ange aux blonds cheveux d'or,
Qu'il adorait quand, pur encor,
Gardant l'amour de Dieu comme un riche trésor,
Il était le plus beau de la noble phalange.
Avec sa fiancée il se vit dans les cieux ;
Il retrouva ces jours heureux,
Où, le cœur gonflé d'espérance,
Il ne savait, douce ignorance!
Que chanter sur un luth des hymnes d'innocence,
Ou guider une étoile aux dômes blancs et bleus.

Penché sur Madeleine
Et, miracle! à genoux!
Il mêlait son haleine
A son souffle si doux.

Digitized by Google

« Tout le monde me hait, disait-il, l'œil humide,
Et mon aile rapide
N'égale pas encor la haine qui me suit;
On craint Dieu, mais on l'aime;
Contre moi, jour et nuit,
Un horrible anathème
Du chaume et du palais
S'élève avec blasphème,
L'on ne m'aima jamais ! »

Enfants, je vous tairai des choses inutiles.
Pour un si long récit mes forces sont débiles.
Laissons passer un mois, où Satan assidu
Poursuit en chevalier l'amour qu'il a conçu.

9

Regardez près du val ce château qui s'élève;
Il est plein de clartés, il domine la grève,
Vrai château de seigneur avec de fortes tours,
Des fossés, des créneaux, de sombres alentours.
L'or forme ses lambris, et le marbre ses dalles,
Les pages, les valets se pressent dans ses salles;
L'une d'elles, tendue en velours argenté,
Abrite avec richesse un festin enchanté.
De joyeux châtelains, de jeunes châtelaines
Devisent là d'amour, narguant les tristes peines.
On cause aussi combats, passes d'armes, tournois;
Et le vin fait parler chaque langue à la fois;
Car, au brillant matin de cette noble fête,
Le seigneur de céans, dont la noce s'apprête,
A conduit à l'autel l'objet de tendres feux,
Et la nuit qui descend comblera tous ses vœux.

Digitized by Google

10

Sous un dais de brocard, en hautes broderies,
Le front pâle, mais ceint de riches pierreries,
Près de son cœur qui tremble un bouquet d'orangers,
Etrangère en ces lieux parmi des étrangers,
L'épousée est assise auprès d'une autre femme :
Son sourire est contraint ; on dirait que son âme
A peur de ces propos, de ces rires joyeux.
Des larmes, par instant, tombent de ses beaux yeux.
Derrière elle, l'époux, vêtu d'or et de soie,
Tête nue et debout, la sert, ivre de joie.
« Tu m'aimes, n'est-ce pas, j'ai ta foi, j'ai ton cœur,
Tu m'aimes ! lui dit-il. — O mon noble seigneur !
Répond-elle tout bas, me voilà châtelaine ;
Je ne suis déjà plus la pauvre Madeleine ;
Et par votre art, semblable au pouvoir du bon Dieu,
Ma mère est avec moi, loin du funèbre lieu.
Alors que pour jamais je la pleurais perdue,
L'arrachant au trépas, vous me l'avez rendue.
Quel maître dois-je aimer, si ce n'est vous, seigneur,
Qui donc, si ce n'est vous, doit régner sur mon cœur?
Mais le dirai-je, hélas ! il me semble qu'un songe
Apporte à mon esprit tout ce brillant mensonge ;
Ma mère, dont la main est pourtant dans ma main,
Me semble, oh ! pardonnez, être un fantôme vain ;
Ses baisers me sont froids, et, plaignez ma faiblesse,
Je ne sens pas sa main, seigneur, quand je la presse ! »

11

A peine l'orpheline a-t-elle dit ces mots
Qu'un bruit soudain de cor ébranle les vitraux ;

Digitized by Google

Par trois fois sa fanfare éclate avec menace,
Et l'écho la redit en roulant dans l'espace.
On écoute, on frémit, la fête s'interrompt;
Sur le castel entier règne un calme profond.
Alors dans la vallée une voix surhumaine
Fait retentir ainsi sa bravade hautaine :
« Seigneur du château noir, traître et félon seigneur,
Noble enchanteur d'enfer et déloyal vainqueur,
Je t'attends en champ clos ; ta belle fiancée
N'appartient qu'à moi seul, moi seul j'ai sa pensée.
Quitte la soie et l'or, dis à tes écuyers
De choisir le plus brave entre tes destriers !
Viens combattre sur l'heure, accomplis ton ouvrage ;
Qui veut se faire aimer, doit montrer du courage !»

12

Mais déjà le seigneur du riche château noir
A vêtu son armure, et, souriant d'espoir,
Il prend courtoisement congé de Madeleine.
Laissant à ses terreurs la jeune châtelaine,
Il brûle de venger son bonheur traversé;
Il a soif de punir l'adversaire insensé
Qui le couvre de honte aux yeux de ce qu'il aime.
En vain ses serviteurs, foule tremblante et blême,
L'ont voulu retenir, il les a renversés,
Et, comme un ouragan, a franchi les fossés.

13

Avez-vous jamais vu dans le sein d'un orage,
Deux aigles combattant?
Avez-vous jamais vu l'aquilon, plein de rage
Combattre un autre vent?

Digitized by Google

Tels nos deux adversaires
Se joignent dans la nuit.
Leur lutte retentit
Au loin dans la campagne;
L'écho de la montagne
A l'écho la redit.
Comme dans les tempêtes,
L'air se ruant sur l'air,
Allume un vaste éclair;
Au-dessus de leurs têtes,
Le fer contre le fer
Jette des étincelles,
Du ciel et de l'enfer
Flamboyantes parcelles.

Puis, soudain,
Tout bruit cesse;
Plus de main
Qui se dresse
Ou s'abaisse;
Plus de fer,
Plus d'éclair!

14

L'un des deux chevaliers est gisant sur l'arène,
C'est l'amoureux seigneur du riche château noir,
Que l'ange Gabriel, sous ses pieds, avec peine,
Force à crier merci, mais merci sans espoir;
« Va porter, lui dit-il, à d'autres fiancées
Ton cœur fait pour haïr; tes amours insensées.
La fille dévouée a mérité les cieux;
Son exil est fini, mes frères radieux
Lui préparent au ciel un banquet moins funeste;
Pour toi, toujours maudit, que ton amour te reste!

Digitized by Google

15

Aussitôt le palais qui dominait le val
Descendit au niveau du sépulcre infernal ;
Lumières, serviteurs, richesses firent place
A la nuit, aux autans, à l'inutile espace.
Seulement un abîme, où, descendant du mont,
Le gave a rencontré comme un tombeau sans fond,
Marqua le lieu maudit de sa place passée.
Ce fut là que Satan, l'âme triste et blessée,
Vint, après le combat, déplorer ses amours.
Il y bâtit ces murs que l'on y voit toujours ;
Et là, pendant cent ans, se frappant la poitrine,
Il implora, dit-on, la clémence divine.
....
S'il eût persévéré quelques siècles encor,
Le mal disparaissait : nous avions l'âge d'or !

Digitized by Google

DISCOURS SUR LES DEVISES

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 3 SEPTEMBRE 1841

par M. le comte de Salaberry

« La demeure des hommes célèbres m'a toujours » paru empreinte de leur éclat ; l'esprit les y place; » on les voit au milieu de ces habitations dont le » plus grand prix se trouve ainsi dans les souve- » nirs qu'ils y ont laissés. »

Ce sentiment admiratif, aussi naturel que national, si bien exprimé par le maréchal Marmont, dans son remarquable Voyage, trouvait, à chaque pas, l'occasion de s'exercer sur le sol de notre vieille France. Mais le marteau révolutionnaire a abattu les monastères et les châteaux, et les spéculateurs achèvent l'œuvre de la barbarie. Toutefois les ruines restent, et avec elles le sentiment admiratif. C'est un hommage expiatoire des fureurs anti-reli-

Digitized by Google

gieuses et anti-monarchiques que la mode qui règne actuellement en France de rechercher, et d'acheter à tout prix, les armoires, les dressoirs, les siéges, les escabelles et les bahuts du moyen-âge. Mais des souvenirs plus éloquents, plus instructifs que de vieux meubles, ce sont les devises, comprises non pas dans l'étroite, mais bien dans la large acception de ce mot : souvenirs de gloire, de vertus, de bonté, de philosophie, que les personnages célèbres ont pris ou reçus, et que beaucoup ont inscrits sur les parois de leurs manoirs où, dans quelques localités, les curieux les retrouvent encore échappés aux ravages des mauvais jours. Les devises participent des plus vraies, des plus généreuses impressions du cœur et de l'âme : chevaleresques, historiques, politiques, religieuses ou purement morales, elles peignent les mœurs du temps, le caractère, les penchants, les sentiments des hommes qui les ont eues pour symboles. C'est ainsi que, l'histoire à la main, on a pu dire : « la devise » fait l'homme; » ce qui est dire encore mieux que Buffon; car l'esprit humain ne se fait jamais mieux connaître que quand il sait exprimer beaucoup en peu de paroles, dit Oxenstiern dans ses Pensées, et c'est là précisément le mérite de la devise. « Elle se compose » de figures et de paroles, dit l'auteur des Entretiens

Digitized by Google

» d'Aristes et d'Eugène. La figure seule ne fait » qu'un symbole, un hiéroglyphe, et les paroles » seules ne sont qu'un dicton, ou tout au plus une » sentence. Il faut donc une figure et des paroles » pour faire une devise. On a donné à la figure » le nom de *corps* et aux paroles celui d'âme. »

La devise ne veut pas être renfermée dans les limites héraldiques du blason : son étude a une portée bien plus haute. Elle n'exclut aucun rang, aucune classe, aucune profession dans la France historique. Elle porte l'empreinte et elle est l'expression des mœurs, des caractères, de l'opinion de chaque règne, de chaque époque, selon l'âge et le métier des personnages. On peut dire que les devises vérifient les dates, et sont une histoire de France chronologique et parlante.

En effet, j'ouvre le livre et je vois en peinture une touffe de lis et de roses avec ces mots au bas : *Tout pour eux et pour elles*. Vous n'êtes déjà plus au temps de Charlemagne, de Philippe-Auguste, ou du roi Jean ; vous êtes aux temps de Charles V et de de Charles VII, précurseurs des jours de François Ier. Cette devise fut ou dut être celle de Tristan le voyageur et de Petit-Jehan de Saintré.

Si vous tournez la page, Coctier, le médecin de Louis XI, vous prouvera que les devises ne con-

Digitized by Google

naissent pas la roture, et sont estimées selon l'homme. Le roi avait peur de la mort; le médecin avait peur du roi qui se défiait de tout le monde, aux risques et périls de quiconque lui était suspect. Aussi le pauvre médecin ne fut rassuré que quand il eut enterré son malade; et dès le lendemain il fit sculpter sur la porte de sa maison un abricotier avec cette devise : *A l'abri Coctier.*

Si la devise de Jacques Coctier fut un ingénieux souvenir offert en hommage à la peur, celle de Florimond Robertet reste comme glorieuse tradition blésoise, et comme témoignage et récompense de sa probité politique : au château de Blois, dans le cabinet de Louis XII, et en présence de Robertet, le capitaine Sandricourt, officier fort aimé du roi, se plaignait à lui de pilleries des gens de justice et des traitants : *Toutes les plumes volent*, dit le prince en souriant : *Fors ungne*, sire, *fors ungne*, reprit Robertet, en montrant la sienne. Et le bon roi voulut que désormais le ministre chargeât son écusson d'un demi-vol de sable et qu'il prît pour devise *fors ungne*. De ce moment, le demi-vol de sable et la devise accompagnèrent l'écusson des Robertet, qui était d'azur à la bande d'or avec trois étoiles d'argent. Mais les amis de la vertu ne se souviennent que du demi-vol de sable et de la devise.

Digitized by Google

Ni Blois, ni son royal château, ni le Blésois, n'ont manqué de personnages historiques dont les devises ont consacré les affections, les chagrins ou les malheurs; car les devises n'ont jamais porté l'empreinte de la joie et du bonheur: c'est qu'elles ne partent pas de l'esprit qui aime à sourire, mais bien de l'âme qui ne connaît que la sagesse, la bonté et la mélancolie.

C'est au fond de ses châteaux de Blois et des Montils que la veuve du duc d'Orléans, assassiné par ordre du duc de Bourgogne, la jeune et belle Valentine de Milan, vint cacher sa douleur et mourir, désespérée de n'avoir pu obtenir justice du meurtre de son mari. Pour nourrir ou soulager son affliction, la duchesse prit cette devise si touchante et si connue: *Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien.* Son écusson de veuve, en losange, portait deux SS (souci et soupir), et auprès un *arrosoir.* On a retrouvé aux Montils, et on peut voir chez M. Louet, propriétaire du château, ou plutôt de ses ruines, un grand plat d'argent avec cet écusson de Valentine, ainsi que l'a décrit Brantôme dans ses Vies des dames illustres.

Un siècle après les scènes de deuil de 1404, les yeux des bons Blésois voyaient sous des couleurs moins noires, dans ce même château de Blois, sur

Digitized by Google

les murs du bâtiment dit de François Ier, la suave devise de la reine Claude, sa femme, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, qu'il épousa en 1514. Elle fut dès son jeune âge aussi agréable aux yeux de Dieu qu'aux yeux des hommes, disent les historiens : « La grâce semblait se plaire à sup-» pléer chez elle aux défauts de la nature qui ne » lui avait pas donné tous les avantages extérieurs » et qui l'avait même formée un peu boiteuse. »

Elle avait apporté en dot à son époux, entre autres, le duché de Milan et le comté de Blois. Le duché de Bretagne lui échut ensuite à la mort de sa mère, la duchesse Anne, et de son père, le roi Louis XII. Mais sa douceur naturelle et sa tendresse pour François Ier étaient, dans l'opinion publique, bien au-dessus de ce brillant héritage. Ni les mauvais conseils de la reine, sa mère, ni les rapports trop vrais qu'elle lui faisait pour l'éloigner d'un gendre qu'elle avait reçu malgré elle, rien ne put diminuer l'amour et le respect que la reine Claude porta toujours au roi, son mari. Aussi ce prince léger et dissolu, mais juste, loyal et bon, avait-il une telle considération pour elle, qu'il prenait souvent son avis sur les matières les plus importantes. Aussi le peuple et les historiens ont-ils parlé d'elle comme d'une sainte. Il n'est donc pas

Digitized by Google

étonnant que sur les lambris du bâtiment de François Ier, au château de Blois, on ait multiplié la devise donnée à la reine Claude. Le *corps* est un cigne traversé d'un dard, et aux quatre coins du panneau trois Centrelacés[1]; sans doute par allusion aux cignes de la maison de Clèves dont Marie de Clèves, sa grand-mère maternelle, était sortie; au-dessus était une lune dans son plein. L'âme de la devise était *Candida candidis* (la blancheur à la blancheur). Dans cette devise appliquée à la bonne et vertueuse reine, on peut dire que le corps et l'âme étaient parlants. — Ajoutons, afin de lui assurer, pour complément de gloire, la reconnaissance des gastronomes qui font plus de cas des bons fruits que des belles devises, ajoutons que c'est à cette princesse, épouse de François Ier, que nous devons l'excellente prune de Reine Claude.

C'est une erreur de croire que les devises sont une invention purement militaire; que leur origine date de Charles VIII et des guerres de cette Italie qui fut appelée le tombeau des Français. Plusieurs siècles avant l'inutile victoire de Fornoüe et la

[1] Cette description, empruntée à l'Histoire de Blois de Bernier, ne répond pas parfaitement aux devises de la reine qui se trouvent encore aujourd'hui au château de Blois. (V. l'Hist. de ce château, par M. de la Saussaye, 3e édit., p. 14). *(Note de l'Éditeur.)*

Digitized by Google

désastreuse bataille de Pavie, les devises étaient dans les mœurs françaises, et on leur avait donné une âme. *Re que Diou* (rien que Dieu) était la devise écrite par Adalbert de Talleyrand-Périgord au-dessous de sa couronne de comte. Et quand Louis-le-Gros lui dit: « Qui t'a fait comte? » L'orgueilleux vassal répondit: « Qui t'a fait roi. » Peut-être cette réponse hardie contribua-t-elle à faire reconnaître au roi la nécessité d'affranchir les communes et d'organiser les municipalités.

Oui sans doute l'étude chronologique des devises est un cours complet d'histoire, de législation et de philosophie.

Il y avait dignité et modestie dans l'historique devise:

Je ne suis roi, ne prince aussy;
Je suis le sire de Coucy.

Il y avait quelque chose de grand, d'imposant et d'obligatoire dans la devise héréditaire:

Roi je ne suis,
Duc je ne daigne,
Rohan je suis.

Mais les devises obligent, de quelque hauteur qu'elles soient prises, et celle-là contraste péniblement avec la banqueroute de 18 millions du dernier prince de Guémenée, quoiqu'il ait dit et

Digitized by Google

parce qu'il a dit : « Il n'y a qu'un Rohan ou un sou-» verain qui puisse faire une banqueroute pareille. »

Aussi n'est-ce pas ainsi que l'entendait le vieux Vestris, de l'Opéra, celui qui appelait son fils le *Dieu de la danse,* quand le sermonnant sur ses dettes il ne trouvait rien de plus fort à lui adresser que cette apostrophe : « Apprenez, monsieur, qu'il » n'y a jamais eu de Guémenée dans notre famille. »

Il y avait une pensée de piété et un sentiment de puissance dans la première devise des Montmorenci : *Dieu aide au premier baron chrétien.* La preuve de piété ressort d'elle-même ; la preuve de la puissance, c'est qu'après la mort de Louis-le-Gros, arrivée en 1137, Mathieu de Montmorenci, depuis connétable de France, épousa la veuve du roi, Adélaïde de Savoie, de l'avis de tous les barons du royaume, qui déclarèrent que pour procurer au roi mineur, qui fut Louis le jeune, l'appui de Montmorenci, il fallait faire ce mariage. Mais Dieu aide au premier baron chrétien ne fut pas la seule devise de cette illustre maison. Le mot *aplanos* est mis, dans la seconde croisade, au bas de son écusson. *Aplanos*, qui veut dire sans tache, est le nom devenu historique que l'empereur grec Jean Comnène donna à Mathieu de Montmorenci, connétable de France, envoyé à la cour de Constantinople à la

Digitized by Google

tête d'une ambassade composée de barons croisés.

Mais, il faut bien le dire, il y a une étrange différence entre ces deux belles devises de la famille et une troisième que le célèbre connétable de Montmorenci jugea à propos de placer sur les lambris du château d'Écouen qu'il a fait bâtir. C'est une main gantelée qui sort d'un nuage et tient nue l'épée de connétable de France, presque héréditaire dans sa maison, avec ces mots au bas : *Omnia dat qui justa negat arma tenenti;* (c'est tout accorder que de refuser le juste à l'homme qui a la force en main).

Il faut dire aussi que le connétable, depuis son rappel à la cour lors de l'avénement d'Henri II, prit une tout autre devise qui est restée celle de sa maison : *Une foi, un roi, une loi.*

Mais revenons à des devises étrangères aux mécomptes, aux exigences de l'ambition et aux mauvaises passions, revenons à celles qui sont dictées par le cœur.

La reine Artémise n'a mis aucune devise sur le tombeau du roi Mausole, son époux. Il n'en fut pas de même de Catherine de Médicis, la veuve d'Henri II : « Le roi son mari, dit Brantôme, ayant passé » de ce monde dans l'autre, elle en fit de telles » lamentations et jetta de telles larmes que jamais » elles ne les a taries, et pour la souvenance,

Digitized by Google

» lorsque l'on parloit de lui, tant qu'elle a vescu en a » toujours jetté quelqu'une du plus profond de son » cœur : dont elle en prit cette devise propre et » convenable à son deuil et à ses pleurs qui estoit » *une montagne de chaux vive sur laquelle les gouttes* » du ciel tomboient à foison et disoient les mots » tels en latin : *Ardorem extincta testantur vivere* » *flamma;* les gouttes d'eau et les larmes montrent » leur ardeur, encore bien que la flamme soit » éteinte. Par ainsi notre reine montrait l'ardeur » de son affliction par les larmes, encore que la » flamme qui était le roi son mari fût éteinte. »

Bernier, presque contemporain, dans son Histoire de Blois, décrit en ces termes la devise adoptée par Catherine de Médicis : « Elle ordonna que ses en- » trailles fussent déposées dans l'église de Saint- » Saturnin, en Vienne, dans la chapelle dédiée à » la Vierge, et y fonda l'entretien d'une lampe. » C'est pour cette raison qu'on y voit sa devise » dont le corps est une petite montagne de chaux » sur laquelle tombent des gouttes et dont l'âme » est : *Ardorem extincta testantur vivere flamma.* »

Sans sortir de notre Blésois, nous pourrons trouver quelques devises, douces et calmes pensées d'un homme de bien, retiré du monde et consultant l'écho dans le paisible et gracieux manoir qu'il

Digitized by Google

a fait bâtir sur le Cosson, sur cette jolie rivière qui baigne à une lieue de distance et l'immense château de Chambord, et le petit château des Grotteaux, qui fut le séjour du sage, du bon, du vertueux Guillaume Ribier, conseiller d'état en retraite, témoin et acteur aux États-Généraux de 1614. Guillaume Ribier se fit admirer dans cette assemblée par la vigueur de son esprit, et obtint du roi Louis XIII et de la reine-mère tout ce qu'il demanda pour son pays. Le brevet de conseiller d'état qu'il ne demandait pas lui fut donné par honneur. Marie de Médicis, dans son séjour ou exil à Blois, prenait ses conseils et lui fit offrir la charge de secrétaire de ses commandements qu'il refusa par modestie. Enfin le cardinal de Richelieu, après la prise de La Rochelle, à son passage à Blois, lui proposa de suivre la cour et de servir le roi dans ses conseils, lui promettant une sûre et haute élévation. Ribier refusa encore. Cette courte digression était nécessaire pour montrer que le caractère, les mœurs, les études, la piété, la fidélité, la vie entière de Guillaume Ribier sont historiquement dans un accord parfait avec les devises dont il s'est plu à s'entourer dans son habitation.

Dès la porte d'entrée on reconnaît l'homme des champs; on y voit cette inscription :

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes.

Digitized by Google

Le propriétaire actuel a ajouté ces vers imitateurs :

Vertes forêts, prés fleuris, clairs ruisseaux,
J'irai, je goûterai votre douceur secrète.

DELILLE.

Sur la porte intérieure du manoir on lit :

Arbitrii hic tibi jura tui.

Ce qui veut dire : Ici on est libre de faire ce qu'on veut.

Assurément Gallias d'Agrigente n'invitait pas de meilleure grâce que Guillaume Ribier. Ni Ribier ni Gallias ne ressemblait au commandeur de Valory. Cet ami, non pas des hommes, mais de la solitude, s'était relégué au château du Bouchet, près d'Étampes, occupé par le marquis de Valory son frère, dans le bâtiment isolé qui avait été l'orangerie. Sur sa porte il avait fait mettre : « Ceux qui » viennent chez moi me font honneur ; ceux qui » n'y viennent pas me font plaisir. »

Combien il était plus sociable que ce moderne Timon, le misanthrope, l'homme du bon vieux temps qui avait mis pour devise à l'entrée de sa maison :

Porta patens esto ; nulli claudaris honesto.

Porte, reste toujours ouverte ; ne sois fermée à personne d'honnête.

Digitized by Google

L'inhospitalier commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem aurait ponctué autrement; il aurait mis un point après *nulli:* Porte, ne sois ouverte à personne, même aux honnêtes gens.

Telles n'étaient pas les ingénieuses devises que les solives légères du grand salon de Guillaume Ribier offraient aux yeux et à l'esprit de ses visiteurs, entourées des arabesques les plus gracieuses et les plus variées. Elles peignaient le vrai, l'aimable, le noble Ribier dans ses sentiments, ses affections, ses penchants et ses souvenirs. Ici c'est une main qui tient les balances de la justice avec cette inscription: *Nec spe nec metu* (ni par l'espérance, ni par la crainte). Est-ce autre chose que le témoignage que lui rendait sa conscience de magistrat? Là des roses et des lis au milieu d'un buisson d'épines, et au bas ces mots: *E tra le spine spuntano;* (ils poussent au milieu des épines.) N'était-ce pas un souvenir mélancolique de l'affection du conseiller d'état Ribier pour la reine-mère, placée au faîte des grandeurs et au milieu des chagrins qu'elle avait toujours éprouvés ou qu'elle s'était faits à elle-même? Ailleurs c'est l'image d'un vaisseau au port avec cette pensée: *Secure ridet ventos* (en sûreté il se rit des vents). Heureuse expression du bonheur dont jouit Ribier de vivre tranquille à l'abri des orages des cours.

Digitized by Google

De là les goûts paisibles d'un philosophe désabusé; de là cet olivier qui représente si bien la paix de son âme, avec cette devise: *Paci et sacratæ Minervæ* (à la paix et à la divine Minerve).

Mais la vertu de Caton, la sagesse de Salomon, n'excluent pas une douce gaieté, d'innocents plaisirs de table. Et l'hôte bienveillant avait aussi peint un cep de vigne avec cette invocation: *Adsit lætitiæ Bacchus dator* (préside ici, Bacchus, dieu de la joie).

Enfin le dernier vœu du vieillard philosophe, de cet homme heureux, est adressé à l'œuvre de sa création, à sa paisible retraite, à sa jolie maison. Il lui souhaite d'être debout tant que la rivière du Cosson coulera à ses pieds: au-dessus de la porte qui donne sur le Cosson, on lit: *Perennet ut amnis* (qu'il dure autant que la rivière).

Après le conseiller d'état Guillaume Ribier, le château des Grotteaux fut possédé par une famille, longtemps blésoise, dont le nom était Lenfernat, et qui prit pour devise ce jeu de mots: *Qui bien fait l'enfer n'a.*

Mais la bienveillance hospitalière de Guillaume Ribier, son aménité, sa simplicité de mœurs se sont continuées dans le possesseur actuel de son confortable manoir, petit-fils d'un Blésois aussi

Digitized by Google

honorable qu'honoré, qui fut maire de Blois, et qui depuis longtemps a fait attacher un sentiment de reconnaissance au nom de Boucherat. L'aimable et bon propriétaire des Grotteaux fait voir avec plaisir les devises du manoir à ses hôtes et n'oublie pas celle de *Adsit lætitiæ Bacchus dator*. Puisse l'eau du Cosson aller toujours à son moulin!

Sortons un instant du Blésois et entrons dans le Vendômois. Auprès du bourg des Ermites, vous pouvez voir l'écusson de l'antique maison d'Escars avec cette devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra*. Tel poète l'a prise pour refrain d'une romance, tel orphée de salon l'a mise en musique. Voici une anecdote moderne aussi singulière que curieuse, qui se rattache à la devise elle-même. Le baron, depuis duc d'Escars, habitant alors le château de la Ferrière, près des Ermites, me l'a racontée lui-même avant la restauration de 1814.

Les bains de Barréges, sont en France un rendez-vous européen. C'est un terrain neutre comme les Aldudes. Les buveurs et les buveuses d'eau, les preneurs et les preneuses de bains y vivent par un pacte tacite sur le pied d'une égalité charmante. La richesse comme l'aristocratie ne reconnaissent dans le salon commun, dans les promenades, dans les parties de plaisir, que la supériorité du bon

Digitized by Google

ton, de l'amabilité et de l'esprit. Aussi la conversation est-elle des plus variées et s'exerce-t-elle sur tous les sujets. Louis Bonaparte, qui n'avait pas encore de royaume, se trouvait aux eaux de Barréges ainsi que le baron d'Escars. On vint à parler des devises, et le baron tout naturellement mentionna celle de sa maison. Louis Bonaparte la trouva belle et l'inscrivit sur son agenda. Peu de temps après il se réveilla roi de Hollande, bon gré, malgré. Il fonda l'ordre de la Réunion et lui donna pour devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Mais je n'ai pas entendu dire qu'il ait envoyé sa croix au baron d'Escars.

Il suffit souvent de conformer sa vie à sa devise pour être homme de bien; quelquefois aussi pour arriver à son but. *Le temps et moi* était la devise du cardinal Mazarin qui avait gagné de vitesse M. de Villèle dont la devise est : *Tout vient à point à qui sait attendre.*

Paul Petau, savant antiquaire, avait une devise qui s'accordait avec ses goûts, ses travaux et son nom :

Nova quærant alii; nil nisi prisca peto.

C'était certainement un philosophe que l'honnête épicier, devenu fort riche, qui avait mis au-dessus de la porte de sa maison, rue de la Tixeranderie,

Digitized by Google

cette sage devise: *Respice finem* (en toutes choses il faut considérer la fin). Pourquoi un mauvais plaisant effaça-t-il l'*r* du premier mot et l'*m* du second; de manière que les passants ne lisaient plus que *Espice fine*. On a soupçonné Scarron, son voisin, de cette maligne bouffonnerie, parce qu'on ne prête qu'aux riches.

Elle était belle et simple cette devise du premier président de Lamoignon: *Ego et domus mea serviemus Domino* (moi et les miens nous servirons le Seigneur). Et les obligations de cette devise ont été fidèlement remplies par la famille, sur les bancs du parlement où ils siégeaient héréditairement, et par les derniers descendants assassinés à Quiberon contre la foi des traités.

Il est aussi des devises de prévoyance que l'homme en place ne doit point oublier, s'il est sage. C'en est une de ce genre qu'avait Abel de Brunier: *Qui stat, videat ne cadat* (l'homme élevé doit veiller pour ne pas tomber).

Il est remarquable que dans notre province, chez tous les hommes de tous les temps, de toutes les conditions, de tous les âges, les devises ont renfermé les meilleurs avertissements. C'est que notre Blésois, dans les temps de guerres civiles, dans les temps du séjour de nos rois et de nos princes, a vu

Digitized by Google

tant de tempêtes politiques, tant de catastrophes, tant de scènes de deuil et tant de fêtes, qu'il n'est pas étonnant que les devises des contemporains, témoins ou acteurs, victimes ou spectateurs effrayés, aient reçu le sceau de leurs craintes ou de leur prudence. C'est sans doute à l'une de ces époques critiques, où le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître, où le plus prudent est de laisser passer l'orage, que fut inscrite cette spirituelle devise que j'ai trouvée en tête d'un livre : *Tempora tempore tempera* (que le temps vous aide à supporter les temps).

Digitized by Google

ÉTAT DE LA FRANCE

AU COMMENCEMENT DU RÈGNE

DE CHARLES IX

D'APRÈS LES RELATIONS DES AMBASSADEURS VÉNITIENS

Par M. Postansque

Il existe sur l'histoire de France, au XVI^e^ siècle, en dehors des actes officiels, une foule de documents précieux. Presque tous les hommes qui ont assisté aux événements de cette grande époque ont laissé des mémoires dont la plupart abondent en révélations curieuses, en peintures animées, en récits pittoresques et dramatiques. Mais si la vérité n'est pas tout entière dans les pièces avouées et rendues publiques par les gouvernements ou les partis, il faut reconnaître aussi qu'elle ne se rencontre pas toujours dans les écrits des contempo-

Digitized by Google

rains. Mêlés aux affaires de leur temps, ils ont subi trop d'influences, obéi à trop de passions pour conserver cette froide impartialité qui fait mesurer équitablement à chacun la part qui lui revient de l'éloge ou du blâme; ils ne font souvent que défendre encore de la plume les causes qu'ils avaient défendues de leur parole ou de leur épée. Il y a moins de piquant sans doute, mais parfois plus de garantie pour l'exactitude que doit avant tout rechercher l'historien dans les observations faites par des étrangers, lorsque, placés pour bien voir, ils ont observé avec calme, jugé avec modération, et que, désintéressés au milieu des colères et des engouements de la foule, ils écrivent froidement dans un simple but d'utilité pratique.

C'est là ce qui donne une valeur réelle à une publication récente faite par ordre de M. le ministre de l'instruction publique, et qui contient les relations de trois ambassadeurs vénitiens sur l'état de la France, en 1561 et 1563. Venise, au XVI^e^ siècle, quoique bien déchue de sa splendeur, conservait encore un rang glorieux, qu'elle devait à son système de gouvernement immuable et ferme. Sans cesser d'exercer au-dedans une inquisition jalouse, elle surveillait activement au dehors les mouvements des États

Digitized by Google

européens, et pour cela elle accréditait auprès des différentes cours de nombreux agents diplomatiques. Les ambassadeurs, choisis parmi les hommes les plus distingués par leur caractère et leurs talents, correspondaient avec la seigneurie et devaient rendre un compte exact de tout ce dont ils étaient les témoins. Trois d'entre eux, Jean Michel, Michel Suriano, Marc-Antoine Barbaro, furent ainsi envoyés en France au commencement du règne de Charles IX. Peut-être y a-t-il quelque intérêt à surprendre, dans les rapports adressés par eux à Venise, ce que pensaient d'un royaume voisin, de sa constitution et de ses tendances, à un moment où la lutte des partis religieux allait faire éclater la guerre civile, les représentants d'une république célèbre pour sa prudence et son habileté politique.

La France présentait alors au milieu des puissances qui l'entouraient un aspect imposant. Il n'y avait pas en Europe un État plus compacte, pas un qui fût supérieur en force ou en dignité. De l'aveu de tous, elle tenait le premier rang dans la chrétienté, et elle le devait à son unité, déjà même à cette centralisation énergique qui fait affluer la vie jusqu'au cœur pour la renvoyer ensuite à tous les membres. On venait de sortir des guerres d'Italie,

Digitized by Google

pendant lesquelles la nation avait résisté seule à la coalition formée par l'Angleterre, la Suisse, les princes d'Italie et la double branche de la maison d'Autriche. Le traité de Cateau-Cambrésis avait été signé récemment, et malgré tant de combats désastreux, la France n'avait rien perdu de ses possessions; elle avait renoncé aux conquêtes lointaines, il est vrai, mais elle avait conservé les portes de l'Italie, le marquisat de Saluces et cinq villes au-delà des Alpes; elle s'était agrandie de Metz, Toul et Verdun. Elle avait arraché Calais à l'Angleterre. Sur ses frontières, protégées par ces réunions, s'élevaient des villes fortes, destinées à prévenir le retour des subites invasions qui avaient, sous François Ier, porté la terreur jusque dans Paris. Une population active et industrieuse couvrait le sol. On comptait sur le territoire cent quarante villes ou évêchés, un nombre infini de châteaux et de villages. La capitale avait déjà cinq cent mille habitants, et justifiait le mot de Charles-Quint, qui ne mettait pas Paris au nombre des cités françaises, parce que c'était, disait-il, à elle seule un petit monde. Un sol fertile fournissait en abondance à tous les besoins et produisait quinze millions de revenus; si le commerce et l'industrie, malgré quelques relations commerciales avec l'Espagne et le Portugal,

Digitized by Google

malgré quelques essais de colonies en Amérique, au Canada et au Brésil, n'avaient pas encore reçu du gouvernement cette impulsion puissante qui ne leur fut communiquée qu'au temps de Sully et de Colbert, la richesse publique se renouvelait à d'autres sources, et trouvait dans l'agriculture une mine qu'on ne peut appauvrir.

Depuis le règne de Charles VIII, la guerre avait été presque continuelle; aussi les armées étaient-elles sur un pied redoutable; elles se composaient d'infanterie et de cavalerie. La cavalerie, qui comprenait la maison du roi, les gens d'armes et les archers, surpassait alors, de l'aveu des historiens, toutes les troupes d'Europe. Des Français seuls servaient dans cette arme d'élite, dont la force avait si brillamment décidé la victoire dans les plaines d'Agnadel et de Marignan. Les gens d'armes étaient au nombre de trois mille; quatre mille cinq cents archers formaient la cavalerie légère; venait ensuite l'arrière-ban de la noblesse, obligée pour le service du fief de combattre à ses dépens, mais qui faisait nombre et rien de plus; enfin on engageait aussi des mercenaires étrangers, des reitres et des ferraruoli, dont l'insolence apportait souvent le trouble au milieu du royaume. Il faut voir entre autres le portrait que Brantôme a tracé des rei-

Digitized by Google

tres. Ces aventuriers, vêtus de peaux de bêtes, portant cheveux et barbes horribles, n'étaient jamais satisfaits de leur solde; ils grossissaient leurs services, faisaient d'une mouche un éléphant, et finissaient par se payer de leurs mains, par rançonner les passants, quelquefois même les princes qui les avaient appelés. L'infanterie nationale était peu nombreuse et peu renommée, sauf celle qu'on recrutait en Gascogne. Cinquante mille hommes auraient dû la composer; mais sur ce nombre il y avait une foule de Suisses et d'Allemands; il fallait pensionner de petits princes d'Allemagne, donner 200,000 livres par an aux cantons, pour compléter les cadres de la milice. En résumé, la cavalerie seule décidait les batailles et partant la noblesse. Louis XII avait institué des légions, et un instant on avait eu l'idée de former une infanterie véritablement française, et d'enrôler des corps de paysans; François I^er^, allant plus loin, avait ordonné la levée de cinquante mille hommes; mais bientôt on avait craint, si on donnait des armes au peuple, que, par esprit de vengeance ou de jalousie, il ne les tournât contre les grands oppresseurs. Si l'infanterie, cette arme essentiellement plébéienne, était faible, l'artillerie était sur un pied formidable, et n'avait pas d'égale en Europe. Tou-

Digitized by Google

tes ces forces militaires obéissaient à des chefs habiles et éprouvés dans les guerres d'Italie : c'étaient le connétable de Montmorency, dont la réputation avait souffert, il est vrai, une fâcheuse atteinte depuis la journée de Saint-Quentin ; le duc de Guise, le libérateur de Calais ; les maréchaux de Brissac et de Thermes, l'amiral de Coligny, Dandelot, son frère, et bien d'autres dont les noms devaient recevoir une triste illustration dans les guerres civiles, et parmi lesquels il faut citer le prince de Condé et son frère Antoine de Bourbon, roi de Navarre.

La marine n'était pas à beaucoup près aussi redoutable. On avait équipé jusqu'à deux cents galères sur la Méditerranée ; c'était à peine si on en comptait huit ou dix alors. Les marins étaient tous forçats. Sur l'Océan où n'existait aucun port vaste et sûr, dans les cas où une armée navale était nécessaire, il fallait faire appel aux particuliers ; on improvisait ainsi des flottes que montaient des Normands et des Bretons, habiles gens de mer. Cette impuissance explique les liaisons de François Ier et de Soliman. Les Turcs donnaient à la France les escadres dont on manquait. On n'avait pas encore compris l'avantage que la France peut tirer de sa position sur les deux mers ; il n'y avait pas même

Digitized by Google

de commerce extérieur, et c'est à peine si l'on avait formé quelques établissements lointains, à une époque où l'Espagne avait dû à ses colonies de peser d'un poids décisif dans les affaires du continent européen.

Si la marine n'était pas florissante, peut-être devait-on s'en prendre surtout au désordre des finances. Les guerres d'Italie, sous Charles VIII, Louis XII, François Ier, les subsides données aux princes protestants dans leur lutte avec Charles-Quint, les prodigalités de la cour aux favoris, les dépenses énormes de François Ier en fêtes, en bâtiments, avaient épuisé le trésor. A toutes ces causes de ruine, il faut joindre encore la manière déplorable dont on faisait rentrer les impôts. Les principales sources des revenus étaient le produit des domaines, les décimes sur le clergé, les tailles, les aides et la gabelle, le tout pouvant monter à treize ou quinze millions; mais il entrait seulement les deux tiers de cette somme dans les coffres royaux. Le dernier tiers restait entre les mains des agents du fisc, qui de maigres, dit Brantôme, devenaient vite gros, gras et replets, et souvent aussi entre les mains des ministres. Le reste subvenait à peine aux dépenses de la guerre, du gouvernement et de la maison du roi. Aussi dans les cas extraordinaires,

Digitized by Google

on avait recours aux expédients; on engageait à l'avance les domaines, les aides, les gabelles; on forçait les impôts, on empruntait à gros intérêts, on vendait enfin les charges de judicature au grand mécontentement des magistrats. On ne connaissait pas alors ce que c'était que l'économie, quels peuvent être ses avantages dans un État; on vivait au jour le jour; c'était assez de vivre. François Ier, à la fin de son règne, avait, à force d'exactions, mis de côté des sommes importantes; mais les profusions de Henri II avaient tout dissipé, la dette s'était élevée à sa mort à plus de quarante millions. Charles IX, dit encore Brantôme, devait à Dieu et au monde, tant il avait de dettes sur les bras; les États voisins réclamaient en vain leurs créances, et à l'intérieur, soumis à payer sans cesse, les nobles murmuraient; les paysans ruinés, particulièrement en Normandie et en Bretagne, s'enfuyaient, abandonnaient la culture, se refusant à supporter plus longtemps le poids de leur misère. Cependant, sous Charles IX, on profitait de la jeunesse du roi pour tâcher de ramener la prospérité; les dépenses de la maison royale étaient restreintes; on dégageait les domaines, on demandait de nouveaux subsides, on mettait la main sur les biens ecclésiastiques, et enfin, à l'égard des créanciers italiens, on arrangeait

Digitized by Google

les affaires; l'État descendait, partiellement du moins, jusqu'à la banqueroute. Ce n'était là, du reste, qu'une crise momentanée; pour peu que la paix durât, et que la tranquillité fût maintenue, le royaume pouvait retrouver cette richesse qui, de l'avis de tous, le rendait supérieur à tous les États de l'Europe.

Il le pouvait avec une facilité d'autant plus grande que les institutions politiques mal dessinées, et reposant plutôt alors sur des traditions que sur des lois et des principes, n'étaient pas en question. Le système de gouvernement était simple, dégagé de toutes les complications modernes. Depuis le milieu du XV^e^ siècle, on avait marché droit vers le pouvoir absolu. Louis XI avait frappé la grande féodalité dans Charles-le-Téméraire, son dernier représentant; la voix populaire était restée sans écho depuis l'assemblée des États de 1484, et enfin François 1^er^ avait mis le clergé dans sa dépendance, en obtenant de Léon X le concordat qui lui donnait la nomination à tous les bénéfices ecclésiastiques. Dans ce silence des trois ordres, obéissants et soumis, il n'y avait au-dessus de la nation que le roi, le roi seul. Son pouvoir, consacré par le droit divin, était absolu, sans appel et sans contrôle; de lui décou-

Digitized by Google

lait toute grâce et toute justice. Un des ambassadeurs, en voyant la fidélité devenue servile, et le respect pour la royauté changé en culte, dit avec étonnement que le roi des Francs n'était plus que le roi des serfs : *Rex Francorum, rex servorum.* Le chef de l'Etat, dont l'autorité n'était en rien limitée par un conseil, par les seigneurs ou par les princes du sang qui n'avaient de leurs duchés que les titres et les revenus, décidait souverainement de la paix et de la guerre, distribuait les charges et les honneurs, et, ainsi que l'indiquait un proverbe du temps : le roi prend tout, le roi paie tout, réglait par lui-même ce qui concernait l'impôt. Il taxait arbitrairement et disposait sans responsabilité des revenus; aussi l'empereur Maximilien, le pauvre d'argent, avait-il coutume d'appeler, peut-être avec jalousie, son rival le roi de France, le roi des ânes, parce qu'il chargeait et surchargeait ses sujets à son gré. Devant la volonté du monarque, les grands s'inclinaient avec crainte, le peuple avec adoration. Il consentait à voir mettre à contribution ses biens, son travail et sa personne. Nul n'avait alors l'idée de discuter les droits de la royauté, et surtout de recourir à la révolte qui eût été moins un crime qu'une impiété sacrilége; rien de pareil n'existait dans la chrétienté; les ambassadeurs l'ont

Digitized by Google

bien remarqué ; ils ont su même apprécier les résultats de ce développement immense accordé à la prérogative royale. La France lui dut d'arriver plus vite à cette unité politique qui fait encore aujourd'hui sa force et sa grandeur.

Le roi ne pouvait cependant tout voir et tout faire, et dans certains cas il portait les délibérations devant deux conseils. Le conseil des affaires s'occupait de tout ce qui regardait l'intérêt général et se composait des favoris les plus intimes. Le conseil privé, autrefois puissant, n'était plus chargé que des affaires ordinaires déjà réglées par les constitutions du royaume ou pour lesquelles le souverain avait de la répugnance. On conçoit facilement le peu de liberté que devaient avoir de pareilles assemblées tenues sous la présidence royale. Une voix supérieure et toute-puissante y faisait toujours loi. Il n'y avait alors qu'une institution qui eût pu contrebalancer la royauté, si elle eût été plus populaire, c'était celle des États-Généraux, composés des représentants des trois ordres de la nation, du clergé, de la noblesse et du tiers-état. On les réunissait dans les temps difficiles; ils avaient droit de discuter toutes les affaires, la justice, les armées, les impôts, et surtout de présenter des cahiers sur les réformes à accomplir. Sans doute

Digitized by Google

les États auraient pu, avec une pareille puissance, pousser le gouvernement dans des voies nouvelles d'amélioration et renouveler complètement le système politique; mais il arrivait toujours que les réclamations restaient inutiles, et que les changements les plus nécessaires proposés par ces assemblées n'obtenaient qu'un accueil dérisoire à cause des divisions des députés, du sentiment incomplet qu'ils avaient de leur droit et de la mauvaise volonté des souverains qui opposaient une résistance intéressée à de trop hardies tentatives. On avait fini même par ne plus convoquer les États que quand on voulait donner aux volontés royales une sorte de sanction nationale; du reste on laissait volontiers retomber dans l'oubli une forme de gouvernement incomprise et qui ne servait qu'à embarrasser le pouvoir. Les ambassadeurs vénitiens ne font à ce sujet aucune réflexion; mais on peut voir dans les contemporains combien les États-Généraux, malgré leur impopularité, semblaient dangereux pour la royauté absolue. Regnier de la Planche raconte que les Guise, sous François II, au moment où l'on parlait d'assembler les États, lui conseillaient de n'en rien faire. Quiconque, disaient-ils, parlait de cette institution était son ennemi mortel, et coupable de lèse-majesté; car alors on le tiendrait à jamais

Digitized by Google

comme sous la verge, il ne lui resterait rien du roi que le titre. La reine-mère écrivait que les princes, par le moyen des États, voulaient la réduire à la condition d'une chambrière. Enfin, si l'on veut un témoignage plus désintéressé que celui des chefs de la maison de Lorraine ou de Catherine de Médicis, voici les paroles dont se servait Etienne Pasquier en parlant des assemblées nationales : c'est une vieille folie qui court en l'esprit des plus sages Français. Tout le monde croyait qu'on ne voulait, par une solennelle manifestation de la volonté générale, faire autre chose que mettre les rois en tutelle. Cependant quelques esprits d'élite pressentaient aussi combien il importe à un grand peuple de prendre sa part du gouvernement et des affaires. On trouve dans les Mémoires de Castelnau ces mots simples et expressifs : La convocation des États est encore très belle lorsque les opinions sont libres pour faire ouverture de justice à tous les sujets, ouïr les plaintes et doléances d'un chacun, afin de remédier aux maladies du corps politique. Mais c'étaient là des sentiments que ne partageait pas la multitude, on peut même assurer qu'elle ne les comprenait pas encore.

Quelques mots en passant sur la composition des trois ordres. D'abord le clergé, qui se recrutait des

Digitized by Google

cadets de famille; puis les nobles, descendants d'illustres maisons, qui ne payaient pas l'impôt et ne devaient que le service militaire; et enfin le tiers, qui se composait des lettrés, des magistrats, des artisans, du peuple, des paysans. Chacun, dit un des ambassadeurs, avait sa part du gouvernement, et l'explication qu'il donne à l'appui de cette assertion est vraiment curieuse; elle égaierait la plume d'un Paul-Louis Courrier: le clergé conseille, dit-il, la noblesse agit et le peuple paie. Il faut remarquer pourtant que ce peuple qui payait et ne semblait utile à rien autre chose, commençait à acquérir au moins la considération qui s'attache à la fortune. C'est encore un des ambassadeurs qui nous dit que les marchands étaient choyés et caressés, bien que sans prééminence et sans dignité, car ils avaient l'argent. L'observation est juste, profonde; ce fut en s'enrichissant d'abord que le tiers arriva peu à peu à se conquérir une place et à s'initier à la vie politique.

Avec des droits mal définis, les parlements étaient plus redoutables pour l'autorité royale que les États-Généraux. Les parlements, au nombre de huit, étaient des cours suprêmes de justice et rien de plus; mais le parlement de Paris, sénat composé de cent quatre-vingts membres à la tête desquels

Digitized by Google

était un premier président, s'était depuis de longues années arrogé certaines prérogatives auxquelles la coutume avait donné pour ainsi dire une sanction légitime. Pour que les édits royaux eussent force de loi, il fallait qu'ils fussent enregistrés au parlement de Paris et revêtus de la signature du greffier. Les magistrats refusaient souvent l'enregistrement et faisaient des remontrances principalement au sujet des ordonnances en matière d'impôt. Ils se firent un droit de ce qui n'était d'abord qu'une évidente usurpation ; mais à cette époque la nature des différents pouvoirs était si mal comprise, il y avait si peu d'institutions ayant une base légale, que les rois n'attaquaient pas les empiétements du parlement en tant qu'illégitimes, mais commandaient l'obéissance en invoquant le bon plaisir. Il est juste en dernier lieu de reconnaître que l'opposition des parlements était la seule barrière que rencontrât alors la volonté du souverain ; c'est à ce titre que l'antique magistrature française, avec ses traditions de résistance et d'attachement inviolable à la légalité, a bien mérité de la nation.

Tel était l'état intérieur de la France au milieu du XVI^e^ siècle ; un royaume prospère, fort et uni, des armées nombreuses, des finances en désordre, mais qu'il était facile de relever, enfin un gouver-

Digitized by Google

nement qui empruntait sa force à une autorité unique et absolue. Si, à l'extérieur, on avait pour ennemis : l'Angleterre qui regrettait amèrement Calais, l'empereur qui voulait recouvrer les évêchés, l'Espagne qui, gouvernée par Philippe II, tendait à une monarchie universelle, le duc de Savoie dépouillé de quelques parties de son territoire, on avait pour alliés les princes d'Allemagne qu'on soudoyait, la Pologne, le Danemarck, le Portugal, la Lorraine; en Italie, la Toscane, Ferrare, Mantoue, Venise, et au loin la Turquie. Il est probable que la France fût alors entrée de plain-pied dans une voie glorieuse, qu'elle eût repris sa lutte nécessaire contre la maison d'Autriche commencée sous les règnes de François Ier et de Henri II, sans les troubles malheureux qui éclatèrent et qui eurent pour cause les divisions de la cour pendant une minorité, les prétentions des seigneurs à l'indépendance, et surtout les querelles religieuses.

Sous François II le parti des Guise avait dominé; cette maison, d'origine étrangère, avait pour chefs le cardinal de Lorraine et le duc de Guise, oncles de Marie Stuart, femme du roi et tendrement aimée de lui. Elle avait acquis une grande influence et gouverné à l'exclusion d'une famille rivale, celle des Bourbons, la plus proche du trône. Les Bourbons,

Digitized by Google

mécontents, avaient alors fait servir la religion à leurs projets de vengeance contre les Guise, et la conspiration d'Amboise avait éclaté. Les Lorrains l'avaient déjouée, et le prince de Condé, prisonnier, allait avoir la tête tranchée pendant qu'Antoine de Bourbon, son frère, était obligé de se soumettre lorsque François II mourut.

Le pouvoir des Guise fut alors renversé, un enfant succéda à un enfant, et la reine-mère, Catherine de Médicis, s'empara des affaires. Elle fit grâce à Condé, gagna le roi de Navarre et chercha à réconcilier tous les partis. Sa politique de ménagements, ses caresses menteuses qui déguisaient mal ses haines et ses préférences lui réussirent peu; une rivalité violente subsista toujours entre les Bourbons et les Guise. La cour se trouvait partagée en deux factions irréconciliables; d'un côté les princes du sang royal, de l'autre ceux de la maison de Lorraine, et entr'eux, cherchant à les dominer par l'adresse, à les contenir par la fermeté, se plaçait Catherine de Médicis, tout occupée de conserver à son fils une couronne chancelante et de garder pour elle la puissance dont elle était investie. Toutes ces figures célèbres, Catherine, le roi de Navarre, Condé, les Guise, Coligny, sont peintes dans les mémoires contemporains avec des couleurs bien diffé-

Digitized by Google

rentes; il est curieux de connaître quelle était sur ces personnages l'opinion plus désintéressée des ambassadeurs vénitiens. Catherine de Médicis n'est pas pour eux la Messaline sanglante que Henri Estienne, dans un pamphlet célèbre, comparait à Frédegonde et Brunehaut, c'est une femme douce, affable, modeste, intelligente et rompue aux affaires. On la hait parce qu'elle est étrangère et d'une famille de marchands, mais elle le sait et triomphe de ces haines par son habileté. Elle a des défauts sans doute, elle est dissimulée, italienne et florentine, c'est tout dire; elle aime les plaisirs et la dépense; mais certes il y a loin de là au caractère odieux qu'on lui a prêté. Cette dissimulation même ne lui était-elle pas commandée par les circonstances à un moment où, entourée de périls, elle ne savait à qui se fier, où elle n'avait que des ennemis auprès d'elle? Henri IV, du moins, le pensait ainsi. Quant à ses opinions religieuses, les ambassadeurs vénitiens sont d'accord; elle était indifférente; tantôt amie des Guise et des Bourbons, des réformés et des catholiques, elle prêtait la main aux persécutions dirigées contre les protestants, et elle admettait dans son intimité Coligny et son frère qui avaient adopté les idées nouvelles, et ce vénérable chancelier de l'Hôpital, cet autre Caton le censeur,

Digitized by Google

qui seul alors faisait entendre la voix de la justice et de la tolérance. Plus tard sans doute Catherine ne sera plus la même, lorsqu'elle s'associera aux massacres de la Saint-Barthélemy ; mais ne peut-on croire raisonnablement qu'alors, au début d'un règne, elle reculait devant toute mesure violente, dans la crainte de compromettre à la fois sa personne et ses enfants?

Quant aux Bourbons, les témoignages s'accordent aussi sur eux ; le roi de Navarre, le père de Henri IV, qui se croyait un grand capitaine, n'était qu'un bon soldat, hardi, généreux, affable et courtois, mais faible, inconstant, sans esprit et sans expérience des affaires ; il était plus occupé de ses plaisirs que des soins du gouvernement. Ses sentiments religieux, comme ceux du vaiqueur de Coutras, étaient plutôt dominés par les intérêts du moment que par une conviction sincère ; rêvant de saisir dans la chrétienté le premier rang, il flattait le pape pour obtenir de Philippe II la restitution de la Navarre, et aussi les princes protestants d'Allemagne, dans l'espoir d'être élu roi des Romains. Flottant ainsi de la réforme au catholicisme, il n'avait pas la première qualité d'un chef de parti, une foi ardente prête à tout sacrifier. Cette place appartenait plutôt à son frère, le prince de Condé,

Digitized by Google

aussi brave et galant, mais habile, actif et convaincu.

De l'autre côté se trouvait la famille des Guise, famille affamée, dit un contemporain, et puissante par ses dignités et ses richesses, redoutable par son ambition. A sa tête se trouvait le cardinal de Lorraine, timide et poltron, insolent et hautain, mais éloquent, politique profond, qui décidait par le conseil ce que son frère exécutait. Celui-ci, le grand duc de Guise, le grand capitaine, comme on l'appelait, avait une réputation immense, il était le chef avoué du parti catholique. Son rôle n'eût pas manqué de grandeur et d'éclat s'il eût été désintéressé; mais déjà on voyait poindre chez lui ces projets menaçants pour la royauté des Valois, qu'arrêta plus tard chez son fils le poignard de Henri III. Pour ruiner le parti réformé, il s'alliait à l'Espagne et à Philippe II qui ne cherchait que l'occasion de se mêler aux affaires de la France et de profiter de ses dissensions.

Comme on le voit, les Bourbons et les Guise, autour desquels se groupaient tous les seigneurs, selon leurs intérêts ou leurs passions, n'étaient pas seulement des ennemis personnels se disputant une autorité passagère pendant une minorité, c'étaient des chefs de parti religieux; car le temps était venu

Digitized by Google

aussi où la réforme était assez puissante pour avoir son organisation à part, ses lois, ses réglements, ses défenseurs.

La réforme avait pénétré en France sous François Ier, apportée de la Suisse par les disciples de Calvin. Celui-ci, prévoyant la résistance que trouveraient ses doctrines de la part du gouvernement, avait surtout recommandé l'obéissance au pouvoir établi. Mais ces conseils n'avaient pas tardé à être mis en oubli, et tout en réclamant la liberté de ne croire qu'à l'Évangile en matière religieuse, les réformés transportèrent bientôt dans le domaine politique la même audace et la même indépendance. Ce fut la cause des persécutions. François Ier avait accueilli d'abord les protestants avec douceur; la reine sa sœur s'entourait de huguenots; le poète Marot vivait à la cour; mais il avait vite compris que sous les discussions religieuses se cachaient de hardies attaques contre l'autorité absolue; il s'était souvenu que les princes allemands, ligués entre eux, avaient réussi à ruiner l'unité germanique, et alors il avait sévi, des bûchers s'étaient élevés, on avait massacré sans pitié les pauvres habitants de Cabrière et de Merindol. On gémit aujourd'hui de pareilles exécutions; on ne les comprend pas; il ne faut pas croire cependant

Digitized by Google

qu'on ait commis ces atrocités sans motif. La religion semblait alors le seul moyen de retenir les peuples dans l'obéissance, et on croyait, ainsi que le prouvent les paroles des ambassadeurs, que prononcer le mot de liberté religieuse, c'était non-seulement ouvrir la porte à toutes les hérésies et laisser chacun maître de forger son Dieu, mais que c'était lâcher la bride à tous les appétits déréglés, introduire la licence, corrompre les mœurs, ruiner les lois et les institutions de l'État. Il y a là une exagération évidente, mais au fond quelque vérité; tout mouvement religieux entraîne après soi un mouvement politique, la réforme contenait le germe des révolutions à venir.

Toutefois, on eut tort de persécuter; les persécutions ranimèrent le zèle. On ne se contenta plus d'afficher des placards contre la messe, on prêcha publiquement, l'hérésie pénétra jusque chez les grands, jusqu'à la cour. Henri II renouvela le système de violences adopté par son père; mais telle était déjà la force du parti réformé qu'il fut obligé de conclure la paix avec l'Espagne pour tourner toute son attention du côté des affaires de l'Église. Sous François II, le mal s'aggrava encore; on se joignit aux calvinistes sérieusement attachés à leurs croyances par haine des Guise, par dépit, par in-

Digitized by Google

térêt; et un instant la conjuration d'Amboise faillit assurer le triomphe des idées nouvelles. Déjouée par les Guise, son insuccès rendit la force aux catholiques; mais la mort de François II amena encore une réaction. Le pouvoir était alors aux mains d'une femme, le roi était jeune et incapable de gouverner; deux partis divisaient la cour et le royaume. Les réformés profitèrent des troubles et de la confusion causés par ces rivalités et cette faiblesse. Le roi de Navarre passa aux huguenots; la reine-mère n'osa faire face au danger, le chancelier poussa à des accommodements, les grands se soulevèrent; tout fut perdu pour les catholiques. On pardonna aux condamnés pour cause de religion, on rappela les exilés, et il en vint jusque du fond de l'Italie qui se mirent à prêcher avec une liberté entière. On laissa parler publiquement contre la foi catholique dans les écoles, dans les assemblées; on laissa discuter en présence même du roi et de son conseil, et on encouragea ainsi des gens qui n'auraient osé se déclarer. Il n'y eut plus alors aucun frein: on renversa les images du Christ et des saints, on pilla les églises, on outragea les prêtres, on méprisa les officiers du roi, la reine-mère elle-même, au point qu'un chef huguenot porta devant elle la main sur son épée; les édits se multiplièrent,

Digitized by Google

mais contradictoires et partout mal exécutés, mal obéis. Grâce à la faiblesse du gouvernement, la réforme pénétra partout dans les provinces, les villes, les campagnes; les couvents, les prêtres, les évêques n'échappèrent pas même à la contagion. Dans nombre de pays on vécut à la manière de Genève, surtout dans les hautes classes et parmi les hommes au-dessous de quarante ans; le peuple seul restait attaché au catholicisme, plein d'enthousiasme, il est vrai, mais aussi animé de passions haineuses et d'un fanatisme sanguinaire.

Tel est le tableau tracé par les ambassadeurs de l'état religieux de la France, et de ce mouvement des esprits et des idées ils tirent les plus sombres conséquences. On ne craint plus Dieu, disent-ils, il n'y a plus ni autorité civile, ni pouvoir ecclésiastique; l'ordre politique est détruit, les mœurs et les habitudes sont changées, on ne respecte plus les magistrats, les lois et les princes. On chasse les juges, on ne laisse plus publier les édits royaux, on va jusqu'à répandre que le roi n'a pas d'autorité sur ses sujets, et qu'ils peuvent lui refuser obéissance s'il commande quelque chose de contraire aux évangiles. On marche à un gouvernement pareil à celui des Suisses; c'en est fait de la constitution monarchique et du royaume. Ce n'est pas tout:

Digitized by Google

on ne voit plus que séditions et guerres; on n'entend plus parler que de blessures et de meurtres. Il n'y a plus ni loi, ni foi, ni religion; la France enfin, autrefois si redoutable, est maintenant si faible, si infirme, si malade que pas une partie de ce grand corps ne s'est conservée intacte et saine.

Ces amères paroles, ces funestes pressentiments se comprennent; on excuse même les regrets des ambassadeurs qui, dans leur zèle, se plaignent des concessions du pouvoir. La France tout entière semblait en effet devoir être entraînée dans l'abîme. Deux partis existaient à la fois, religieux et politiques, tous deux appelaient l'étranger. Les réformés étaient liés avec la Flandre, l'Écosse, l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne; les catholiques avec la Savoie, Ferrare, Florence, et surtout avec l'Espagne et Philippe II, qui menaçait d'intervenir, et qui pouvait compter sur des partisans dévoués. Tous ces ennemis de la France frétillaient, suivant l'expression d'un contemporain, d'entrer dans le royaume. Le signal était donné, les Guise venaient d'être rappelés au pouvoir, et le massacre de Vassy avait rendu toute conciliation impossible. On allait en venir aux mains, et sans doute la tristesse est permise à qui va voir les hommes s'entre-égorger au nom d'un dieu de paix. Mais s'il est permis de

Digitized by Google

le dire, il y a à ce spectacle terrible une consolation que les hommes passionnés de ce temps n'eussent point désirée. Bien du sang allait couler sans doute, bien des scènes meurtrières allaient souiller nos annales ; mais ces combats ne devaient pas être inutiles, ce sang ne devait pas être vainement versé ; car des guerres religieuses allait sortir le principe fécond qui préside aux destinées des temps modernes, et cette liberté qui ferait oublier, au besoin, la perte des autres, la liberté de conscience.

Digitized by Google

CONSPIRATION

DE BABŒUF

Par M. Vallon

Parmi les événements considérables de l'histoire de France, il en est un dont les proportions se sont amoindries sous la plume des historiens du temps, parce que cet événement appartient à une de ces époques où tant de choses surgissaient que l'espace manquait en quelque sorte pour les consigner. Je veux parler de la conspiration de Babœuf et du procès qui en fut le dénouement.

La France alors semblait devoir s'en aller en lambeaux, déchirée qu'elle était par les factions.

Tiraillée dans un sens par les thermidoriens,

Digitized by Google

dans l'autre, par les gens de la Montagne, le pays était dans une de ces convulsions politiques qu'on prendrait pour l'agonie d'une nation, lorsqu'enfin les partis, épuisés par leurs dissensions et fatigués de leurs propres excès, s'affaissèrent sur eux-mêmes et laissèrent arriver le Directoire.

Lorsque les directeurs entrèrent au Luxembourg, dit un historien, il n'y avait pas un meuble. « Dans » un cabinet, autour d'une petite table boiteuse, » sur laquelle ils déposèrent un cahier de papier à » lettres et une écritoire, qu'heureusement ils » avaient eu la précaution d'emporter du *Comité de* » *Salut Public*, s'assirent sur des chaises de paille les » directeurs, et c'est sur cette table vermoulue, sur » ce cahier de papier à lettres que se formulèrent les » premiers actes destinés à tirer le pays de l'épou- » vantable chaos dans lequel il était plongé. »

Lorsque l'histoire a pour tâche d'enregistrer tout ce qui, à cette époque, sortit de ce chaos, lorsqu'il s'agit pour elle de publier en même temps les bulletins de quatre ou cinq armées qui défendaient le pays, il est facile de comprendre que l'historien puisse à peine faire l'aumône de quelques lignes à un événement judiciaire.

Et cependant, celui dont je veux parler fut immense; cet événement qui s'accomplit dans no-

Digitized by Google

tre pays blésois, à quelques lieues de cette enceinte, ce ne fut rien moins que le dernier soupir de cette sanglante dictature qui avait décimé la France et épouvanté le monde, ce fut presqu'un lendemain du 10 thermidor!

Avec Robespierre, Couthon et Saint-Just n'étaient pas morts ce jour-là les soutiens de cette dictature dont je viens de parler, la tête seule était tombée, le corps vivait toujours, il vivait animé de ses instincts féroces, de ses projets insensés d'égalité absolue.

A nulle époque de l'histoire des peuples on ne surprend une phase pareille à celle qui, commencée en 1792, s'éteignit en 1795. L'idée de l'égalité politique, surexcitée dans les esprits par la révolution de 1789, avait enfanté l'idée de *l'égalité partout*, et cette idée s'était fixée dans les masses avec une telle force, que de ces masses surgirent, à deux époques différentes, des hommes qui se posèrent comme les messies d'une régénération sociale. A cette régénération ils marchaient avec un fanatisme tel, que rien ne leur coûtait pour l'opérer, pas même l'anéantissement des castes que jusque là ils avaient considérées comme dominantes, et qu'ils eussent volontiers pris jusqu'à la dernière de ces têtes qui leur semblaient dépasser les autres

Digitized by Google

dans cette société qu'ils voulaient niveler d'une manière absolue.

Saint-Just fut le premier type, et aussi le type le plus complet de ces niveleurs impitoyables. Robespierre et son escorte de montagnards étaient plutôt de misérables ambitieux que des partisans du *système égalitaire*, et il est vrai de dire que Saint-Just ne s'associa à eux que parce qu'il les trouva sous sa main comme des instruments prompts et terribles dont il avait besoin.

A quelque distance de Saint-Just, sous le rapport des dates, de même que sous le rapport de la célébrité, vient se placer dans l'histoire un homme qui était imbu des mêmes idées que lui et qui ne craignit pas d'évoquer les mêmes moyens pour en faire triompher la monstrueuse application... Cet homme est Babœuf.

Avec sa tête tombèrent ces utopies qui, deux fois, faillirent ensevelir la France sous les derniers débris de la civilisation; ce fut donc, comme je le disais, un événement immense au point de vue de l'histoire générale, que cette conspiration et l'événement judiciaire qui en fut la suite.

C'est moins, au surplus, à cause de son importance historique que parce que le procès de Babœuf est un épisode de notre histoire locale que je me

Digitized by Google

suis appliqué à en compulser les débats et à les recueillir. Je ne me suis point laissé aller, croyez-le bien, à l'ambitieux projet de combler, pour ainsi dire, une lacune de l'histoire de France, en cherchant à compléter ce qui a été écrit d'une manière étrangement succincte et souvent erronée sur la conspiration de Babœuf. J'ai visé moins haut en étudiant les débats de la haute-cour criminelle convoquée à Vendôme en l'an V de l'ère républicaine... J'ai voulu surtout intercaler dans l'histoire de notre Blésois une page qui m'a semblé s'y rattacher avec quelque intérêt.

En venant ainsi payer mon tribut à la spécialité de nos études, une réflexion s'est offerte à moi que vous m'approuverez, je l'espère, de consigner ici en manière de préface, car elle est tout en l'honneur de notre pays.

C'est, en effet, une chose digne de remarque, à l'occasion du procès de Babœuf, que cet honneur fait à la province que nous habitons d'avoir été choisie comme siége de justice à des époques toujours mémorables et souvent critiques. Il y a peu d'années nous étions témoins d'un événement de cette sorte.

Sans vouloir établir aucune comparaison entre les temps et entre les hommes, je me contenterai

Digitized by Google

de constater qu'à l'abri de ces passions qui agitent les masses et bouleversent les esprits, en 1833 comme en l'an V de la République, la justice du pays venait prendre possession de cette province blésoise qu'elle semble affectionner à l'exclusion de toute autre.

Félicitons-nous de cette espèce d'élection de domicile, elle est glorieuse pour nos annales, elle est honorable pour nos mœurs, et nous devons l'accepter, à titre de compensation, pour elles! Car si quelques historiens, auxquels un poète a du reste donné le signal, ont pris ces mœurs en une sorte de dédain, comme dépourvues d'énergie, elles ont au moins les avantages de leurs défauts.

Ce souffle des passions populaires qui enfante tant d'orages semble impuissant à les atteindre. Quelque agité que soit le sol de France, le sol blésois paraît à peine se ressentir de la commotion. Aussi la justice du pays, sûre d'y trouver le calme et cette modération qu'avant tout l'impartialité recherche, vient-elle dans les temps difficiles prendre possession de notre province comme de son domaine.

Lorsqu'elle vint en l'an V de la République prendre siége à Vendôme, la justice faisait, pour ainsi dire, sa réapparition en France. Elle s'était exilée

Digitized by Google

durant l'existence des tribunaux révolutionnaires dont le personnel se recrutait, suivant un mot devenu célèbre, plutôt parmi des accusateurs que parmi des juges. Le Directoire venait de tout réorganiser.

Il avait créé un tribunal civil par département, organisé les cours d'appel, ajouté une cour criminelle composée de cinq juges et d'un jury spécial à chaque arrondissement.

Ce n'est pas, au surplus, un jury de cette nature qui s'installait à Vendôme le 4 vendémiaire an V; les circonstances comportaient autre chose qu'un jury ordinaire : à des gens qui avaient voulu attenter aux nouvelles destinées de la France, il fallait la France elle-même pour juge. Aussi les quatre-vingt-neuf départements qui la composaient avaient-ils été appelés à nommer chacun un juré; quatre-vingt-sept avaient répondu à cet appel, et ce furent ces élus du pays, qu'on appelait hauts-jurés, qui vinrent s'adjoindre aux cinq juges composant la cour criminelle du département de la Seine.

La solennité apportée à la composition de cette cour de justice, qui eut mission de s'installer à Vendôme, indiquait assez l'importance du coup qu'il s'agissait de frapper et la gravité des circon-

Digitized by Google

stances sous l'empire desquelles on se trouvait.

C'est qu'en effet la patrie venait d'être en un péril imminent; elle commençait à peine à se dégager de l'anarchie qui l'avait désolée, que le gouvernement s'était senti étreint par deux conspirations qui menaçaient de replonger le pays dans les jours de 93!

De la première de ces conspirations, je dois dire un mot ici, car, par suite d'une erreur étrange, tous les historiens, sans même en excepter M. Thiers, l'ont confondue avec celle de Babœuf, tandis qu'elle n'avait de commun avec elle que l'époque, et que longtemps au moins elle en fut distincte dans sa marche, de même que par le personnel qui la composait.

Ricord, montagnard fougueux, avait appelé à lui Laignelot, Lindet, Amar et Vadier, tous quatre membres de cette Convention que la réaction de 1795 avait écartés du pouvoir. Pour y rentrer, les conventionnels déchus avaient ourdi une conspiration qui avait déjà de nombreuses ramifications dans le peuple, lorsqu'au moment où elle allait éclater Babœuf s'aperçut qu'on lui faisait concurrence.

Comme le but de quiconque conspire est moins de renverser le pouvoir que d'en hériter, Babœuf

Digitized by Google

dut s'émouvoir de cette rivalité qu'il n'eût pas redoutée au point de départ, s'il n'avait pas dû la retrouver au but. Aussi employa-t-il tous les moyens pour fondre les deux conspirations ensemble, et s'assujettir le personnel qui composait celle de Ricord; ce ne fut pas toutefois sans de vives résistances et sans de longs débats que les conventionnels renoncèrent aux avantages de la priorité; car ce ne fut que le 19 floréal an IV, c'est-à-dire trois jours avant le signal donné par Babœuf pour éclater, qu'ils consentirent à faire cause commune avec lui.

Babœuf, on ne peut se le dissimuler, malgré les plus déplorables antécédents et des instincts détestables, ne manquait ni d'énergie, ni d'une certaine supériorité.

Ancien laquais, condamné comme faussaire, il s'était fait ensuite clerc de procureur. Puis on le voit échangeant ses prénoms canoniques de Jean-Baptiste contre celui de *Gracchus*, et après avoir pris le nom d'un tribun en rêver les destinées. Les chances d'un véritable conspirateur sont de tout temps dans l'égarement des masses, aussi Babœuf crut-il pouvoir se ménager ces chances en jetant aux masses ces trois mots qu'on trouve inscrits en tête de toutes les pièces qui lui furent opposées plus tard, devant la haute-cour, comme pièces

Digitized by Google

de conviction : *Liberté, Égalité, Bonheur commun.*

Dans la 53e pièce de la procédure, intitulée *Manifeste des Égaux*, Babœuf commente sa devise en s'écriant : « Peuple de France, pendant quinze siècles tu as vécu esclave ; mais le moment des » grandes mesures est arrivé, l'instant est venu de » fonder la République des égaux, ce grand hospice » ouvert à tous les hommes ; les jours de la restitution générale sont arrivés ; familles gémissantes, » venez vous asseoir à la table commune dressée » par la nature pour tous ses enfants ! Peuple de » France, ouvre les yeux et ton cœur à la plénitude de la félicité et proclame avec nous la République des égaux... » Et plus loin il ajoute : « Que pour fonder cette république la guerre civile » ne vous effraie pas ! mais je demande s'il en est » une plus horrible que celle qui existe perpétuellement depuis l'établissement de la propriété, » par le moyen de laquelle chaque famille est une » république à part qui, par la crainte d'être dépouillée et l'inquiétude constante de manquer, » elle ou les siens, conspire sans cesse pour dépouiller les autres ! »

Tout ceci n'est que du programme, et si Babœuf s'en fût tenu là, il n'eût fait qu'ajouter une page au code de la nature de Diderot, son auteur favori.

Digitized by Google

Mais l'histoire ferait trop d'honneur à Babœuf si elle ne le jugeait que par les folles théories que son imagination avait enfantées, et que sa plume distillait dans le journal rédigé par lui sous le titre de *Tribun du Peuple*.

Babœuf n'était pas seulement homme de phrases, il était homme d'action, et pour apprécier ce qu'il valait, sous ce rapport, il suffit de se reporter à celle des pièces du dossier qui contient ses instructions aux conjurés. Il y est dit : « Tuer les cinq directeurs, les sept ministres, le général de l'armée de l'intérieur et son état-major; s'emparer des salles des cinq-cents et du conseil des anciens, faire main-basse sur tout ce qui s'y présentera; mettre à mort tout fonctionnaire public qui tentera d'exercer ses fonctions, tous citoyens qui, après des visites domiciliaires rigoureusement faites, se trouveraient avoir des farines, des légumes et autres comestibles qu'ils n'auraient pas déclarés, accrocher à la lanterne tout boulanger qui refuserait de cuire, poursuivre par le fer et le feu quiconque opposera de la résistance. »

..... Au bas de cette instruction, et comme note, Babœuf ajoute : Il est bon d'observer qu'aussitôt que les cinq seront abattus, il faut opérer à l'instant une insurrection du peuple qui doit être

Digitized by Google

générale, absolument générale; il sera répandu des écrits propres à *colérer* le peuple... ; il faut que, l'épée tirée, le fourreau soit jeté au loin ; il faut prévenir toute réflexion de la part du peuple, et qu'il fasse tout d'abord des actes qui l'empêchent ensuite de rétrograder.

Au dispensateur de pareils ordres il fallait, pour l'exécution, des hommes comme 1793 en avait produits... Aussi voit-on figurer parmi eux celui que Babœuf avait créé chef du comité militaire, l'ex-général Rossignol, qui n'avait consenti à entrer dans la conspiration qu'en écrivant ces mots : « Je ne veux point me mêler de votre insurrection, si les têtes ne tombent comme la grêle, si » les tripes et les boyaux ne jonchent le pavé, si » enfin cette insurrection n'imprime une terreur » qui fasse frémir l'univers entier. Nous n'aurions » pas cette insurrection à faire si celles qui l'ont » précédée eussent été comme je veux que soit » celle-ci. La Vendée en est un exemple; si on » m'eût laissé faire, il y a longtemps que cette » guerre serait finie, et je n'y eusse rien laissé de » vivant. »

En présence de tels hommes on peut juger des destinées qu'ils préparaient à la France et apprécier, en même temps, le danger qu'elle courut lors-

Digitized by Google

qu'on voit que chez eux la fureur n'excluait pas l'habileté et que les trames de la conspiration de Babœuf étaient ourdies avec un art dont l'histoire des conjurations offre peu d'exemples.

Je ferai remarquer à cette occasion que les détails donnés par M. Thiers, dans son Histoire de la Révolution française, sur l'organisation des plans de Babœuf, ne sont pas complètement exacts. Non seulement le directoire insurrecteur, composé des quatre chefs de la conspiration, était constitué de façon à répandre ses ordres au moyen de douze agents principaux qui ne se connaissaient pas les uns les autres, mais le directoire insurrecteur n'était pas même connu des agents principaux! Entre lui et ces agents se trouvaient d'autres agents intermédiaires qui ne se connaissaient pas plus que les douze ne se connaissaient entr'eux.

De cette façon la police pouvait saisir, soit un des agents intermédiaires, soit un des douze agents principaux, soit même plusieurs des agents de l'une de ces deux catégories, sans qu'il lui fût possible de les découvrir tous. Aussi arriva-t-il que le gouvernement saisit, à diverses fois, plusieurs fils de la conspiration, sans pouvoir en trouver le nœud, sans pouvoir en briser la trame, grâce à la merveilleuse facilité avec laquelle elle se renouait

Digitized by Google

dans la main de Babœuf, qui pouvait voir un de ses agents se perdre ou le trahir sans que pour cela les autres pussent être découverts par des indiscrétions devenues impossibles.

L'activité de Babœuf, servie par de pareils moyens, avait obtenu d'effrayants résultats.

Non seulement il avait organisé dans chacun des arrondissements de Paris un personnel au service de sa conspiration, personnel de seïdes, prêt à tout, et qui lui était inféodé corps et âme, mais il avait su attacher à la foule, ordinairement passive et indifférente, des influences qui s'étaient partagé les éléments énormes dont cette foule se compose dans une capitale.

Les groupes se formaient à peine dans les lieux publics, que dans leur centre se trouvait inévitablement un homme que Babœuf désignait sous le nom de *Groupier*. Les groupiers, dit-il dans l'une de ses instructions, sont chargés de surveiller la foule qui stationne ou qui circule, d'y découvrir ceux qu'il est bon d'enrôler, de surveiller, d'entretenir enfin dans les groupes le feu sacré de l'insurrection par des propos ou des harangues.

Il avait ses intelligences dans la légion de police, dans le camp de Vincennes, dans celui de Grenelle, et les agents qu'employait Babœuf ne

Digitized by Google

reculaient pas devant les tentatives les plus périlleuses, car l'un des douze, Germain, sous le coup d'un embauchement qui menaçait sa tête, écrivait: « Répondez-moi, mes amis, ordonnez, et de la vie » à la mort il n'y a pour moi qu'un saut joyeux de » Carmagnole quand c'est pour servir les égaux. »

Les provinces avaient, pour la plupart, fourni à Babœuf leur contingent de conspirateurs avec autant d'exactitude que les arrondissements de Paris. Si on en excepte vingt-cinq départements, chaque province avait un comité organisé, correspondant avec le directoire insurrecteur, mais toujours au moyen de ces agents intermédiaires qui isolaient les chefs et les préservaient en cas de trahison.

J'ai le regret d'être obligé de mentionner ici que le département de Loir-et-Cher n'était pas un des vingt-cinq départements restés sourds aux appels de Babœuf; un comité s'organisa à Blois sous l'influence d'un homme qui a laissé dans notre contrée une triste célébrité.

Cet homme était Hésine, et il n'était pas le seul à seconder, dans le département de Loir-et-Cher, les projets de Babœuf; un autre paraissait même être plus avant dans sa confiance, car dans la septième liasse des pièces de conviction on trouve, écrit de la main de Babœuf, un nom qui n'est pas

Digitized by Google

le nom d'Hésine. Cet autre nom était celui d'un homme qui devait représenter le Blésois à la nouvelle Convention nationale que Babœuf se proposait d'installer.

Quoi qu'il en soit, il est à croire que l'organisation de la République des égaux ne fut que médiocrement goûtée dans le Blésois; car une autre note écrite de la main de Babœuf, et qui forme la dix-septième pièce de la sixième liasse, énonce que dès le 15 ventôse an IV, le comité organisé à Blois avait été dissous.

En revanche la conspiration devenait à Paris de jour en jour plus complète et plus menaçante.

Le 9 floréal la légion de police, composée de 6,000 hommes, s'était insurgée, était sortie de sa caserne, et une grande partie s'était répandue dans les cabarets voisins, fraternisant avec les émissaires de Babœuf.

Une partie du camp de Grenelle avait promis la défection au moment du signal.

Quant au camp de Vincennes, Babœuf en était moins sûr, mais il écrivait : « Il conviendra de barricader la tête du faubourg Saint-Antoine, en cas d'opposition de la part du camp de Vincennes; la première manière par laquelle nous chercherons à vaincre cette opposition sera principalement d'en-

Digitized by Google

voyer des femmes avec des couronnes civiques au-devant des soldats du camp, afin de les arrêter en les pérorant avant qu'ils n'arrivent aux barricades... Du reste, ajoute-t-il, pour l'insurrection on pourra toujours se servir singulièrement des femmes et des enfants, en les dirigeant, pour se jeter et se mêler parmi les troupes pour les entraver. »

La marche des faubourgs de Paris, ce corps de réserve de toutes les émeutes, est tracée de main de maître, par Babœuf, dans la septième pièce de la deuxième liasse des papiers saisis chez lui : « Les faubourgeois de Marceau, dit-il, se répandront avec les casernes de la rue Mouffetard et de l'Oursine, vers et dans la caserne directoriale (dite le Luxembourg), égorgeant tout ce qui s'opposera ou paraîtra même s'opposer ; les quartiers populeux des halles tomberont dans les Tuileries, cerneront les conseils, s'y introduiront et feront de même leur terrible office. »

Les faubourgs allaient donc s'ébranler, tout était prêt ; on avait pris rendez-vous le 21 floréal chez un des conjurés demeurant rue Papillon, pour y donner le signal ; la plupart des chefs y étaient réunis, Babœuf s'y rendait. Le signal de la plus épouvantable émeute qui eût jamais ensanglanté le pays allait être donné ; mais le génie de la France qui

Digitized by Google

l'avait si longtemps délaissée veillait maintenant sur elle...

Je ne viens pas prétendre que ce glorieux génie fût personnifié dans les cinq directeurs qui avaient alors le pouvoir en main; mais on a été trop loin quand on a dit du directoire que jamais il n'avait *su ni régner ni gouverner*. Que le directoire n'ait pas su régner, je le reconnais, mais prétendre que jamais il n'a su gouverner et formuler contre lui cet anathème politique que trop souvent on a redit, c'est, selon moi, manquer de justice et de vérité.

Plus d'une fois, il ne faut pas l'oublier, le directoire a retenu la France sur le penchant de l'abîme d'où elle avait eu tant de peine à se relever. Elle allait y retomber le 21 floréal lorsqu'elle fut sauvée de nouveau par le directoire. Sans vouloir être son apologiste, je me contenterai de dire que ce jour-là il mérita bien du pays, et peut-être me sera-t-il permis de faire partager cette opinion en retraçant le second acte de la conspiration de Babœuf, en montrant quels débats s'agitèrent devant la haute-cour de Vendôme, de quelle puissance étaient encore soutenus les hommes qui y parurent, et cependant comme quoi ils furent obligés de plier sous le coup de la loi qu'on était enfin parvenu à faire revivre en France!

Digitized by Google

La physionomie de ces débats a quelque chose de spécial qui reproduit, mieux que ne pourraient le faire les observations de l'historien, ce qu'il y eut d'énergie et de violence dans cette lutte suprême que la démagogie avait engagée contre les destinées du pays.

Depuis 1791, le principe démocratique, poussé à ses excès et à ses dernières conséquences, avait dominé ces destinées, et elles avaient roulé comme roule le flot populaire, sans être contenues, et par cela même semant la France de tant de débris qu'un gouvernement ordinaire, tel que fut le directoire, ne pouvait suffire à la tâche de réédifier ce que la colère du peuple avait renversé; aussi ne fallait-il rien moins (on le sait) qu'un homme en quelque sorte prédestiné, pour rassembler toutes ces ruines, et en faire cette nation qui bientôt rayonna de gloire sous le gouvernement impérial.

Encore bien que le Blésois eût été choisi, comme une des provinces les moins agitées, pour y concentrer le pouvoir judiciaire auquel était confiée la mission de connaître de la conspiration de Babœuf, l'état des esprits, dans le département, n'était cependant pas sans agitations et sans quelque danger.

Digitized by Google

Des armes avaient été distribuées à des affidés à Vendôme et dans les environs, car dès le 24 prairial an IV, on trouve consigné, sur les registres de l'administration départementale de Loir-et-Cher, un arrêté qui ordonne le désarmement d'une partie de l'arrondissement de Vendôme, et la rentrée, au dépôt de Blois, des sabres et fusils qu'Hésine avait remis aux mains de ceux qu'il appelait les *citoyens libres*. Désarmé de cette façon, Hésine, qui était dans notre contrée l'âme des projets de Babœuf, essaya d'un autre moyen de lutte.

Il créa un journal qui portait pour épigraphe ces mots tirés de Tacite : *O homines ad servitutem paratos !*

Ce pamphlet périodique qui s'adressait aux passions du peuple, n'était autre chose qu'un de ces appels furieux auxquels le peuple avait, dans les derniers temps, si souvent répondu.

Il ne fallait pas laisser le temps au peuple de fraterniser avec les doctrines d'Hésine ; aussi l'administration du département fit-elle preuve de zèle et de vigueur en faisant arrêter celui-ci. La délibération du 28 pluviôse, qui ordonne son arrestation, est ainsi conçue :

Considérant que le sieur Hésine circule toutes les

Digitized by Google

semaines de Pont-Levoy à Vendôme, et de Vendôme à Pont-Levoy, sous divers déguisements, tantôt en carmagnole, tantôt en habit militaire, d'autres fois sous un autre accoutrement ;

Que ses voyages n'ont d'autre but que de faire circuler son journal et d'échauffer les esprits contre le gouvernement ;

Ordonne que le citoyen Hésine sera mis en état d'arrestation, charge le citoyen Delestre, commissaire, ayant pouvoir à cet effet, d'opérer ladite arrestation.

Le gouvernement, de son côté, prenait les mesures nécessaires pour assurer à la justice un libre et paisible cours. Vendôme avait été transformée en une place de guerre. Un officier de mérite, le général Lestrange, qui commandait les trois départements d'Eure-et-Loir, du Loiret et de Loir-et-Cher, avait eu ordre de s'y rendre; une garnison nombreuse y était concentrée; des postes étaient établis jusques sur les hauteurs qui dominent Vendôme, et d'après des renseignements que j'ai puisés dans des souvenirs contemporains, dès que la nuit était venue, les portes de la ville se fermaient, les avant-postes répandus autour de la place prenaient les armes, les sentinelles s'avertissaient de temps à autre, à haute voix, comme en temps de guerre, et dans le silence de la nuit, ces voix

Digitized by Google

répétées par les échos du vieux château de Vendôme, où était établie la grande garde, faisaient comprendre à Babœuf et à ses complices, que désormais contre eux la loi ne serait pas impuissante.

D'un autre côté, la prison de Vendôme avait été mise en état de recevoir et de conserver des hôtes aussi redoutables que ceux qui venaient d'y être transférés. Une particularité, qui n'est pas sans quelque intérêt, se rattache aux dispositions qui furent prises. Dans cette circonstance, le gouvernement fit exhumer un assez grand nombre de ferrements et de serrures, provenant de la démolition de la Bastille, et les expédia à Vendôme; elles furent employées à garnir les portes et les issues de la maison d'arrêt, et ce, en l'honneur de Babœuf et de ses complices, au nombre desquels se trouvaient probablement quelques-uns des assaillants de l'ancienne et célèbre prison d'État.

L'emploi de la force se fût brisé contre les précautions qui avaient été prises; les conspirateurs le comprirent; mais, à défaut de la force, ils eurent recours à la ruse. Elle se transforma de mille manières pour venir en aide à Babœuf et faciliter son évasion; j'ai recueilli à cet égard un document assez curieux, c'est le *fac-simile* d'une lettre autogra-

Digitized by Google

phe de Babœuf, qui trouve naturellement sa place ici.

Babœuf écrivait à sa femme, le 4 pluviôse an V, la lettre dont nous donnons le *fac-simile* ci-contre.

La lettre dont il s'agit fut interceptée. La phraséologie qu'elle comporte frappe à la première vue par son étrangeté; mais cette phraséologie, quelque peu incohérente, s'explique quand on sait que cette épître conjugale n'est autre chose qu'un plan d'évasion bien et dûment formulé, ainsi qu'on peut s'en convaincre en prenant et en mettant, à la suite l'un de l'autre, le premier et le dernier mot de chacune des lignes de la missive adressée par Babœuf à sa femme.

Le plan de Babœuf fut déjoué, et force fut enfin pour lui de courber la tête sous le joug de la loi qu'il bravait si audacieusement au moment de son arrestation, quand il écrivait au Directoire : *Vous savez de quel vaste parti je suis le centre, et que mon pouvoir peut balancer le vôtre !*

Le 14 vendémiaire an V, eut lieu l'installation de la haute-cour de justice. Le procès-verbal de cette installation témoigne de la solennité et de la pompe qui y présidèrent. Des salves d'artillerie annoncèrent le départ du cortége et son entrée dans l'église de

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

l'abbaye *de la Trinité* de Vendôme, dont le local avait été affecté aux audiences de la haute-cour; au moment où les magistrats et les jurés franchirent le seuil de la salle, la force armée présenta les armes, les drapeaux furent déployés et les tambours *battirent aux champs*.

Cette pompe judiciaire, qui contraste avec tout ce qu'avait eu d'ignoble et de trivial la tenue des audiences révolutionnaires, fut, à cette époque, un événement remarquable. Ce n'était pas au surplus pure affaire de forme, ni vain appareil que toute cette solennité. La haute-cour jugeait pour ainsi dire sur un volcan, et il fallait de sages et de grandes précautions pour prévenir les dangers de la situation.

Aussi lit-on dans le procès-verbal d'installation que lorsque les membres de la haute-cour sortirent de leur demeure, pour se rendre au lieu des séances, la force armée était tout entière sous les armes, commandée par deux officiers-généraux. La garde nationale sédentaire ouvrait la marche, puis venait un corps de cavalerie, puis le cortége composé des membres de la haute-cour, entouré d'un corps de gendarmerie formant sa garde; derrière elle, marchait un détachement d'infanterie et un second détachement de cavalerie.

Digitized by Google

« Toutes les rues, enfin, par où le cortége a » passé (dit encore le procès-verbal d'installation) » étaient bordées d'une double haie de troupes jus- » qu'à l'entrée de la salle, la garde nationale oc- » cupant le poste d'honneur, et l'intérieur étant » gardé par la gendarmerie. »

Vieillard, au nom des accusateurs nationaux, ouvrit la séance d'installation par une allocution faite en termes énergiques, et cette séance fut close par ces paroles, prononcées par le président : « Il est doux pour la haute-cour de s'être » convaincue, par la disposition générale des » habitants de Vendôme, que cette commune jus- » tifiera le choix qu'a fait d'elle la représentation » nationale pour être le siége de la haute-cour.

» Ses membres entrent avec fermeté dans la » carrière qui s'ouvre devant eux, et ils sauront » la remplir avec courage. Attentifs à découvrir le » crime pour nous acquitter du pénible emploi de » condamner, soyons plus attentifs encore à re- » chercher l'innocence et à la faire triompher aux » yeux de la nation satisfaite; c'est alors seulement » que nous aurons dignement rempli notre tâche, » et que nous aurons bien mérité du pays ! »

Après ces paroles, le président adressa aux trou- pes une allocution spéciale, dans laquelle il leur re-

Digitized by Google

commanda, quoi qu'il pût arriver, de remplir leur devoir, comme la haute-cour était disposée à faire le sien; puis, au bruit d'une nouvelle salve d'artillerie, prirent place définitivement sur leurs siéges les sept magistrats dont se composait cette éminente juridiction.

Les noms de ces magistrats méritent d'être conservés dans les fastes judiciaires, car à ces noms se rattache quelque chose de plus qu'un procès, il s'y rattache une œuvre de patriotisme et de courage. Ces magistrats s'assirent plus tard sur les bancs de la cour de cassation, quelques-uns y occupèrent un rang distingué, et l'on remarque parmi eux un nom [1] dont l'un de nos collègues s'honore à juste titre [2].

Ces magistrats étaient MM. Gandon, président, Pajon, Coffinhal, Moreau, Audier-Massillon, juges; Vieillard et Bailly, accusateurs nationaux. Il y avait de plus deux juges suppléants.

Le jury se composait de 16 hauts-jurés titulaires, 4 hauts-jurés adjoints et 2 hauts-jurés suppléants; ils faisaient partie d'une liste composée d'autant de jurés qu'il y avait de départements en France. Chaque département avait élu le sien.

[1] M. Pajon.

[2] M. Vinet-Pajon.

Digitized by Google

Sept avocats ou défenseurs officieux étaient assis au banc de la défense. La plupart d'entr'eux appartenaient au Vendômois. Un seul a laissé un nom qui a survécu aux débats de ce procès... C'était Réal.

Devant la haute-cour comparaissaient en personnes 48 accusés, 18 autres étaient contumaces.

En tête des accusés, et assis à côté l'un de l'autre, se trouvaient Babœuf, Darthé et Didier, les véritables chefs de la conspiration, et qui paraissent, à vrai dire, avoir été les seuls membres de ce fameux directoire de salut public qui, suivant les plans de Babœuf, devait être composé de 4 personnes, mais qu'il semblait n'avoir pu compléter, tant il y avait d'exigences dans les conditions de dévouement et de mystère imposées aux chefs de la conspiration.

Darthé n'avait d'autre titre aux yeux de Babœuf que sa position de compatriote et l'intimité qui l'unissait à lui. Quant à Didier c'était un simple serrurier. On ne trouverait donc, au premier abord, rien qui explique dans cet homme le rang éminent que Babœuf lui avait assigné, si on ne l'expliquait pas les précédents de Didier.

Didier avait été juré dans les tribunaux révolutionnaires de 1793; ce fait et cette date suffisent

Digitized by Google

pour prouver que Babœuf avait voulu recruter en lui un homme d'action ; ils suffisent en même temps pour dévoiler quel était l'auteur du sanglant programme dont je vous ai donné l'analyse, programme qui devait être mis à exécution par les faubourgs de Paris.

Parmi les accusés marquants venaient ensuite Robert-Lindet, qui avait fait si longtemps partie, avec Robespierre et Couthon, du trop fameux comité de salut public ; puis Amar, Ricord, Vadier et Laignelot, tous membres de l'ancienne Convention, et qui s'y étaient signalés parmi les montagnards les plus fougueux, encore bien que deux d'entr'eux, Amar et Vadier, se soient ralliés depuis à Tallien, le 9 thermidor, pour précipiter la chute de Robespierre.

On distinguait encore Antonelle, membre de la seconde assemblée législative, et enfin Drouet, représentant du peuple et membre du conseil des Cinq-Cents. Chacun connaît la triste célébrité que Drouet s'était acquise en s'opposant à la fuite d'un roi qui allait demander à l'étranger, pour lui et sa famille, une sauve-garde contre l'échafaud. Membre de la Convention, Drouet se signala au sommet de la Montagne, où sa place était, pour ainsi dire, marquée d'avance. Après le renversement de

Digitized by Google

la constitution de 1793, Drouet entra aux Cinq-Cents. Toujours emporté par sa fougue et ses souvenirs vers ces temps de bouleversement et de troubles qui lui avaient profité, Drouet devait conspirer contre une époque de réaction qui diminuait son importance politique. Un rôle dans la conspiration de Babœuf lui était donc assigné d'avance ; il l'accepta, mais avec une réserve qui le fit échapper à la condamnation.

Si on en excepte trois officiers-généraux, les sieurs Fion, Parrein et Rossignol, et deux avocats sans nom et probablement sans causes, le surplus des conspirateurs avait été recruté dans des rangs obscurs. Parmi cette plèbe figuraient cinq femmes, dont une, la fille Sophie Lapierre, rappelle, durant tout le cours des débats, le type de ces furies qui, en 93, s'étaient tour à tour agitées dans les tribunes de la Convention et autour de l'échafaud dont elles avaient encouragé la permanence.

Les débats de l'affaire Babœuf s'ouvrirent le 14 vendémiaire an V, et ils ne furent clos que le 7 prairial de la même année. Ils durèrent par conséquent près de 8 mois, en y comprenant le délai durant lequel la cour de cassation rejeta le moyen d'incompétence proposé par les accusés contre la juridiction de la haute-cour.

Digitized by Google

L'intérêt qu'avaient les accusés à éterniser le débat se comprend facilement. Gagner du temps, pour un accusé politique, est, à toutes les époques, d'un bon calcul; mais ce calcul se comprend surtout lorsque, comme alors, le gouvernement, aux prises avec des partis à peine vaincus, chancelait encore sur ses bases, et que les accusés de la veille pouvaient devenir les juges du lendemain.

Il faut avoir suivi les débats avec soin et avoir étudié toutes leurs péripéties, pour s'expliquer à l'aide de quels moyens Babœuf et ses complices parvenaient à éterniser ce procès.

Les accusés s'étaient distribué les incidents, ils les faisaient naître à plaisir, et ce n'était pas peu de chose qu'un incident en pareille circonstance, car il donnait lieu presqu'à autant de discours qu'il y avait d'accusés. De son côté, la haute-cour, appelée à chaque instant à délibérer, croyait devoir accorder l'honneur d'un arrêt à chaque incident qu'on jetait à travers les débats pour entraver leur marche. Elle se lassa enfin de cette prodigalité de discours et de cette surabondance de décisions préjudicielles, et après avoir laissé s'accumuler les nouvelles exceptions, à l'aide desquelles les accusés avaient gagné un temps énorme, la haute-cour mit un terme à cet abus en rejetant les exceptions en masse, et par

Digitized by Google

un arrêt rendu le 3 ventôse an V, c'est-à-dire 5 mois après son installation.

Cette préface, inouie dans les fastes des procès criminels, contraste d'une manière étrange, il faut l'avouer, avec les formes des tribunaux révolutionnaires qui, quelques jours auparavant, fonctionnaient avec une promptitude aussi atroce qu'expéditive.

Ce contraste est à signaler, pour l'honneur de ce temps de réaction qui commençait à surgir en France; la patience et la longanimité avec laquelle la haute-cour jugeait des gens qui la veille avaient été implacables pour d'autres, et qui le lendemain pouvaient encore le devenir pour elle, fut une grande et noble preuve de cette modération qui est le premier devoir du juge investi de la terrible mission de disposer de la vie de ses semblables.

Le 6 ventôse, l'accusateur public, Vieillard, aborda le fond du débat en faisant un exposé général de l'accusation; il avait à peine commencé qu'un tumulte effroyable éclata sur le banc des accusés, Babœuf en donna le signal; en entendant blâmer ces principes de bouleversement social qui faisaient le fond de son programme : Je demande, s'écrie-t-il, que le citoyen Vieillard se taise, qu'il nous fasse grâce de toutes ces horreurs.

Digitized by Google

Non, non, s'écrient les autres accusés, laisse-le parler, il faut que sa bassesse et sa lâcheté soient mises au jour! L'exposé s'achève au milieu de commentaires de cette force.

La séance est levée, et les accusés se retirent ayant Sophie Lapierre en tête; elle entonne, dit le compte-rendu, *l'Hymne à la Liberté* de Faro, tous les autres accusés répètent le refrain.

Quelque tumultueuses que fussent les interruptions, elles ne purent empêcher l'accusateur public Vieillard d'achever un exposé qui peut être cité, non-seulement comme un modèle de raison, mais comme un des monuments les plus diserts de faconde oratoire. Vieillard s'élève particulièrement à un ordre de pensées tout-à-fait remarquable lorsqu'il flétrit, dans une analyse rapide, le système de Babœuf.

Après avoir fait ressortir la doctrine formulée dans une des pièces du procès saisie chez Babœuf, le *Manifeste des Égaux*, Vieillard s'écrie: « Ici la » pitié l'emporterait peut-être sur l'indignation si » l'on pouvait croire que les auteurs de semblables » rêveries poursuivissent de bonne foi l'extravagan» te chimère d'une communauté de biens, si l'on » pouvait oublier par quels forfaits ils étaient dé» terminés à l'obtenir; si l'on pouvait oublier qu'en

Digitized by Google

» proclamant la communauté de biens avec leurs » cris atroces et perfides, ils reveilleraient toutes » les passions malveillantes et destructives, ils en- » flammeraient la cupidité d'une multitude que cet » invincible prestige ne pouvait manquer d'éga- » rer.

» Qui oserait mesurer toute la profondeur du » précipice préparé par leurs doctrines et leurs » projets? Qui oserait calculer tous les terribles » effets de la chute de cette masse effrayante de » prolétaires multipliés par la débauche, par la fai- » néantise, par toutes les passions et tous les vices » qui pullulent dans une nation corrompue, se » précipitant tout à coup sur la classe des proprié- » taires et des citoyens sages, industrieux et éco- » nomes !

» ..... Mais non, citoyens ju- » rés, cette communauté de biens dont nous ve- » nons de vous présenter les déplorables suites, » n'était point la secrète pensée des conjurés; ils » savaient trop bien que ce rêve atroce n'aurait » pas un instant de réalité, qu'eux-mêmes, au » premier essai, en auraient été les dupes et les » victimes, que dans ce bouleversement la puis- » sance aurait eu le sort de la propriété et se se- » rait évanouie comme elle. Aussi, maîtres une fois

Digitized by Google

» du pouvoir, les conjurés se fussent-ils empressés
» de briser (s'ils en avaient eu la force) l'instrument
» qui le leur aurait donné, et, comme tous les usur-
» pateurs, comme nos derniers décemvirs, ils eus-
» sent fait descendre sur leurs sectaires le joug
» d'une tyrannique domination. »

Je tenais à citer, pour personnifier la physionomie de l'accusation dans le procès de Babœuf, les quelques paroles que je viens de rapporter. Je les prends au hasard dans les pages d'un réquisitoire assez remarquable pour n'être désavoué par aucun orateur éminent.

Après avoir montré Vieillard accusateur public disert et véhément, je dois, pour compléter le tableau, dire ce qu'étaient ses adversaires dans la lutte oratoire que l'accusation avait à soutenir.

Si j'en excepte Réal, dont la parole était facile et dont l'esprit était fécond en subtilités, mais qui se commettait trop souvent dans des emportements déplacés, les autres avocats n'étaient pas à la hauteur de leur tâche. Excepté Réal, ils appartenaient tous au Vendômois.

Si les avocats étaient faibles, en revanche les clients étaient loin d'être sans mérite oratoire.

Parmi eux se faisaient surtout remarquer Babœuf, Buonarotti, Laignelot et Germain. La fa-

Digitized by Google

conde de Babœuf se ressentait des modèles politiques qu'il avait étudiés. Enthousiaste de Robespière, Babœuf est sur le banc des accusés ce qu'était Robespierre à la tribune, il y pose d'une façon doctorale, se complaisant dans des systèmes qu'il développe constamment avec une affectation de vertu antique et de patriotisme exagéré; mais il faut reconnaître que dans Babœuf, ancien clerc de procureur, on retrouve souvent une subtilité de raisonnement supérieure à l'argumentation quelquefois lourde et toujours froide de l'avocat d'Arras. Près de Babœuf était assis un officier de hussards, Germain. Germain forme par sa fougue et son langage, toujours passionné et bouillant, un contraste avec le langage compassé de Babœuf. S'il est souvent ampoulé, il a quelquefois des mots d'une énergie singulière et d'un courage qui en impose, comme lorsqu'il dit au président qui l'engage à modérer ses termes : *Laissez-moi parler, ma tête est ici pour répondre de mes paroles; avec une pareille caution j'ai le droit de tout vous faire entendre....*

A côté de cet homme, désordonné et fougueux dans son langage, on voit Laignelot, dont la parole forme encore un contraste.

Laignelot, ancien représentant du peuple, avait

Digitized by Google

conquis dans la littérature une place assez distinguée par ses deux tragédies d'*Agis* et de *Rienzi*, représentées au Théâtre-Français. Aussi le langage de Laignelot se distingue-t-il par un art inconnu à ses co-accusés, et, disons-le également, par une modération qui décèle, sinon une moralité meilleure, au moins une éducation plus soignée.

Si parmi les accusés hors ligne j'ai choisi quelques noms, je ne dois pas oublier celui de Buonarotti, qui certes se distingue entre tous par une abondance de langage et une incontestable supériorité d'intelligence.

Buonarotti, italien de naissance, avait été naturalisé français sur la demande du département de la Corse, où il avait été envoyé en mission par la Convention... Ses lettres de naturalisation portaient qu'*elles lui avaient été accordées comme à un des philosophes qui avaient rendu le plus de services à l'humanité.*

Le brevet était pompeux, comme on voit, et j'ai quelques craintes, pour la mémoire de Buanorotti, qu'en cela, comme en bien d'autres choses, l'histoire ne ratifie pas les décrets de la Convention. Quoi qu'il en soit, à voir ce complice de Babœuf sur les bancs de la haute-cour, on s'explique le genre de mérite par lequel il avait conquis ses lettres de na-

Digitized by Google

turalisation. A ses poses, à la complaisance avec laquelle il cite le philosophe de Genève, on voit que Buonarotti avait étudié Jean-Jacques Rousseau avec autant de prédilection que Babœuf avait étudié Robespierre; et sans que je veuille, par un rapprochement immérité, assimiler les deux modèles, il est évident que l'auteur d'*Emile* et le trop célèbre conventionnel avaient devant la haute-cour deux sosies qui, chacun dans son genre, s'efforçaient de se rapprocher du type qu'ils s'étaient choisis.

Ainsi que je l'ai dit, Babœuf, Buonarotti et Germain s'étaient évidemment distribué les rôles pour diriger les débats au gré de leurs passions, et le plus souvent pour les entraver. Aussi, sous l'influence de leurs interruptions et de leurs discours, naissaient à chaque instant les scènes les plus violentes, et des incidents souvent dramatiques...

Un incident de cette nature signala la séance du 13 germinal : elle était consacrée à l'interrogatoire d'un des accusés, le sieur Pillé, d'Orléans, homme inoffensif et d'esprit faible, une de ces chétives et misérables recrues que les conspirateurs enrôlent trop souvent dans leurs cortéges de dupes.

Aux prises avec la haute-cour, le malheureux Pillé ne put dissimuler la vérité. Les premières déclarations sincères qu'il fit entendre furent le si-

Digitized by Google

gnal du plus épouvantable désordre; les injures et les menaces partirent de toutes les bouches. Le second accusateur national, Bailly, qui partageait avec Vieillard la terrible tâche de faire tête à l'orage, réclame en vain le silence, la fureur se tourne contre lui. « La fureur n'em'en impose pas (s'écrie-t-il), je » saurai faire mon devoir, je saurai remplir mon » rôle, y eût-il ici dans ce moment une armée tour- » née contre moi, fussé-je menacé de poignards ! Je » sais ce qui attend les accusateurs nationaux, si ja- » mais la faction que nous combattons ici a le dessus; » mais en présence des devoirs du présent, je ne se- » rai pas arrêté par les appréhensions de l'avenir. »

Ces paroles et l'expulsion de Babœuf, qui est entraîné hors de l'audience par la force armée imposent pour un instant; puis les injures reprennent et retombent de nouveau sur Pillé... Sous le coup de cet orage, pressé de toutes parts par les interpellations, ce malheureux finit par se troubler, il balbutie; comme sa langue, ses souvenirs et son intelligence hésitent et chancellent. Il est fou, il est fou, s'écrient les accusés; demandez-lui, citoyen président, s'il ne croit pas au diable, s'il ne croit pas au démon de Babœuf, s'il n'en a pas vu un chez Nayez ?

L'esprit égaré par les interpellations auxquelles il est en butte, Pillé, dont les déclarations avaient

Digitized by Google

été jusque là pleines de sens, tombe alors dans les divagations.... Il s'écrie qu'il croit en effet que quelques-uns des accusés ont des démons à leur disposition, que lorsqu'il allait chez Babœuf il en rencontrait un qui le pressait, le poussait et quelquefois lui disputait l'entrée de la maison.

La séance est levée au milieu du triste spectacle de ces aberrations, résultat de la terreur improvisée au milieu de cette audience, et les accusés, fiers, à ce qu'il semble, de l'effet produit, se retirent de l'audience en entonnant (dit le compte-rendu) à pleines voix la complainte patriotique de Jean Goujon !

Le calme des jurés, le courage de la haute-cour et l'énergie des accusateurs nationaux triomphèrent enfin de ces scandales ; force demeura au débat légal et régulier qui se poursuivit par l'audition de quelques témoins, et la représentation aux accusés des diverses pièces saisies chez Babœuf.

Ces pièces, dont j'ai donné l'analyse dans la première partie de ce compte-rendu, étaient accablantes pour quelques-uns des accusés, surtout pour les chefs de la *Conspiration des Egaux*. Mais ce qui devait surtout compléter ces preuves était une déposition de la plus grande importance, celle

Digitized by Google

d'un témoin qui, après avoir prévenu le Directoire, s'était laissé embaucher par les conspirateurs pour épier leurs démarches et déjouer leurs trames.

Le nom de ce témoin mérite d'être conservé, car, bien que le rôle auquel il s'était condamné ne soit pas ordinairement de ceux qu'on recherche ni de ceux qu'on approuve, ce rôle n'était pas sans courage, joué qu'il avait été dans maintes rencontres au péril de la vie de celui qui en avait assumé la responsabilité. Le témoin dont je veux parler était un officier d'infanterie du nom de Grisel.

Lorsque Grisel parut à la barre, il fut longtemps avant de pouvoir se faire entendre. Est-ce que (s'écria Babœuf en le voyant) c'est avec cet homme, avec ce qu'il y a de plus avili dans la nature, avec la plus grande vermine humaine que nos accusateurs se sont proposé de convaincre de crimes les plus purs républicains ?

Le chapitre des apostrophes épuisé, celui des moyens judiciaires se développa, et cinq audiences entières se passèrent à entendre les discours relatifs à la récusation de Babœuf, c'est-à-dire à discuter la question de savoir s'il serait entendu.

Il fallut enfin subir sa déposition, faite avec un calme et une sagacité remarquables.

Digitized by Google

Le débat progressait, la position des accusés devenait de plus en plus critique; Babœuf lui-même le comprenait; il n'était plus cet homme plein de jactance et d'espoir qui, dans l'origine du procès, avait voulu traiter de puissance à puissance avec le gouvernement directorial.

Babœuf se voyait réduit aux mesquines proportions d'un accusé ordinaire; il parut enfin en prendre l'attitude et le langage. Après avoir, en véritable dictateur justiciable seulement de la nation assemblée, décliné par ce motif la compétence de la haute-cour, il songea à se défendre devant elle, il réclama vivement, et à plusieurs reprises, qu'on lui donnât Hésine pour défenseur; la haute-cour s'y refusa. Une foule de raisons motivaient ce refus, et de toutes les raisons la meilleure assurément, c'est qu'Hésine lui-même venait d'être condamné à Blois, où Réal était allé le défendre.

A défaut d'Hésine, Babœuf chargea Réal de sa défense; c'était au surplus un double emploi, si l'on en juge par ce que Babœuf dit pour lui-même, et par les développements auxquels il se livra. Sous l'influence de ce sentiment de conservation qui domine avant tout les accusés, Babœuf, ainsi que je viens de le dire, cessa de se poser en chef d'opposition puissante, en conspirateur émérite ; il chercha à expliquer les

Digitized by Google

pièces si compromettantes trouvées à son domicile, en se renfermant dans le rôle obscur d'un homme à théories qui n'avait fait que méditer, disait-il, sur les moyens de créer, au profit du peuple, une ère de démocratie pure. Il renia complètement le rôle d'homme d'action que l'accusation lui reprochait.

La défense de quelques-uns de ses co-accusés fut plus franche et plus digne. Les anciens conventionnels surtout, c'est-à-dire Laignelet, Ricort et Robert-Lindet, dont l'âme s'était trempée d'énergie au milieu de ces luttes de la Convention si pleines de fureurs et de dangers, soutinrent le choc de l'accusation en gens résolus qui plus d'une fois avaient joué leur tête.

D'autres se défendirent en parlant de leurs services passés. « Quelle triste tâche, s'écria Germain, » pour un soldat dont le corps est couvert de cica- » trices, d'avoir à se justifier.... Mais celui dont » le sang coula pour la liberté a le droit de l'invo- » quer aujourd'hui. O liberté! tu as exaucé mes » vœux, je te dois de m'être montré ferme devant » mes juges; je t'implore encore aujourd'hui, sois » le guide de mes dernières paroles, car tu es en- » core, je l'espère, la divinité des citoyens commis » pour prononcer sur le sort d'un homme fidèle à » ton culte. »

Digitized by Google

D'autres enfin, tels que Dufour, se mirent à l'abri derrière une défense anecdoctique; comme cette défense révèle un fait assez piquant qui intéresse une des familles importantes du Blésois, fait qu'elle n'a pas sans doute tiré en ligne de compte lorsqu'elle a fait figurer ses droits à l'indemnité allouée aux émigrés, il ne m'a pas semblé hors de propos de rappeler ici le résultat d'une visite domiciliaire faite par un des co-accusés de Babœuf. Pour faire ressortir sa probité, le défenseur de Dufour racontait ainsi cette visite :

« Le hasard conduisit le citoyen Dufour vers un » petit poulailler donnant sur le jardin; il y trouva » une poule qui, à la vue du citoyen Dufour, s'é- » chappa de son poulailler, où elle avait fait une » espèce de trou, ce qui fit entrevoir au citoyen » Dufour une espèce d'anneau en cuivre rouge qui » piqua sa curiosité; il fut pour le ramasser; mais » il trouva qu'il lui faisait résistance, ce qui exigea » de lui un plus grand effort pour l'avoir. *Cet an-* » *neau était celui du couvercle d'une marmite de* » *cuivre rouge*, de près de sept pouces de diamè- » tre : elle était marquée en toutes lettres, *Leclerc de* » *Juigné*. JE L'AI VUE, CETTE MARMITE; elle était » remplie de louis d'or. A cette découverte, le ci- » toyen Dufour dut être surpris de trouver en-

Digitized by Google

» fouie dans la terre une somme aussi considérable; » mais sans autre délibéré, *quoique seul dans cet* » *endroit*, il s'empare de la marmite et des louis, » et va de suite au comité révolutionnaire de sa » section en faire le dépôt, et fait dresser du tout » procès-verbal. Compte fait des louis d'or renfer- » més dans cette marmite, on y en a trouvé *trois* » *mille treize, et un gros sou.* Après cette vérification » faite, le comité révolutionnaire de la section du » faubourg Montmartre en donna sur-le-champ » avis au département, qui en fit faire le verse- » ment à la trésorerie nationale, d'après un arrêté » qu'il prit à cet effet. »

La haute-cour laissa chacun des accusés épuiser toutes les ressources que comportait sa défense. Elle semblait lutter de patience et de longanimité avec les exigences de ces interminables débats; ils furent clos enfin le 2 prairial, jour auquel commença le résumé du président qui occupa deux séances entières.

Réal parla durant toute la séance du 5 sur la position des questions; le verdict du jury et l'arrêt furent enfin rapportés dans la séance du 7.

Aux termes de cet arrêt, 57 accusés, parmi lesquels était Drouet, furent déclarés non coupables; sept autres, à savoir : Buonarotti, Germain, Mo-

Digitized by Google

roy, Cazin, Blondeau, Bouin et Menassier furent condamnés à la déportation, et Babœuf et Darthé furent condamnés à mort !

Les principaux accusés prévoyaient cet arrêt; ils s'étaient mis en mesure d'y échapper. A peine fut-il prononcé, que Babœuf et Darthé se frappèrent de poignards dont ils s'étaient munis; Darthé ne se blessa que légèrement, mais le sang de Babœuf, qui s'était fait plusieurs blessures, s'échappa avec abondance; quoi qu'il en soit, il ne s'atteignit pas mortellement. Quelque temps après, le 25 mai 1797, il fut exécuté ainsi que Darthé sur une des places publiques de Vendôme !

Ainsi se termina la conspiration de Babœuf.... Si l'histoire n'avait à lui reprocher que des théories, quelqu'insensées qu'elles aient été, en les payant de sa tête, il eût peut-être accompli une trop grande expiation... Mais les théories de Babœuf ne sont pas de celles qu'on rêve sans être travaillé du désir de les appliquer. Elles se reproduisent à toutes les époques critiques, dans la vie des sociétés modernes, comme un des dangers les plus soudains qui puissent s'attaquer à leur repos, à leur existence. De quelque nom hypocrite que les partis aient doté ces théories, l'émeute en fait inévitablement son cri de guerre, son programme de

Digitized by Google

triomphe ; à ce titre elles sont l'instrument le plus prompt et le plus terrible avec lequel les mécontents puissent se venger et les ambitieux se satisfaire : en brisant cet instrument sur un échafaud, le gouvernement directorial fit donc un acte qu'on ne saurait lui reprocher. Babœuf était par ambition ce que Saint-Just était par principes, un niveleur impitoyable ; il voulait du pouvoir aux risques de l'exercer sur des ruines. Pour arriver à son but, il joua sa destinée contre celle de son pays. — Personne, que je sache, n'oserait, en pareil cas, se plaindre d'avoir perdu la partie !

Digitized by Google

HISTOIRE

DES CHAUSSURES A LA POULAINE

EN FRANCE

Par M. Naudin

Il est impossible de parcourir nos chroniques du moyen-âge, sans être frappé de la persévérance avec laquelle les pouvoirs civils et ecclésiastiques poursuivirent pendant plusieurs siècles, et surtout pendant la 2e moitié du XIVe, un vêtement dont je ne saurais comprendre le crime, et qui ne semble que ridicule : je veux parler des *chaussures à la Poulaine*, ou à pointes recourbées.

Le clergé les proscrivit constamment comme immorales, et les rois, après les avoir tolérés en silence, ne les attaquèrent pas avec moins de zèle. Pourquoi ce grand courroux ? En quoi les mœurs

Digitized by Google

souffraient-elles de pointes plus ou moins longues, plus ou moins recourbées au bout de la chaussure? Je ne puis le deviner ; mais le fait est constant, et il m'a semblé curieux de rechercher l'origine et l'histoire de ces innocents proscrits.

Le moyen-âge, qui n'avait pas d'imprimerie et ne possédait que de rares et pauvres bibliothèques, se trouvant par conséquent dépourvu de moyens de recherches, n'était pas savant sur les choses qui dépassaient les limites de la tradition, et s'égarait facilement dans ses opinions sur les antiquités. Il commit sur l'origine et les vicissitudes, sur le nom même des souliers à la Poulaine, de nombreuses erreurs; mais nous n'avons pas trop le droit de les lui reprocher, car notre temps lui-même n'en a pas été exempt, quoique bien mieux à portée de savoir et de juger.

Rien n'est en effet plus variable que les assertions de nos écrivains, historiens ou autres, sur cette matière : les uns crurent, et ce fut dans les derniers temps, que l'usage des Poulaines remontait seulement au règne de Philippe-le-Bel [1], les autres firent honneur de cette invention à Foulques-le-Réchin, qui vivait dans la dernière moitié du XI^e^ siècle [2] ; certains affirment qu'elles prirent fin au

[1] Delamarre, Traité de la police, I, p. 419.

[2] Ordericus Vitalis, Recueil des historiens de France, XII, p. 637. — Biog. univ., XV, p. 347.

Digitized by Google

temps de Charles V, d'autres sous le règne de Charles VI ; celui-ci les fait vivre jusqu'à Charles VII ; et cet autre, jusqu'à François Ier, et rien n'étonne plus le lecteur que de les retrouver très vivantes longtemps après qu'on l'avait assuré qu'elles étaient mortes pour jamais [1].

Tous se trompent ; nous verrons bientôt qu'il faut aller chercher bien plus haut, et jusque dans les temps héroïques, les premières apparitions de cet ornement de la chaussure, et descendre plus près de nous, pour trouver en France ses dernières manifestations.

Quant à son nom, nous reconnaîtrons qu'il a changé suivant les temps et les lieux, selon que la chose elle-même subissait des modifications dans sa forme, peut-être aussi parce que, proscrite sous un nom, elle espérait avec un nouveau être mieux accueillie. Et l'on comprendra facilement comment ces différentes nomenclatures ont pu égarer sur la durée de l'objet auquel elles ont été successivement appliquées.

[1] On dirait que Rabelais a voulu se moquer de toutes ces allégations en attribuant l'invention des souliers à la Poulaine à Gemmagog, bisaïeul d'Hercule. (Pantagruel, liv. II, chap. 1.)

« ..... Oromédon

» Qui engendra Gemmagog, qui feut inuenteur des souliers à Poulaine. »

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, il est constant qu'à la plus brillante époque de leur existence, les Poulaines étaient devenues si extravagantes qu'il ne se pouvait voir une plus ridicule mode ; c'étaient de longues pointes recourbées placées au bout antérieur des souliers, plus ou moins revêtues d'ornements, et dont la longueur était proportionnée au rang, à la dignité et à la fortune de ceux qui en faisaient usage ; les plus grands personnages en avaient qui dépassaient deux pieds [1]. Aussi, malgré la faveur publique dont elles jouissaient, l'Eglise et les princes avaient cru devoir sévir contre leurs envahissements, et les hommes sages et réfléchis les méprisaient pour leur absurdité, et les condamnaient à cause de la haute réprobation dont elles étaient frappées.

Mais elles n'avaient pas commencé ainsi. Loin d'avoir eu à redouter d'abord les persécutions et les mépris, les chaussures à pointes recourbées avaient été un insigne de noblesse, mieux encore, un vêtement divin, et cela chez un des peuples les plus graves dont l'histoire fasse mention, les anciens Romains.

Caton le censeur en parle évidemment dans un

[1] Delamarre, *loc. cit.*

Digitized by Google

passage de son livre *des Origines* [1], conservé par Festus.

Qui magistratum curulem cepissent calceos mulleos gerebant, alii uncinatos, alii perones [2].

« Les patriciens qui prenaient une magistrature » curale portaient les chaussures couleur de pour- » pre ; les uns avec des bouts recourbés, les au- » tres en forme de brodequins [3]. »

Ainsi, il résulte déjà de ces paroles, que les chaussures à pointes recourbées faisaient partie du vêtement des anciens patriciens de Rome.

Mais voici une autorité également puissante, qui leur ouvre une carrière d'une bien autre étendue. On lit dans le traité de Cicéron : *De natura deorum :*

« Les Egyptiens ne révèrent-ils pas comme un » dieu, leur saint bœuf-Apis. Oui, sans doute,

[1] Cato, *Orig.*, VII.

[2] Festus, *lib.* I.

[3] De grands débats se sont élevés parmi les savants sur la manière dont doit s'écrire et s'interpréter ce passage de Caton ; mais il n'est pas de mon sujet de rapporter cette discussion ; tout ce que j'ai besoin d'en dire, c'est que la plupart des critiques y ont trouvé la preuve de l'existence des souliers à bouts recourbés, dès les premiers temps de Rome. Ceux qui voudraient juger avec connaissance de cause peuvent consulter Ferrarius, *De re vestiaria*, dans le *Thesaurus* de Grævius, t. VI, p. 1114 ; Saumaise, *in not. ad dedic. stat. Regillæ Herod.*, et le *Lexicon* de *Pittiscus*, v° *Calceus*.

Digitized by Google

» et tout aussi religieusement que vous révérez
» votre Junon tutélaire, qui ne se présente à vous,
» même en songe, qu'avec sa peau de chèvre,
» sa javeline [1] et ses escarpins recourbés. Mais ce
» n'est pas ainsi qu'on représente la Junon d'Ar-
» gos, ni celle de Rome [2]. »

Nous voyons donc maintenant que les chaussures recourbées faisaient partie du costume de *Juno Sospita* ou *Sospes* (Junon conservatrice [3]). Or, cette Junon, qui avait trois temples à Rome, comme veillant à la salubrité de l'air [4], avait été reçue dans le Panthéon romain, mais n'avait pas une origine romaine, et il n'est pas douteux que son culte était antérieur même à la fondation de Rome.

[1] Nam et ab origine rerum, pro Diis immortalibus, veteres hastas coluere : ob cujus religionis memoriam, adhuc Deorum simulacris hastæ adduntur. (Justin., lib. XLIII, cap. 3.)

..... Hic illius arma. (Virgil., Æneid., lib. I, v. 20.)

[2] Cicér., éd. de Pankoucke, t. XXIII, p. 488 (trad. de Verger).

[3] Junon était appelée *Caprotina*, qui était la même que *Sospita*, à cause de la peau et des cornes de chèvre qu'elle portait sur sa tête. (Montfaucon, Antiq. exp., t. I, p. 59.)

Cupra etiam etrusco nomine vocabatur et *Sospita* sive *Sispita*. Templum insigne apud Lanuvinos exstabat, cujus ingentia rudera adhuc cernuntur; ibi virgines serpentibus in templo absconditis escam præbebant. (Museum Cortonense, p. 11.)

Voyez dans Montfaucon, Antiq. exp., t. I, pl. XXII, n° 10, une médaille où Junon marche précédée d'un serpent.

[4] Biog. univ., part. Myth., t. III, p. 466.

Digitized by Google

On voit dans Tite-Live [1], qu'après que les Romains eurent soumis les peuples Latins [2], on délibéra dans le sénat sur la conduite qui devait être tenue envers chacune des villes qui avaient voulu secouer le joug de Rome; que *Lanuvium* reçut le droit de cité, et que son culte lui fut rendu, à la condition toutefois que le temple et le bois de *Juno Sospita* seraient communs à ceux de *Lanuvium* et aux Romains [3].

Il résulte des paroles de Cicéron, que ceux-ci avaient un grand respect envers la statue de *Lanuvium*, puisqu'ils stipulaient pour condition d'une faveur et d'un pardon accordés aux habitants de cette ville, tout entière à leur discrétion, une communauté de droits au temple et au culte de la déesse. Car c'est peut-être la seule circonstance où Rome, tolérante pour les cultes étrangers, mais peu disposée à accroître le nombre de ses dieux, ait exigé un semblable partage [4].

[1] Tite-Live, *lib.* VIII, *cap.* 14.

[2] Ann. urb. c. 416.

[3] Tite-Live, *loc. cit.*

[4] Deos patrios colunto, externas superstitiones fabulasque ne admiscento. (Romuli Lex, in notis ad Dionys. Halicarn., p. 780.)

Et quod omnium maxime miratus sum, quamvis innumeræ nationes in eam urbem convenerint, quibus necesse sit patrios deos domestico ritu colere, nulla tamen peregrina sacra sunt recepta pu-

Digitized by Google

Plus tard, Junon eut des temples à Rome : le premier qu'on lui dédia sous le nom de *Sospita*, fut bâti en l'an 532 de Rome, sous le consulat de *P. Cornelius Scipio* et de *T. Sempronius Longus* [1], pour l'accomplissement d'un vœu fait par le consul *C. Cornelius*, quatre ans auparavant, pendant la guerre des Gaulois Insubres [2].

Et cependant, telle était la vénération attachée à celui de *Lanuvium*, que Cicéron nous apprend dans l'oraison *pro L. Murena* que les consuls étaient dans l'obligation d'aller sacrifier à *Juno Sospita* de cette ville [3].

Or, à quelle considération peut-on attribuer et cette vénération et cet intérêt puissant, si ce n'est à l'antiquité du temple et du culte de *Lanuvium* et à des traditions, des souvenirs qui devaient se rattacher à l'origine même de la nation.

Lanuvium [4], on le sait, était une ville du Latium, au pays des Rutules, qu'on croit avoir été fondée par Enée et les Troyens, comme lieu de défense,

blice, quod multis jam urbibus accidit. (Dionys. Halicar., lib. II, p. 91.)

[1] Les Fastes de *Sigonius* portent ce consulat à l'année 532, et l'Art de vérifier les dates à l'année 536.

[2] Tite-Live, lib. XXXII, cap. 30.

[3] Cic., pro Murenâ, cap. ult.

[4] Aujourd'hui *Indovina*.

Digitized by Google

et pour contenir les Rutules vaincus. Elle avait d'abord porté le nom de *Lavinium*, comme la ville que le héros troyen avait, dit-on, appelée du nom de sa femme, et avait ensuite pris celui de *Lanuvium* par une légère transposition de lettres. Ce fut à son origine une place importante. Plus tard, lors de la guerre de Rome contre les Tarquins, elle prit parti avec les peuples d'Italie pour les princes bannis [1], moins par intérêt pour eux qu'en haine d'un peuple dont l'ambition inquiétait déjà ses voisins ; elle reçut ensuite le droit de cité comme je l'ai dit, et devint enfin une colonie des vétérans de Jules César [2]. L'origine du culte de Junon dans cette ville se perdant dans la nuit des temps, on peut croire que la déesse y a été adorée à une époque voisine de sa fondation, sous le surnom de *Sospita*, ou plutôt, selon Festus, de *Sispitas* [3], mot que les Grecs aborigènes avaient apporté en Italie [4], et si l'on se rangeait à l'opinion généralement reçue, de la venue d'Énée et de ses compagnons en Italie, et de la fondation de *Lanuvium* par le héros troyen,

[1] Dionys. Halic., lib. v., p. 326, in-fol.

[2] Notes sur Tite-Live, liv. IV, p. 329. Aujourd'hui il n'en reste plus que quelques ruines.

[3] V. σωζειν, in Pitisco, ibid. ; verbo *Juno Sospita*.

[4] Pittis, ibid.

Digitized by Google

on serait conduit à admettre facilement que le costume qu'on a donné à la déesse, devait être celui du peuple qui a fondé son temple, par suite de l'usage où ont toujours été les hommes de faire leurs dieux à leur image, et on arriverait à cette conséquence, que les souliers à pointes recourbées sont d'origine phrygienne, et au moins contemporains de la guerre de Troie ; ceci semblerait d'ailleurs prouvé par des peintures qui se voient sur des vases antiques, où des guerriers troyens, du temps de la guerre de Troie, sont représentés avec des chaussures à longues pointes recourbées [1]. Mais il ne faut pas nous hâter de prononcer sur cette question, et surtout de tirer une conséquence décisive de cette dernière autorité.

En effet, l'établissement des Troyens en Italie, bien que généralement admis dans les traditions romaines, et rendu populaire par le poëme de Virgile, est loin de se trouver hors de contestation. Des écrivains très anciens et d'un grand poids ont rapporté un bon nombre de faits très positifs, d'où il résulterait que Énée n'aurait point quitté l'Asie Mineure, ou au moins les provinces voisines, et que

[1] Voy. Descript. de quelques vases peints étrusques, italiotes, siciles et grecs, par M. le duc de Luynes, pl. 1 et autres.

Digitized by Google

son fils Ascagne aurait régné dans la Troade. Cette opinion, qui a été savamment soutenue par le célèbre Bochart, a une telle valeur que je n'oserais asseoir une hypothèse sur la croyance commune qui a toutes les apparences d'une erreur historique.

Junon, en outre, quoique appartenant aux cosmogonies pélasgiques, et pouvant avoir été reçue au nombre des dieux des Troyens, qui étaient eux-mêmes une colonie de Pélasges, Junon n'était point un des grands dieux de Troie, et il s'en fallait de beaucoup qu'elle fût chère aux habitants de cette ville. On sait de quelle inimitié elle poursuivit la famille et le peuple de Priam, dont elle causa la ruine, et il serait difficile d'expliquer comment Énée, en arrivant en Italie, se serait empressé d'y établir le culte de l'ennemie de son pays et des siens, tandis qu'il avait négligé d'y faire honorer les grands dieux de la Phrygie, Apollon, Cybèle, Vénus, Vénus surtout dont il se disait fils, qui n'eurent des autels dans le Latium que longtemps après la fondation de Rome[1].

Mais j'ai encore d'excellentes raisons pour trouver ailleurs la cause de l'introduction à *Lanuvium* de la Junon aux chaussures recourbées.

[1] Conf. Boch., t. I, col. 1067 et seq.

Digitized by Google

Tout près du Latium habitait une nation célèbre dans l'antiquité, établie bien des siècles avant la fondation de Rome, et de qui cette ville avait reçu ses dieux, son culte et ses arts. C'étaient les Étrusques ou Tyrrhéniens, peuple appartenant à la grande famille pélasgique, qui, bien qu'asservis par des barbares de la Rhétie, avaient conservé et imposé à leurs vainqueurs leur propre civilisation [1]. Aucun peuple de l'Occident ne pratiquait avec plus de soin les cérémonies religieuses, et n'était plus savant dans l'art des auspices et des autres présages [2]. Tout chez eux avait un sens mystérieux et symbolique. Les images de leurs dieux portaient des caractères particuliers, qu'on ne rencontrait point dans celles des mêmes dieux chez les autres nations, même les plus avancées, si l'on excepte les Tyriens et les Égyptiens [3]. Parmi les singularités qu'on ne voyait point ailleurs, étaient au premier rang les chaussures à pointes recourbées qu'ils donnaient à leurs dieux principaux, et qu'on trouve à des statuettes de Janus, Junon,

[1] Voy. Nieb., Hist. rom., t. I, p. 188.

[2] Genti.... Etruscæ omni superstitioni addictissimæ. (Gori. Mus. Etr. Proem., p. 1.)

[3] Alas.... ferè omnibus diis deabusque tanquam cœlestis præsentiæ et majestatis insigne tribuerant ad exemplum Phœnicum et Ægyptiorum. (Gori., ibid.)

Digitized by Google

Vesta, Minerve, et autres qui nous ont été conservées [1]. Il semble donc de toute probabilité que ces chaussures qu'on ne voyait, dans l'Occident, qu'aux dieux des Étrusques, y avaient été apportées par ces vieux colons de l'Italie, et que, quelle que soit d'ailleurs l'origine de *Lanuvium*, que quelques auteurs croient être pélasgique [2], c'est d'eux évidemment que cette ville tenait et le culte de Junon conservatrice et les chaussures de la déesse; que de là elles étaient passées à Rome avec les dieux de l'Étrurie, quand Numa chercha à diriger vers les idées religieuses et morales la fougue guerrière de ses sujets [3], et qu'elles était entrées ensuite dans le costume des hauts magistrats de la République. Quant à expliquer pourquoi la Junon Lanuvienne jouissait à Rome d'une faveur si exceptionnelle, je ne saurais le faire, et cela

[1] In singulis fere deorum dearumque imaginibus aliquid conspiscitur, quod in aliis eorumdem numinum iconibus, vel apud cultissimas nationes non occurrit Hùc referri possunt peculiaris vestium cultus, calcei tyrrheni lunati, nunc clausi, nunc aperti. (Gori., ibid.)

Calcei sunt repandi, quales tusci honoris causâ diis tribuerunt. (Gori, p. 24.)

Eod. op., tab. IV., fig. 6, 12 et 15. — Tab. VII, f. 6. — Tab. XVI, f. 11. — Tab. XVII, f. 12.

[2] Ælian., Hist. anim., lib. II, cap. XII.

[3] Pigh., Ann. Rom., 11, 48 et 152.

Digitized by Google

importe peu à notre sujet ; ce qu'il y avait besoin de montrer, c'est comment cet ornement est entré dans les mœurs romaines avec lesquelles il a pénétré dans les diverses parties de l'Occident que Rome a soumises, et qui ont adopté successivement ses usages et ses lois. Je ferai seulement remarquer, relativement au costume attribué par Cicéron à la Junon de *Lanuvium*, que la personnification de la déesse avait subi dans cette ville des modifications. Tandis que, chez les Etrusques, on distinguait la *Juno Regina* de la *Juno Sospita*; que la première y était représentée avec un diadème et des chaussures à pointes recourbées, et l'autre avec une peau de chèvre et des cothurnes [1]; celle de *Lanuvium*, honorée en même temps sous l'un et l'autre nom, portait la peau de chèvre et les souliers à pointe.

Une inscription funéraire en lettres romaines, trouvée à *Civita Lanuvia* ou *Indovina*, l'ancienne *Lanuvium*, confirme et le culte *Lanuvien* de *Juno Sospita*, et la forme des chaussures de la déesse, qui, avec ses armes, constituaient la partie sacramentelle de son costume :

[1] Conf. Gori., op. cit., tab. IV, fig. 12 et 13.

Digitized by Google

» D. M. S.
» Ossa Mecillae Balbillae Lanuvii
» Sac. quae in aede Junonis S. M. R.
» Scutulum et clyp. et hast. et calc.
» Rite novavit voto [1].

» Aux Dieux Mânes.

» Ici reposent les os de *Mecilla Balbilla*, prêtresse » de *Lanuvium*, qui, suivant le vœu qu'elle en avait » fait, a renouvelé avec les cérémonies requises, » dans le temple de Junon *Sospita, Moneta, Regina*, » le bouclier, l'écu, la javeline et les souliers de la » Déesse. »

On voit encore *Juno Sospita* dans le costume rapporté par Cicéron sur des médailles des familles Procilia et Cornuficia, et la forme des chaussures y est hors de toute discussion [2].

Je vais enfin rapporter, comme dernier témoignage de l'antiquité des souliers à pointes recourbées, des recherches faites par un savant du XVI^e^ siècle, Baudoin ou *Balduinus*, d'Amiens, qui avait été cordonnier [3], et dont la compétence, en cette matière, ne saurait être contestée; on y

[1] Orellii, Inscript., 1308.
[2] Montf., Antiq. expl., t. I, pl. xxii, fig. 10 et 12.
[3] Biog. univ., III, p. 550.

Digitized by Google

trouvera une description de chaussures faite sur des statues antiques, dont la ressemblance avec les souliers à la poulaine ne peut manquer de frapper.

« La chaussure des anciens Romains, dit-il » dans son traité, leur allait jusqu'à la moitié de la » jambe, comme celle des Turcs aujourd'hui, de fa- » çon non-seulement qu'elle leur couvrait le bout » des pieds, mais encore leur entourait la jambe » jusqu'à la moitié. Elle finissait en pointes recour- » bées, semblables à la langue lorsqu'on la tire de » la bouche en la rapprochant des narines, ou » quand il n'y en avait qu'une seule, elle avait la » forme d'un S, à peu près comme ces chaussures » ferrées avec lesquelles on court ordinairement » sur la glace [1]. »

Et dans un autre endroit :

« Je me souviens très bien d'avoir vu en divers » lieux des statues ou des images anciennes chaus- » sées de souliers recourbés comme ceux dont je » viens de parler, et cela me confirme dans l'opi- » nion que j'ai émise [2]. »

Si l'on osait entrer plus avant dans le champ des conjectures, ce ne serait peut-être pas en faire

[1] *Balduinus*, de Calc. ant. apud Pittiscum, verb. *Calceus*.
[2] Ibid.

Digitized by Google

une trop hasardée que de dire que cette chaussure, née dans l'Inde avec la première civilisation humaine, a dû s'avancer vers l'Occident en même temps que les premières tribus indiennes qui vinrent peupler les rives de la Méditerranée, tandis que, d'un autre côté, elle aurait accompagné d'autres colonies dans la Chine où elle existe encore de notre temps. Cela trouverait même une confirmation dans l'usage des pantoufles à pointes recourbées qui existent encore chez les Indiens de la côte de Coromandel, peuples qui ont conservé en partie les coutumes des habitants de l'Inde ancienne [1].

Ainsi qu'on l'a déjà vu, les souliers à pointes recourbées se retrouvent au temps de la République romaine, et comme un des insignes des familles patriciennes; et il est très probable qu'ils n'avaient pas cessé d'être en honneur depuis l'époque où l'usage en avait été apporté en Italie; mais au temps de Cicéron, temps de scepticisme et de *progrès*, où les anciennes mœurs s'effaçaient avec l'ancienne vertu romaine, notre chaussure avait

[1] Les habitants de la côte de Coromandel sont appelés *Tamouls*..... La plupart vont nu-pieds, plusieurs portent des sandales, d'autres des pantoufles de maroquin de différentes couleurs, ou d'étoffes brodées d'or et d'argent, terminées par une pointe longue et recourbée. (Voyage de Sonnerat aux Indes et à la Chine, t. I, p. 46-50.)

Digitized by Google

perdu de son crédit, et l'on sent dans les paroles du philosophe un ton de raillerie qui prouve que ces vieilles coutumes lui semblaient ridicules; on sait au reste que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Cicéron lui-même, tout sage qu'il était, subissait les influences de ses contemporains, et aidait imprudemment à démolir un culte qu'il jugeait suranné, pour lui substituer celui de la raison.

Deux siècles après, Tertullien s'en moque ouvertement en appelant *uncipedes*, *pieds crochus*, ceux qui portaient ces souliers.

« Je ne parle pas, dit-il, des souliers, torture » parfaitement appropriée à la toge, et où les pieds » ne trouvent qu'une protection non-seulement hon- » teuse, mais fausse. Ne vaut-il donc pas mieux en- » durer le froid et le chaud avec les pieds nus, que » de se montrer en souliers, les pieds crochus [1]? »

Plus tard, dans un sermon sur les vices de son temps, saint Augustin s'emporte contre l'affectation que mettaient les hommes à porter des vêtements semblables à ceux des femmes, et surtout

[1] Calceos nihil dicimus, proprium togæ tormentum, immundissimam pedum tutelam, verùm et falsam. Quam enim non expediat in algore et ardore rigere nudipedem quam in calceo uncipedem? (Tertull., de Pallio, cap. 5.)

Digitized by Google

contre la longueur inutile et démesurée des pointes des souliers qui avaient la forme d'une demi-lune [1].

Et ici l'on peut faire par avance une observation que la suite de ce récit confirmera, c'est que dès les premiers temps, comme toujours, l'Eglise a poursuivi les souliers recourbés sous quelque nom qu'ils tentassent de se présenter, et les a regardés comme une dangereuse invention; et il est permis de supposer que cette prévention, qu'autrement on aurait peine à s'expliquer, était fondée sur l'usage dont ils avaient été pour les divinités du paganisme.

Après Tertullien et saint Augustin, ils nous échappent complètement jusqu'au VIII[e] siècle, et nous ne pouvons plus faire que des suppositions sur leur destinée. Mais on peut croire que, devenus ridicules aux yeux des païens, et condamnés par les chefs de la nouvelle religion, ils durent s'effacer peu à peu et, pendant quelques temps, disparaître presqu'entièrement. Le souvenir n'en fut cependant pas tout-à-fait perdu, soit qu'ils se fussent

[1] Vestimentorum muliebrium affectatam similitudinem, calciamentorum quoque metas necessitudinis excedentem semi lunatam longitudinem. (D. Augustinus, sermo de Tempore, 248.)

Digitized by Google

réfugiés dans quelques pieuses retraites, soit que la vue d'images anciennes les eût remis en faveur auprès de reclus enclins encore aux vanités humaines ; un capitulaire de Childéric III [1], et un de Charlemagne [2], allèrent les atteindre dans les cloîtres où ils croyaient se soustraire à la persécution ; les paroles de ce dernier capitulaire sont précieuses à remarquer, en ce qu'elles constatent en même temps que les pointes ne faisaient plus partie de la chaussure romaine. Les prescriptions de ces princes furent-elles docilement exécutées ? On pourrait l'inférer du silence de l'histoire pendant près de deux siècles ; en effet, les réglements des rois touchant les couvents restent muets sur les souliers à bec ; on semble n'avoir plus de reproches à faire à ce sujet, et nous possédons un capitulaire de Louis-le-Pieux sur l'habillement de moines, dans lequel il n'eût pas manqué d'en parler :

« Que l'abbé ait à donner à chaque moine deux » paires de chaussures de jour ; pour la nuit, » des souliers en été, et des sandales en hiver,

[1] Capit. Child. III, ad ann. 744, cap. VI, ap. Baluz., tome I, col. 153.

[2] Capit. Karol. Mag. tertium, de reformatione Monachorum., cap. VIII, ann. 789.

Digitized by Google

» du savon et de l'oing, autant qu'il peut être né-
» cessaire, et de la graisse à manger [1]. »

Toutefois, il faut plutôt admettre que le pieux roi ne fut pas instruit des infractions qui étaient faites aux ordres de son père, et que les misères des règnes de ses successeurs ne permirent pas de porter la réforme en cette partie comme en tant d'autres, car les souliers à bec étaient en usage dans les couvents au X^e^ et au XI^e^ siècles, et n'avaient probablement pas cessé d'y être.

Adalbéron, archevêque de Reims, parle ainsi de la chaussure des moines de Saint-Remy, dans un synode qu'il tint en 972, pour la réforme de ces derniers :

« Que vous dirai-je des superfluités de leurs
» chaussures ? Ils s'y montrent insensés, jusqu'à
» s'imposer de grandes incommodités, car ils les
» portent si étroites, qu'ils semblent pris dans des
» entraves et ne peuvent marcher. Ils y ajoutent
» des pointes recourbées, leur mettent des oreilles
» de chaque côté, et prennent de grands soins
» pour qu'elles ne s'élargissent pas. Enfin, ils s'en-
» tendent avec leurs serviteurs, pour que ceux-
» ci fassent reluire leurs souliers [2]. »

[1] Capit. Aquis granense, Ludov. Pii, ann. 817.

[2] De calciamentorum vero superfluitate quid referam? Tantum

Digitized by Google

Dans le poëme d'un autre Adalberon [1], au roi Robert, qui est un long dialogue entre ce prince et l'auteur, évêque de Laon, ce dernier raconte qu'il a envoyé au couvent de Cluny le plus sage et le plus habile de ses frères, pour rechercher les règles les plus pures de la discipline de l'église.

« L'envoyé, dit-il, part le soir, revient le lendemain matin, et descend en toute hâte de son coursier couvert d'écume. Holà ! valet, s'écrie-t-il, où est le maître de la maison, sa bonne ménagère, sa femme ?

» Il a quitté son habit de moine, et se présente

enim in his insaniunt, ut commoditatem sibi plurimam per ea auferant. Ea enim sic arta induunt, ut cippati penè impediantur. In quibus etiam rostra componunt; aures hinc indè erigunt; et ne folleant magno opere elaborant. Ut luceant quoque, famulis consciis indicunt. (Rich. Hist., lib. III, cap. 39.)

[1] Il ne faut pas confondre ces deux Adalbéron, qui n'ont de commun, après leur nom, que d'avoir embrassé l'un et l'autre la cause de Hugues-Capet. Le premier fut archevêque de Reims et l'un des plus savants hommes de son temps. Il fut jugé de manières bien diverses par ses contemporains, comme il arrive dans les crises politiques. *Richerus* dit de lui au liv. III, chap. 22 de ses Histoires : « Regalis nobilitatis vir Adalbero..... qui quantò suis profuerit, et quantò ab æmulis plus justò passus sit..... »

Le continuateur de Frodoard dit au contraire, à l'année 976 : « Adalbero..... nomine, non merito archiepiscopus. »

L'autre fut évêque de Laon, et livra Charles de Lorraine à Hugues-Capet. Il est appelé aussi *Azelinus*.

Digitized by Google

» dans un désordre complet : un haut bonnet, fait
» de la peau d'un ours de Lybie, couvre sa tête,
» sa longue robe est écourtée, et tombe à peine
» jusqu'aux jambes ; il l'a fendue par devant et
» par derrière ; ses flancs sont ceints d'un bau-
» drier étroit et peint, une foule de choses de tou-
» te espèce pendent à sa ceinture ; on y voit un arc
» et son carquois, des tenailles, un marteau, une
» épée, un pierre à feu, le fer pour la frapper et
» la feuille de chêne sèche pour recevoir l'étincel-
» le [1]. Des bandelettes étendues sur le bas de ses
» jambes en recouvrent toute la surface. Il ne mar-
» che qu'en sautant ; ses éperons piquent la terre,
» et il porte en avant ses pieds enfermés dans des
» souliers élevés, que termine un bec recour-
» bé. Il entre : les frères qui le connaissent le mieux
» ont peine à le reconnaître ; les citoyens accou-
» rent et remplissent le vaste palais des moines.
» Dans cet accoutrement, qui le rend méconnais-
» sable, il se présente fièrement devant son abbé.
» Est-ce mon moine ? dit celui-ci ; est-ce bien toi
» que j'ai fait partir récemment ? L'autre baisse les
» poignets, étend et relève ses coudes, fronce le
» sourcil, tourne tout à la fois les yeux et le cou,

[1] N'est-ce pas plutôt l'agaric de chêne ?

Digitized by Google

» et répond : aujourd'hui je suis soldat, dans d'au-
» tres circonstances je redeviendrai moine ; main-
» tenant je ne le suis plus, mais je guerroie par l'or-
» dre de mon roi ; car mon seigneur et roi, c'est-
» Odilon, abbé de Cluny [1]. »

Les souliers à la poulaine sont ici clairement désignés. On voit aussi les costumes de l'époque, et les reproches de désordres, vrais ou faux, qu'on faisait alors aux moines, et notamment à ceux de Cluny contre lesquels cette citation et un grand nombre de vers suivants sont une diatribe virulente. La moralité du couvent de Cluny a, du reste, été défendue contre les imputations d'Adalbéron, qui peut-être ne sont qu'une envieuse calomnie; quoi qu'il en soit, elles constatent l'existence des souliers à pointes recourbées [2].

Bientôt ils sortirent des cloîtres pour se produire au grand jour avec des augmentations, qui, dès le début, excitèrent une vive indignation.

Ce fut, suivant Ordéric Vital, Foulques le

[1] *Adalberonis* carmen, v. 86 et seq. Recueil des historiens, etc., t. X, p. 66 et 67, traduction de M. Guizot, t. VI, p. 427 et suivantes.

[2] Les pointes recourbées sont aussi défendues par la règle des Templiers, cap. 29.

Digitized by Google

Réchin, comte d'Anjou [1], qui les inventa pour dissimuler une difformité de ses pieds, et l'on reconnaît facilement que ce crime n'est pas une des moindres causes de la colère du bon moine contre lui.

« Il était, dit-il, répréhensible en beaucoup de » choses, et même infâme et esclave de toutes sor- » tes de vices. Comme il avait les pieds difformes, » il se fit faire des souliers longs et pointus par le » bout, afin de couvrir ses pieds et d'en cacher les » bosses que l'on appelle ordinairement des » ognons [2]. C'est de là que s'étendit en Occident » cette mode extraordinaire qui plut beaucoup » aux hommes légers et amateurs de nouveautés. » C'est pourquoi les cordonniers font aux chaus- » sures comme des queues de scorpion, qu'ils ap- » pellent communément des pigaces, genre de sou- » liers que presque tous les hommes, tant riches » que pauvres, recherchent outre mesure. Jusqu'a- » lors, on avait de tout temps fait des souliers » arrondis suivant la forme du pied, et les grands

[1] Né en 1043, mort le 14 avril 1109.

[2] Les souliers devaient être en même temps larges à l'endroit des orteils, et cette forme n'était pas nouvelle. On la trouve fréquemment, ou plutôt habituellement dans les chaussures des Romains.

Digitized by Google

» comme les petits, les prêtres comme les laïques,
» s'en servaient convenablement : mais bientôt les
» séculiers cherchèrent dans leur orgueil des paru-
» res qui fussent en rapport avec la perversité de
» leurs mœurs ; et ce qu'autrefois les hommes les
» plus honorables avaient regardé comme le com-
» ble de la honte et de l'infamie, les modernes le
» trouvent doux comme du miel, et en font parade
» comme d'une distinction toute particulière.

» Un certain Robert, mauvais sujet, attaché à
» la cour de Guillaume-le-Roux, commença le
» premier à remplir d'étoupe ses longues pigaces,
» et à les faire contourner comme des cornes de
» bélier. C'est pourquoi on le surnomma Cornard.
» La plus grande partie de la noblesse ne tarda pas
» à suivre cette frivole invention, comme si c'eût
» été une marque de mérite et une preuve de ver-
» tu. Alors les hommes efféminés avaient partout
» l'empire sur tout le globe. Ils se livraient à toutes
» sortes d'excès immoraux, et, sales libertins di-
» gnes du feu, ils s'abandonnaient aux ordures de
» Sodôme. Ils rejetaient les coutumes des guer-
» riers, riaient des exhortations des prêtres, et,
» dans leurs vêtements comme dans leur vie, sui-
» vaient des mœurs étrangères.....

» La jeunesse pétulante adopte la mollesse fémi-

Digitized by Google

» nine ; les hommes de cour s'étudient à plaire » aux femmes par toutes sortes de lascivetés. Ils » placent aux articulations des pieds, où se ter- » mine le corps, l'image de la queue des couleu- » vres qui, comme des scorpions, se présentent » aux yeux..... Plusieurs philosophes lettrés » ont fait entendre de grandes plaintes sur les cri- » mes et les calamités de ce siècle, dont j'ai fait » une courte mention dans ce présent ouvrage, à » l'époque où commencèrent, en-deçà des Alpes, » la folie des pigaces, et la longueur superflue des » cheveux, et celle des vêtements qui ne servaient » qu'à balayer vainement les ordures de la ter- » re . »

Il y a dans cet extrait beaucoup de choses, qui prouvent qu'Ordéric Vital n'était pas fort sur l'histoire des temps passés ; et sa colère est vraiment très amusante. Les pigaces excitent autant et plus sa sainte bile que ne l'aurait pu faire la venue de l'Antechrist , ou qu'aucune des indignités et des débauches qu'il reproche à ses contemporains ; mais ce sentiment lui est commun avec tous les hommes graves de ce temps et des temps suivants jusqu'à

[1] *Ordericus Vitalis*, lib. VIII, apud hist. Norm. script., p. 682. (Traduction de M. Guizot, tome XXVII, p. 281-285.)

Digitized by Google

la destruction de ces monstrueuses chaussures : on ne doit donc pas s'en étonner ni l'en blâmer.

Pierre Damien, qui vivait du X^e^ au XI^e^ siècle [1], en parle aussi dans un de ses récits, où il les compare à un bec d'aigle [2]. Guibert de Nogent, un peu plus tard [3], montre contre les pigaches une indignation égale à celle d'Ordéric Vital : « Les vêtements, dit-il, sont si différents de la modestie » de ceux de nos pères, que l'élargissement des » manches, le retrécissement des tuniques, les becs » recourbés des souliers de cordoue, proclament » hautement la perte de toute pudeur [4]. »

En même temps qu'on portait les longues pointes au bout des souliers, on avait ajouté aux chaussures militaires des éperons d'une telle longueur, qu'ils eussent été seuls un obstacle à ce qu'un chevalier pût faire aucune évolution à pied.

« On ne saurait nier, dit Anne Comnène, qu'il » n'y a rien de plus brave, de plus fier, de plus » terrible à voir, rien de plus irrésistible » à l'attaque, qu'un guerrier français à cheval ; » mais aussi, rien de plus faible et de plus

[1] De 988 à 1072.

[2] Petri Damiani epist. 16, lib. v.

[3] De 1053 à 1124.

[4] Guibertus, abbas de Novigento, in vitâ suâ.

Digitized by Google

» embarrassé que le même homme privé de son » cheval ; en effet, il est tellement accablé par le » poids d'armes très lourdes et d'un énorme bou- » clier, qu'il ne peut ni rester debout, ni défendre » sa place, et quand même il voudrait fuir, il » trouverait un obstacle invincible dans la masse » de sa chaussure militaire, et surtout dans les » pointes de ses éperons qui, lorsque rien autre » chose ne l'embarrasserait, suffirait à arrêter sa » course, et le livrer à l'ennemi comme une proie » assurée et préparée à l'avance [1]. »

Il n'y eut plus d'intermittence dans l'usage des pigaces [2]. Si les pouvoirs civils restèrent indiffé-

[1] Annæ Comnenæ Alexias, lib. v, p. 140.

[2] Voir les planches des Monuments de la monarchie française de Montfaucon.

Dès le temps de Philippe-Auguste on y trouve des chaussures renflées vers les orteils et finissant en pointe. Cette pointe augmente sous Louis VIII et Louis IX. Dans la planche XXVII du tome II, on voit un portrait en pied de Robert, comte de Clermont, fils de Saint-Louis et tige de la maison de Bourbon, dont les chaussures sont ornées de pointes très allongées et recourbées.

Cette mode se retrouve dans la plupart des portraits des règnes suivants. Cependant on n'en donne pas à ceux de Philippe-le-Bel, excepté dans la gravure XL du tome II, où ce prince et tous ses officiers sont représentés avec des poulaines. Le sujet de cette gravure est l'offrande faite à Philippe-le-Bel par Jean de Mehun de la traduction en français de la Consolation de Boëce. (Montf., t. II, p. 25.)

On n'en voit plus, à la vérité, dans les planches des règnes du fils de ce prince ; mais elles reparaissent sous Philippe de Valois.

Digitized by Google

rents ou impuissants, l'autorité ecclésiastique ne se tint pas oisive en présence d'un si grand danger, et les conseils, les reproches, les défenses, ne manquèrent pas aux religieux et aux prêtres. Un grand nombre de conciles, de synodes, de constitutions renouvellent avec une étonnante persévérance la proscription des pigaces [1], ce qui permet de croire qu'elles ne résistaient pas avec une moindre opiniâtreté.

De tant de documents je ne citerai que le concile de Paris de l'an 1212 [2], et le chapitre IV des statuts de la Couronne d'Épine [3].

Le premier de ces actes s'exprime ainsi :

« Faisons défense expresse aux religieux, en » vertu de notre autorité apostolique, de se servir » de gants de peau blanche ainsi que font les sécu- » liers, et qui sont devenus une enseigne de luxure, » ou des chaussures des hommes du monde, c'est- » à-dire de houzeaux, ou de souliers trop étroits » et très pointus, ou de bonnets qu'on appelle vul- » gairement de coton, ou de couvertures précieu- » ses, comme de vair, de petit-gris, de lapin, de » taupes et de couleur bleue. »

[1] Vid. Gloss. Cangii, verbis : *Poulainia* et seq., *Pigaciæ, Rostra*.

[2] 1212, Concil. Parisiense, pars. 2, cap. IX.

[3] Ces statuts n'ont été rédigés qu'au temps de Charles VI, par un religieux Célestin. (Observ. de du Cange sur Joinville, p. 103.)

Digitized by Google

Voici les termes des statuts de la Couronne d'Épine :

« Ils auront chausses noires et pourront être » semelées, ou souliers tranchiés ou esbrichiés, » mais qu'ils soient de noir cuir, voire sans aucune » poulaine quelconque, de Dieu maudite, sous » grièvе peine [1]. »

Mais cette mode n'était pas restée bornée à la seule France. Une grande partie de l'Europe l'avait reçue et adoptée ; elle était passée jusque dans l'Orient et avait fait partie du costume des Grecs de Constantinople [2].

On voit dans Mathieu Paris, à l'année M. CC. L., Robert, comte d'Arras, reprocher aux Anglais les chaussures à pointes qu'il semble dire avoir été abandonnées par l'armée française [3] ; et plus loin il s'écrie, toujours en parlant des Anglais : « O » honteuse timidité de ceux qui portent des » queues ! Que cette armée serait pure, si elle était » purgée des queues et des gens qui en por- » tent [4] ! »

[1] Apud Cangii Gloss., t. V, col. 716.

[2] Apud Cangium, ibid., 716 et 1505.

[3] Nam benè mundatur magnificorum exercitus Francorum à caudatis.

[4] O timidorum caudatorum formidolositas, quam mundus præsens foret exercitus, si à caudis purgaretur et caudatis !

Digitized by Google

Il paraît même que la manie des poulaines dépassa, en Angleterre, tout ce qui s'était vu en France, s'il faut en croire un antiquaire anglais, Spelman, qui écrivait dans le XVI^e^ siècle. « La » longueur des pointes fut telle, dit-il, que les uns » les soutenaient avec des chaînes d'or ou d'argent, » les autres avec des cordons de soie qu'ils s'attachaient aux jambes, et Édouard IV ordonna par » une loi, en l'année 1464, que personne ne portât ces pointes longues de plus de deux pouces, » sous peine de XX sols d'amende [1]. »

Elles furent aussi en usage en Allemagne. Dans un vestibule, à la Bibliothèque royale, sont deux cadres de chacun 6 pieds, contenant 62 portraits à la gouache, de princes de Bavière qui auraient régné jusqu'en 1400, époque à laquelle on croit que ces peintures auraient été faites. Plusieurs de ces princes sont ornés de chaussures à longues poulaines : quelques-unes appartiennent à des espèces de socques ou de patins posés sous les bottines.

[1] Addit Spelmanus adeò producta ejusmodi rostra, ut hæc alii catenis argenteis, alii deauratis, plerique fibulis e bysso à tibiis suspendere cogerentur : et Edwardus IV, rex Angliæ, anno 1464, lege sanxerit, ut nemo cuspides illas ultrà duos pollices produceret, sub pœna XX solidorum. (Notæ Cangii ad Alexiadem Annæ Comnenæ.)

Digitized by Google

La Flandre les avait également adoptées. On voit dans une chronique de Belgique, à l'année 1374, que la secte des *Chorizans* de Liége, insensés qui se croyaient possédés, allaient chantant par les places et les églises [1], criant qu'ils avaient horreur des pointes de souliers, et que de là il fut interdit d'en faire à l'avenir à Liége [2].

Elles pénétrèrent jusqu'en Bohême et en Pologne.

Jean de Luxembourg, qui fut élu roi de Bohême en 1309 [3], porta dans ses nouveaux États, les pigaces avec les autres modes françaises dont il était ardent imitateur.

« Il avait adopté, dit un historien de la Bohême, » les modes étrangères pour la forme de sa chaus- » sure ; il se chaussait avec des souliers à pointes » recourbées et portait des manteaux courts qui » lui couvraient à peine la moitié des fesses [4]. »

Ce même prince, qui fut un des plus illustres capitaines de son siècle, porta plusieurs fois la

[1] Glossar. ad script. med. lat. Cangii, t. II, col. 586.

[2] Rostra calceorum aliqui clamabant se abhorrere, undè in Leodio fieri tunc vetabantur. (Magnum Chron. Belg., ad. ann. M. CCC. LXXIV.)

[3] Biog. univ., XXI, p 451.

[4] Johannes Debravius, Hist. Bohemiæ, lib. XX, apud script. rer. Gall. et Franc., in notis ad Adalb. carmen.

Digitized by Google

guerre dans la Pologne, dont il joignit pendant quelque temps une partie à son royaume. Il fit une longue alliance avec la France, et assista à la fameuse bataille de Crécy où il combattit, tout aveugle qu'il était, jusqu'à ce qu'il fut tué d'un coup de lance [1]. Brillant, longtemps heureux, avide des usages de la France qu'il aimait, il y avait sans doute pris, dans ses relations avec la jeune noblesse, la mode alors universelle des pigaces, et peut-être la rapporta-t-il dans ce pays avec des perfectionnements qui lui donnaient toute la valeur d'une nouveauté; il est au moins permis de supposer que le nom de *poulaine*, qui fut substitué vers le même temps à celui de *pigaces*, dut son origine à cette circonstance, soit parce que, dans l'état où se trouvaient les connaissances géographiques, il était facile de confondre la Bohême avec la Pologne, soit parce que le nom de Jean de Luxembourg se liait à l'histoire de ces deux pays. Quoi qu'il en soit, le nouveau nom donné aux pointes recourbées des chaussures se trouve presque en tout identique avec celui de la Pologne qu'on appelait en latin *Polonia*, et en français *Polaine*, *Poleine*, *Pou-*

[1] Biog. univ., ibid.

Digitized by Google

laine, [1], *Pouleine* [2], *Poullane* [3], etc., etc. Je dois toutefois dire que d'autres ont pensé qu'il venait de *pullus*, poulet, parce que ces oiseaux ont les ongles très aigus [4].

Mais reprenons l'histoire des poulaines en France.

Les choses furent poussées à un tel point d'extravagance et d'exagération, que la puissance civile s'émut et vint à l'appui des conseils et des prohibitions, jusque là inutiles, de l'autorité ecclésiastique.

Nous laisserons encore raconter par un contemporain et les excès des souliers à la poulaine et les mesures qui furent prises pour y mettre ordre.

Ce qui suit se rapporte à l'année 1365 :

« La paix étant venue mettre un terme à la » guerre, tant en France qu'en Bretagne, le nom- » bre des pillards et des voleurs qui, dans ce temps » de guerre, avait surchargé le peuple de tant de

[1] « C'est-à-dire à la polonaise; car *Poulaine* c'est la Pologne ès chroniques abrégées de France.» (Borel, p. 178.)

Voyez Dict. de Ménage, t. II, p. 347, v° *Poulaines*.

[2] Glossaire de Roquefort.

[3] Annales de saint Louis, par Guillaume de Nangis, p. 188.

[4] Nomen à pullis gallinaceis sumptum est, quorum ungulæ acutissimæ sunt. (Vit. Ven. Mariæ de Malli., cap. v, § 36, n. d. ap. Bolland., t. III. Mart., p. 745.)

Digitized by Google

» misères et de dommages, commença à diminuer,
» les uns se retirant dans d'autres pays, ou aban-
» donnant prudemment leurs dangereuses habitu-
» des, et ceux-là, qui s'étaient induement emparés
» de châteaux ou de lieux fortifiés, les quittant, soit
» par un sentiment de crainte, soit moyennant de
» l'argent qu'ils recevaient des maîtres de ces châ-
» teaux ou des villes voisines ; cependant, dans
» leurs retraites, ils conservaient encore leurs an-
» ciennes habitudes et ne pouvaient s'abstenir de
» commettre des vols et des déprédations dans les
» chemins et les villages ; mais à quoi leur profi-
» tèrent ces extorsions? à bien peu ou à rien du
» tout; tout ce qu'ils possédaient fondait dans leurs
» mains comme la neige au soleil ; bien plus,
» quand ils arrivaient dans les villes, non seule-
» ment ils vendaient ce qu'ils avaient, mais ils con-
» tractaient autant de dettes, si l'on voulait bien
» leur faire crédit, se rendant ainsi pauvres et mi-
» sérables aux yeux de tout le monde et confir-
» mant la vérité de ce proverbe : *Le bien mal ac-*
» *quis ne profite pas.* Et de même qu'on nous en-
» seigne que la fin des justes est précieuse aux yeux
» de Dieu, ainsi celle de semblables scélérats est la
» douleur et la mort éternelle. Que le nom du Sei-
» gneur soit donc béni en toutes choses, ainsi soit-

Digitized by Google

» il. Mais pendant toutes ces guerres, les nobles et
» presque tout le monde, sauf un petit nombre
» des plus respectables, s'étaient défigurés eux-
» mêmes par leurs actions, leurs mœurs et leurs
» vêtements, et s'étaient honteusement éloignés
» des modes anciennes et honnêtes; car ils por-
» taient des vêtements très serrés et raccourcis
» jusqu'aux fesses; en outre, ce qui est bien au-
» trement monstrueux, ils avaient des souliers ter-
» minés par une longue pointe recourbée en ma-
» nière de corne, les unes en long, les autres de
» côté comme en portent naturellement les griffons
» par derrière, à la place d'ongles; ils en faisaient
» leur parure ordinaire; ce sont ces pointes qu'on
» appelle en français poulaines; et comme c'était
» une chose grandement honteuse et presque con-
» traire à la procréation des membres naturels à
» l'égard des pieds, bien plus un abus de la nature,
» le roi de France, Charles, fit proclamer par des
» crieurs publics dans Paris, que personne à l'a-
» venir ne fût plus si hardi que d'en porter de
» semblables, et qu'aucuns ouvriers, sous grièves
» peines, ne fissent de ces souliers, ni des chaus-
» sures avec de pareilles pointes. Le pape Urbain V
» les avait également défendus expressément dans
» la cour de Rome. Ainsi on vit disparaître en peu

Digitized by Google

» de temps chez les dames, les robes courtes et les » autres dissolutions dans les vêtements. Que ceux » donc qui méprisent ces coupables superfluités, » espèrent que, grâce à l'inspiration divine, les » prélats et les princes les interdiront fortement » au clergé et aux laïques et rétabliront tout le » royaume dans un meilleur état [1]. »

Mais, malgré les vœux et les assertions du chroniqueur, malgré même de nombreux exemples de soumission [2], les souliers à la poulaine ne reçurent aucun échec des mesures que Charles V et le pape avaient prises contre eux; ils continuèrent d'être universellement recherchés et entrèrent même dans la toilette des dames, ce que nous n'avions pas encore vu. Le roi renouvela ses défenses par lettres-

[1] Contin. Guilliemi de Nangis, in Spicil., XI, p. 912.

[2] In illis diebus (ann. 1350), nobiles et potentes illam sotularium acutiam longissimam quam *Poulainiam* vocabant penitùs contempserunt : inter quos miles quidam nomine Reginaldus, tibiâ et pede protensis, illam à sotularibus suis amputari permisit, voluit et præcepit, et hoc in domo reginæ, ut cæteris in posterum transiret in exemplum. (Martinus de Bosco Gualteri, in Vitâ Mariæ de Malliaco, cap. 5, § 36.)

Ce fut alors que tomba dans un profond mépris auprès des nobles et des puissants cette longue pointe des souliers qu'ils nommaient *Poulaine* : on vit entre autres un chevalier, nommé Renaud, qui fit couper les siennes dans le palais même de la reine, afin de servir à l'avenir d'exemple aux autres.

Digitized by Google

patentes de 1367, adressées aux habitants de Montpellier. « Qu'aucun homme ni femme, y est-il dit, » ne se permette de porter à ses heuses, ses sou- » liers ou ses bottines, des pointes dites de pou- » laine. [1] »

Et voyant que tous ces moyens préventifs ne détruisaient pas le mal, Charles V, par autres lettres-patentes du 9 octobre 1368, fit « défense à » toutes personnes, de quelque qualité et condition » qu'elles fussent, à peine de 10 florins d'amende, » de porter à l'avenir de ces souliers à la *poulaine*, » cette superfluité étant contre les bonnes mœurs, » en dérision de Dieu et de l'Eglise, par vanité » mondaine et folle présomption [2]. »

Inutiles efforts ! Charles VI s'essaya à son tour contre cet invulnérable ennemi [3]; mais comment ce faible roi, livré lui-même aux folles dissipations de son temps, et sans autorité dans son propre palais, eût-il pu obtenir ce que son père avait tenté vainement? Ses ordonnances restèrent sans exécution, et la poulaine, triomphante de ses ennemis, continua de braver les foudres de Rome et la puissance royale, et vint chaque jour audacieusement

[1] Ord. des R. de Fr., XII, 108.
[2] Delamarre, op. cit., page 419.
[3] Cangii Gloss., V, col. 716.

Digitized by Google

fouler le pavé du palais du prince même qui l'avait proscrite.

Que restait-il donc à faire? Tout avait été tenté, et loin qu'il en fût résulté aucun avantage, la poulaine était plus forte des efforts infructueux de ses persécuteurs; elle était devenue un ornement indispensable à tout homme haut placé ou qui prétendait aux faveurs des dames; celles-ci même n'avaient pas craint de compromettre l'honneur de leurs pieds en les revêtant d'une chaussure qui en dissimulait la forme et la délicatesse; une sorte de hiérarchie s'était établie dans la longueur des poulaines : les gens du commun les portaient d'un demi-pied, les plus riches d'un pied, les grands seigneurs et les princes de deux pieds [1]. Son crédit grandissait de jour en jour et prouvait que les mœurs sont plus puissantes que les lois. Il ne fallait cependant pas penser à exercer des peines corporelles; d'abord parce que, de quelque indignation qu'on fût saisi contre l'idole publique, le crime n'était pas assez grand pour cela, et puis comment eût-on osé les exécuter contre ce que la cour et la France possédaient de plus riche, de plus noble, de plus illustre, et contre les femmes elles-mêmes?

[1] *Guill. Paradinus*, Hist. Lugdun., lib. III, cap.

Digitized by Google

Le plus sage eût été sans doute d'abandonner à elle-même cette ridicule mode et de la laisser périr par ses propres excès, et les puissances civiles et religieuses eussent été, de guerre lasse, dans la nécessité de prendre ce parti, sans un événement qui produisit dans le sort des poulaines une révolution inespérée, et fit plus à lui seul que tout ce qu'on avait tenté jusque là.

Bajazet, surnommé *Ilderim* ou l'*Éclair*, ce sultan des Turcs qui, après avoir inquiété l'Europe et réduit les empereurs grecs presqu'à la seule ville de Constantinople, finit par tomber dans les mains de *Timour-Beig*, Bajazet poursuivait ses envahissements. L'empire des successeurs de Constantin, arrivé au dernier degré de la faiblesse et de l'épuisement, était incapable d'opposer aucune résistance, et les conquêtes des barbares n'avaient d'obstacles à rencontrer que dans les efforts et le courage de Sigismond de Brandebourg, roi de Hongrie, dont les États étaient menacés avant tous les autres. Mais ses propres forces ne pouvant suffire au danger, ce prince écrivit à Charles VI, le fils aîné de l'Église et l'un des plus puissants rois de l'Europe, pour lui signaler le péril commun et lui demander assistance. Il lui exposait que Bajazet arrivait avec une puissante armée et s'était vanté qu'il viendrait

Digitized by Google

combattre Sigismond jusqu'au milieu de son pays, qu'il marcherait ensuite sur Rome, où il ferait manger à son cheval de l'avoine sur l'autel de Saint-Pierre, et qu'il établirait dans cette ville son siége impérial, après s'être soumis Constantinople et la Grèce.

Dans cette occurrence, Sigismond invitait Charles à faire connaître en France l'état des affaires de l'Orient, espérant que la noblesse viendrait à son secours contre Bajazet, « afin que sainte chré-» tienté ne fut foulée ni violée par lui, et que ses » vantises lui fussent otées et reboutées [1]. »

Cette sommation ne pouvait paraître en temps plus opportun. Au moment où les lettres furent publiées, tout promettait que les querelles entre la France et l'Angleterre allaient s'éteindre dans le mariage prochain de Richard et d'Isabelle, fille aînée de Charles VI, et les seigneurs et chevaliers français, qui s'inquiétaient de la perspective d'un long repos, saisirent avec empressement une occasion de chercher des dangers et de la gloire, et de faire œuvre de chevalerie. « Car bien leur sembloit » et vray estoit, qu'en plus honnorable voyage et » plus selon Dieu ne pouvoient aller. Si fut toute

[1] Froissard. liv, IV, ch. 47.

Digitized by Google

» la France esmeüe de cette chose [1]. » A cet aiguillon de gloire se joignaient et les indulgences du pape qui ne voyait pas sans inquiétude les projets du sultan, et l'espoir d'une nouvelle entreprise dans la Terre-Sainte [2].

Aussi, tout ce que le royaume renfermait de noblesse et de chevalerie s'empressa de s'enrôler. Les sires de Bar, cousins germains du roi, le comte de la Marche, le connétable d'Eu, l'amiral Jean de Vienne, le maréchal de Boucicault se présentèrent les premiers, et mille autres suivirent. Le duc et la duchesse de Bourgogne témoignèrent le désir que Jean, duc de Nevers, leur fils, y allât comme chef de l'expédition, et le roi ayant consenti à cet arrangement, le jeune duc en demanda la permission à ce prince qui la lui octroya. Comme il n'était pas encore armé chevalier, n'étant âgé que de vingt-deux ans, bien qu'il fût marié et eût deux enfants, le duc de Bourgogne leva une taille sur tous ses domaines pour cette chevalerie, et en eut 120,000 couronnes d'or, et cela ne suffisant pas, il exigea une arrière-taille qui produisit encore 60,000 couronnes. On fit d'énormes dépenses pour les équi-

[1] Le livre des faicts du mareschal de Boucicault, 1re part., ch. 2e.
[2] Froissard, liv. IV, ch. 50.

Digitized by Google

pages, armes et vêtements du jeune duc, et les chevaliers qui devaient l'accompagner employèrent toutes leurs ressources pour se mettre en *bel état*. Enfin tous les préparatifs étant faits, on fixa le rendez-vous à Dijon, au 20 avril 1395, et le départ de cette ville à la fin du même mois. Le jour de la séparation, le duc de Bourgogne conduisit son fils jusqu'à Saint-Denis et le recommanda à tous les chevaliers, et spécialement au sire de Coucy; après quoi l'armée se mit en marche, et entra le 20 mai en Alsace.

Partout où elle passa, elle signala sa présence par le pillage, le vol et les débauches les plus honteuses. Le roi de Hongrie avait demandé pour les croisés, à tous les princes des pays par lesquels ils devaient passer, qu'ils fussent pourvus de vivres, et qu'on leur témoignât la bienveillance que méritait leur entreprise, et les princes s'empressaient de leur rendre tous les bons offices qui étaient à leur disposition; mais eux n'en tenaient pas compte et se conduisaient partout comme en pays conquis [1].

Ils mirent trois mois à leur voyage et arrivèrent à Bude, précédés par le bruit de leurs désordres. « Les gens d'église, dit Juvénal des Ursins,

[1] Juvénal des Ursins, ann. 1396.

Digitized by Google

» sçeurent que les François avaient des manières » bien lubriques d'excès en mangeries, beuveries, » jeux de dez, puteries et ribauderies [1]. » Mais ils venaient en sauveurs et furent reçus à ce titre par Sigismond, qui conçut alors les plus belles espérances, en se voyant à la tête d'une armée que les uns évaluaient à 60,000 chevaux [2], les autres à 100,000 [3].

Les Français voulaient aussitôt marcher à l'ennemi, mais l'ennemi ne se présentait pas; on ignorait même où il se trouvait, et les Français s'impatientèrent bientôt du repos. On apprit enfin que Bajazet était encore en Syrie. Alors l'armée demanda à entrer sur le territoire des Turcs, et après avoir tenu conseil, on alla assiéger la ville de Widin, devant laquelle furent armés chevaliers le duc de Nevers et plusieurs autres. Elle était commandée par un chrétien grec qui la livra aux assiégeants avec tous les Turcs qui y étaient renfermés.

L'armée continuant ses hostilités, et ayant pris plusieurs autres places, alla mettre le siége devant Nicopoli, ville de Bulgarie, qu'on croit avoir été

[1] Juvénal des Ursins, ibid.

[2] Froissard, liv. IV, p. 50.

[3] Mareschal de Boucicault, chap. 23.

Digitized by Google

fondée par Trajan. Elle était défendue par de nombreuses et vaillantes troupes, et comme le siége traînait en longueur, et qu'on n'entendait point parler de Bajazet, qu'on croyait encore à Alexandrie, quelques chevaliers français eurent la fantaisie de faire une pointe plus avant dans la Turquie pour se désennuyer, pendant que Sigismond pratiquait des mines, et resserrait les assiégés dans leurs murailles. Ils partirent donc environ 500 lances, et allèrent à la découverte.

Tandis que cette petite troupe marchait ainsi à l'aventure, conduite par des guides du pays, une armée de 20,000 turcs s'approchait de Nicopoli, pour arrêter les entreprises des ennemis, et était arrivée à un défilé par lequel les chrétiens devaient nécessairement passer. Les éclaireurs hongrois découvrirent cette multitude d'ennemis, et vinrent en toute hâte en rendre compte au sire de Coucy et aux autres chefs. Ceux-ci se réjouirent de cette bonne fortune, et le sire de Coucy dit : « Il nous » faut de plus près aller voir quels gens ce sont. C'est » vérité, » répondirent les chevaliers qui l'avaient entendu parler. Ils assurèrent donc leurs armures, serrèrent les sangles de leurs chevaux, et s'avancèrent au pas.

« Entre le lieu où les Turcs étoient arrêtés, » con-

Digitized by Google

tinue Froissard, qui nous a conservé l'histoire de cette prouesse, « et eux qui chevauchoient, avoit » un bois qui n'étoit pas trop grand. Quand ils fu- » rent venus à l'encontre de ce bois, ils s'arrêtèrent, » car le sire de Coucy dit ainsi à messire Regnaut » de Roie et au seigneur de Saint-Py : Je conseille, » pour traire hors de leurs pas ces Turcs, que vous » preniez tant seulement des nôtres cent lances, » et nous mettrons le demeurant en ce bois; et vous » chevaucherez avant, et les ferez saillir hors de » ce pas, où ils se sont boutés ; et vous ferez chas- » ser d'eux, et tant qu'ils nous auront passés, et » adonc vous retournerez tout à un faix sur eux » et nous les enclorrons par derrière et les aurons » en volonté.

» A cel avis et propos s'inclinèrent les cheva- » liers ; et se départirent environ cent lances tous » des mieux montés ; et tout le demeurant, où il » pourroit avoir environ huit cens combattans, » tous hommes d'honneur, se boutèrent à la cou- » verte dedans le bois ; et là se tinrent ; et les au- » tres chevauchèrent les bons galops, tout devant, » et vinrent jusques au pas où les Turcs étoient. » Quand ils virent venir les chrétiens, ils furent » tout réjouis, et cuidèrent qu'il n'en y eut plus; » si issirent tous hors de leur embûche et vinrent

Digitized by Google

» sur les champs. Quand les chrétiens les virent
» approcher, si retournèrent tous à un faix, et se
» firent chasser. Ils étoient tous bien montés sur
» fleur de chevaux ; si ne les pouvoient, en leur
» chasse, les Turcs r'atteindre ; et tant allèrent qu'ils
» passèrent outre le bois et l'embûche du seigneur
» de Coucy sans eux percevoir rien. Donc saillirent
» les chrétiens hors, quand ils les virent outre
» leur embûche, en criant : Notre Dame, au sei-
» gneur de Coucy ! et vinrent frapper ès Turcs par
» derrière, et en abattirent à ce commencement
» grand'foison. Les Turcs se tinrent tout cois quand
» ils se virent enclos devant et derrière, et se mi-
» rent à défense tant qu'ils purent, mais ils ne tin-
» rent point d'ordonnance ni de conroy, car de
» celle arrière-garde ils ne savaient rien ; et quand
» ils sont ainsi pris soudainement et sans guet,
» comme ils furent là, ils sont tout ébahis d'eux
» mêmes. Là furent les Français vaillans gens d'ar-
» me, et les occirent à volonté, et mirent en chas-
» se ; et les abattoient à monts, car en fuyant ils
» chéoient l'un sur l'autre ainsi que bêtes. Là en y
» ot grand nombre d'occis et détruits, ni les chré-
» tiens n'en prient nuls à merci. Heureux étoient
» ceux qui se purent sauver et échapper, et retour-
» ner au lieu duquel ils étoient départis au matin.

Digitized by Google

» Et après celle déconfiture, sur le soir, les chré-
» tiens s'en retournèrent en l'ost devant Nico-
poli [1]. »

On dit qu'il périt dans la mêlée plus de 15,000 Turcs. Mais si le récit de cette fabuleuse aventure fut bien reçu par une partie de l'armée, d'autres blâmèrent le sire de Coucy, disant qu'il avait compromis sa troupe dans une lutte trop inégale, et n'avait agi que par bravade et vanterie, et en secret, pour en dérober la gloire au chef et seigneur commun, Jean de Bourgogne [2].

Il entrait peut-être dans ces reproches plus d'envie que de sagesse, car dans ces temps de bravoure héroïque, c'était un devoir de ne pas compter ses ennemis, et d'affronter le danger sans le regarder ; la force physique et l'adresse, de bonnes armes et l'habitude des fatigues donnaient aux chevaliers une confiance que ne permettent plus d'avoir nos armes à feu et l'absence de moyens de défense individuelle.

C'est ainsi que les Français passaient le temps que leur laissait Bajazet. Tout n'en était cependant pas employé à des exercices guerriers. Les fêtes et

[1] Froissard, liv. IV, chap. 50.
[2] Froissard, ibid.

Digitized by Google

les débauches en prenaient une bonne partie, et ils aimaient à déployer le luxe qu'ils avaient apporté de leur patrie. « On les voyait couverts de vêtements brodés, dont les manches étaient d'une longueur démesurée..... et porteurs de souliers à pointes recourbées longues de deux pieds et quelquefois davantage, car ce désordre honteux était répandu parmi la noblesse, et surtout celle de France. » C'est ainsi qu'en parle le religieux de Saint-Denis [1], et Juvénal des Ursins, d'un autre côté, ajoute également aux reproches de désordres, celui des souliers à la poulaine : « Ils avoient grandes poulennes à leurs souliers, et estoit grande pitié des dissolutions qu'ils avoient [2]. »

On voit que les poulaines n'avaient rien perdu de leur vogue ; que ni le changement de lieu, ni les dangers de la guerre, ni les embarras et les inconvénients d'une vie de campagne n'avaient pu leur porter atteinte, et qu'elles étaient demeurées aussi invulnérables sur les bords du Danube qu'au milieu de Paris.

Cependant les chrétiens étaient depuis 17 jours

[1] Semper calciamenta rostrata longitudinis pedum duorum et quandoque amplius deferebant. (Chron. Kar. sext., lib. XVII, cap. XXIV.)

[2] Juvénal des Ursins, loc. cit.

Digitized by Google

devant Nicopoli ; aucune nouvelle n'arrivait de Bajazet, et la ville, fatiguée par de nombreux assauts, n'espérant pas d'être secourue, était sur le point de se rendre. Sigismond regardant la campagne comme devant finir à la prise de Nicopoli, on était à la fin de septembre, faisait ses dispositions pour les quartiers d'hiver de ses troupes, et préparait avec les seigneurs français le plan de la campagne suivante. On devait conquérir les Arménies et la Syrie, prendre Jaffa et Baruth, et délivrer du joug des infidèles Jérusalem et la Terre-Sainte. Si le Soudan se présentait, il serait nécessairement vaincu, et sa défaite ajouterait à la gloire des Croisés.

Mais tandis qu'ils disposaient ainsi de son empire, Bajazet, qui avait été instruit du danger de Nicopoli, arrivait à grandes journées pour en faire lever le siége. Sa marche avait été si secrète, que les chrétiens n'en avaient aucun soupçon, et le croyaient encore au-delà du Bosphore, quand les éclaireurs hongrois revinrent en toute hâte annoncer que les Turcs étaient à peu de distance du camp. Il était dix heures, et l'armée dînait quand cette nouvelle fut apportée à Sigismond. Il en fait aussitôt donner avis au duc de Nevers. Tout est en mouvement, on s'arme, on se dispose au combat : de moment en moment les nouvelles deviennent plus pres-

Digitized by Google

santes ; on prévoit que la journée sera chaude et disputée, et dans ce moment décisif, les chevaliers français, ne pouvant prévoir s'il ne faudra pas combattre autant à pied qu'à cheval, et ne voulant pas compromettre l'honneur de la journée par un obstacle volontaire, font de leur plein gré un sacrifice que ni menaces, ni autorité n'avaient pu jusque là obtenir d'eux, pour lequel ils avaient lutté contre le roi et l'Eglise : ils coupent les poulaines de leurs souliers.

« *Et ut levius pedestres possent incedere,* » (dit le religieux de Saint-Denis), « *rostra longa et superflua* » *calceorum amputarunt, quæ, proh pudor! reprehen-* » *sibilis et vana curiositas inter nobiles hucusque vi-* » *guerat et tunc terminata fuit* [1]. »

« Et afin de pouvoir marcher à pied plus légère-
» ment, ils coupèrent les longues et inutiles pointes
» de leur chaussure, dont, ô honte ! la vaine et
» coupable mode n'avait cessé jusqu'alors de de-
» meurer en faveur parmi la noblesse. C'est là
» qu'elle vint expirer. »

Ce grand acte de dévouement consommé, les Français se rendirent sous leurs étendards respectifs. Messire Jean de Vienne, amiral de France, portait la bannière de Notre-Dame, comme le plus

[1] Chron. Karol. Sexti, lib. XVII, cap. XXVI.

Digitized by Google

brave et le plus expérimenté des chevaliers, et tous se réunirent autour de lui. Mais, sur le point de marcher à l'ennemi, une vive discussion s'était élevée dans le conseil.

Le roi de Hongrie, qui connaissait les ruses des Turcs, avec lesquels il s'était souvent mesuré, avait fait dire aux chefs des Français, qu'ils eussent à ne s'engager pas d'abord dans la mêlée, et à laisser ses troupes soutenir le premier effort des Turcs, parce que Bajazet n'enverrait là que ses enfants perdus, et que, suivant son usage, il réserverait ses meilleurs soldats pour une seconde attaque. Cet avis avait été bien accueilli par Jean de Vienne, le sire de Coucy et autres; mais le comte d'Eu et le sire de la Trémoille croyaient y voir l'intention d'enlever aux Français l'honneur de la bataille, et voulaient qu'on courût sur-le-champ au combat. On dit même que le connétable n'avança cette opinion que parce que le sire de Coucy avait été consulté avant lui; car il est facile de remarquer qu'il existait entre eux une grande mésintelligence, et le comte d'Eu était un de ceux qui avaient le plus blâmé l'affaire que le sire de Coucy avait eue avec les Turcs, pendant le siége de Nicopoli.

« Quand le sire de Coucy eut ouï le connétable de » France ainsi parler, » dit Froissard, « si tint la pa-

Digitized by Google

» role à grand'présomption ; et regarda sur messire
» Jean de Vienne, qui tenoit la bannière Notre-Dame,
» la souveraine de toutes les autres, et leur ralliance.
» Si lui demanda quelle chose était bonne à faire :
» Sire de Coucy, répondit-il, là où vérité et raison
» ne peut être ouïe, il convient que outre-cui-
» dance règne. Et puisque le comte d'Eu se veut
» combattre et assembler aux ennemis, il faut que
» nous le suivions [1]. »

Des débats on vint aux injures ; le sire de la Trémoille dit à Coucy qu'il avait peur ; et celui-ci répondit qu'il mettrait la queue de son cheval en tel lieu où la Trémoille n'oserait mettre le museau du sien [2].

Alors il n'y eut plus qu'à combattre et à faire bravement son devoir. Le roi de Hongrie insista encore, mais il ne fut pas écouté ; et les Français ayant, à grands cris, réclamé et obtenu leur place à l'avant-garde, l'armée se rangea en bataille ; mais auparavant ils firent une affreuse boucherie de leurs prisonniers, malgré qu'ils eussent promis de leur conserver la vie [3].

« Ha ! noble contrée de François ! » s'écrie l'his-

[1] Livre IV, chap. 52.
[2] Juvénal des Ursins, ann. 1396.
[3] Juvénal des Ursins, ibid.

Digitized by Google

torien du bon maréchal de Boucicault, « ce n'est » mie de maintenant que tes vaillans champions » se montrent hardis et fiers entre toutes les na- » tions du monde. Car bien l'ont de coustume dès » leur premier commencement. Comme il appert » par toutes les histoires qui des faicts de batailles » où François ayent esté font mention, et mesme- » ment celle des Romains et maintes autres, qui » certifient, par les espreuves de leurs grands » faicts, que nulles gens du monde oncques ne » furent trouvés plus hardis ne mieux combatans, » plus constans ne plus chevaleureux que les Fran- » çois [1]. »

Les Français étaient environ sept cents chevaliers. Ils enfoncèrent et renversèrent promptement un corps de 8,000 hommes, dont se composait l'avant-garde turque, et inspirèrent à l'ennemi une telle terreur, qu'on dit qu'à ce moment, Bajazet, épouvanté de la défaite des siens, pensa à fuir, et qu'il ne se rassura qu'en apprenant à quel petit nombre d'hommes il avait affaire ; mais bientôt ils se trouvèrent enveloppés par le gros de l'armée, avec lequel était Bajazet, et qu'on a évalué à 200,000 hommes. Les Hongrois prirent la fuite, et les sept

[1] Chap. 25.

Digitized by Google

cents chevaliers eurent à combattre contre cette multitude d'ennemis que leur courage effrayait, mais qui les pressaient néanmoins de toutes parts.

Ils firent des prodiges de valeur ; et voyant qu'il fallait faire le sacrifice de leur vie, ils s'y résignèrent en braves gens et se disposèrent à la vendre chèrement. Ils allaient au plus fort du combat, frappant et renversant tout devant eux, et forçant les ennemis à s'écarter par la terreur des coups qu'ils portaient. Un d'entre eux, le maréchal de Boucicquaut, perça toute l'armée turque, et vint par derrière rejoindre ses compagnons. Mais que pouvaient ces héroïques efforts ? Après trois heures de lutte désespérée, après avoir vu tomber les plus braves d'entre eux, Philippe de Bar, la Trémoille, Jean de Vienne, les chevaliers, réduits à 300, furent obligés de se rendre et d'attendre la loi du vainqueur. Bajazet vengea en barbare le sang des siens. A l'exception de 28 seulement, qui lui furent désignés comme les plus nobles et les plus riches, et qu'il mit à rançon, il les fit tous tuer sous ses yeux.

« Là estoit grant pitié, » dit l'historien de Bouciquaut, « à veoir ces nobles seigneurs, jeunes » jouvenceaux, de si hault sang comme de la noble » lignée royale de France, amener liéz de cordes » estroitement, tous désarmés en leurs petis pour-

Digitized by Google

» points par ces chiens Sarrasins, laids et horribles, » qui les tenoient durement devant ce tyran enne- » mi de la foy, qui là seoit..... Et ainsi l'un après » l'autre on les menoit au martyre, ainsi comme ja- » dis on faisoit les benoists martyrs ; et là on les » frappoit horriblement de grands cousteaux par » testes, par poitrines, et par espaules, que on leur » abatoit jus sans nulle pitié. Si peult-on sçavoir à » quels piteux visaiges estoient menés à celle piteuse » procession. Car tout ainsi que le boucher traisne » l'aigneau au lieu de sa mort, estoyent là menés » sans nul mot sonner pour occire devant le ty- » ran les bons Chrestiens [1].

» Hélas ! la chose fut tant douloureuse et piteuse » au royaume de France que merveilles comme » gens ayans entendement peuvent considérer [2].

» Et le dommage qu'ils reçurent si grand que » depuis la bataille de Rainceveaux où les douze » pairs de France furent morts et déconfits, ne » reçurent si grand dommage [3]. »

Ce fut en effet un deuil général à Paris, quand ces tristes nouvelles y arrivèrent. On refusa d'abord d'y croire ; on punit de la prison ceux qui les

[1] Chapitre 26.

[2] Juvénal des Ursins, p. 409, ann. 1396.

[3] Froissard, chap. 52, liv. IV.

Digitized by Google

premiers en parlèrent ; mais bientôt il ne fut plus permis de se soustraire à la cruelle vérité ; un envoyé du comte de Nevers en instruisit le roi, et la France n'eut plus qu'à pleurer sur ses enfants morts, et à pourvoir aux moyens de racheter les prisonniers. Et encore était-on peu tranquille sur le sort de ces derniers. On connaissait la cruauté des Turcs, et le peu de valeur qu'ils attachent à la vie des hommes ; on avait tout à craindre de la colère de Bajazet ; aussi le roi et le duc de Bourgogne s'empressèrent-ils de lui envoyer de riches présents en draps de haute lice d'Arras, représentant la vie et les conquêtes d'Alexandre, dont le sultan se disait issu ; en fines écarlates blanches et vermeilles, et en gerfauts blancs [1], que le roi de Hongrie arrêta au passage, prétendant que les princes chrétiens ne devaient pas faire de dons à l'ennemi de la foi. En même temps, les familles des prisonniers se procurèrent de l'argent pour les rançons ; le duc de Bourgogne mit sa vaisselle en gage, et le rachat fut fait moyennant 200,000 ducats. Les chevaliers rentrèrent enfin dans leur patrie au bout d'un an de captivité, réduits à 25. Tout le reste était mort.

[1] Froissard, 53, liv. IV.

Digitized by Google

La France ressentit longtemps cette perte. Elle était dépouillée de la fleur de sa noblesse ; les plus illustres familles avaient un chef ou un fils à regretter. C'était le commencement des malheurs qui ne tardèrent pas à accabler le royaume, et dans lesquels joua un rôle si tristement célèbre, un des vaincus de Bajazet, le duc de Nevers, qui fut plus tard l'assassin de la rue Barbette, l'ennemi de son roi et de sa patrie, le fauteur des Anglais ; que n'était-il tombé sur le champ de bataille de Nicopoli !

De ce jour, disent les écrivains contemporains, les poulaines furent proscrites par une volonté spontanée, et n'osèrent plus reparaître. Il est doux de pouvoir faire honneur de cette révolution au sentiment national, de la regarder comme un hommage rendu aux mânes des victimes de la chétienté. Leur dernier souvenir se liait, en effet, à un désastre que tout le monde déplorait ; c'était en se dévouant pour tous, en marchant à une mort presque certaine, que les chevaliers français avaient coupé les pointes de leurs chaussures ; personne n'eût osé se faire de ce souvenir de deuil une parure de fête et de vanité !

Ainsi tomba cet ornement qui avait victorieusement résisté aux rois et à l'Église, et dont l'origine se perdait dans la nuit des temps.

Digitized by Google

« *Et tunc terminata fuit,* » dit l'écrivain que j'ai déjà cité. Et pour donner un éclatant témoignage de la haine irrévocable qu'on vouait à cette chaussure, on se mit à porter des souliers qu'on nommait *becs de cane*, ayant un bec par-devant, de quatre à cinq doigts de largeur, droit et aplati, et des pantoufles si larges par le bout, qu'elles excédaient en largeur la mesure d'un bon pied [1]. C'était une excellente satyre des souliers à la poulaine, et l'on ne voit point que les uns ni les autres aient jamais essuyé le moindre blâme, et que les puissances civiles ou religieuses se soient mises en devoir de les persécuter.

Cependant l'abandon des poulaines ne fut pas tellement complet, qu'on n'en retrouve des traces dans les temps mêmes qui suivirent immédiatement la catastrophe de Nicopoli, et que les siècles sui-

[1] Et puis quand les hommes se fâchèrent de cette chaussure aiguë, que l'on nommait la Poulaine, l'on fit d'autres souliers qu'on nommait *becs de canne*, ayant un bec devant de quatre ou cinq doigts de longueur. Depuis furent faites des pantoufles si larges devant qu'elles excédaient de largeur la mesure d'un bon pied, et ne savaient les gens lors comme ils se devaient déguiser. (Guill. Paradin, Hist. de Lyon.) Voir les planches des Monuments de la Monarchie franç. de Montf. aux règnes de Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

Digitized by Google

vants ne les aient vues reprendre assez de leur ancienne vogue, pour provoquer, à l'égard des ecclésiastiques, des reproches et de sévères défenses.

Gerson, au commencement du XV^e^ siècle, met ce grief parmi ceux qu'il énumère contre les mœurs du clergé de son temps. « Que dirai-je, s'écrie-t-» il, des chanoines de certaines églises, qui portent » des souliers à becs recourbés, des vêtements rac-» courcis, dépouillant la tenue ecclésiastique pour » prendre le costume militaire [1]. »

On trouve dans le concile d'Avignon de l'année 1457, canon XXII^e^, la disposition suivante :

« Nous ordonnons par le présent statut, qui sera » irrévocablement gardé, qu'aucun religieux, de » quelque ordre ou rang qu'il soit, n'ose porter de » poulaine à ses souliers. Que si quelqu'un con-» trevient et est trouvé avec cette chaussure, il » sera pris par les Ordinaires, et châtié arbitraire-» ment [2]. »

Et dans le concile de Sens de l'année 1528, il est fait défense aux clercs « de porter des bottines de » différentes couleurs ou à carreaux, ni trop ou-

[1] Quid quod quarumdam ecclesiarum canonici calceis rostrati, vestibus accurtati, abjecto clericali habitu, militarem assumunt. (Gerson, decl. def. vir. eccl., § 59.)

[2] V. Mart., Thes. Anecd., t. IV, col. 384.

Digitized by Google

» vertes au genou, et des souliers à croissants et » pointes et trop fendus [1]. »

Ce sont là les dernières persécutions qu'éprouvèrent les poulaines, et même depuis Charles VI, on ne trouve contre elles aucune tentative de l'autorité séculière, qui, d'ailleurs, s'était généralement montrée sur ce point plus indulgente que les supérieurs ecclésiastiques ; il est vrai qu'à partir de l'événement que j'ai raconté, jusqu'au temps de François Ier, on ne les rencontre qu'à de rares intervalles [2] ; et que *les becs de cane* semblent jouir d'une faveur égale à celle dont, pendant si longtemps, les poulaines avaient été en possession.

Mais sous François Ier, Henri II, François II, et Charles IX, elles recommencent à faire partie du costume de cour, et ne sont pas moins répandues parmi les classes inférieures [3].

Cependant, il faut reconnaître qu'au temps de

[1] Non caligas partitas aut scacatas assumant (clerici), neque circa genu dissutas, non lunatis seu cornutis, ac nimis fenestratis utantur. (Concil. Senon. ad ann. 1528. Decreta morum, cap. XXIV.)

[2] On voit au musée d'Artillerie à Paris (n° 24, salle des Armures) une armure qui est indiquée comme ayant appartenu à Robert I, comte de la Mark, mort en 1489, dont les pédieux sont terminés par des pointes d'une longueur démesurée, recourbées en-dessous.

[3] Montfaucon, Monum. de la Monarchie française, t. V, pl. XXIII, n° 1, et XXVI, n° 6.

Digitized by Google

ce dernier prince, elles n'avaient plus cette longueur qui dans les siècles précédents avait excité tant de haines; et cette réserve modeste, si éloignée de leur audace accoutumée, semble un témoignage de décadence et un avant-coureur de mort. En effet, ce furent les dernières qui se virent en France, à moins qu'on ne considère encore, comme restes de leur forme, les patins qui servent à courir sur la glace, et les chaussures de bois à pointe redressée, qui sont en usage parmi le peuple de nos provinces.

Toutefois, elles n'ont pas péri pour cela : bannies de presque tout le monde chrétien, elles sont demeurées pures et intactes chez les Indiens et les Chinois, chez les Persans, les Turcs, et autres adorateurs de Mahomet, dont elles décorent toujours les babouches et les souliers. Quelques populations grecques de l'Archipel les ont conservées avec leur ancien costume [1], et, qui le croirait ? elles existent à un état informe chez les Lapons, et terminent leurs souliers de cuir de renne [2].

[1] Voyage de Sonnini en Grèce et en Turquie, pl. VI et VII.

[2] Les femmes laponnes ne se servent point de bas, mais elles ont seulement pendant l'hiver une paire de bottes de cuir de renne, et mettent par-dessus des souliers qui sont semblables à ceux des hommes, c'est-à-dire d'un simple cuir qui entoure le pied et qui s'élève en pointe sur le devant. (Regnard, Voyage en Laponie.)

Digitized by Google

En vérité, quand on réfléchit à cette étonnante diffusion des chaussures recourbées sur tous les points de l'ancien monde, on est tenté de leur accorder une importance qu'on n'aurait osé supposer d'abord, et de croire que l'étude de leur histoire générale ne serait pas inutile à la solution des grandes questions qui se débattent touchant la communauté d'origine des races humaines, et de celles en particulier qui se rapportent au berceau et à la dispersion des familles de la race blanche.

Le moment de leur renaissance sous François Ier fut le plus beau de cette dernière phase de leur vie, si l'on s'en rapporte à un passage du livre des Arrêts d'amours [1].

« Il y a six ou huit varlets cordoanniers, y est-» il dit, qui se sont plainctz en la court de céans » de ce qu'il fault maintenant mestre aux poinctes » des souliers qu'on faict, trop de bourre : disans » qu'ilz sont trop grévés, et qu'ilz ne pourroyent » fournir les compaignons, ny continuer cette » charge s'ils n'en avoient plus grands gaiges » qu'ilz n'avoyent accoustumé, attendu que le cuir » est cher et que les dites *poullaines* sont plus for-» tes à faire qu'ilz ne soulayoient. Si ha la court

[1] *Aresta amorum*, imprimé à Lyon en 1546. (Voy. p. 359.)

Digitized by Google

» fait faire information et rapport du prouffit et » dommage qu'ilz en ont et pourroyent avoir. Et » tout veu et considéré ce qu'il fallait considérer, » la court dict que les dictz cordoanniers feront les » dites *poullaines* grosses et menues à l'appétit » des compaignons, suivant le dict service d'a- » mours, sous peine d'amende arbitraire. »

On voit qu'il s'était opéré une réaction et que, comme toutes les réactions, celle-ci semble avoir craint de n'aller jamais assez loin. On exagéra encore les extravagances passées; mais cette fois on ne leur opposa que les armes du ridicule et de l'ironie, et elles ne tardèrent pas à tomber en discrédit; résultat qui eût été obtenu beaucoup plus tôt, si, ainsi que je l'ai dit en commençant ces recherches, on eût, dès les premiers temps, laissé les poulaines, livrées à elles-mêmes, se perdre par leurs propres excès.

Quoi qu'il en soit et quoi qu'il en eût pu arriver, on peut assurer, sans craindre de rien hasarder, qu'aucune mode humaine n'a fourni une aussi longue et aussi brillante carrière que cette célèbre chaussure. Issue de l'antique civilisation de l'Inde, elle vint avec les Pélasges s'établir en Italie, longtemps avant la fondation de Rome, traversa toute l'existence de cette fameuse maîtresse du monde,

Digitized by Google

et s'implanta avec les légions sur le territoire de la Gaule soumise. Tandis que les arts et les institutions romaines disparaissaient peu à peu sous les ténèbres de la barbarie et dans les désordres de la féodalité, elle, presque seule, reste vivant et fidèle des anciens temps, protestait contre les mœurs nouvelles avec une énergique opiniâtreté, et tentait, par sa présence, de rappeler incessamment les souvenirs du passé. Souvent triomphante, contrainte parfois d'attendre dans l'ombre des temps meilleurs, mais non découragée, nous l'avons vue survivre à toutes les vicissitudes du moyen-âge, et, après avoir exercé sur tout le monde civilisé son inévitable empire, ne venir s'éteindre en France que dans les troubles religieux du XVI^e^ siècle.

Jamais, dans le cours de cette longue vie, d'abord respectable et honorée, plus tard si désordonnée, si audacieuse, jamais elle ne reste au-dessous de sa destinée; frappée par les foudres de l'Église et les décrets des rois, elle résiste à toutes les attaques, toujours protégée par la faveur publique, toujours plus vivace et plus fière après une persécution; et quand la terre lui manque sur l'ancien théâtre de sa gloire, elle garde un inviolable et suprême asile dans l'Orient, sa première patrie, où elle n'attend peut-être qu'une circonstance heureuse pour venir encore une fois s'imposer à l'Europe.

Digitized by Google

NOTICE

SUR L'HOPITAL GÉNÉRAL DE BLOIS

Par M. Naudin

Les années qui suivirent les troubles de la Fronde ressentirent profondément les conséquences de ces malheureuses dissensions. En même temps qu'un grand nombre de gens de métier, qui s'étaient détournés de leurs occupations habituelles pour prendre part aux agitations de la politique, n'avaient plus retrouvé, quand le calme fut rétabli, l'amour du travail et le goût de leur profession, les impôts de toutes sortes que les ministres avaient été dans la nécessité de créer pour faire face aux dépenses de la guerre et aux prodigalités de la cour, les rigueurs et les abus dont fut accompagnée leur perception, avaient détruit les ressources des cul-

Digitized by Google

tivateurs et réduit à la dernière misère le petit peuple qui ne pouvait plus subvenir à ses besoins journaliers [1].

La plupart des villes de France étaient encombrées de mendiants qui en troublaient incessamment le repos et s'imposaient à la charité publique par leurs importunités et leurs menaces. Il devenait désormais indispensable de chercher un remède prompt et efficace à ce fléau qui ne pouvait que s'accroître, abandonné à lui-même, et contre lequel l'action ordinaire des lois ne pouvait être employée. Presque partout des retraites furent ouvertes aux individus sans asyle et sans moyens d'existence, et la mendicité fut interdite sous les peines les plus sévères.

C'était un moyen à peu près semblable à celui que nous avons vu adopter dans ces dernières années pour un pareil but.

Blois éprouva le sort commun, et sa dépendance d'un des chefs de la Fronde dut lui imposer des souffrances au moins égales à celles des autres villes. En l'année 1657, c'est-à-dire cinq ans après la pacification, des foules de mendiants remplissaient les rues, assiégeaient les maisons, les églises,

[1] Voir tous les Mémoires du temps et l'Histoire des Français, de Sismondi, t. XXIV.

Digitized by Google

et causaient de continuels désordres. Aussi l'autorité judiciaire et l'autorité municipale trouvèrent-elles urgent de mettre un terme à cet état de choses; et sur l'invitation de Gaston d'Orléans, alors retiré dans cette ville, il fut arrêté dans deux assemblées tenues à la maison commune, les 22 et 27 février de cette même année, que les pauvres mendiants originaires de Blois seraient enfermés; qu'ils recevraient la nourriture et l'entretien, et que les valides seraient tenus de travailler.

L'administration de l'établissement fut confiée à six directeurs, éligibles par l'assemblée des notables et pris dans tous les corps de la ville; il fut donné à ces directeurs sur les pauvres un pouvoir égal à celui des pères sur leurs enfants, et des maîtres sur leurs domestiques. Ils eurent le droit de choisir l'aumônier, les fonctionnaires et les serviteurs de la maison.

Dans une assemblée particulière, tenue à la maison commune, le 5 juillet suivant, on rédigea les réglements. La clôture des pauvres y est posée comme première condition; la suivante interdit la mendicité, à peine de prison pour la première fois et de fouet pour la seconde; les autres dispositions diffèrent peu de celles qui régissent encore aujourd'hui l'établissement [1].

[1] Voir tous ces actes aux pièces justificatives.

Digitized by Google

Telle est l'origine de l'hospice, appelé actuellement l'Hôpital général, et qu'on désignait alors communément sous le nom de Geôle [1], à cause de la clôture forcée à laquelle étaient soumis les pensionnaires.

Dans l'empressement nécessaire qu'on apportait de toutes parts à l'établissement d'un dépôt de mendicité, on avait préalablement décidé qu'il serait placé au *Sanitas* [2], jusqu'à ce qu'on eût les moyens de faire construire une autre maison; mais on reconnut promptement que celle-ci était tout-à-fait insuffisante; et Gaston, pour favoriser le dessein des habitants de Blois, leur fit don de la maison seigneuriale de Vienne, et de deux autres maisons qui la joignaient, à l'effet d'y établir ledit hôpital [3]. Les échevins en prirent immédiatement possession.

Les bâtiments furent promptement appropriés à leur destination, autant au moins qu'ils en étaient susceptibles, et que les ressources de l'hôpital le permettaient; une chapelle s'éleva rapidement: elle était déjà construite le 30 octobre 1657, et fut

[1] Geôle, de geol (Gall.), prison. Owen, Welsh dict.

[2] *Sanitas*, santé. Nom d'une ancienne maladrerie, située au bas du coteau de Montigny, dont il reste encore quelques bâtiments.

[3] Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

bénite solennellement le 15 novembre suivant, sous l'invocation de la Sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste; enfin, le 18 décembre de la même année, les pauvres furent reçus et enfermés, au nombre de quarante-trois hommes et garçons, et de vingt-neuf femmes et filles; au total, 72[1].

Ce nombre ne tarda pas à s'accroître; car le 8 juin 1658, moins de six mois après, ils étaient cent vingt, « gouvernez, » dit le procès-verbal de reconnaissance, « avec tout le soin et l'ordre pos- » sible, à la gloire de Dieu et au repos de la » ville. »

Pour subvenir à ces constructions, à ces dispositions de lieux, à l'entretien et à la nourriture de tant de pauvres et de leurs serviteurs, et aux gages de ces derniers, à l'achat du mobilier, et aux dépenses sans nombre que devait occasionner la création d'un semblable établissement, quelles ressources avaient donc ceux qui s'étaient senti le courage de se charger d'un si lourd fardeau? Rien autre chose que l'espoir en la charité publique et en la Providence qui ne pouvait se détourner d'une si pieuse entreprise. Et ni la charité publique ni la Providence ne manquèrent à ceux qui avaient eu

[1] Voir aux pièces justificatives.

Digitized by Google

foi en elles. Les dons en argent et en blé affluèrent de toutes parts : les uns versés directement au receveur de l'hôpital, les autres recueillis à domicile par les curés des paroisses de la ville; des donations d'immeubles vinrent assurer quelques revenus pour l'avenir, et ces produits, joints au travail des pauvres, suffirent à tout dans les circonstances les plus difficiles, celles d'un premier établissement.

Il est vrai que la plupart des fonctions étaient gratuites, que la vie était frugale et les denrées à bas prix [1], puisque pendant les années 1666, 1667 et 1668 réunies, on put couvrir toutes les dépenses avec un budget de 14,671 liv., sur lequel on trouva encore moyen de faire une économie de 598 liv.; ce qui donne une dépense moyenne de 4,691 liv. pour chacune de ces années.

Cependant, déjà les revenus de l'hôpital avaient reçu une importante amélioration. En 1659, Louis XIV, considérant la grande utilité qui revenait à son royaume de l'*enfermement* des pauvres, la bonne administration de la maison de Blois et

[1] En 1666, le vin valait 12 livres le poinçon rendu conduit; le blé 45 livres le muid; le bois 45 sous la rottée; la viande de boucherie 12 livres les cent livres; le saindoux 6 sous 8 deniers la livre. (Compte du receveur de l'hôpital pour l'année 1666).

Digitized by Google

l'intérêt qu'avait pris à sa fondation Gaston d'Orléans, son oncle, alors décédé[1], avait donné au mois de mars des lettres-patentes par lesquelles, accordant à l'hôpital sa sanction royale, il s'en déclarait fondateur, protecteur et conservateur. Suivant les principales dispositions de cet acte, la mendicité était interdite dans la ville et les faubourgs de Blois, publiquement ou en secret, sous peine de prison ou de plus grandes punitions. Des dons et des immunités importantes étaient attribués à l'hôpital; ses directeurs étaient déclarés exempts pendant leur administration de toutes charges publiques; ses serviteurs encouragés par des dispenses de maîtrise, de chef-d'œuvre, de jurande, etc.; toutes les aumônes et fondations dues par des communautés régulières et séculières, ou par des particuliers dans le bailliage de Blois, étaient annexées au domaine de l'hôpital, et particulièrement les Aumôneries[2] de Saint-Laumer, Bourg-Moyen et Saint-Lazare; l'édit réunissant ainsi, dans un même centre, toutes les dispositions faites par le passé en faveur des pauvres.

Plus tard, par un bref du 9 juin 1687, le même

[1] Voir aux pièces justificatives.

[2] *Eleemosynaria.* Maison attachée aux monastères et aux églises, dans laquelle on distribuait des aumônes aux pauvres.

Digitized by Google

prince joignit au bien des pauvres divers immeubles qui avaient appartenu au consistoire de la religion réformée, et avaient été confisqués en conséquence de la révocation de l'édit de Nantes ; et par un autre édit du mois de mars 1693, il ordonna d'employer à la subsistance des pauvres et des malades les biens des maladreries, hôpitaux, léproseries et autres lieux pieux, désunis de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

Ces nouveaux bienfaits, qui adjoignirent au patrimoine de l'hôpital-général de nombreux immeubles, des rentes de blé et d'argent, en donnant à cette maison des revenus réguliers, indépendants des chances incertaines de la charité publique, assurèrent définitivement son avenir et celui de ses pensionnaires. La charité d'ailleurs ne s'était pas ralentie, et des dons particuliers de toutes sortes étaient venus encore enrichir l'hôpital. On peut citer au premier rang ceux d'un sieur Moüe et de sa sœur, qui lui léguèrent une quantité considérable de biens.

L'administration supérieure de l'hôpital reçut vers le même temps des modifications dans son personnel. Un édit du 12 décembre 1698, en confirmant l'annexe des biens des maladreries, ajouta

Digitized by Google

aux directeurs primitifs six autres directeurs appelés de plein-droit, à cause de leurs fonctions ou dignités, savoir : l'évêque diocésain, président-né; le premier officier de la justice du lieu ; le procureur du roi ; le maire ; l'un des échevins, et l'un des curés de la ville.

A partir de cette époque, qu'on peut regarder comme la dernière période de la fondation de l'hôpital, cet établissement ne subit plus, jusqu'à la révolution, de changements importants dans son organisation, et s'avança rapidement dans la voie d'amélioration où il était entré. Seulement, le principe de sa fondation s'altéra peu à peu, et les innovations qui s'y étaient introduites furent consacrées dans un réglement rédigé en 1768, lequel lui donna le vrai caractère d'hospice, en l'obligeant à l'entretien et à la nourriture des pauvres, et ne punissant la mendicité que de l'exclusion sans retour.

Le régime révolutionnaire vint susprendre brusquement les progrès de l'hôpital, arrêter les améliorations projetées et les travaux commencés, et le soumit à des règles communes à toutes les maisons de bienfaisance. Il le dépouilla de ses biens, qui furent réunis au domaine de l'Etat, et comme tels déclarés susceptibles d'être vendus, et la com-

Digitized by Google

mune fut chargée de l'entretien de l'établissement; mais celle-ci ne satisfit que très insuffisamment à ce devoir, et au moment où les biens qui n'avaient pas été vendus furent restitués, et où l'hôpital fut rendu à sa vie individuelle, cette maison, qu'on avait vue si florissante, était surchargée de dettes et sur le point de se fermer aux pauvres, aux besoins desquels elle ne pouvait plus subvenir. Mais les dispositions législatives qui furent faites alors pour la restauration des hospices, les bienfaits du gouvernement et les secours de la ville de Blois lui permirent de commencer et de poursuivre une nouvelle carrière dans laquelle elle est arrivée, grâce encore aux dons pieux qui, en aucun temps, ne lui ont manqué, à un degré de prospérité qui, bien que susceptible d'être amélioré, laisse de beaucoup en arrière tout ce que cet établissement avait été précédemment.

Outre les lois et instructions générales, il est aujourd'hui régi par un réglement particulier d'administration intérieure qui fixe les conditions de capacité et d'admission des pauvres, et diffère peu des réglements précédents, principalement de celui de 1768.

Son enceinte et ses bâtiments ont éprouvé, depuis la fondation, de notables changements, ou plutôt

Digitized by Google

ont pris une forme tout à fait nouvelle. L'enceinte s'est accrue des rues des Barbeaux et de l'Hôpital, d'une partie de la rue des Chalands, et d'un nombre considérable de maisons que l'administration a achetées et démolies. Quant aux bâtiments, il ne reste de ceux qui furent d'abord employés à l'usage de l'hôpital qu'une masure en colombage, très antérieure à l'établissement, et la chapelle construite en 1657, que son mauvais état a fait abandonner et qui doit être incessamment détruite [1]. Tout le grand corps de bâtiment a été élevé à diverses époques, sur un plan unique, savoir : commencé de 1776 à 1778; continué en 1779, puis en 1787; repris en 1811 et 1812, et achevé en 1834 et 1835, où ont été construits l'aile orientale et les pavillons qui terminent les deux ailes.

La chapelle actuelle a été bâtie, ainsi que le témoigne l'inscription qui en décore le fronton, aux frais de la charité publique, en 1833 [2], et bénite en 1836.

Si l'on se reporte à un temps peu éloigné encore et qui est dans les souvenirs de tout le monde, on

[1] Ce bâtiment et cette chapelle sont actuellement démolis.

[2] D. O. M.
Erexit pietas publica
ANNO DOMINI M.DCCC.XXXIII.

Digitized by Google

reconnaîtra facilement que l'hôpital a, depuis un petit nombre d'années, achevé la plus heureuse transformation : des bâtiments spacieux, sains, disposés convenablement pour le service des pauvres, et répondant à tous les besoins, ont succédé aux vieilles et insuffisantes constructions qui donnaient à cette maison un aspect pénible et repoussant. Les cours basses, humides, encaissées, ont été exhaussées, nivelées et ouvertes. De toutes les parties de l'établissement on jouit d'un air libre et pur et d'une vue délicieuse. Encore quelques années seulement et l'hôpital aura atteint la perfection à laquelle il lui est ordonné d'arriver et qu'on a droit d'attendre de lui, eu égard aux besoins et aux ressources de la ville.

Depuis que cette notice a été écrite, l'espoir qu'expriment ses dernières lignes a été complètement réalisé. Toutes les anciennes constructions ont disparu et fait place à des cours bien aérées et à des plantations consacrées à la promenade des pauvres. Et comme l'hôpital était borné de toutes parts par la voie publique et par l'église de Vienne, et qu'il n'était pas possible de penser à jamais accroître l'étendue de son emplacement, la commission administrative a eu l'heureuse idée d'y joindre

Digitized by Google

le sol et les galeries d'un ancien cimetière et un immense jardin, situés au-delà de la rue du Poirier, en pratiquant sous cette rue un *tunnel* parfaitement éclairé et d'un accès facile, qui établit une communication directe entre l'hôpital et ces importantes annexes. Elle a porté de ce côté les buanderies, écuries, étables, porcheries, etc., et obtenu ainsi ce double avantage d'augmenter d'une manière notable son territoire, et de purger l'habitation des pauvres des influences délétères que répandent ces sortes d'établissements. C'est à présent qu'il est juste de dire que l'hôpital est arrivé à sa perfection, et qu'il ne reste rien autre chose à faire qu'à le maintenir en cet état.

On peut rendre un semblable témoignage de l'Hôtel-Dieu qui a reçu dans ces dernières années de si grandes améliorations, et féliciter la ville de Blois de posséder deux maisons de charité qui ne lui laissent rien à envier ailleurs, et que tant d'autres villes lui envient.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Extrait du Registre des assemblées de l'hostel commun de la ville de Blois [1].

Assemblée généralle tenue en la salle de la maison commune de ceste ville de Bloys ce jourd'huy jeudy vingt deux[e] feburier mil six cens cinquante sept, où estoient Messieurs Grymauldet, Lieut[nt] général, président en lad. assemblée, Beauchesne, Cons[er] du Roy et commissaire de la Banlieue, Baudry, procureur du Roy, de la Saussaye, Teltereau, Blanchet, Dubin et Pelluys, Eschevins, Druillon, Huart, Picault sieur de la Raimbertière et Begon, conseillers de ville, Mauguin, aduocat de lad. ville, Lemou, Cardinal, Croiseau, Prou, Lambert, Adenet, Casse, la Saugere, Briosne, Cosnier, Charanton, Festrau, Chartrain, Vedeau, Brunet, Mothier, Morin et autres habitans de la dite ville.

Sur ce qui a esté proposé par les SS[rs] Eschevins à lad. assemblée, qu'à l'exemple des villes circonuoisines et suivant l'intention de son Altesse Royalle, il seroit à propos d'enfermer les pauures originaires de ceste ville, fauxbourgs et banlieue, faire trauailler les vallétudinaires et pouruoir à la subsistance desd. pauuvres, mesme choisir ung lieu propre p[r] les contenir et enfermer.

La mattière mise en dellibération;

A esté conclud et arresté d'ung commung vœu et consentement de tous lesd. habitans estans en lad. assemblée en grand nombre, que lad. proposition demeure reçue et agréée [et qu'à cet effet il sera présenté requeste à monseigneur l'Eues-

[1] Les quatre premières pièces sont extraites des registres municipaux de la ville de Blois; les autres des registres de l'Hôpital général. Les passages entre crochets [] ne se trouvent que dans les registres de l'Hôpital.

Digitized by Google

que de Chartres à ce qui lui plaise, en confirmant et agréant la présente délibération, pourvoir aux réglemens nécessaires pour le spirituel du dit hospital, suiuant lad. délibération], conformément à la quelle seront les pauures originaires de ceste ville, fauxbourgs et banlieue renfermez dans les maisons destinées pour le sanitas, et que pour l'entretien et norriture desd. pauures il sera faict fond des aumosnes et charitez desds. habitans, lesq. seront recueillies par les sieurs prieurs curez de ceste dicte ville et fauxbourgs, qui seront priez, au nom de lad. ville, de se transporter dans touttes les maisons des habitans d'icelle et d'exorter, dès dimanche prochain, leurs parroissiens à faire lad. aumosne, la quelle pour le soullagement desd. habitans sera faicte par quartier de trois mois en trois mois librement et grattuittement par chacun d'eux; et sans que lesd. sieurs prieurs curez puissent réueller pour quelque cause et occasion que ce puisse estre ce que chacun desd. habittans poura donner pour le succez d'un ouvrage si aduantageux à la dite ville, et seront cy après tous les réglemens nécessaires qu'il convient apporter pour l'effect de lad. proposition faicte au bureau commung de lad. ville, et touttes les ordonnances de pollice et jugemens qu'il conviendra rendre sur ceste matière seront rendus et decernez par les magistrats qui en doiuent cognoistre, sur les conclusions du procureur du Roy et plaintes des Directeurs qui seront nommez en la manière accoustumée. [Et à l'égard du spirituel, le dit Seigneur Euesque sera supplié de donner les constitutions nécessaires pour le régime d'iceluy. Faict les dicts jour et an.]

GRYMAULDET, BAUDRY.

Du vingt sept^e^ feurier xvj^e^ cinquante sept.

Assemblée part^re^ tenue en la maison commune de ceste ville de Bloys, le mercredi vingt sept feburier 1657, où estoient Messieurs de Réméon, Cons^er^, président en lad. assemblée,

Digitized by Google

Baudry, procr du Roy, de la Saussaye, Teltereau, Blanchet, Dubin, Herbelin et Pelluys, Eschevins, Druillon, Huart, Picault, Begon et Hardouin, Consers de ville, Messieurs Bourdonneau et Regnault, depputez de St.-Saulveur. Le père prieur de Bourgmoien et les Srs prieurs et curez des paroisses de ceste ville et fauxbourgs.

Sur ce qui a esté représenté par lesd. sieurs Eschevins qu'il est à propos, suivant et au désir des résultatz précédans, de délibérer sur le nombre et qualité des Directeurs qui auront soing des pauures originaires mandians de cette ville et faux bourgs.

La mattière mise en dellibération :

A esté conclud et arresté qu'il sera nommé de tous les corps de ceste ville huict Directeurs pour auoir soing tant au spirituel [sous l'autorité de Monseigneur l'euesque de Chartres], qu'au temporel desd. pauures originaires mandians de ceste dicte ville et fauxbourgs qui seront enfermez dans le Sanitas en attendant que l'on ayt moyen de faire bastir et construire une autre maison; lesquelz Directeurs auront tout pouuvoir sur lesd. pauures, tel et semblable à celluy que les pères de famille ont sur leurs enffans et les maistres sur leurs domestiques, et seront nommez et choisys auecq un recepueur dans une assemblée généralle pour cet effect convoquée en la manière accoustumée. Après laqlle eslection ils pourront faire choix d'un prestre [qui sera approuvé de mon dit seigneur l'Euesque de Chartres], d'un œconosme, d'un portier et autres petitz officiers nécessaires dans la dicte maison; et aussy les destituer par un commun consentement, sans néantmoings que ledict prestre puisse administrer aucuns sacremens auxdictz pauures sans la permission [par escrit dud. seigneur Euesque] du sieur prieur curé à qui appartient lad. administration.

Faict les dictz jour et an. De Réméon, De la Saussaye.

Sans préjudice de la qualité que j'ay de directeur né Baudry.

Digitized by Google

Du xxviij mars xvj^c cinquante sept.

Assemblée généralle tenue en la salle de la maison commune de ceste ville, ce jourd'huy mercredy vint huit^e mars mil six cens cinquante sept, où estoient Messieurs de Vanssay, Cheuallier, seig^r des Rocheux, Cons^er du Roy, Lieut^nt criminel en ceste dicte ville, président en lad. assemblée, Gault, conseiller et commissaire de la banlieue, Lefort conseiller et aduocat du Roy, de la Saussaye, Teltereau, Blanchet, d'Herbelin, S^r de Champigny, escheuins, Bernard, receueur de l'hostel-Dieu, Huart, Chauuel sieur de Feings, Picault, s^r de la Raimbertière, conseillers de ville, Mauguin advocat de lad. ville et Vié advocat, habitans d'icelle ville, [Proust, Hersant, Marchand] et quantité d'autres habitans de lad. ville et faulxbourgs.

Sur la proposition faicte par lesd. S^rs Escheuins, et Vié, advocat habitant d'icelle ville, qu'en exécution du résultat du vingt sept féburier dernier, il est nécessaire de nommer de tous les corps de ceste ville six Directeurs qui auront soing, tant au spirituel qu'au temporel, des pauures originaires mandians de ceste ville et faulxbourgs.

La mattière mise en délibération :

A esté conclud et arresté d'ung commung vœu et consentement de toutte lad. assemblée que les sieurs de Dame-Saincte, prestre, chanoine de S^t Sauueur, Belot, sieur de Moulins, conseiller en ce siége, Grousteau, procureur du Roy en l'eslection, Guilly, prestre, Delaistre et Picault, sieur de la Raimbertière, l'aisné, demeurent nommez Directeurs, et le S^r Bugy, receueur, pour faire lesd. fonctions, suiuant et au désir du résultat cy-dessus et réglemens qui seront arrestés, et à ceste fin viendront faire le serment au cas requis.

De Vanssay, Lefort, De la Saussaye.

Digitized by Google

Du cinq^e juillet xvj^c cinq^te-sept.

Assemblée particullière tenue en la maison commune de ceste ville de Blois, où estoient Mess^rs Grymauldet, lieutenant général, président en lad. assemblée, Belot, lieutenant particullier, et comm^re de la Banlieue, Baudry, procureur du Roy, de la Saussaye, Blanchet, Dubin, d'Herbelin et Pelluys, eschevins, Charon, Huart, Druillon, Chauvel, S^r de Feings, Picault et Hardouin, conseillers de ville ;

Sont comparus en lad. assemblée les sieurs Regnault de Dame-Saincte, p^tre chanoine de S^t. Sauveur, Belot, S^r de Moulins, conseiller et magistrat en ce siége, Grousteau, procureur du Roy en l'eslection de ceste ville, Guilly, prestre, Delaistre et Picault sieur de la Raimbertière l'aisné, directeurs nommez pour le nouvel hospital des pauvres originaires de ceste dicte ville, et le S^r Bugy [S^r de Troussay] aussy nommé receueur dud. hospital, qui ont faict le serment au cas requis et accoustumé, par le quel ils ont juré et promis de fidellement exercer leurs charges. Ce que leurs auons enjoint faire et donné acte ausdictz sieurs de ce que la prestation de serment en ce lieu ne pourra préjudicier à l'acte portant que la dicte prestation de serment doibt estre faicte au Bureau dud. hospital nouveau. Comme aussy, sur la remonstrance desd. S^rs qu'ils ne peuvent, attendu qu'ils ne sont que six, visiter la maison dud. hospital deux fois le jour, ainsy qu'il est porté par le unziesme article du Réglement faict pour raison dud. hospital.

A esté arresté que lesd. sieurs directeurs demeurent excusez des obligations à eux imposées par led. article ; l'exécution duquel demeure commise à leurs soings au mieux qu'il leur sera possible. [Fait les dits jour et an. Signé, Guilly, commis greffier.]

GRYMAULDET, BAUDRY, DE LA SAUSSAYE.

Digitized by Google

En conséquence des précédentes assemblées et résolutions de la maison publique de cette ville de Blois ont esté faits les réglemens suivants pour la direction de l'hospital des pauvres mandians de cette ville de Blois, et rédigez en article comme il suit :

Réglemens de l'hospital général des pauures enfermez de la ville et fauxbourgs de Blois.

1.

Les pauures mandians de cette ville et fauxbourgs seront mis et enfermez, nouris et entretenus en la maison du dit hospital.

2.

Moiennant la clôture et nouriture des dits pauures il ne leur sera plus permis de mandier, et deffences leur en seront faites à peine de prison pour la première fois et du fouet pour la seconde.

3.

Sera la Maison et hospital des dits pauures gouuerné et administré par six directeurs qui seront nommez et le receveur aussy en assemblée généralle des habitants comme sont les Escheuins et Administrateurs de l'hostel-Dieu.

4.

Et par ce qu'il s'agit d'un establissement qui est de pure piété et charité dans le quel l'assistance et ministère de messieurs les ecclésiastiques est absolument nécessaire tant pour la Messe et l'administration des sacrements que pour catéchiser et instruire les dits pauures et faire les questes pour eux, il y aura tousiours deux directeurs de leur ordre, l'un des quels sera le premier nommé des six et tiendra entre eux le premier rang sans que le présent article puisse estre tiré à l'aduenir en conséquence aucune pour les charges des Escheuins, administrateurs de l'hostel-Dieu et autres publiques.

5.

Entre les six Directeurs, les trois premiers nommez sortiront de charge à la fin des deux premières années finissant au

Digitized by Google

jour des Innocents mvj^{c} lviii en comptant la présente pour une, et lors on procédera dans l'assemblée gñalle en la maison de ville à la nomination des trois autres directeurs, entre les q^{ls} l'ecclésiastique sera nommé le premier, et tiendra par conséquent le premier rang entre eux sans qu'il puisse précéder ceux qui demeureront en charge; et après cette eslection les autres se feront à l'aduenir de deux ans en deux ans, et seront nommez trois directeurs semblablement pour succeder aux trois anciens qui sortiront de charge, en gardant tousiours en chaque eslection l'ordre susdit de nommer l'ecclésiastique premier des trois pour les raisons cy deuant exprimées.

6.

Les six Directeurs et le Receueur feront serment dans le bureau du dit hospital deuant Monsieur le Lieutenant général et autres magistrats subordinement en présence de Monsieur le procureur du Roy, et tiendra lors le dit sieur Lieutenant général la première place au Bureau, comme y présidant, et se mettront les sieurs directeurs de l'autre costé. Le premier d'eux estant uis à uis du dit sieurs Lieutenant général et le receueur au 'dessous de tous les Directeurs, et quant au dit sieur procureur du Roy, il prendra sa séance au haut bout de la table ou au dessous du dit sieur Lieutenant général, et néantmoins quand il plaira à Monseigneur l'Euesque de Chartres assister aux assemblées ordinaires et extraordinaires du dit Bureau, il y présidera.

7.

Pouront aussi les d^{ts} sieurs Lieutenant général et procureur du Roy aux quatre festes annuelles estre dans le d^{t} hospital, et prendre séance au dit Bureau comme dessus pour, avec les d^{ts} sieurs Directeurs et Receueur conférer et aduiser des affaires du dit hospital, et prendre résolutiou à la pluralité des voix, s'il en est besoin, sur quelques propositions qui seront faictes. Et aura le d^{t} receueur voix délibérative en tous les

Digitized by Google

Bureaux qui se tiendront, excepté aux choses qui conserneront son intérest pour la recepte et les comptes qu'il en deura rendre.

8.

Le dit Receueur sera changé de trois ans en trois ans, si mieux n'ayme l'assemblée génórale le continuer et qu'elle juge qu'il en soit besoin.

9.

Seront les deniers du dt hospital mis entre les mains du dt Receueur et s'en chargera sur le registre pour les employer selon qui luy sera ordonné par les Directeurs en leur Bureau, où il y aura du moins trois d'entre eux. Deuant les quels Directeurs ou quatre diceux il comptera comme de clerc à maistre à la fin de chaque semaine de la recepte et despense d'icelle. Et quand il sera hors de charge il rendra son compte gñal dans le Bureau; et dès le lendemain d'une nouuelle eslection, il mettra entre les mains de son successeur un Estat sommaire des deniers, bledz et autres prouisions, debtes actives et passives du dit hospital.

10.

Les six Directeurs auront puissance et auctorité dans le dit hospital sur les pauures et seruiteurs, comme un père de famille dans sa maison sur ses enfants et seruiteurs domestiques, et pouront pour peine de leur désobéissance, insolence, et contrauention à leurs commandemens et deffences faire fouetter les enfans et chastier les autres de jeusnes au pain et à l'eau; et les tenir à cette fin enfermez en lieu particulier autant d'heures et de jours qu'ils jugeront raisonnable, selon la qualité de l'offence ou la récidiue. Mais en cas de crime ou délit qui mérite punition extraordinaire par auctorité de justice, ils en aduertiront le magistrat et mettront le coupable entre ses mains pour luy estre fait son procedz.

11.

Ils se partageront par semaine en sorte qu'il y en aura tou-

Digitized by Google

siours deux qui visitent la maison deux fois le jour afin de voir et cognoistre ce qui s'y passe, et y donner les ordres nécessaires suiuant les présens Réglemens et les résolutions qui auront esté prises au Bureau, et mesme ils assisteront le plus souuent qui leur sera possible, ou du moins l'un des deux, au disner ou souper des pauures, et arresteront à la fin de leur semaine la despense de bouche faicte durant icelle, dont le rapport se fera au premier Bureau, afin d'aduiser s'il y a quelque excez ou deffaut à quoi il soit besoin de donner ordre pour l'aduenir.

12.

Les six Directeurs tiendront le Bureau deux fois la semaine au moins à tel jour et heure qu'ils auiseront d'un commun accord, et pouruoiront aux choses nécessaires pour la subsistance du dit hospital, nouriture, jnstructions et employs des dᵗˢ pauures et mesmes à l'achapt des bledz, des uins et bois en temps et saison conuenable pour en faire prouision.

13.

On fera lecture à chaque Bureau auant d'y proposer autre chose, des résolutions et arrestés du Bureau dernier pour cognoistre s'il y a esté satisfait ou non et y apporter l'ordre que l'on verra bou estre, et sera loysible après cela à chacun des directeurs de proposer ce qu'il croira du bien et aduantage de l'hospital et les désordres qu'il y aura recognus. Sur quoy celui qui présidera prendra les aduis et conclura à la pluralité des voix, pourueu qu'il y ait du moins quatre Directeurs, ou trois et le receueur.

14.

Et d'autant que le dit hospital après beaucoup de peines et de despences pour son establissement demeurerait inutile si quelques pauures de la ville et faux bourgs qui ne voudraient pas s'enfermer mandieroient impunément, et si les Directeurs n'auoient puissance et auctorité aucune de réprimer leur con-

Digitized by Google

trauention aux présens réglements, et n'estoient à cet égard que solliciteurs, en quoy ils perdroient beaucoup de temps, et leur charge même se rendroit mesprisable et onéreuse, a esté conclud et arresté qu'il sera loisible à chacun Directeur et Receueur trouuant un pauure dans le délit actuel de mandicité et de contravention à la deffence d'icelle, soit dans les rues ou aux portes des églises et des maisons particulières, il le poura faire mener et conduire dans l'hospital et luy tenir enfermé durant vingt quatre heures au lieu qui sera destiné pour prison ou bien le mettre dans les prisons ordres pour en estre apres ordonné par Messieurs de la justice selon qu'ils verront bon estre, et sans qu'en ce dernier cas le concierge et le geolier ou leurs commis puissent exiger aucune chose ny des Directeurs ny des mandians qu'ils mettront ou feront mettre en prison.

15.

Outre les Directeurs, il y aura un œconome qui demeurera continuellement dans la maison et en sortira le moins que faire se poura afin d'y tenir les seruiteurs et seruantes et les pauures à leurs debuoirs, distribuer les choses nécessaires, faire bien ballier et nettoyer la maison et tenir les licts en bon estat, prendre garde à la porte et y rendre le portier sujet et aduertir les Directeurs des désordres dont il aura congnoissance. Lequel œconome, s'il est ecclésiastique ou d'une condition franche et non seruile, aura séance et voix délibérative au Bureau, en telle place que les Directeurs aduiseront.

16.

Le dit oeconome sera choisi par les Directeurs et reçu dans le Bureau à jour ordinaire diceluy, y assistant pour le moins quatre d'entr'eux, compris le Receueur, et se fera en la mesme manière le choix des portiers, cuisiniers et autres seruiteurs et seruantes domestiques.

17.

Messieurs les Prieurs et Curez des paroisses de cette ville et

Digitized by Google

fauxbourgs s'estant charitablement chargez de faire les questes de trois mois en trois mois chacun en sa paroisse, sans les quelles l'hospital ne pourait subsister, y seront reçus auec ciuilité, quand il leur plaira prendre la peine de le uisiter, et au cas qu'il y ait Bureau ils y auront séance vis-à-vis des Directeurs et voix délibératiue.

18.

Les Pauures malades obligez aud[t] hospital seront portez à l'hostel-Dieu ancien si le médecin, qui y sert et du quel aussy on se seruira, juge que le mal soit de conséquence et tire à longueur, et au cas que le mal soit tenu pour léger et de peu de durée et que neantmoins si le dit médecin ordonne quelque médecine ou saignée, on aura recours aux drogues du d[t] ancien hostel-Dieu, et à son chirurgien gagé.

19.

Sera fait un registre à part des pauures qui seront reçeus dans l'hospital et des hardes qu'ils y apporteront, comme aussi de ceux qui mourront et qui en sortiront pour apprendre quelque mestier ou se mettre en service, et seront les hardes rendues à ceux qui se retireront ainsi. Mais à l'égard de ceux qui seront décédez, les hardes, linges et autres meubles qu'ils auront au d[t] hospital y demeureront et appartiendront à la maison, tant pour recongnoissance de leur nouriture et entretenement qu'à cause du peu de secours qu'ils auront reçeu de leurs parens en leurs nécessitez, et les meubles et autres choses qui se trouveront appartenir aux pauures entrant dans l'hospital, et qui auront esté recelez demeureront acquis et confisquez au proffit du d[t] hospital.

20.

Les Directeurs et l'OEconome prendront soin de faire trauailler les pauures et leur donner de l'employ selon que chacun en sera capable, afin qu'ils ne s'habituent pas à la feneantise. Et mesme les dits sieurs Directeurs feront recherche

Digitized by Google

d'artisans de divers mestiers qui de jour en jour à certaine heure ayent la charité d'aller au dit hospital enseigner leur art à quelques pauures qui soient en aage de l'apprendre, et pour les récompenser de leurs peines, s'ils ne sont pas encore passez maitres, après trois ans de seruice, ils seront reçeus en la maistrise, sans aucuns fraits ny chef-d'œuure. Et ne poura toutesfois estre reçeu annuellement en cette manière plus d'un maistre à chacun art; et à l'égard des enfans qui auront esté enseignez ils seruiront encore trois ans dans le d[t] hospital pour monstrer leur art à quelques autres pauures, et après les dits trois ans de seruices ils seront aussy reçeus sans lettres ny chef-d'œuure et austres fraicts, le tout sous le bon plaisir du Roy, dont sa Maj[té] sera très humblement suppliée.

21.

Messieurs les Eschevins obtiendront semblablement du Roy et de son Altesse Royale l'aumosne et le privilége d'admortissement et indamnité pour le regard des héritages qui pourront estre cy-après léguez et donnez au dit hospital ou acquis par le bon mênage des Directeurs.

22.

Et si quelques maistres artisans voulaient prendre des pauures enfans du d[t] hospital pour leur apprendre leur mestier, à la charge de demeurer chez eux un certain temps, Messieurs les Directeurs en pourront passer contracts auec eux, et mêmes pour les filles auec des cousturières et lingères.

23.

Si l'OEconome n'est point prestre, les Directeurs pourront faire célébrer la messe tous les jours ou du moins trois fois la semaine y compris les Dimanches et festes par tel prestre qu'ils voudront choisir, sans néantmoins qu'il puisse administrer les sacremens sans la permission du dit seigneur Euesque.

Digitized by Google

24.

Comme aussi ils auront recours aux Ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, approuuez par mon dit seigneur Euesque de Chartres, pour alternatiuement aller au dit hospital es dits jours de Dimanches et festes faire telle exortation et instruction aux pauures que les dits Ecclésiastiques verront bon estre.

25.

Sera Faict Inuentaire des meubles du dit hospital et renouuellé de six mois en six mois pour y adjouster ceux qui auront esté nouuellement achetez ou donnez, et rayer ceux qui auront esté consommez ou perdus; Et sera l'oeconome chargé des dits meubles, le quel à cette fin aura copie de l'inuentaire; la minutte du quel sera signée tant des Directeurs et Receueur que de lui ou du moins de quatre d'entr'eux. Sera mise auec les autres titres dans un cofre a deux différentes serrures dont l'ancien Directeur aura une clef et le Receveur l'autre.

26.

Les dicts sieurs Directeurs feront mettre dans chaque Eglise par la permission de Monseigneur l'Euesque de Chartres et Boutiques des Marchands de la ville et fauxbourgs qu'ils aduiseront entre eux et mesme en quelques hostelleries, des troncs et boistes pour y mettre les aumosnes des personnes charitables, et qui seront conuiez tant par les prestres et religieux des Eglises que par les marguilliers et hostelliers d'aumosner aux pauures du d^{t} hospital.

27.

Les dits Troncs et Boestes seronts ouverts de six mois en six mois par deux des Directeurs qui seront deputez du Bureau, et se fera l'ouverture en présence du Receveur, lequel se chargera de l'argent qui y sera trouué et dont sera fait acte au premier Bureau en suivant.

28.

La porte de l'hospital sera fermée par le portier depuis le

Digitized by Google

premier jour d'apuril jusques au premier d'octobre à huit heures du soir et ouuerte à cinq heures du matin, et depuis le premier jour d'octobre jusqu'au premier jour d'apuril il l'ouvrira à six heures du matin, et la fermera à six heures du soir, excepté despuis la S^t^ Martin d'hiver jusques au premier jour de feburier durant le quel temps elle ne sera ouuerte qu'à sept heures du matin, et fermée à cinq heures du soir, et les clefs d'icelle baillées à l'oeconome.

29.

Les Pauures qui apporteront leurs lits y coucheront seuls s'ils le désirent.

30.

Ils se leuront tous, fors les infirmes, despuis le vingt deux^e^, mars jusques au vingt deux^e^ septembre à cinq heures du matin et depuis le vingt deuxième septembre jusqu'au vingt deux^e^ mars à six heures; hors mis les mois de décembre et janvier pendant les quels ils ne se leueront qu'à sept heures.

31.

Tous les matins, incontinant qu'ils seront leuez et habillez ils se rendront dans le refectoir ou dans la chapelle, où ils se prosterneront à genoux, et offriront leurs cœurs et leurs vies à Dieu, puis feront leurs prieres suivant le formulaire qui en sera dressé par le dit seigneur Euesque et mis entre les mains de l'oeconome.

32.

Les dites prières faites, ils se rendront aux lieux destinez pour le trauail jusques à neuf heures, et lors ils iront deux à deux à la messe qui se célébrera en la chapelle de la maison. A la fin de la quelle messe on fera une prière particulière pour les bienfaiteurs du d^t^ hospital tant viuans que deffunts, et s'il n'y auoit point de messe quelques jours les dits pauures continueront leur trauail jusqu'à dix heures du matin.

33.

A la quelle heure ils se rendront au réfectoir, et la béné-

Digitized by Google

diction étant faite par l'œconome, ils disneront sans bruit et escouteront la lecture spirituelle qui se fera durant leur disner.

34.

Incontinant qu'ils auront disné ils rendront graces à Dieu et auront une heure de récréation et diuertissement honneste, les hommes dans le jardin et les femmes dans leur court.

35.

Gousteront à deux heures et apres gouster qui durera demy-heure au plus, ils retourneront à leur trauail et s'y arresteront jusques à souper, qui sera à six heures. La Benédiction s'y fera par l'oeconome et la lecture spirituelle comme à disner, puis ils rendront graces à Dieu et retourneront à leur trauail jusques à neuf heures.

36.

Auant que de se coucher ils s'assembleront tous au réfectoir ou à la chapelle, et y feront les prières qui leur auront esté données et incérées dans le susdict formulaire.

37.

Chaque Pauure aura demy-liure de pain et du potage à son disner et le tiers d'une liure de viande, et au souper du potage auec demy liure de pain. Pourront néantmoins les Directeurs leur faire donner encore à souper du fromage ou salade, s'ils voyent que le reuenu de la maison soit capable de cette dépense. Et quant aux jours maigres on leur donnera tant à disner qu'à souper du potage et des pois, febues ou autre chose selon que les d^tes sieurs Directeurs et oeconome aduiseront.

38.

Pour le regard du vin, les hommes qui auront plus de vingt ans accomplis, en auront une chopine à disner et autant à souper, et les femmes de quarante ans un septier seulement par chacun des dits repas.

Digitized by Google

39.

Quant aux autres pauures ils pourront achepter du vin de la quatre partie qui leur demeurera et appartiendra de leur trauail, le quel vin leur sera fourny sans excez par l'œconome moyennant payement present et au prix arresté par le Bureau où il en tiendra compte de mois en mois comme des autres deniers qui seront mis entre ses mains.

40.

Mangeront les Pauures en commun, fors les infirmiers, et ne feront par jour que trois repas, apres chacun des quels ce qui restera de pain et de viande sera porté dans la cuisine sans qu'il soit loisible à aucun d'eux de l'emporter dans leur chambre ny aucune autre chose à manger.

41.

Les enfants qui ne pourront encore trauailler seront retenus dans l'Ecole pour y estre instruits et enseignez par ceux et celles qui en auront la charge, selon que les Directeurs et l'oeconome auront auisé ensemble.

42.

Il n'y aura aucun commerce et entretien particulier entre les hommes et les femmes, et se tiendront chacun en leur département, à peine de prison pour la première fois et de plus grands chastimens en cas de récidive.

43.

Aucun pauure ne sortira de la maison sans congé qui luy sera donné par les Directeurs estant en semaine auec congnoissance de cause, et auant que de sortir sera visité à la porte par le portier pour voir s'il n'emporte rien de la maison.

44.

Les pauures qui commettront quelque insolence ou désordre seront mandez au Bureau pour la première fois et repris de paroles selon que méritera la faute qu'ils auront commise, et pour la seconde fois ils seront punis de prison ou de jeusne

Digitized by Google

au pain et à l'eau, et mesme de la verge; à l'égard des enfans selon qu'il sera résolu au Bureau.

45.

Ceux qui seront en aage et en estat de receuoir le précieux corps de nostre Seigneur ou de se confesser en feront leurs deuoirs du moins à Pasques, à la Pentecostes, à la Toussaint et à Noel, et seront mesme exortez de communier encore aux festes de Nostre-Dame, et de tous les premiers dimanches des mois.

46.

Les Pauures qui désireront estre reçues dans l'hospital, y faire admettre et receuoir leurs enfans se presenteront au Bureau et y feront leurs requestes tant de viue voix que par escrit, sur la quelle on prendra les noms et surnoms aages lieux et paroisses de la naissance des personnes qui seront proposez dont l'un ou deux des d^ts^ sieurs Directeurs députez à cette fin s'informeront; et mesme si les d^tes^ personnes dont on demande la réception ont du bien, ou si leur père et mère n'ont pas moyen de les nourrir, et leur enseigner eux mesme, ou leur faire apprendre mestier; car si on ne prend bien garde plusieurs artisans capables d'esleuer leurs enfans en chargeroient l'hospital.

47.

Les dicts sieurs Directeurs prendront soin pour la descharge de l'hospital de trouuer des occasions et des maisons où ils puissent mettre en seruice les pauures de l'un et de l'autre sexe qui seront en aage et en état et disposition de seruir.

48.

Les présents réglements seront enregistrez et les dicts sieurs les feront lire de quinzaine en quinzaine en présence des pauures auec injonction de les obseruer en ce qui les regardent.

Les présents Reiglements ont esté arrestez dans l'assemblée

Digitized by Google

générallе tenue dans la salle de la maison commune de cette ville de Blois, ce mécredy vingt huictᵉ jour de mars mil six cent cinquante sept.

Signé à l'original, de Vassnay, Gault, Lefort, de la Saussaye, Teltereau, Blanchet et François d'Herbelin.

Don fait par son Altesse Royalle des trois maisons pour l'établissement de l'hospital gñal.

Gaston, Fils de France, oncle du Roy, duc d'Orléans, de Vallois, d'Alençon, de Chartres, conte de Blois, a tous ceux qui ces pñtes lettres verront, salut: scavoir faisons, qu'ayant particulièrement esté informé du désir charitable qu'ont les Maire, Eschevins et habitans de nʳᵉ Ville de Blois, d'establir un hospital pour enfermer les pauures mandians, afin de déliurer le public de l'incomodité qu'il reçoit par la quantité de pauures qui viennent de toutes parts en cette ville, et euitter le danger qu'il y a que dans le temps de maladies contagieuses ils n'y puissent apporter le mauuais air, Nous, pour ces considérations voulant fauoriser un si bon et si pieux dessein, auons au dits maire et Escheuins et habitans de nostre ville de Blois et entant qu'à nous est et comme apanage, donné, cédé, quitté et délaissé, donnons, ceddons, quittons et delaissons par ces présentes signées de nostre main, trois maisons, scavoir: la maíson Seigneuriale du faubourg de Vienne, celle qui joint à la dᵗᵉ maison et la maison appelée la croix Verte, à nous appartenant pour y faire l'establissement du dᵗ hospital et y enfermer les pauures mandians et les auons affectées à cet effect et non autrement. Sy donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans la chambre des Comptes et Général des finances de nostre dit conté de Blois que ces présentes ils ayent à vériffier, et du contenu en icelles faire jouir et user plainement et paisiblement et à tousiours des dictes maisons,

Digitized by Google

Les dicts Maire et Escheuins et habitans de nostre dite Ville de Blois sans y apporter aucune difficulté, car tel est nostre plaisir. — Donné à Blois, le vingt troise juin mil six cent cinquante sept. Signé : *Gaston*, et plus bas, par son Altesse Royalle, *Mascranny*, et scellé.

Registré, ouy et ce consentant le procureur du Roy, pour jouir par les impétrans de l'effect et contenu du dit don et aux charges portées par l'arrest de la chambre du jeudy douzième Juillet mil six cent cinquante sept.

Veu la requeste signée des supplians et de Lasseré, leur procureur, les dictes lettres de don, données à Blois, vingt troise juin dernier, signées Gaston, et sur le reply, par son Altesse Royalle, Mascranny et scellées, avec les conclusions du procureur du Roy et de son Altesse Royalle auquel le tout a esté communiqué, la Chambre sans tirer à conséquence a ordonné les dictes lettres estre registrées au greffe dicelle, pour jouir par les supplians des dictes trois maisons, tant et si longuement que les dits pauures les occuperont, à la charge par les dits Escheuins et Directeurs du dt hospital les entretenir de grosses et menues réparations et de desdommager les fermiers des dictes maisons s'il y eschet; et au cas que l'establissement ne subsiste ou qu'il soit transféré ailleurs les dtes Maisons retourneront au Domaine du dt Conté, sans pouvoir par les dts Escheuins et Directeurs du dt hospital prétendre à aucun desdommagement pour les augmentations et améliorations qui y pourront estre faites ny disposer en aucune manière que ce soit des dites trois maisons ou de partie ou portion d'icelles que pour le logement des dits pauures seulement et à ce moyen demeureront les receveurs deschargez de compter desdicts loyers du jour de la dépossession des dts fermiers en rapportant certificat d'icelles et coppie dudt présent arrest. — Fait et arresté au Bureau de la de chambre, le douzie juin mil six cent cinquante sept. Signé Mahy.

Digitized by Google

Nous, soubsignez, Escheuins de la ville et fauxbourgs de Blois, certiffions à tous qu'il appartiendra que dès le vingtquatriesme jour de juin mil six cent cinquante sept, nous sommes entrez en jouissance des trois maisons cy-dessus pour y faire les réparations et les disposer au logement des pauures mandians, conformément à l'intention de son Altesse Royalle, les quels y ont esté establis le mardy dix huit^e^ jour de décembre en suivant. — Fait au Bureau de l'hostel commun de la dite ville, le premier jour de mars mil six cent cinquante neuf. — Signé François d'Herbelin, de la Boissiere, Pelluys, Boureau; et plus bas, Rigault.

Acte de l'enfermement des pauures.
Extrait du registre des assemblées du Bureau.
Du mardi 18^e^ Décembre 1657.

Nous Directeurs assemblez en corps auec le sieur Receueur sommes transportez à huit heures du matin au grand cimetiere de l'Eglise de Vienne, où ayant trouué les pauures de cette ville et fauxbourgs assemblez au nombre de soixante et douze, sçauoir quarante trois tant hommes que garçons et vingt neuf tant femmes que filles, après auoir fait fermer les portes dud^t^ cimetière, nous les auons fait visiter par le chirurgien ordinaire de l'hostel-Dieu et du dit hospital et en ayant esté trouué deux malades de teigne, nous leurs aurions dit que leur maladie estant communicable, ils ne pouuoient pas estre reçeus ny renfermez pour viure en société auec les autres; mais qu'il leur seroit administré journellement pareille noriture qu'aux autres pauures jusques à ce qu'ils fussent entièrement guéris. Et pendant que nous faisions faire la d^te^ visite sont suruenus Messieurs le lieutenant g̃al, les Conseillers, Commissaires de police, procureur du Roy et Escheuins de cette Ville, et icelle visite faite, auons conduit processionnelle-

Digitized by Google

ment assisté du sieur curé de Vienne de ses prestres et autres Ecclésiastiques dans l'Eglise dud^t^ lieu, où s'est dit une grande-messe du S^t^ Esprit pour implorer les graces et la Bénédiction de Dieu pour l'establissement du d^t^ hospital, la quelle dite, nous auons processionnellement comme dessus conduit les d^tes^ pauures dans la chapelle du dit hospital, où il s'est chanté le Veni creator et imploré l'assistance du S^t^ Esprit ; et de la dite chapelle conduit aux réfectoirs chacun en son département où estoit le disner préparé ; et ont esté seruis les dits pauures par nous Directeurs auec grand concours et affluance de peuples pendant toute la cérémonie. — Signé Regnault et Grousteau.

Procez-Verbal touchant l'estat de l'hospital général par Messieurs Lieutenant-g^nal^ et Procureur du Roy, du 8 juin 1658.

L'an mil six cent cinquante huit le huit^e^ jour du mois de juin, Nous, René Grymauldet, Escuyer sieur de la Croiserie, Conseillier du Roy en ses Conseils d'estat et priué, Lieutenant général des Bailliages siége présidial et gouuernement de Blois, Et Michel Baudry, aussy Escuyer, Conseillier et procureur du Roy et de son Altesse Royalle au dit siege, par le très exprès commandement de Monseig^r^. le Duc d'Orléans, sommes transportez dans l'hopital général assis au fauxbourg de Vienne, nouuellement estably par son autorité et sous le bon plaisir du Roy, pour reconnoistre l'estat et administration d'iceluy, et si les pauures y sont renfermez, noris et entretenus bien et deument selon son intention ; où estant entrez et après auoir veu et visité exactement toutes les chambres, logemens, courts, clostures, aisances et appartemens du dit hopital, auons reconneu le tout estre en bon estat ; Que les pauures de l'un et l'autre sexe qui sont présentement au nombre de cent à six

Digitized by Google

vingts pauures y sont renfermez et gouuernez auec tout le soin et l'ordre possible, à la gloire de Dieu et au repos de la ville ; que des six Directeurs nommez et eslus par l'uniuersité des habitants dans l'assemblée généralle tenue par nous le vingt-huitiesme mars mil six cent cinquante sept, pour la direction du dit hopital général, il y en a tousiours deux en semaine qui assistent journellement au disner et souper des pauures, font faire pendant les heures du repas la lecture spirituelle, visitent par jour du moins une fois toute la maison, et font nétoyer aussi chaque jour tous les endroits d'icelle par les pauures, les quels ils font trauailler à différents mestiers chacun selon sa disposition et inclination. Que tous les six Directeurs une fois ou deux la semaine, selon la nécessité, s'assemblent au Bureau de la dite maison pour conférer et aduiser ensemble aux affaires d'icelles et pouruoir particulièrement à l'éducation tant spirituelle que temporelle des dits pauures, depuis la closture des quels on n'en void plus vaguer ny demander l'aumosne dans les Eglises et rues de la dite ville, qui reçoit un secours très notable et une consolation merueilleuse de cet establissement, le quel a subsisté jusques à présent par les seules charitez et gratifications des dicts habitans, soigneusement mesnagez et distribuez par les dicts sieurs Directeurs ; dont et de tout ce que dessus auons dressé le présent procèz-verbal que nous certifions véritable à tous qu'il appartiendra. Fait les dicts jour et an que dessus. Signé Grimauldet, Baudry et Marchant.

Lettres patentes du Roy pour l'establissement de l'hopital général de Blois, du mois de May 1659, *registrées en parlement, chambres des comptes, cour des aydes et au siége gñal des eaux et forests de France à la table de marbre à Paris, les* 14 *mars,* 8 *apuril,* 8 *juillet et dernier aoust* 1662.

Louis par la grace de Dieu, Roy de France et de Nauarre, à

Digitized by Google

tous pñts et à venir, SALUT : l'heureux succez de l'hopital gñal de Paris, entrepris sous la faueur de nostre royalle protection a porté les principales villes de nostre Royaume à trauailler au mesme dessein et seconder le zele des personnes de piété qui s'y sont appliquées auec tant d'affection et particulièrement celle de Blois, qui a fait paroistre ses soings à l'enfermement des pauures. A quoy feu nostre tres cher et très amé oncle le duc d'Orléans a tesmoigné vouloir prendre part: et la chose ayant esté heureusement exécuttée dès lannée mil six cent cinquante sept par les charitez publicques de la de ville et particulièrem^t de nostre dit oncle, le quel nous aurait dès lors prié pour en rendre l'establissement plus assuré de l'autoriser de nos lettres patentes et y attribuer les mesmes graces que nous auons données aux autres hospitaux généraux en pareilles occasions. A CES CAUSES, NOUS de l'aduis de nostre conseil où estoient la Reine nostre tres honorée dame et mere, nostre cher et très amé frere unique, le Duc d'Orléans, et plusieurs princes et grands de nostre Royaume, et de nostre pleine puissance et auctorité Royale, AUONS déclaré que nous voulons estre conseruateur et protecteur de l'hopital général de Blois comme estant nostre fondation, ainsi que tous les autres hopitaux généraux establys depuis quelques temps, sans que néantmoins il dépende en façon quelconque de nostre grand aumosnier ny de nos officiers de la généralle réformation, de la jurisdiction, visite et superiorité des quels nous l'auons deschargé et déclaré entierem^t exempt. Faisons deffences à toutes personnes de quelque qualité et condition quelles soient, valides ou inualides, de l'un et de l'autre sexe, de mandier dans la dite ville et fauxbourgs de Blois ny ès Eglises publiquement ou en secret à peine de prison et autres plus grandes peines s'il y eschéoit, ainsi qu'il en sera diligemment et gratuitement jugé par les juges ordinaires du lieu. FAISONS inhibitions et deffences à toutes personnes de quelque qualité quel-

Digitized by Google

les puissent estre, à la réserve des Religieux mandians ou autres qui en ont pouuoir de nous, de faire aucunes questes dans les Eglises ou dans les maisons pour les pauures ou pour autres, sous quelques pretextes que ce soit, si non par permission des Directeurs du dit hopital aux quels permettons de faire toutes questes par eux ou par autruy, poser troncs, bassins et boistes en toutes les Eglises, carrefours et lieux publics de la d^e^ ville et fauxbourgs, magazins, comptoirs, boutiques de Marchands, foires, halles, ponts et passages, mesmes aux occasions des Baptesmes, Mariages et Enterremens. Tous les dons et Legs par contracts, Testaments et autres dispositions et adjudications d'amandes faictes dans l'estendue du Bailliage et siége présidial de Blois en termes généraux aux pauures ou à la communauté des pauures sans aucune autre désignation seront et appartiendront au dit hopital général et pourront estre vendiquées par les Directeurs. Comme aussy toutes les maisons, fonds, droits, lieux et reuenus affectés aux pauures dans lestendue du dit Bailliage qui sont à présent abandonnez ou employez à d'autres usages que celuy de leur fondation, Et mesme ceux de l'un et de l'autre sexe qui sont à pñt ou seront cy apres destituez de legitimes administrations, et encore toutes les aumosnes et fondations soit en argent, grains et autres matières deues par toutes les communautez séculières et Régulières, mesmes par les fondations des particuliers dans lestendue du dit Bailliage et affectez aux pauvres; voulons que toutes les dites choses puissent estre vendiquées par les directeurs, receues par leurs mains et employées au proffit des pauures, Spécialement le reuenu des aumosneries des abbayes de S^t^ Lomer et de Bourgmoien, scituez dans nostre dite ville de Blois, ensemble celuy de l'Aumosnerie du prieuré de S^t^ Lazare scitué au fauxbourg de Bourgneuf, les quels revenus nous auons vnis et annexez, vnissons et annexons par ces pñtes au dit hopital général tant et

Digitized by Google

si longuement qu'il subsistera à la charge expresse d'entretenir les fondations de tous les lieux et choses cy-dessus et de secourir les pauures des dits lieux. Accordons aud^t hopital gñal la moitié des condamnations d'aumosnes et amandes de police qui seront adjugées dans le dit Bailliage. Tous les Officiers qui seront receus dans les Bailliage présidial, Election, Eaux et forests et tous autres sieges et jurisdictions de nostre dite ville et fauxbourgs de Blois, payeront une somme modique lors de leur réception et installation, suivant la taxe qui en sera faite par le lieutenant général au d^t Bailliage et le roolle qui en sera arresté à la réquisition de nostre procureur, sur lequel roolle les Directeurs pouront faire le recouurement des dites taxes, comme aussy tous les compagnons de mestier lors de leurs breuets d'apprentissage et les m^res lors de leurs chef-d'oeuure ou iurande, dont sera aussy dressé un roolle par led. Lieutenant général, et le recouurement fait en la mesme maniere. Toutes les Communautez séculières et régulières de nostre d. ville et faubourgs ensemble les corps laicqs, fabriques, chapelles, confréries et autres de cette nature à la réserue des hopitaux, mesme les corps des mestiers contribueront à la subsistance des dits pauures, et les Bourgeois en cas de nécessité seulemont, et à faute de le faire volontairement y seront suiuant les anciens réglemens modérément cotizez par lassemblée de la d. ville où assisteront le d^t lieutenant général et nostre procureur, et le recouurement fait par le Receueur sur le roolle qui en aura esté arresté en la dite asemblée et par nous confirmé pour le regard des taxes faites par la dite assemblée de Ville. Donnons pouuoir aux dits Directeurs de faire tenir quatre foires par chacun an dans la dite ville et fauxbourgs outre celles qui ont accoustumé de sy tenir et ce à tel jour et lieu qui sera trouué conuenable auec nostre procureur au d^t siége pouruueu que ce ne soit point aux Dimanches et festes de commandement, Et accordons au

Digitized by Google

dit hopital un sol pour escu du prix de toutes sortes de Bestiaux et Marchandises qui se débiteront es dites foires payable par les vendeurs, ainsy qu'il est accoustumé. Le quel droit les dits Directeurs pouront faire louer par leurs commis ou le donner à ferme et mettre les deniers qui en-prouiendront es mains du receueur du Bureau pour la nouriture et entretenement des pauvres, le quel receveur en tiendra compte au dt Bureau ou les baux en seront faits et non ailleurs comme des autres reuenus et dommaines de l'hopital. Les pauures seront tenus entrant dans l'hopital faire leur déclaration de tous les deniers et effets à eux appartenans à peine de confiscation au dit hospital des dits meubles deniers et effets qui pouront estre vendiquez par les Directeurs, Et venant les pauures à décedder dans l'hopital ou à l'aumosne d'jceluy après l'année expirée de leur entrée les meubles qu'ils avoient lors quils y sont entrez ou qu'ils auront acquis pendant ladite année demeureront au dit hospital. Et si les pauures du dit hospital se trouvent en estat de pouuoir viure de leur trauail ou des biens qui leur escherront ils seront mis dehors avec deffence de mandier sur peine de fouet. Permettons aux Directeurs de receuoir tous dons legs gratifications universels ou particuliers de choses roturieres, soit par testaments, donnations entre vifs à cause de mort ou par quelque autre acte que ce soit et en faire les acceptations, recouvremens et poursuites nécessaires; Acquerir, eschanger ou alliéner, ordonner et disposer des biens et domaines du dit hopital ainsy qu'ils jugeront pour le plus grand bien et aduantage de l'hospital; Transiger, compromettre auec peines et accorder de tous les différends concernant les biens et droits djceluy. Les quels compromis nous validons comme s'ils estoient faits entre majeurs et pour leur propre intérest. Leurs donnons pouuoir de prendre et acquerir des terres maisons et héritages de proche en proche pour la nécessité et commodité du dit hopital. Auons admorty et admor-

Digitized by Google

tissons en tant que besoin seroit led. hopital gñal maisons lieux et domaines qui en dépendent et qui luy pouront estre cy apres donnez et léguez ou acquis pour les pauures en rotture seulement sans que les directeurs soient tenus nous payer aucun droif d'admortissement et nouveaux acquest, taxes et autres droits quelconques qui nous pouroient estre deubz : de tous les quels nous deschargeons le dit hospital gñal et luy en faisons don autant que besoin seroit, à la charge toutes fois de payer aux Seigneurs directs dont les d. choses releuuront l'indemnité qui leur poura appartenir. Moyennant quoy les dits Directeurs ne pouront estre contraints d'en vuider leurs mains, nonobstant toutes coustumes à ce contraires aux quelles nous dérogeons par ces présentes en faueur de l'hopital. Leurs donnons pouuoir de faire faire et fabriquer dans lestendue des lieux du dit hopital toutes sortes de manufactures et les faire vendre et débiter au proffit des pauures dudit hopital à la charge de la visité gratuite. Voulons que le corps des Chirurgiens de la d. ville de Blois donnent et nomment vne personne capable pour seruir au dict hopital et y assister les pauures et domestiques djceluy dans leurs infirmitez et maladies, et à deffault de ce permettons aux directeurs d'en faire choix d'vn de la ville ou d'ailleurs pour demeurer aud. hopital ou proche d'jceluy, ainsi qu'ils aduiseront pour une ou plusieurs années. Et pendant le temps de son seruice actuel sera exempt de toutes charges publiques et subsides, tailles, jmposts et logement de gens de guerre. Et après six ans de seruice acquerra le droit de maistrise sans estre tenu de payer aucune jurande ny autres droits accoustumez aux receptions des chirurgiens. Les Compagnons des mestiers qui auront serui pareil temps de six ans à l'hopital pour apprendre les Enfans acquerront le droit de maistrise en chacun corps sur les certificats qui en seront donnez par les directeurs, Comme aussy les pauures qui auront seruy quatre ans dans l'hopital

Digitized by Google

et trauaillé à quelque mestier seront réputez estre compagnons et rendant le mesme service de six ans acquerront le droit de maistrise; Et ceux et celles qui auront serui de maistres et maîtresses d'Ecoles pendant dix ans dans l'hopital avec approbation des Directeurs pouront estre maistres et maistresses d'escoles de dans la ville et fauxbourgs sans autre examen, lettres ny permission que la certification de leur service par les dicts directeurs; pouront les dits directeurs donner en apprentissage aux maistres et maistresses les garçons et filles accueillis dans l'hopital pour le temps de trois ou quatre ans ou autre qui sera arresté à quoy ils seront obligez de satisfaire ainsi qu'il est accoustumé dans les apprentissages et suiuant les réglemens de police. Nous deschargeons le dit hopital et lieux qui en dépendent et dépendront cy-après de tous subsides, impositions et droits d'entrées tant en la dite ville et fauxbourgs qu'ailleurs par eau et par terre, de ports, péages, octroys de ville, barrages, ponts, gabelles et douanes mis et à mettre et de toutes autres choses généralement quelconques dont il pouroit estre tenu pour les viures et prouisions qui seront portez et conduits dans l'hopital pour la nouriture, subsistance et entretenement des dicts pauures et domestiques du dit hospital, sur la certification des Directeurs au nombre de trois; nonobstant que dicts droits doiuent estre payez par les exempts et non exempts, privilegiez et non privilegiez, à quoy pour ce regard nous dérogeons en considération des pauures. Luy accordons le droit de franc-salé, pour le sel nécessaire à la prouision d'jceluy, jusques à la concurrence de douze minots par chacun an, si tant ils en ont besoin à prendre au grenier de la d^e^ ville de Blois et du quel nous leur auons déjà accordé la jouissance en l'année derniere voulant que le bail gñal de nos gabelles en soit deschargé sans qu'il soit payé aucune chose que le prix du marchand. Luy accordons en outre vingt cinq cordes de bois et cinq cents fagots

Digitized by Google

ou cotterets par chacun an pour leur chauffage à prendre dans les forets et bois du comté de Blois les plus proches et commodes suivant la possibilité des lieux, sans qu'il soit pris aucun droit par nos officiers, n'y pour les droits de port et passage, à prendre sur les ventes ordinaires par l'ordre des officiers des forets sans aucune vaccation. Nous deschargeons et déclarons aussi le dit hospital et lieux qui y sont et seront cy après unis exempts de tous droits de guet, garde, fortifications, fermeture de ville et fauxbourgs et généralement de toutes contributions publiques et particulières telles qu'elles puissent estre quoy que non cy exprimées. Comme aussy de tous logemens, passages, aides et contributions de gens de guerre, auec deffences très expresses à tous officiers, commandans et soldats d'y loger, et aux Maires et Escheuins. Scindicqs et autres de donner billets de logemens, taxes, aydes et contributions, à peine d'en demeurer responsables en leurs propres et priuez noms, despens, dommages et interrests de ceux qui auront souffert les logemens, à cette fin seront mis sur les portes des maisons les panonceaux de nos armes contenants nos sauvegardes et exemptions cy-dessus. Déclarons les fermiers des reuenus du dit hospital en ce qui regarde les domaines du dit hopital exempts de la contribution de nos tailles, taillon, subsistances, ustancilles et autres deniers ordinaires et extraordinaires pour le regard des fermes dud[t] hospital et au delà de ce que les d. fermiers deburont porter pour leurs biens et facultez particulières. Les expéditions dont l'hopital aura besoin en nostre grand et petit sceau et en toutes les justices et jurisdictions ordinaires et extraordinaires du d[t] Bailliage luy seront gratuitement déliurées et sans qu'il soit payé aucune chose pour la façon, minute, parchemin, ny grosse, signature et scel des actes; seront tenus les greffiers de toutes les justices et jurisdictions au d[t] Bailliage de déliurer gratuitement les extraits des jugements, sentences et autres actes judiciaires où il y

Digitized by Google

aura adjudication d'amendes et aumosnes ou quelque application au proffit des pauures. Comme aussi les curez vicaires et notaires qui auront reçeu testamens et autres actes de dernière volonté en donneront les extraits gratuitement au dt hospital pour les legs et dons qui auront esté faits aux pauures. Donneront aussy gratuitement les dits notaires les extraits des compromis portant peine en faueur des pauures pour estre vendiquez par les Directeurs lors quelles seront acquises. Deffendons à tous notaires, huissiers et sergents de faire aucunes sommations ni exploits et significations consernant le dit hopital gñal ailleurs qu'au Bureau à peine de nullité. Pouront les dits Directeurs auoir des hommes portant les armes et marques de l'hopital pour empêcher les pauures de vaguer, les arester et mener au dit hopital auec injonction aux habitants de leur prester main-forte. — Pouront les dits Directeurs faire tous réglemens de police qui seront autorisez par nous pour le gouvernement et direction du dit hopital tant pour le dedans que le dehors; mesme changer, augmenter, ou diminuer ceux contenus aux réglements faits en xvic cinqte sept, sans neantmoins toucher à la forme de la direction ny à la police et administration gñalle que par assemblées gñalles de ville et après auoir obtenu nos lettres de permission ou confirmation. Et afin que les Administrateurs ne puissent estre distraits d'un service si important, voulons que pendant le temps de leur administration ils soient exempts de tutelles, curatelles, garde aux portes, logemens de gens de guerre et de toutes charges publiques quoyque non exprimées. Voulons que pour le gouvernement spirituel du dit hopital général les directeurs se pouruoieront par-devers l'euesque diocesain. Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseilliers les gens tenant nostre cour du parlement à Paris, chambre des comptes du dict comté de Blois, Bailly et gens tenant le siége presidial du d. Blois et autres officiers, chacun on droit soy, que ces présentes fassent lire,

Digitized by Google

garder et enregistrer selon leur forme et teneur à la diligence de nostre procureur auquel nous mandons y tenir la main, et nos amez et féaux conseilliers présidents et trésoriers de France en la gñallité d'Orléans de faire pareillement registrer les dites lettres l'admortissement et don de droits à nous deubz ; car tel nostre plaisir. Donné à Paris, au mois de May l'an de grace mil six cent cinquante neuf et de nostre regne le dix septieme, Signé Louis ; par le Roy, Deguenegaud ; Visa, Seguier, pour seruir aux lettres d'establissement d'un hopital gñal à Blois, et scellées du grand sceau de cire verde sur lacs de soye rouge et verde.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA PREMIÈRE HENRIADE

PUBLIÉE EN 1533 PAR SÉBASTIEN GARNIER

Procureur général au comté et bailliage de Blois

Par M. Léon Plée

Toute composition littéraire porte l'empreinte profonde, non-seulement du siècle qui l'a produite, mais encore de la phase séculaire dans laquelle elle a été conçue. Les critiques ne se préoccupent pas assez de cette vérité. Ils sont généralement disposés à juger d'après des règles convenues. Tout ce qui n'est pas conforme à ces règles est impitoyablement sacrifié. C'est ce qui nous explique comment tant d'hommes de mérite sont dépossédés de leurs titres aux louanges de la postérité qui laisse dormir leurs œuvres au fond des nécropoles de la bi-

Digitized by Google

bliographie. Plus d'un faux dieu, au contraire, voit fumer l'encens devant sa statue, et possède, sur le rayon des morts illustres, une tombe richement reliée.

A celui qui se mêle de classer les productions de l'intelligence, la rhétorique ne suffit pas. S'il veut que ses arrêts ne soient ni réformés, ni cassés, il faut qu'il descende dans la connaissance intime de chaque époque, de chaque portion de siècle. Que manque-t-il à l'auteur d'Hamlet, s'écrie Voltaire, pour avoir été un poète parfait? — d'être venu au temps d'Addisson! — Je serais tenté d'ajouter: tant vaut la langue, tant vaut l'homme. Imaginez si vous pouvez Racine se servant du langage des contemporains de Marot.

Me proposant d'exhumer, ne fût-ce que pour une heure, un de ces malheureux, mais respectables soldats tombés obscurément sur les basses pentes du Parnasse français, j'avais besoin de jeter en avant ces précautions oratoires. Elles justifient ma tentative. En outre, elles me font un devoir d'esquisser rapidement les principaux traits des jours remarquables où vécut l'individualité oubliée à laquelle je viens payer un tribut.

Le XVI^e^ siècle fut pour l'intelligence un siècle de titans, et de titans révoltés. Il naquit pour la

Digitized by Google

France parmi le bruit que faisaient nos armes en Italie, et s'endormit l'épée à la main, au sein de la paix de 1598, après avoir continuellement bataillé de la lance et de la parole, du canon et du dogme. Jamais, plus qu'en ce temps, agitations continues, violentes, fantasques, ne tourmentèrent et l'homme et la pensée. Toutes nos utopies sociales contemporaines datent d'alors. Le ciel poétique fut constamment traversé par des tempêtes. On accumula réformes sur réformes, essais sur essais. On s'efforça de fondre les éléments les moins compatibles. Tous les arts cherchèrent des voies non fréquentées, essayèrent des genres nouveaux. Ils imitaient la religion qui poursuivait de nouveaux symboles et la politique qui s'étudiait à des formes nouvelles.

Vers la fin, il arriva à ce XVI^e^ siècle, ce qui arrive à certains hommes d'imagination et d'enthousiasme, ce qui arrivera peut-être au XIX^e^ siècle. Après avoir longtemps cherché le vrai hors du domaine des routes déjà parcourues, fatigué, épuisé, encore plus en proie au doute qu'au début de sa course, il revint vers les régions explorées.

L'ancienne religion, les anciennes formes politiques, l'ancienne philosophie, le goût antique reparurent, mais retrempés dans le flot novateur,

Digitized by Google

et puisqu'il faut le dire, d'abord quelque peu souillés du limon de la nouveauté. Puis la couche alluvionnelle se dessécha promptement au soleil du goût et de l'expérience, et sous l'influence de grandes et régulières choses, le grand siècle, le siècle des règles, finit par prendre figure. Il se dégagea radieux, glorieux, varié, moins original sans doute que son antécesseur, mais irréprochable en matière de formes, d'élégante politesse et d'ordre public. — Circonstance plus influente qu'on ne croit sur les compositions littéraires!

On a trop oublié que cette apparition sublime du monde de Louis XIV, du monde des auteurs parfaits, ne fut pas subite. Les dernières années du XVI^e^ siècle et les premières années du XVII^e^ furent occupées par ce qu'on appelle aujourd'hui une époque de transition, et que je croirais mieux caractériser en la nommant une époque *de mue;* époque dramatique, tumultueuse, pleine de pensées les plus opposées, de défiance et de confiance, d'aspirations et de regrets, avant tout indécise et oscillante. L'originale élégance d'un Racine, le chaud génie d'un Molière, n'eussent assurément pas fait sortir d'une telle confusion une Andromaque ou un Misanthrope. Alors, selon la comparaison d'un critique, une foule de voiles poétiques se pressaient

Digitized by Google

pour entrer au port de gloire et de postérité. Un seul vaisseau, celui de Malherbe, entra dans ce port difficile et encore sous le souffle de bien des contestations.

Cependant, ce n'est ni l'invention, ni le désir qui manquent à cette époque. C'est la forme. Toutes les productions ont perdu l'allure naïvement cavalière de la Renaissance. La bonhomie réfléchie du XVe siècle a de même disparu. La langue n'a plus le tour fin et l'expression aiguisée de Marot et de la reine Marguerite. Elle n'est pas même encore celle de Balzac. L'imitation de l'antiquité l'alourdit. Elle s'ignore comme prosodie régulière. Combattre avec une arme de cette sorte, qui trahit à chaque instant le courage du soldat, c'est succomber. — Les poètes le comprennent. Ils hésitent; ils tâtonnent. Leur allure est embarrassée, leur haleine est courte. Ils ne tentent et ne fournissent que des carrières incomplètes. La muse qui leur sourit n'est plus la jeune fille des siècles précédents, jolie, gracieuse plutôt que belle, quelquefois tendre, rarement chaste, toujours piquante. C'est une néo-savante, mal à l'aise sous sa toilette antique. Elle n'a pas encore appris à assortir à ses moyens des atours d'emprunt. En vain elle fouille et refouille dans l'inépuisable trésor des lettres grecques et latines.

Digitized by Google

Sur son front plissé par le travail et la recherche, les plus belles perles sont sans valeur.

Eh bien, cette apparence ne doit pas suffire à la faire condamner. Ses lourds ajustements cachent une énergie profonde, une moralité éprouvée par le malheur, une sincérité véritable, une conscience sévère. Toutes ces précieuses qualités doivent être pesées par le juge.

Cependant le régulateur de notre parnasse n'en a point fait état, et l'arrêt d'oubli a été prononcé sur une foule de poètes. Quand le grand Sully, après avoir été longtemps écarté, fut appelé à la cour de Louis XIII, ses habits, taillés à la robuste façon de la ligue, firent rire aux larmes tous les jeunes gentilshommes. Ils ne se souvinrent pas de ses services. Boileau a ri de même au nez des poètes de la fin du XVI^e^ siècle. Il a oublié leurs efforts et leurs luttes.

Ces hommes ainsi sacrifiés à leur temps n'en doivent pas moins compter dans l'histoire littéraire. Ils ont commencé de tailler à grands coups le diamant de notre langue, polie par leurs successeurs. Ils ont fait rentrer dans son lit le torrent débordé; ils ont préparé le cours tranquille et majestueux du grand siècle. Leurs tentatives appartiennent à l'art. On l'a trop oublié.

Digitized by Google

Je ne veux pas donner à l'auteur blésois, dont je me propose l'exhumation, plus d'importance qu'il n'en mérite. Son livre n'est pas d'un homme complet. Néanmoins toutes les observations précédentes s'appliquent à lui. Elles expliquent son obscurité et ses défauts. Elles replacent sur sa tombe une couronne mortuaire dédaigneusement enlevée.

La Henriade de Sébastien Garnier, procureur-général au comté et bailliage de Blois, publiée en 1593, à Blois, n'est pas seulement un poême. Elle a été de son temps une des premières protestations de l'ordre public, voulant renaître, contre des désordres trop prolongés. Elle a été aussi l'un des premiers et des plus vigoureux retours vers la régulière poésie antique.

Henri IV venait, comme il l'écrivit lui-même à Gabrielle, de *sauter le pas*. Dévoué à la cause de la majorité, à la cause de la France, il avait adopté la religion de la majorité; il avait abjuré, au risque de perdre, aux yeux des peuples, ce caractère qui rend si grandes les royautés, quand il est vraiment royal. Les résultats de cette abjuration toute politique se faisaient lentement jour. Le Béarnais avait encore un nombre considérable d'ennemis. La ligue n'était encore ni dissipée, ni morte;

Digitized by Google

écrasée par la satire Ménippée, elle n'avait pas même fait son testament. Mais selon les expressions des auteurs de la satire, on voyait bien ce que cette furieuse ligue devait laisser au pays :

. . . . . De cendreuses relicques
Restes de ses labeurs et secrètes praticques,
La cherté, la famine et la mendicité,
La besace, soulas seul de nécessité.

Il est vrai aussi que l'on pouvait presque chanter déjà avec les mêmes auteurs :

Reprenons la danse ;
Allons, c'est assez ;
Le printemps commence,
Les *roys* sont passez.

Prenons quelque trefve,
Nous sommes lassez,
Ces *roys de la febve*
Nous ont harassez.

Un roy seul demeure,
Les sots sont chassez ;
Fortune à ceste heure
Jouë aux pots cassez.

Cependant l'on ne savait pas si toute la France allait se rallier au panache blanc. Chaque ville se partageait en deux fractions, les partisans de l'an-

Digitized by Google

cienne ligue, réunis par la nécessité aux protestants puritains, et les royalistes ou les *royaux*, comme on les appelait alors. Ces derniers étaient les moins nombreux. La royauté nouvelle n'avait pas triomphé, et c'était être courageux que de se proclamer le défenseur de la cause bourbonnienne.

Blois, malgré sa réputation de ville royale, Blois, témoin et acteur dans les sanglantes tragédies du règne de Henri III, était, plus que toute autre ville, déchirée par cette division, en ce véritable an de grâce, 1593. Blois renfermait bon nombre de guisards, masqués ou non masqués. Beaucoup des habitants notables ne dissimulaient pas leurs espérances anti-béarnaises. Les tentatives contre la personne de Henri IV allaient leur train. Chaque courrier pouvait apporter la nouvelle de sa mort.

Sébastien Garnier, investi dans ces circonstances difficiles des fonctions de procureur-général du roi, ne se contenta pas de faire son devoir comme magistrat et comme citoyen. Il le fit aussi comme poète. Il signa de son nom un réquisitoire politique contre la ligue, contre les jésuites, alors accusés de desseins ténébreux. Il fit entendre bien haut le cri de la France, vendue, trahie, meurtrie et aspirant à un peu de repos. A cela il mêla une apologie vraiment historique de Henri IV.

Digitized by Google

Je cherche d'abord le sentiment de Garnier dans l'hommage en prose qui précède sa Henriade. Cet hommage n'est point d'un flatteur qui se tourne vers le soleil levant. On y voit un honnête et dévoué Français qui vient apporter sa pierre pour la reconstruction de la patrie.

Après avoir énuméré quelques-uns des maux faits à la France par l'Espagne, après avoir arraché son masque à la ligue et admonesté le roi lui-même sur son ancienne hérésie : « Voilà, s'écrie Garnier, ce qui m'a ému à mettre la main à la plume, sans avoir égard au labeur qu'il m'a fallu avoir tant de jour que de nuit. » Telle est la pensée du poète ; faire le bien selon sa conscience et son opinion.

Aussi le livre de Sébastien Garnier parut-il à tous une œuvre de patriotisme et de courage. Les amis de l'auteur crurent devoir se serrer autour de lui. La femme Gomet [1], veuve du courageux imprimeur Barthélemy Gomet, dont j'ai vu des quittances dans ce que la bibliothèque de Blois possède des archives du fonds Joursanvault, lui prêta ses presses, comme son mari les avait prêtées, au péril de sa vie, à la cause des Valois. On craignait pour tant d'audace. On cherchait à se rassurer. On

(1) Rue du Puits-du-Quartier.

Digitized by Google

trouva un présage heureux, quoique puéril, dans le nom de l'auteur. En effet les mots Sébastien Garnier donnent en anagramme, *bien garanti serus.*

Les deux Filleul, Jacques Péan, Allaire, Antoine Vaillant, Jean Fourcade, Deshoules, Jacques Hurault, sieur de la Pitardière, Jean Pépin, d'autres poètes encore et d'autres muses, tant du Blésois que de la Touraine, adressèrent aussitôt leurs félicitations à l'auteur. Celui-ci publia ces compliments. C'étaient les réclames d'alors.

Je citerai, seulement comme curiosité provinciale, ce que lui écrivit J. Péan :

Un seul Homère a faict une seulle *Illiade*,
Un seul Virgile a faict une seule *Ænéiade*,
Un seul Garnier a faict une seule *Henryade*.

En Grèce, en Rome, en France, un Grec, Romain, François,
Ont immortalizé par leurs vers trois grands rois
Et trois grandes citez, Athènes, Rome et *Bloys*.

Mais le Grec, le Romain n'estoient François ! — Garnier
Est Grec, Romain, François, et des François premier :
Garnier donc, *plus parfaict*, est digne du laurier.

Le sonnet de Filleul aîné est moins emphatique. Il contient un grand sens littéraire ; il est bien commencé et a une fin admirable de sentiment. Le voici :

Que je suis ennemy des autheurs qui s'arrestent
Par curieux escrits à vouloir rédiger

Digitized by Google

Une histoire estrangère, afin de négliger
Ce que les leurs, chez eux, sans peine leur apprestent.

Comme eux de leur pays, bien souvent ce qu'ils traictent
Est esloingné du vray ; et souvent l'estranger,
Ainsi qu'en une tour retiré du danger
Chante un embrazement que mille autres regrettent.

Garnier n'en est ainsi, qui des pieds de son vers
Poursuivant des François les gestes si divers,
Visite sa patrie en extrême souffrance.

Escrivant, avec l'encre il verse mille pleurs
Et ne scait-on au vray, *tant il sent de douleurs,*
Lequel est plus troublé, son esprit ou la France !

L'amitié ne sait pas s'arrêter. Le parti royal fit paraître en l'honneur de son poète une prose en latin rimé, comme celles que l'on chante aux offices.

Blœsarum decus Garneri
Honos Phœbi, lumen fori,
Quanta beat te gloria :
Hoc Musis sacrum volumen
Lustrans, velut solis lumen
Cœlos, terras et maria.

Proh Juppiter ! quantum mellis,
Quantum leporis et salis
Et quanta florum agmina !
Quis non juret quod conjuras
Omnes tropos et figuras
Ut ornent tua carmina ?

.....

Currit modo versus præceps

Digitized by Google

Nutans, dubius et anceps
Quondm se sistat limite!
Nunc altior surgens musa
Voces vomit dignas glosa
Lycophronis interprete.

Hinc facesse jam Ronsarde ?
Orienti soli cede
Urget te vis contraria.

. . . . . .

Sic circà dies extremos
Novissimos fore primos
Concinnant evangelia.

Ces témoignages exagérés, ridicules si l'on veut, prouvent suffisamment que les contemporains de Garnier, et surtout ses concitoyens, furent vivement saisis par l'œuvre du poète royaliste. Cette œuvre dut rallier à la bonne cause un grand nombre de partisans indécis. L'amour presque antique de la patrie qui régnait dans les vers du magistrat, ses apostrophes véhémentes au pape qu'il menaçait de Nogarets nouveaux, aux jésuites qu'il accusait hautement; ses imitations alors nouvelles d'Homère et de Virgile; ses récits qui retraçaient rigoureusement ce que chacun avait pu voir et entendre, augmentaient le mérite d'un ouvrage qui était déjà en lui-même une action civique.

Cependant Henri IV, tout en accueillant avec

Digitized by Google

bonté l'offrande de son dévoué procureur et poète, ne paraît pas l'avoir récompensé. Le Béarnais eut d'ailleurs tant de bonnes et précieuses qualités qu'il est bien permis d'en médire un peu avec M. de Châteaubriant. « Il était ingrat et gascon, oubliant beaucoup et tenant peu. Ses amis n'eurent souvent pour récompense que l'honneur d'avoir partagé sa mauvaise fortune. Il laissa mourir misérable le bourgeois qui l'avait tiré des mains de Charles IX. » « Montez les degrés, entrez dans son antichambre, écrivait si spirituellement madame de Rohan, vous rencontrerez des gentilshommes qui vous diront : J'ai mis ma vie tant de fois pour son service, je l'ai tant de fois suivi, j'ai été blessé, prisonnier, j'ai perdu mon fils, mon frère, ou mon parent; au partir de là, il ne me connaît plus, il me rabroue si je lui demande la moindre récompense. — Ses effets parlent et disent en bon langage, *mes ennemis*, offensez-moi, je vous aimerai, *mes amis*, servez-moi, je vous haïrai. »

Le Béarnais ne fut donc que médiocrement touché du service qui lui était rendu par Sébastien Garnier. L'exemple royal fut contagieux. Le bruit fait autour de la Henriade s'affaiblit peu à peu. Enfin, le prince fit sa paix avec la société de Jésus, et celle-ci, épouvantablement maltraitée par le livre du

Digitized by Google

courageux magistrat blésois, fit sans doute la guerre à son ouvrage, comme elle l'a faite à tant d'autres productions. L'œuvre de Sébastien Garnier devint de jour en jour plus rare, et le poète lui-même tomba dans l'oubli.

Chose étrange, Bernier, l'historien de Blois, ne lui fit pas même l'honneur d'un seul mot. Dom Liron, dans sa Bibliothèque chartraine, où il a cité tant d'hommes obscurs et inutiles, oublia ce premier chantre du grand Henri. La bibliothèque du roi n'eut pas même un exemplaire de la Henriade, comme l'atteste le silence absolu du catalogue publié en 1756; à peine s'en conserva-t-il à Blois quelques spécimens. La bibliothèque de la ville et celle de l'honorable M. de la Saussaye [1] renferment les seuls qui subsistent aujourd'hui de l'édition de 1593.

Les auteurs des différents Parnasses françois, l'abbé Gouget, si consciencieux dans ses recherches, omirent jusqu'au nom de Sébastien Garnier.

Il se passa ainsi près de deux siècles. L'année 1770 était destinée à voir la réparation tardive,

(1) M. de la Saussaye, dont le zèle pour les antiquités du pays est, comme chacun sait, sans limites, a depuis longtemps signalé, dans les mémoires mêmes de cette société, la valeur réelle du poète dont nous nous occupons. (I, note de la page 33; et II, page 192.)

Digitized by Google

exagérée et presque malencontreuse de tant d'injustice. Car notre poète a eu du malheur jusque dans ses panégyristes.

En 1770, M. de Voltaire avait le privilége d'occuper à peu près exclusivement la haute et la basse critique. Ses ennemis lui trouvaient chaque jour un nouveau défaut, et ses amis une beauté nouvelle. L'Année littéraire de Martin Fréron dénonçait hebdomadairement à l'Europe entière un plagiat vrai ou faux de l'auteur de Zaïre. La semaine était mauvaise quand on n'avait rien de tel à servir au public.

Sur ces entrefaites, un amateur retrouva la Henriade de Sébastien Garnier; il en commença la lecture sur la foi du titre. L'invocation rappelait celle du grand poète contemporain. Evidemment M. de Voltaire avait eu connaissance de son devancier et avait laissé ignorer cette circonstance au public. En vain, pour ne paraître avoir rien pris dans l'auteur blésois, il avait d'abord appelé son œuvre *Poëme de la Ligue*. C'était une présomption contre lui. — Ainsi parlaient ses ennemis.

Quoi qu'il en fût, la trouvaille fit du bruit, un bruit immense. On en parla à la ville et à la cour, en Hollande et en Angleterre, et le roi de Prusse ne fut pas sans en savoir quelque chose. Finale-

Digitized by Google

ment, *Musier*, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, à Paris, réimprima avec un certain luxe et beaucoup de fracas les cahiers imprimés une première fois en 1593, chez la veuve Gomet à Blois. Cette réimpression tomba comme un événement au beau milieu de la querelle entre les amis et les ennemis de l'horloger de Ferney. C'était trop pour Garnier. Il ne devait pas survivre, qu'on me pardonne l'expression, à une résurrection aussi majestueuse. *Est modus in rebus.*

En effet, jamais livre ne préoccupa plus l'attention universelle que l'édition de maître Musier. Le *Mercure de France*, le *Journal Encyclopédique* et d'autres feuilles, s'élancèrent sur la première Henriade comme sur une proie facile. Ils la déchirèrent à belles dents. Ils ne se souvinrent pas du temps où Garnier avait écrit, ils oublièrent son courage, son énergie ; ils ne virent point le fonds historique de son œuvre. La forme seule attira leur mépris. Elle ne leur faisait beau jeu qu'à cause de leur ignorance linguistique ; car Garnier, envisagé comme écrivain de la fin du XVI^e^ siècle, est pur, correct; il emprunte à sa qualité de Blésois une sûreté de langage que peu d'hommes avaient alors.

Que l'on me permette de citer un passage du *Mercure* de janvier 1770 ; c'est un curieux échan-

Digitized by Google

tillon de critique ; c'est aussi une pièce de l'histoire littéraire de notre province.

« Il n'y a peut-être pas d'homme de lettres qui n'ait entendu dire depuis plus d'un an qu'on allait faire paraître une Henriade, d'après laquelle celle de M. de Voltaire avait été faite, et qui décèlerait un larcin inconnu jusqu'à ce jour. Les obscurs ennemis de ce grand homme triomphaient de cette prétendue découverte et répétaient toutes les inepties qu'ils ne se lassent point de rebattre sans cesse et qui amusent quelques lecteurs de province; que M. de Voltaire n'avait rien à lui; qu'il avait bien de l'esprit, mais qu'il était incapable d'aller au génie. Ceux qui avaient eu l'adresse merveilleuse de trouver Zaïre dans Othello et Mahomet dans Atrée, se flattaient bien aussi de retrouver la Henriade dans Sébastien Garnier; mais depuis la publication des œuvres de Garnier, ces grands délateurs du plagiat gardent le silence de la consternation. On ne reconnaît point là leur intrépidité ordinaire.

» Il ne faut pas perdre courage. Peut-être y a-t-il moyen, quoi qu'on en dise, de prouver à toute force que la première Henriade a fait naître la seconde. Premièrement, c'est le même sujet, c'est le même héros. Ensuite, il y a des choses visiblement copiées dans l'autre. Chez Garnier, l'ombre de l'a-

Digitized by Google

miral Coligny apparaît à son fils Châtillon et l'excite à venger sa mort. Chez M. de Voltaire, l'ombre de Guise apparaît au moine Clément, lui demande vengeance et lui remet une épée. Il est évident que voilà une apparition dont M. de Voltaire est redevable à Garnier. D'ailleurs, chez Garnier, Henri IV tue le comte d'Aiguemont (*sic*), et chez M. de Voltaire aussi. Nouveau larcin !

» Quoi qu'il en soit, le poëme de Sébastien Garnier est en seize chants. Il y en a six de perdus. L'éditeur invite tous les gens de lettres et les bibliographes à retrouver six chants perdus : mais il vaudrait mieux retrouver ce que nous avons perdu de Tite-Live. Garnier l'épique ne vaut pas mieux que Garnier le tragique. Ce dernier même a quelques étincelles qu'on ne voit jamais dans l'autre. La Henriade est une narration sèche et *empoulée* (*sic*), en prose barbare et en mauvaises rimes. Il n'y a pas l'apparence de la poésie, ni dans le plan, ni dans les détails. Pour toute machine poétique, il y a deux ou trois apparitions. Le reste du poëme est une description de combats. La bataille d'Ivry seule tient quatre chants. L'éditeur dit dans sa préface qu'on y remarque des imitations d'Homère. Ces imitations se réduisent aux injures que se disent les guerriers avant de se battre. Cependant, ajoute

Digitized by Google

l'auteur de l'article, après avoir loué le début du poème, Garnier n'était pas dépourvu de connaissances littéraires. On voit qu'il avait lu les anciens, mais il en profite mal; le commencement de sa Loyssée ressemble à celui du poème de Claudien sur l'enlèvement de Proserpine. »

Le *Journal Encyclopédique* du mois de février de la même année 1770, quoique rédigé sous l'influence immédiate des amis de Voltaire, se montra moins injuste, mais pour mieux accabler le rival posthume de son idole.

« Cet auteur, dit-il, était presque entièrement inconnu. *Cet oubli est une preuve de sa médiocrité.* Cependant, outre le mérite qu'il a d'avoir été le témoin oculaire des faits qu'il célèbre dans sa Henriade, il a surtout celui de paraître ennemi de la ligue, d'être historien exact et poète nourri de la lecture des anciens..... Le parallèle de ce poème avec celui de M. de Voltaire rend incroyables les progrès de la poésie, depuis Garnier jusqu'à lui, etc., etc. »

A coup sûr, il y a loin de Garnier à Voltaire : celui-ci est complet; l'autre s'essaie avec de mauvaises armes. Mais si les journalistes du XVIII^e^ siècle avaient voulu faire preuve de sens et d'examen, ils auraient trouvé chez l'auteur blésois de vérita-

Digitized by Google

bles tendances épiques, et presque l'instinct du sublime. Ils en auraient exhumé quelques vers admirables. Sans entrer ici dans l'analyse de Garnier, je vais citer un de ces vers que j'ose qualifier avec tant d'éloges. Henri IV exhorte ses soldats à ne pas se laisser épouvanter par le grand nombre des ligueurs :

Ils sont bien plus que nous, s'écrie le Béarnais en les montrant à ses troupes ;

Ils sont bien plus que nous, mais notre cause est juste.

Ce vers ne mérite-t-il pas de devenir la devise des minorités d'élite et de tous les persécutés courageux, et ne peut-on pas l'inscrire à côté de ce que nos poètes ont produit de plus parfait comme mot profond et sublime.

Malheureusement de tels vers, il faut bien le dire, sont rares chez Garnier.

Quoi qu'il en soit, et pour continuer l'histoire des œuvres du poète blésois, son mérite historique, mérite de tout premier ordre pour l'exactitude, lui valut d'être cité dans la Bibliothèque historique de France, parmi les milliers d'ouvrages qui ont été écrits sur le règne d'Henri IV, et dont plusieurs, cela soit dit en passant, sont dus à des compatriotes de Garnier.

C'était avoir conquis droit à une place dans les

Digitized by Google

dictionnaires biographiques dont notre siècle a eu la manie. Desessarts et M. Weiss ont fait à notre auteur l'aumône de quelques lignes.

Inutile de dire que ces lignes ne nous apprennent rien. Nous sommes, pour parler de Sébastien Garnier, de sa vie, de sa famille, absolument réduits à des documents nouveaux. Voici d'abord quelques détails tirés des archives de la ville de Blois, où M. Dupré, notre confrère, a bien voulu puiser pour nous avec sa sagacité habituelle.

Sébastien Garnier appartient à la grande et magistrale famille blésoise des Garnier, laquelle est depuis longtemps éteinte. Il est le fils de Laurent Garnier, avocat du roi au bailliage présidial de Blois. Les plus anciens registres baptistères de la ville, qui commencent en 1551, ne portent point son acte de baptême, d'où il faut conclure qu'il est né avant cette époque. Son père étant mort en 1573, après avoir exercé sa charge depuis 1568, il fut nommé par le roi pour remplacer Laurent Garnier, bien qu'il n'eût point été présenté comme le voulait la loi, par les officiers du présidial. Il épousa alors la belle Claude Billard, petite-fille de l'échevin Billard, qui avait été collègue de Denys du Pont. Claude Billard était née en 1554. Notre poète, si nous en croyons les vers que sa femme fit

Digitized by Google

pour lui, dut trouver dans cette union le bonheur domestique; Claude croyait à lui et à son génie. Elle l'encouragea et le soutint constamment contre ses ennemis. Elle mit la main, pour ainsi dire, à la préface de la Henriade. Elle voulut donner au poème une sorte de bénédiction conjugale.

Mon Garnier, en tous lieux
Il sera de ta gloire,
Maugré les envieux,
A jamais faict mémoire !

Voilà de quel quatrain elle accompagna jusque sur le seuil de la publicité l'œuvre de son mari.

La fortune des deux époux paraît avoir été assez médiocre. Cependant nous apprenons par un des flatteurs du poète qu'il possédait d'excellents vignobles.

A la mort d'Eustache Noveu, Sébastien Garnier, d'avocat du roi devint procureur du roi en 1584. Cette même année, sa femme lui donna un fils, qui s'appela Sébastien comme son père, et dont M. Menauld de Lacarre, seigneur de Saumery et aumônier du roi, fut un des parrains.

Nous manquons de documents pour préciser le rôle que Garnier joua dans les différentes crises dont Blois fut le mémorable théâtre. Mais il nous apprend dans la préface de sa Henriade, qu'il eut vers ce temps occasion de voir Henri de Navarre.

Digitized by Google

Il s'entretint avec lui. Celui-ci lui fit part de ses plans et de ses espérances. Le magistrat prit dès-lors le jeune prince en grande estime. Il augura bien de lui et aussitôt après la mort de Henri III, dont il fut toujours le loyal et zélé serviteur, il se déclara du parti du Béarnais. Il le soutint comme magistrat, il le célébra comme poète. Il chercha surtout à venger l'assassinat de Henri III, et poursuivit par tous les moyens les coupables présumés.

Mal récompensé par Henri IV, accablé de dégoûts, persécuté par les débris du parti de la ligue, il paraît être mort vers 1595, c'est-à-dire aussitôt après la publication de la Henriade, car son nom disparaît alors des registres de la ville, et nous trouvons en fonction un autre procureur appelé Pepyn.

Voilà tout ce que nous savons de Garnier. Il ne reste d'ailleurs aucune pièce connue de sa main, si ce n'est plusieurs signatures dans les archives municipales. Elles attestent une main ferme et magistrale.

Nous passons maintenant à l'analyse même de la Henriade.

Elle se composait de seize livres. L'auteur ne paraît avoir fait imprimer que les deux premiers et les huit derniers.

Digitized by Google

Cette lacune nuit quelque peu à l'intelligence de sa fable épique. Dans l'esprit de l'auteur, l'unité qu'il voulait chanter était sans doute l'élévation de Henri IV depuis la bataille d'Arques jusqu'à son entrée à Paris.

Cette unité, Garnier la suit dans ses plus petits replis historiques. Nous retrouvons chez lui toutes les actions et même tous les mots que l'histoire a donnés au Béarnais. Il n'oublie non plus aucun des hauts faits des seigneurs du parti du roi, de Châtillon, des deux Biron, de de Lorges, de La Noue, du marquis de Nesles, de Chicot, de d'Aumont, etc., etc. Chemin faisant, il sème toutes les fleurs qu'il trouve dans son imagination. Il décrit des boucliers, raconte des naissances et fait épouser des déesses par des hommes ou de simples humaines par des dieux. En un mot, il cherche la variété dans l'unité. *Bloys*, sa patrie, tient une grande place dans ses ornements. Il emprunte à ses beautés, à ses habitudes, de nombreuses comparaisons, et se garde bien d'oublier ceux des Blésois qui combattaient sous le drapeau royal. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit de son langage; il rime richement; il est pur pour l'époque [1]. Ce

(1) Il contient très peu d'idiotismes blésois, cinq ou six au plus.

Digitized by Google

qui manque à Garnier, c'est la versification. Il ne sent pas encore les vices de l'hiatus, et des mots, horribles pour nous, mais, il faut bien le croire, alors du style noble, viennent gâter ses plus beaux endroits.

On va du reste juger de son mérite par l'analyse de son poëme.

Une élégie au *Roy* sert d'introduction au premier livre; Garnier y rappelle à Henri IV que les héros ne sont rien sans les poètes:

Plusieurs se sont trouvez, avant Agamemnon,
Magnanimes de cœur et valleureux de nom,
La mémoire desquels est ore ensevelie
Par faute de poète.

De là découle la nécessité pour les rois, et en particulier pour Henri IV, d'être libéral envers les poètes.

Sont eux, mon roy, sont eux qui peuvent par leur dextre
Te faire, après la mort, en leurs escrits renaistre;
Sont eux qui te pourront, en terre ensepveli,
Par leurs carmes [1] charmeurs te venger de l'oubly.

Si Henri IV imite Auguste, il peut en être assuré,

Alors on trouvera des Virgiles en France.

[1] De *carmina*, vers.

Digitized by Google

Mais, comme nous l'avons déjà dit, le Béarnais est ingrat; depuis cinq ans que Garnier travaille pour lui, il n'a encore reçu aucune récompense.

Il y a ja cinq ans que sans aucun sallaire
Je travaille pour vous, sans presque que mes os
Ayent pris, mon esprit veillant, quelque repos.

Il va falloir que le poète abandonne son œuvre, et particulièrement sa Loyssée, poême en l'honneur de saint Louis. Mais non! Henri de Bourbon viendra à son secours. Les vers de Garnier reprendront leur antique chaleur, et il ne sera plus question dans l'univers que du descendant de saint Louis,

Le Grec estant contrainct, avec son Illiade,
Se taire et escoutter la nouvelle Henriade.

On voit par ces derniers vers que, sous le rapport de la confiance dans ses œuvres, notre auteur n'était point poète à demi. Contraindre Homère à faire silence dépasse l'*exegi monumentum*.

Le livre premier commence par une invocation que je préfère de beaucoup à celle de Voltaire.

Je veux dire en mes vers le céleste bon-heur
De ce divin Henry, de ce grand belliqueur,
De ce roy navarrois, qui, *par la providence*
De Dieu, fut appelé au royaume de France.
.....

Digitized by Google

O toy, grand gouverneur de ce bel univers,
Si je t'ay tousjours mis le premier en mes vers,
Assiste-moy, mon Dieu, embrazant ma poictrine
Du feu des saincts rayons de ta grâce divine,
Envoyant de ton ciel sur moy ton sainct esprit.

L'auteur prie ensuite Henri IV de prendre sa défense contre la rage des envieux :

Comme Auguste jadis deffendit son Virgile
Des vénéneuses dens de l'impudent Bathile.

Ces précautions jetées en avant, Garnier aborde son sujet. Il prend, ainsi qu'il a été dit, l'histoire du héros qu'il chante, à l'issue de la bataille d'Arques :

Ce fut lors que le chef de ces trouppes d'Hespagne
Délaisse, espouvanté, la Diepoyse campagne.

Ne pouvant amener Mayenne à un nouveau combat, Henri IV marche sur Paris, et, arrivé aux faubourgs de cette capitale, il harangue ses troupes ; il leur a promis de les amener à Paris. Vous voyez, leur dit-il,

Vous voyez aujourd'huy si je tien ma promesse ;

Ce premier succès en présage d'autres, et le lendemain, à l'aurore, l'armée royale sera maitresse des fauxbourgs.

Pendant qu'elle se repose pour prendre part à

Digitized by Google

l'attaque résolue pour le lendemain, Châtillon, l'un des meilleurs lieutenants du roi, est visité par une vision. Son père, Coligny, lui apparaît et lui prédit la victoire. En effet, aux premiers rayons du jour l'attaque commence; Henri IV repousse l'ennemi dans les faubourgs, Châtillon l'aide à cette besogne, et, poursuivant ses adversaires, les interpelle à la façon des guerriers d'Homère, en leur reprochant les atrocités de la Saint-Barthélemy:

Ne vous souvient-il plus, cruelz et inhumains,
Du jour où tant de gens passèrent par vos mains ?
Avez-vous oblié l'incroiable carnage
Que vous fistes ce jour, pleins de fureur et rage,
Massacrant, transportez d'extrême passion,
Sans avoir n'y de sang, n'y d'aage acception,
Les ungs dedans leurs lictz d'espieux et hallebardes,
Autres sur le pavé, à coups d'arquebuzades.
.....
O ! combien ce jour-là furent trouvez de corps
De contes et barons, gisans entre les mors,
Qui te serviroient bien, à présent, *pauvre France !*

On conviendra avec nous que ce dernier trait est d'une grande sensibilité.

Le combat devient alors acharné et Garnier le décrit avec de vraies couleurs guerrières.

Là ne servoit de rien la piteuse oraison,
Tout estoit au tranchant, nul reçeu à rançon.

Digitized by Google

De Lorges, La Noue rivalisent avec Châtillon, le dernier surtout. Châtillon s'offense de le voir sans cesse sur ses pas. Les deux guerriers vont se prendre de querelle; le sentiment de l'honneur les apaise. Ils se divisent seulement l'ennemi.

C'estoit à qui feroit de ces guerriers le mieux ;
Nul n'osoit se monstrer au devant de leurs yeux.
Car tout ainsi qu'on voit le torrent en campagne
Descendre impétueux du haut de la montagne,
Faisant merveilleux bruict, qui gaste en un instant
Le champ auquel il va superbement flottant,
Sans nulle acception, durant ceste furie,
Des blez ou bien des fleurs de la verte prairie ;
Ainsi font Châtillon et La Noue.

Ici se place, comme épisode, une rencontre entre celui-ci et l'un des plus fiers gendarmes de la ligue. Garnier la peint avec les souvenirs de l'antiquité. Le combat des deux rivaux est entremêlé d'insultes. Qui es-tu? demande La Noue. — Je suis, répond son adversaire :

Je suis de nation vray néapolitain,
Venu de la maison du grand sainct Severain.

La Noue lui riposte sans façon :

Je pensois de longtemps que tu fusses pendu.

Digitized by Google

Cette rencontre finit par la mort de Saint-Severin.

Le poète nous montre ensuite

ce vieil Biron
Secondé de son fils Guillaume le baron,
Tenant la targue au poing, nonobstant son vieil aage.

Biron et son fils font merveille, de même que le maréchal d'Aumont. L'assaut est donné à la fois au faubourg Saint-Germain et au faubourg Saint-Jacques. Encore un peu et les soldats du Béarnais vont pénétrer dans la cité. Mais le roi veut ménager le sang de ses sujets ; la colère de ses soldats l'effraie pour les Parisiens. Il fait sonner la retraite. Ses généraux lui adressent d'amers reproches. Henri IV leur répond ces mots sublimes, en leur parlant des habitants de sa capitale :

Regardez, mes amis, je vous pri', qu'ils sont hommes,
François de nation aussi bien que nous sommes.

Tout ce chant est fort beau. Le poète y suit l'histoire pas à pas. On peut lui en vouloir souvent de manquer de goût; il fait par exemple coucher Châtillon *dessus une paillasse*. Mais on est toujours forcé de remarquer son énergie.

Le second livre nous montre Henri IV, après la prise des faubourgs de Paris, se retirant vers Étampes. Là il reçoit une requête de la veuve de Hen-

Digitized by Google

ri III contre les assassins de ce prince. Garnier, comme magistrat, n'avait cessé de demander que les complices du régicide fussent poursuivis; il insistait encore ici comme poète. La *requeste* de la reine est un véritable réquisitoire.

Le roi l'accueille avec une douloureuse bienveillance. Il promet justice, et là encore Garnier le fait parler en véritable prince.

Eh quoy ! que diroit-on si je manquois de foy ?
Je ne mériterois ce beau tiltre de roy.
La foy est fondement de la saincte justice,
Sans la quelle des roys vaine seroit l'office.
Justice est le pillier qui maintient les grands roys;
Sans elle ce n'est rien que de leurs belles loix.

Les chefs de l'armée royale s'associent tous à cette promesse. L'auteur en prend texte pour remonter aux vrais auteurs du crime; il accuse les jésuites, il les interpelle, il les traduit à sa barre et les somme de lui répondre, de lui dire en vertu de quelle loi divine ou humaine *le régicide* est permis. Il conclut en demandant leur expulsion.

Tu nous as jusque icy, jésuiste, assez brouillez;
Sus, sus, Parisiens, je vous prie, dessillez
Les yeux de vostre esprit, chassez ceste vermine
Qui vous a enyvré de sa fausse doctrine,
Jusques à maintenant cause de voz mal-heurs.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout, Garnier gourmande le parlement qui n'ose pas prononcer cette expulsion. Il va même jusqu'à menacer le pape; il lui rappelle Boniface VIII. Cesse de protéger les méchants, lui dit-il,

Car nous avons encor des Nogaretz en France.

Ce vers vaut à lui seul un poême, comme l'on dit. Jamais menace ne fut plus significative. On sent que le poète est magistrat et qu'il appartient à cette race qui a fourni à la royauté ses plus sûrs instruments contre les envahissements de l'église et de la noblesse.

Quoi qu'il en soit, ce second livre est inférieur au premier pour la verve et le mouvement; il a plutôt le caractère d'un pamphlet contre les jésuites et contre la ligue. Tout ce qu'il renferme d'outrages contre celle-ci ne saurait se dire. Çà et là néanmoins percent quelques élans de sensibilité. L'auteur pense à Bloys, à Louis XII, à la guerre, au beau château qui est maintenant,

la demeurance
D'un gendarme impiteux.

Il s'attendrit sur tous les maux de son pays.

Certaines de ses comparaisons méritent une mention pour leur originalité. Ainsi, après la prise des faubourgs, les ligueurs sont

Digitized by Google

tous pensifs et mornes,
Comme le limaçon, qui, retirant ses cornes
Lors qu'il sent approcher l'hivernale saison,
N'ose, craignant le froid, sortir de sa maison.

Les livres trois, quatre, cinq, six, sept et huit qui manquent sont remplacés par un hymne au duc de Montpensier, une nouvelle épitre au roi et des vers louangeurs des amis de Garnier, qui précèdent les huit derniers livres. Ceux-ci avaient été publiés les premiers, en 1593.

Nous voyons de nouveau, dans l'hymne adressé au duc, l'ingratitude de Henri IV. De son dévouement

pour toute récompense
Garnier n'a remporté qu'une pauvre indigence.

Le duc de Montpensier, seul de tous ceux qu'il a chantés, a daigné lui promettre

Qu'il auroit soin de lui et de ses longs labeurs.

Les huit derniers livres sont tous consacrés au récit de la bataille d'Ivry.

Dans le neuvième, Garnier décrit l'attitude du roi, le courage de son armée. Il oppose les habitudes simples et sobres de celle-ci au luxe et à l'indiscipline de l'armée de la ligue. Tandis que le roi

Se nourrit de pain noir, en prenant patience,
Avec les principaux seigneurs de nostre France,

Digitized by Google

. . . . . .

Le Lorrain au contraire estoit friandement,
A sa table, servi de touts mets amplement.

Il mangeait à son ordinaire

le phaisant et la solle friande.

Ni plus ni moins.

Le boire de sa bouche estoit un plaisant vin
Qui passoit en bonté le nectar tant divin

. . . . . .

Qu'il avait faict venir des cousteaux de Coussy
Il y avoit longtemps, d'Arboys, de Beaune aussy.

Garnier montre ensuite le roi prenant toutes ses dispositions pour le prochain combat; il décrit ses chevaux, sa cuirasse, son épée. Celle-ci n'est autre que *Durandal*, l'épée de Roland; l'auteur raconte comment elle est venue jusqu'à Henri de Bourbon. Il établit aussi la généalogie du coursier royal qui descend en droite ligne du cheval *Bayard*. A deux heures du matin les troupes s'ébranlent :

Non autrement qu'on voit les ondes de la mer,
Poussées par les vents, flotter et reflotter;
Ou bien comme l'on voit les petites avettes [1]
Qui vont pour recueillir la douceur des fleurettes
Aller et revenir, bourdonnans par les champs,
Sentans le renouveau du gratieux printemps.

[1] Abeilles.

Digitized by Google

Les ligueurs s'avançent de leur côté :

Là vous voyez meslez les troupes d'Allemagne
Les bandes des Lorrains, de la Flandre et d'Espagne.
Avecques les Walons, Savoyards, Piedmontoys,
Tous ennemis jurez de l'estat des François
Ayant jà faict entre eux de longtemps le partage,
Sans le vrai héritier, d'un si bel héritage.

Ce spectacle, loin d'intimider les royaux, augmente leur courage, que Henri porte au comble par une magnifique harangue :

Vous sçavez que l'heureux succez d'une journée
Ne dépend pas de nous ; mais qu'elle est ordonnée
Du grand Dieu des combats qui la met dans les mains
De celuy qu'il luy plait eslire des humains.
Ils sont bien plus que nous, mais nostre cause est juste!

Pour péroraison à cette harangue, Henri IV renouvelle la scène de Philippe-Auguste à Bouvines et d'Édouard III à Crécy. Si son cœur est animé de mauvaises intentions, il demande à Dieu de se déclarer contre lui ; si au contraire il ne veut que le bien de la France, il le prie de lui envoyer un signe protecteur. Ce signe est accordé.

Sa prière parfaicte, on vit dessus la terre,
Devers la gauche main, un esclair de tonnerre,
Signe très-évidant que sa saincte oraison
Avoit jà pénétré la divine maison
Du grand Dieu lance-fouldre, et que ceste journée
Estoit en la faveur de Henry destinée.

Digitized by Google

Là-dessus grande joie parmi les bataillons de la légitimité. Ils adorent à genoux le Dieu qui se déclare pour eux. Les voyant ainsi le front dans la poussière, le comte d'Egmont les raille et croit en avoir bon marché. Vous vous trompez, lui dit le duc de Mayenne:

Ce sont gents résolus qui sont nourris aux armes,
Soldars bien aguerris et asseurez gendarmes
Qui tous depuis dix ans n'ont eu autre repos
Que porter jour et nuict le harnois sur le dos,
Couchans sans desvetir dessus la terre dure.
. . . . . .
Ce ne sont, Aiguemont, de ces soldars nouveaux
Qui ne sçavent que c'est encor que des travaux
De l'effroyable Mars; sont vieux routtiers de guerre;
A peine en pourroit-on trouver de tels en terre.

Les chefs ligueurs, et surtout d'Egmont, s'irritent de voir Mayenne faire ainsi l'éloge de leurs adversaires. Ils l'accusent d'avoir peur. Mayenne leur répond en les envoyant à leur poste, car l'ennemi approche.

Quand nous disons que l'ennemi approche, il n'est pas si voisin que Garnier ne puisse encore consacrer son dixième livre à des hors-d'œuvres. C'est d'abord un émissaire du légat Caïétan qui anime les ligueurs par des discours et des promesses; c'est ensuite l'archange Michel que Dieu en-

Digitized by Google

voie combattre dans l'armée royale. Plus tard, se présente une longue description des armes d'Henri IV. Son bouclier représente l'histoire des croisades que l'auteur raconte avec détails. Enfin vient une nouvelle harangue du roi, puis le fameux trait du maréchal de Schomberg, que le Béarnais a offensé, et auquel il demande pardon en présence des troupes.

Au onzième livre Henri IV fait donner par son courrier, Hembrelin, l'ordre de commencer le combat. L'artillerie sonne :

Faisant aussi grand bruict que l'esclatant tonnerre.

Quand les canons de la ligue et ceux du roi ont accompli leur devoir,

une escopetterie
Se faict des deux costez, les balles près à près,
Tombantes sur le champ, aussi dru et espais
Que les estourneaux noirs descendans sur les vignes
(Pour manger les raisins), des bois circonvoisines,
Lorsque le percheron ou normant estranger
Vient au pays *Bloisoys*, vers *Cour* pour vendanger.

Cette escopeterie tourmente fort les ligueurs; Mayenne ordonne aux *chevaux-ligers*, composés d'Albanois, d'attaquer le premier escadron de l'armée royale. D'autre part, le roi fait dire à d'Aumont qui commande cet escadron de ne pas attendre. *Sus à cette canaille,* s'écrie d'Aumont :

Digitized by Google

Monstrons leur, mes amis, la vertu de nos bras,
Et combien sont tranchans nos larges coustelas.

Puis il prêche d'exemple; tout ce qu'il rencontre est renversé; il fend les armes, les cuirasses; abat les lances aussi facilement que les têtes, et est partout vainqueur. Montigny, gouverneur de Blois, Choisy l'imitent; Choisy surtout, qui perd patience pour avoir été blessé par derrière, dans une partie du corps que l'auteur nomme et que nous ne saurions désigner.

Mais, tout ainsi qu'on voit le sanglier d'Arymanthe
Qui se sentant blessé, de sa hure effroyante
Se gette à coup perdu, rompant toilles et rêts,
Poursuivant le veneur qui l'attent aux aguets,
Ainsi estoit Choisy.

Cependant la force a des bornes. Après un combat singulier avec le fils d'un cardinal romain, le comte de Choisy tombe évanoui. Aussitôt le célèbre chirurgien de l'armée, *L'Avernot*, accourt et panse ses blessures.

Givry et le marquis de Nesle sont aussi au premier rang, parmi la noblesse française, avec La Sanière et le célèbre Chiquot. Ce qu'ils entassent d'exploits est incommensurable. Givry défait surtout un seigneur breton dont l'histoire est assez amusante. Ce Breton descendait des seigneurs

Digitized by Google

d'Asserac en la Basse-Bretagne. Son aïeul primitif n'était autre que Neptune,

Qui s'alant pourmener, sa colère apaisée,
Ne se souvenant plus de son ire passée,
De fortune, r'encontre assise, sur le bord
De l'Océan moiteux, une fille à son port
Qui estoit de bon lieu.....

et fait tant par ses belles paroles qu'il lui ravit un trésor que Garnier fait rimer avec langage.

Malheureusement pour les royaux, le marquis de Nesle est frappé à mort. Lavernot le fait transporter au château d'Esclimont,

Chasteau qui apartient à ce grand personnage
L'honneur des champs Bloisois, le soustien de nostre aage,
A ce grand Chiverni, qui n'a pas son pareil,
Soit en subtilité d'esprit ou de conseil.
C'est luy dessus le quel le repos de la France
Universellement a mis sa confiance,
C'est Argus à cent yeux, et ce puissant Athlas
Qui suporte, luy seul, le ciel de ses fors bras,
Sans la vertu duquel (avec l'aide divine)
Ce misérable estat alloit estre en ruine.

Là habite la fille de Chiverny, l'épouse du marquis; quelle douleur pour cette jeune femme de voir

Devant elle mourir la moitié de son cœur !

Vers magnifique! Perle noyée, hélas ici, dans un

Digitized by Google

véritable fumier d'Ennius; car Garnier ne s'en tient pas à cette image sublime, il veut transmettre à la postérité les plaintes de la jeune veuve. Ces plaintes sont touchantes ; mais comment se laisser toucher, dans notre siècle, par une élégie où se trouve le mot veautrer.

Nous n'irons plus, nous deux, dedans le vert bocage,
Mon amy, disoit-elle, ouir le doux ramage
Du rossignol chantant en ses accents divers ;
Nous ne nous veautrons plus dessoubs les saules verds,
En prenant nos esbats dessus la verte prée,
Venu le renouveau, de mill' fleurs diaprée.

Le douzième livre est tout entier consacré à la gloire et aux exploits du duc de Montpensier. Ce héros tue le comte de Brunswick en combat singulier. Les gens du comte se réunissent contre lui; il aurait succombé sans le dévouement de Lancaunay, de Sourdeval et de Crenay. Celui-ci, qui sert de guidon à sa troupe, tombe mort à ses côtés.

Au treizième livre, Henri IV défie Mayenne, qui n'a garde de se rencontrer avec lui. Le poète raconte avec complaisance les moindres gestes du roi et note toutes les paroles qu'il a prononcées. Viennent ensuite la mort du comte de Clermont, celle du prince de Condé et les hauts faits de Conti, de Duplessis-Mornay, de Thorigny, de Malligny,

Digitized by Google

vidame de Chartres, de Rhodes, cornette du roi.

La mort du prince de Condé est le sujet d'une touchante prière. Le poète souhaite au héros une tombe douce et tranquille.

O que tous les matins la douce manne tombe
Et le miel savoureux dessus ta dure tombe,
Environnée autour de rosiers empourprez,
De beaux lys blanchissans et d'oillets diaprez.
.....
Si Dieu me fait tant d'heur que mes vers trouvent grâce
Vers François ton cher fils, qui par sa valeur passe
Tous princes de ce temps, tes arrières nepveus
Viendront sur ton tombeau faire prière et vœux,
Espandant par dessus la gaye paquerette,
L'odorant serpolet, le thim, la violette,
Le beau passevelours et dix mille autres fleurs
Qui sont par les jardins rendans bonnes odeurs.

Au quatorzième chant, d'Humières et de Mouy rejoignent le roi avec des troupes fraîches. La bataille redouble d'animation. Mayenne se voyant serré de près prend la fuite en faisant rompre derrière lui le pont jeté sur la rivière d'Eure. Beaucoup d'Allemands en voulant traverser la rivière sont noyés; les *moiteuses nayades* vont annoncer cette nouvelle à la fée Hydromonde, dame de la rivière d'Heure, qui va à son tour porter ses complaintes à son père Neptune. Mais d'Egmont et

Digitized by Google

d'autres continuent, dans l'armée de la ligue, à combattre vaillamment.

D'Egmont

> Entre de fureur dans la cavallerie
> Du bataillon du Roy : comme en la bergerie
> Le vieil loup qui descend de la forest de Bloys,
> Ne craignant des mastins les furieux abboys;
> Mais le pasteur venu, qui entend la criie
> Des ces chiens et mastins, non loin de la prairie,
> Vient avec ses amys, qui de grands coups frappans
> Font gaigner à la fin à ce vieil loup les champs.

Un instant, Henri IV court les plus grands dangers. Il est défendu par l'archange Michel et tue d'Egmont qui, roulant dans la poussière, manifeste le plus grand repentir d'avoir porté les armes contre la France.

Le quinzième livre est consacré aux derniers faits qui signalèrent la journée d'Ivry. Le comte de Saint-Pol, Dangeau, La Frette, Du Lude, Chiquot, Chemerault, Enoch, de Vienne-les-Blois, courrier du roi, d'Aubeterre, de Liancourt, de Sourdis, Foullebon, Pluvinel, de Rive, de Roche, Roquelaure, La Trémouille, de Beaulieu, d'O et une foule d'autres achèvent la défaite des ligueurs. Le chevalier d'Aumale, Nemours, Rosne et Bassompierre, parmi ceux-ci, prennent la route de Char-

Digitized by Google

tres. Le succès de la journée est décidément pour Henri IV.

Le roi, vainqueur dans les chants qui ont précédé, se montre au seizième livre digne de sa victoire. Il arrête le carnage, il sauve des corps entiers d'ennemis. Il veille sur les prisonniers et fait ensevelir les morts.

Dans ce chant, Garnier donne une large place aux exploits de deux de ses compatriotes, le capitaine Hambrelin, l'un des courriers du roi, et Moreau, du faubourg du Foix, archer de ses gardes.

Le poème se termine avec ces soins tout royaux, et Garnier dépose sa plume en se recommandant encore une fois à la générosité du prince qu'il a chanté. Il invite de plus Henri IV à mettre le sceau à sa gloire en se faisant le chef d'une dernière et décisive croisade. Cette invitation est l'objet d'une sorte d'épilogue intitulée *Vision de l'Auteur*, et qui contient de fort beaux vers, comme ceux-ci, sur les douleurs de la royauté.

O sceptre mille fois plus désiré qu'heureux
Que celui qui te va cherchant est malheureux !

Dans cette pièce, Garnier s'applaudit fort d'avoir contribué à la conversion du roi. Il constate que sans cette conversion c'en était fait de la France et

Digitized by Google

du parti royal. Il voudrait que son roi ne s'arrêtât pas là et devînt le véritable chef de la chrétienté.

Alors que l'on voioid les champs et fortes villes
Du royaume françois brusler d'armes civilles,
Et que plusieurs vouloient, desnaturez, sans foy,
Dechasser meschamment leur légitime roy ;
En ce temps, ô mon roy, au millieu des allarmes,
J'escrivois dedans Bloys, mon pays, tes faicts d'armes
Que je veux consacrer à l'immortalité,
Afin qu'il soit toujours à la postérité
Mémoire de tes faicts et de ceux de ta race
Que tes rares vertus ensuivront à la trace,
Mais pourvu, toutefois, que tu ayes le son
Agréable, mon roy, de ma vraye chanson,
Las qui a esté faicte, au lieu de la musette,
Au son espouvantant de l'horrible trompette.

J'ai été trop long dans cette analyse pour revenir de nouveau sur le mérite incontestable de Garnier. Les fragments que j'ai cités au hasard justifient suffisamment tout ce que j'avais avancé de lui. Il me resterait un mot à dire sur sa Loyssée. Elle est de beaucoup inférieure à la Henriade et n'a point le même intérêt historique. Je l'abandonne à ceux qui seraient tentés de faire du poète blésois une monographie plus complète.

Il me suffit ici d'avoir payé ma dette à l'Académie

Digitized by Google

de Blois en réhabilitant un des plus méritants et des plus oubliés parmi les grands citoyens au culte desquels elle s'est vouée. Je regrette seulement que la tâche de célébrer Garnier ne soit pas échue à quelque membre moins obscur. Il en est parmi nous qui eussent, en ressuscitant le poète bourbonnien, attaché à son nom une partie de leur illustration personnelle. Ils l'auraient ainsi à jamais arraché au sépulcre. Je ne puis me flatter un seul instant d'avoir accompli un pareil miracle.

Digitized by Google

OBSERVATIONS SUR LA FAMILLE ET LES FONCTIONS JUDICIAIRES DE SÉBASTIEN GARNIER,

dues à M. A. DUPRÉ, *bibliothécaire de la ville de Blois.*

Je ferai d'abord observer que les Garnier d'aujourd'hui n'appartiennent point à la famille de notre magistrat-poète. La famille de ces Garnier est pareillement blésoise; mais ses antécédents sont plus humbles. Ainsi, de 1550 à 1600, tandis que les autres Garnier occupaient à Blois les premières places de judicature, ceux-ci étaient de petits marchands ou des artisans : le travail complet qu'un savant généalogiste de Blois, M. Péan, a dressé sur cette famille n'indique pas la moindre affinité avec les Garnier magistrats. Il serait à souhaiter que la filiation de ces derniers fût aussi bien établie; mais l'insuffisance des documents nous réduit à des conjectures plus ou moins probables.

Les Garnier, comme les Gaillard, les Robertet, les Daguier et autres familles distinguées de la ville de Blois, au XVI^e^ siècle, habitaient la paroisse Saint-Honoré; ainsi, c'est dans les registres de cette paroisse qu'il faut chercher des renseignements généalogiques sur la famille Garnier. Il y aurait peu de chances d'en trouver sur les registres des autres paroisses; car à cette époque de mœurs stationnaires, on ne quittait guère sa paroisse de naissance; on y vivait, on s'y mariait, on y mourait.

Malheureusement, les plus anciens registres baptistaires de la paroisse Saint-Honoré commencent seulement au 1^er^ novembre 1551, et Sébastien Garnier ne s'y trouve point; d'où je conclus qu'il était déjà né à cette époque. Je présume aussi que son père fut Laurent Garnier, avocat du roi au bailliage-présidial de Blois : des rapprochements de date vont appuyer ces probabilités.

Ce Laurent Garnier, que l'on trouve en charge à l'ouverture du

Digitized by Google

plus ancien registre des délibérations municipales, le 28 décembre 1568, mourut dans le cours d'août 1573. Le 27 du même mois, les officiers du présidial, ceux de la prévôté et les échevins se rassemblèrent pour nommer trois candidats entre lesquels le roi devait choisir le successeur du décédé, suivant l'ordonnance d'Orléans. La compagnie du présidial se composait alors, outre un *lieutenant-général*, un *lieutenant particulier*, un *avocat* et un *procureur du roi*, de six conseillers, l'un desquels était notre Sébastien Garnier : il ne fut point présenté comme candidat, et cependant il obtint, préférablement aux trois nommés, la charge d'avocat du roi. La compagnie eut sans doute quelque motif pour ne le pas désigner, et le roi eut sans doute aussi ses raisons pour violer en sa faveur le texte de l'ordonnance (art. 39), qui l'obligeait à nommer l'un des trois candidats proposés. Le choix de Sébastien Garnier fut donc, de la part du roi, un acte *de propre mouvement*. La qualité de fils du titulaire défunt n'était pas un droit, car les charges de judicature échappaient encore à l'hérédité. *(Renseignements tirés des registres de la vil e.)*

Ces circonstances exceptionnelles feraient croire que Sébastien Garnier plaisait peu à la compagnie présidiale, et qu'elle l'aurait volontiers exclu de son sein. Du reste, elle ne dut pas être consultée lorsqu'il fut admis au rang des *conseillers;* car le droit de présentation, établi par l'ordonnance d'Orléans, ne s'appliquait point aux charges de conseiller (art. 53 de l'édit des présidiaux).

Sébastien Garnier n'assistait point à l'assemblée électorale du mois d'août 1573; mais nous le voyons voter dans une réunion semblable, qui eut lieu le 8 juillet de la même année, pour nommer trois candidats à la place de procureur du roi, vacante par le décès de Jean Daguier. Le successeur nommé fut Eustache Neveu, dont Sébastien Garnier se trouva collègue; ainsi, le *parquet* blésois fut composé de deux hommes nouveaux promus en même temps.

La fonction de Sébastien Garnier en 1573 nous indique qu'alors il devait avoir au moins vingt-cinq ans, âge requis pour être conseiller (art. 6 de l'édit des présidiaux). Il serait donc né au plus

Digitized by Google

tard en l'année 1548. Nous savons déjà, par le silence des premiers registres de baptêmes, qu'il devait être né avant le 1er novembre 1551.

Sébastien Garnier épousa Claude Billard, née à Blois, paroisse Saint-Honoré, le 28 janvier 1554, de Pierre Billard, *sommelier de panneterie du roi*. Au lieu de son acte de naissance, il vaudrait mieux trouver celui de son mari; mais l'état présent des registres ne le permet point. Les Billard étaient aussi une des bonnes familles de Blois; un Billard fut échevin en 1517 avec le célèbre Denys Dupont. L'époque du mariage de Sébastien Garnier est également introuvable, car les registres de Saint-Honoré, paroisse des deux époux, ne donnent les mariages qu'à partir de l'année 1606.

Sébastien Garnier fut avocat du roi jusqu'en 1584. Alors, il remplaça Eustache Neveu, procureur du roi, décédé entre le 14 mai et le 3 novembre de cette année 1584. *(Registres de la ville.)*

Le passage de la fonction d'avocat du roi à celle de procureur du roi n'était pas un avancement; au contraire, puisque, suivant la hiérarchie d'alors, l'avocat du roi, magistrat de parole, précédait le procureur (Cheau, *Traité des Offices)*; il n'en était pas des avocats du roi comme de nos *substituts* qui sont au-dessous des procureurs du roi.

Le successeur de Garnier dans la place d'avocat du roi fut Jean Daguier, décédé procureur du roi en 1573, comme nous avons vu.

Garnier resta procureur du roi jusqu'à sa mort, arrivée entre le 19 juin et le 23 septembre 1595, du moins, je le présume ainsi; car la dernière assemblée de ville où il assista fut celle du 19 juin 1595, et le procès-verbal du 23 septembre suivant indique un autre procureur du roi, Pepyn, son successeur. Ici encore la certitude est presque impossible, puisque les décès de la paroisse Saint-Honoré, comme les mariages, ne remontent point avant 1606.

Le seul enfant du mariage de Sébastien Garnier et de Claude Billard, indiqué par les registres, est un fils baptisé le 28 avril 1584, sous le nom de Sébastien: ses parrains (l'usage était alors d'en donner deux),

Digitized by Google

furent : 1° M. Menard de Lacarre, seigneur de Saumery, aumônier du roi, grand-oncle des Lacarre de Saumery actuels ; et 2° Louis Garnier, *élu* en l'*élection* de Blois, oncle du nouveau-né ; la marraine, Claude Courtin, femme du sieur du Gasts, toutes familles nobles (Bernier, pages 611 et 614). Ces noms de parrains et marraine prouvent que la famille Garnier était fort considérée dans Blois, et qu'elle marchait de pair avec les premières maisons du pays.

Sébastien Garnier eut deux frères, aussi magistrats ; Louis Garnier *élu*, dont nous avons déjà parlé, et Paul Garnier, *lieutenant de la prévôté*. Les registres ne donnent aucune postérité à Louis ; mais Paul eut deux enfants : 1° Paul Garnier, tenu sur les fonts le 26 janvier 1578, par ses oncles Louis et Sébastien (l'acte de ce baptême, inscrit folio 64 du troisième registre, est signé des deux parrains ; la signature de Sébastien Garnier indique une assez bonne écriture) ; 2° Laurent, baptisé le 7 février 1599.

Louis et Paul Garnier survécurent à leur frère Sébastien. Louis mourut probablement avant l'année 1606, époque des premiers registres de décès, puisqu'on ne l'y trouve point porté ; la même observation s'applique aux deux fils de Paul et à celui de Sébastien.

Quant à Paul Garnier *élu*, il mourut seulement le 3 février 1616, date certifiée par un acte en bonne forme. On doit le regarder comme le dernier mâle, peut-être le dernier membre de sa famille, que Bernier (page 627) range parmi les maisons éteintes ou ne subsistant plus que par les femmes. Au dire du même historien, cette famille était noble et portait des armoiries.

Quoi qu'il en soit, Paul Garnier est le dernier de la famille mentionné sur les registres ; ensuite, il n'est plus question aucunement des Garnier.

Il me reste à expliquer le titre distingué de *procureur général* que Sébastien Garnier se donne en tête de ses œuvres. S'il eût été seulement procureur du roi au présidial, ce titre, réservé aux membres des cours souveraines, n'aurait pu lui appartenir ; et certes, il se fût bien gardé de le prendre dans un temps où les qualifications honorifiques avaient une importance excessive ; aussi, ne l'a-t-il point

Digitized by Google

usurpé. En effet, la chambre des comptes de Blois n'avait ni avocat, ni procureur du roi *spéciaux;* ceux du bailliage remplissaient le ministère public près de cette cour. Tous les avocats et procureurs du roi au bailliage l'étaient en même temps à la chambre des comptes. Partant de là, on trouverait bien des erreurs dans les listes de Fournier (page 166) : je signalerai seulement celles qui concernent notre personnage.

Sébastien Garnier, successeur immédiat d'Eustache Neveu en 1584, est omis dans la liste des procureurs généraux. Celle des avocats généraux le place en 1584 (les années indiquées par Fournier sont celles des entrées en fonctions); tandis qu'au contraire, 1584 fut l'année où il quitta la charge d'avocat général et prit celle de procureur général; car en devenant procureur du roi au bailliage, il devenait par là même procureur général à la chambre des comptes. Enfin, on le fait succéder comme avocat général à Jacques Fleury, tandis que ce fut à son père, Laurent Garnier, lequel est omis dans la liste des avocats généraux.

En résumé, c'est comme procureur du roi à la chambre des comptes et non au bailliage, que Garnier prend le titre de *procureur général.* De même, s'il eût publié ses œuvres étant avocat du roi, c'est-à-dire de 1573 à 1584, il se serait sans doute (et aussi légitimement) appelé *avocat général.*

Il ne sera pas sans intérêt d'ajouter ici les noms des principaux personnages sur lesquels la Henriade contient des documents biographiques; ce sont :

Le comte d'Egmont; Charles de Coligny d'Andelot; Jean de Bourbon, duc d'Enghien; Charles de Balzac d'Entragues; Jacques d'Esparbès, vicomte d'Aubeterre; Charles et Claude d'Aumale; Jean d'Aumont; Charles de Valois, comte d'Auvergne; Jean de Montluc de Balagny; P. Barrière; Christophe de Bassompierre; Jean de Beaumont; les deux Biron; Urbain de Laval de Bois-Dauphin; Jean de la Châtaigneraie; François de Coligny; Chemerault; Chiquot; Jacques de l'Hospital de Choisy; Henri II de Bourbon-Condé;

Digitized by Google

François de Bourbon-Conty; Charles de Damville; Jean-Louis d'Espernon; Du Fargis; de Fontaine-Martel; Nicolas Rouault de Gamaches; Anne d'Anglure de Givry; Jean de Chaumont de Quitry; Charles d'Humières; Henri d'Orléans de Longueville; Charles du Plessis-Liancourt; Jean de Lisle-Marivault; le duc de Mayenne; Montgommery; François de la Grange de Montigny; Henri de Bourbon-Montpensier; Philippe du Plessis-Mornay; Isaac Vaudré de Mouy; Miossens; Charles de Savoie-Nemours; Guy de Laval de Nesle; François de la Noue; François d'O; le duc de Parme; Pluvinel; Nicolas d'Angennes; Guillaume Pot de Rhodes; Antoine de Roquelaure; Chrétien de Rosne; Sully; T. de Schomberg; Charles de Beauxoncles de Sigongne; François de Sourdis; de Theligny; de Matignon-Thorigny; Claude de la Trémoille; Henri de Turenne; Cheverny; etc., etc., etc.

Les poètes blésois, tourangeaux ou orléanais qui adressent des vers à Garnier, sont: Michel Filleul, Allaire, Jean Fourcade, Gabriel Gui, Dorbi, avocat, Jacques Péan, avocat à Blois, Léona Pastou, Filleul aîné, Jean Pepin, Jacques Hurault, sieur de la Pitardière, Antoine Vaillant.

Parmi les singularités de l'orthographe de Garnier, on trouve celles-ci: *émorche* pour amorce, *arsenach* pour arsenal. Il dit *asties* pour *plantés*. Ses archaïsmes ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le croire; ce sont: *loz* pour gloire, *jaçoi* pour quoique, et autres semblables. Il forge, avec le grec et le latin, beaucoup de mots, comme *vitupère* pour injure, et se rapproche toujours de l'étymologie par la contexture de l'orthographe.

Digitized by Google

LES ROBERTET

I

FLORIMOND ROBERTET

PREMIER DU NOM

Par M. Du Plessis

Florimond Robertet, baron d'Alluye et de Brou, seigneur de Bury, de la Guierche, de Villemomble, ministre [1] sous Charles VIII, Louis XII et

[1] C'est le titre aujourd'hui adopté pour expliquer les fonctions remplies par Robertet; mais il est utile de noter qu'alors cette qualification n'était point employée; on ne s'en est servi que depuis que ces fonctions ont acquis une grande importance. Robertet ne fut pas non plus *secrétaire d'état*, comme on l'a dit et imprimé, même dans des notices spécialement consacrées à ce personnage; cette dénomination n'était point usitée encore; il n'eut que le titre de *notaire, secrétaire du roi et des finances*, mais, comme l'a fait justement

Digitized by Google

François Ier, était né vers 1450, à Montbrison, on a dit d'une famille noble, ou tout au moins, et plus probablement, anoblie par des charges. Son père, Jean Robertet [1], était secrétaire de la maison du duc de Bourbon; il eut ensuite le titre de secrétaire du roi.

Florimond commença par remplir la charge de conseiller à la chambre des comptes du Forez, emploi que son père avait eu avant lui; dans ce poste

remarquer Hénault (*Abrégé chron.*, 1752, p. 273), il fut le premier qui donna à cette charge son éclat et son autorité. Les clercs attachés à la personne du roi et à l'expédition des affaires s'appelèrent d'abord *notaires et secrétaires;* ils étaient sous les ordres du chancelier; en 1309, Philippe-le-Bel déclara que trois d'entre les trente clercs ou notaires seraient spécialement *les clercs du secret.* Trente ans après on trouve ces clercs du secret, ou secrétaires royaux, revêtus du titre de *secrétaires des finances.* Leur nombre avait été fort réduit. En 1539, il fut fixé à quatre, et on les appela *conseillers-secrétaires des commandements et des finances;* jusqu'en 1539 que L'Aubespine, signant le traité de Cateau-Cambresis, prit officiellement, pour la première fois, le titre de *secrétaire d'état*, qu'on donnait déjà, depuis quelque temps, à ces officiers et qui leur est resté. C'est sous le même règne qu'ils furent soustraits à l'autorité du chancelier et prêtèrent directement serment entre les mains du roi. Enfin, sous Charles IX, on les vit signer des lettres et ordres pour et au nom du roi.

[1] On a donné au père de Florimond le prénom de François (Moréri, etc.), c'est une erreur. —Voir Lacroix du Maine (Biblioth. Fr., I, 583), les manuscrits nos 7392, 7686, 208, sup. du fonds français, et les notices qui suivent celle-ci.

Digitized by Google

encore modeste, son mérite put être distingué déjà par le duc de Bourbon, qui le plaça au service de Charles VIII, son beau-frère, pour lequel lui et sa femme, Anne, fille de Louis XI, gouvernaient le royaume. Robertet devint trésorier de France et bientôt secrétaire du roi et des finances, charge qu'il exerça sans interruption sous trois règnes et pendant quarante années. De bonne heure l'influence de Robertet fut grande; dès 1492, quand Charles VIII commença à gouverner par lui-même, on trouve beaucoup d'actes revêtus de la signature de notre secrétaire [1]; et depuis lors, on ne voit guère de documents importants auxquels son nom ne soit attaché.

En 1494, il suivit Charles VIII dans son expédition d'Italie; un état de la maison du roi, à cette date, nomme Robertet le premier des secrétaires du roi [2]; aussi fut-il employé dans les négociations

[1] *Histoire de Charles VIII*, édition de Godefroy, p. 636 et suiv. Paris, 1684, in-folio.

[2] *Etat des officiers de la maison du roi en* 1495-96 (ibid., p. 705). Les secrétaires et notaires du roi sont portés aux gages de 400 livres, ce qui représente à peu près 1,600 fr. d'aujourd'hui. Il y avait certainement des suppléments de traitement ou du casuel. On y voit, après Robertet, Henri Bohier et Nicolas Briçonnet, tous deux tourangeaux, le dernier fils du cardinal, neveu du chancelier, frère de Catherine, qui épousa Thomas Bohier, lui-même frère de Henri, plus

Digitized by Google

les plus importantes et les plus épineuses de l'époque; d'abord auprès du pape Alexandre VI, puis du roi de Naples qu'on allait déposséder. Il accompagnait Charles VIII, lors de l'entrée de ce prince à Naples, et un curieux document, conservé par l'histoire, est une lettre signée du roi, écrite par Robertet, qui annonce ce grand événement [1]. Celui-ci ne se sépara pas de son maître; on connaît des lettres, du 3 mai suivant, données à Naples, que Charles VIII quitta le 20 du même mois. Robertet revint avec le roi, d'abord à Rome, puis à Florence, enfin en Piémont; mais avant de rejoindre le roi à Turin (fin d'août 1495), et au moment critique de la bataille de Fornoue (6 juillet), il fut employé avec le cardinal Briçonnet, et en particulier avec Philippe de Comines, à traiter d'un accord et d'une suspension d'armes auprès des Vénitiens. Le célèbre auteur des *Mémoires* at-

haut nommé, lequel Thomas Bohier, d'abord général des finances, et ensuite lieutenant-général des armées en Italie, fit bâtir Chenonceaux.

[1] Lettres du roi à ses ambassadeurs à Rome, l'archevêque d'Embrun et Jean Rabot, *de ma cité de Naples, le 22e jour de février* 1494 *(n. s.* 1495). Robertet a ajouté un post-scriptum pour rendre très sommairement compte de la réception faite au roi *(Hist. de Charles VIII*, p, 716). Le président Hénault se trompe légèrement quand il met l'entrée à Naples au 21 février.

Digitized by Google

teste le crédit de *monseigneur Robertet auquel le roy se fioit*[1], et cette qualification pompeuse, réservée aux plus hautes positions, donnée à un simple secrétaire du roi, si elle a de quoi surprendre de la part de Comines, qui ne la prodigue pas, et auquel on ne reprochera guère de trop prôner ceux avec lesquels il fut employé, est du moins une preuve irrécusable de la consistance politique de Robertet, qui rentra en France avec son maître, après s'être arrêté comme lui à Turin, où il contresigna les lettres qui élevaient Robert Briçonnet à la dignité de chancelier[2], puis à Verceil, pour venir

[1] *Mémoires*, ch. VI, p. 641. — Edition Elzevier, 1648.

Il faut remarquer que quelques pages plus loin (p. 657), Comines, parlant d'un secrétaire du roi, dit *un appelé Roberiet*, ce qui est beaucoup moins cérémonieux et s'applique évidemment à un autre personnage de la même famille, comme le fait entendre, trop peu clairement d'ailleurs, Lenglet-Dufresnoy (notes sur Comines, I, 530). C'était ou François, frère de Florimond, dont l'article suit et qui fut secrétaire du roi, ou Jean, son autre frère, qui eut sans aucun doute la même charge, quoiqu'il y ait lieu de croire que ce soit plus tard.

[2] Le nouveau chancelier prêta serment le 4 septembre, entre les mains du duc de Bourbon, lieutenant-général pour le roi absent; l'acte de ce serment est contre-signé par un Robertet; de même qu'une lettre écrite de Moulins, le 18 octobre, par le duc de Bourbon. Ce Robertet pourrait être rigoureusement encore le père de Florimond, plus vraisemblablement un de ses deux frères, Jean, qui ne serait venu au service du roi qu'après la mort du duc de Bourbon (1498).

Digitized by Google

enfin se reposer à Lyon. Le crédit du secrétaire des finances s'était soutenu pendant le peu d'années que vécut encore Charles VIII; l'avénement de Louis XII le consolida, contre l'usage des changements de règne; et cette fois encore ce fut une exception; car, seul des conseillers de Charles VIII, il demeura investi de la confiance du nouveau roi.

Il en reçut une preuve éclatante en 1505; le roi, étant tombé à Blois dans une maladie jugée mortelle, fit, le 31 mai, son testament, par lequel, en instituant la reine régente, il lui donnait un conseil, composé du cardinal d'Amboise, du comte de Nevers, du chancelier, du sire de la Trémoille et de Florimond Robertet, conseil sans l'avis duquel ne pouvait être décidée aucune affaire importante. Durant la vie du cardinal d'Amboise, Florimond Robertet n'occupa que le second rang, néanmoins son importance était grande; les princes étrangers recherchaient son amitié : *Vous remerciant humblement*, lui écrivait l'un d'eux, *de la peine que printes de me faire savoir des nouvelles de vous par lettres escriptes de votre main qui ne me fut pas peu de plaisir, mais, après les lettres du Roi, le plus grand confort que aye eu de par de ça*[1]. Un peu plus tard,

[1] *Lettres de Louis XII, du cardinal d'Amboise et autres*, 4 vol. in-12.

Digitized by Google

l'empereur Maximilien, envoyant des dépêches à son ambassadeur près le roi très chrétien, ajoutait ces mots à l'adresse : *et en son absence, à notre chier et grand ami, Me Florimont Robertet, premier secrétaire et conseiller de nostre dict bon frère* [1]. Pendant la longue maladie du cardinal, et plus encore après qu'il eut cessé d'exister, tout retomba sur Robertet. *Car*, dit le maréchal de la Marck, *depuis que M. le légat d'Amboise mourut, le trésorier Robertet fut l'homme le plus approché de son maître et qui gouvernoit le Royaume* [2]. Dès-lors ce fut lui qui traita avec les ambassadeurs [3], et cela dans un moment

—Recueil curieux, rédigé sur les originaux, par D. Godefroy, historiographe de France. — Lettre du 24 juillet 1507, t. I, p. 102.

[1] Ibid., t. III, p. 97.

Ce titre de *conseiller* se trouve souvent donné aux secrétaires du roi; mais jamais alors dans des documents tout-à-fait officiels. Dans les épitaphes et inscriptions que, plus d'un siècle après, le marquis de Rostaing, arrière-petit-fils de Florimond, fit poser avec une excessive profusion à la chapelle Robertet de Saint-Honoré de Blois et ailleurs, il donne à son bisaïeul le titre de premier, de principal conseiller du roi. C'est également une erreur, et il y en a plusieurs autres de la même nature dans ces monuments où l'on aurait pu et dû les éviter avec plus de soin qu'ailleurs.

[2] Mém. de Robert de la Marck, seigneur de Fleuranges, maréchal de France. — Collection de Mémoires de 1786, t. XVI, p. 157. — Collection Petitot, t. XVI, p. 263.

[3] C'est aussi lui qui festoyait les envoyés étrangers, au nom du roi son maître. Au recueil cité, voir la lettre sur la réception de l'évêque, depuis cardinal de Gurce, 9 octobre 1510.

Digitized by Google

où la complication des événements, le conflit des intérêts, entre princes si habiles et si puissants [1], donnaient à la diplomatie une importance décisive, une prodigieuse activité [2]. C'est à cette époque aussi que le principal envoyé de l'empereur recommandait à son maître de soigner beaucoup *le trésorier* [3], car il est à remarquer que c'est le titre à peu près unique donné à Robertet dans tous les documents originaux, sous le règne de Louis XII, et sans qu'on en puisse bien expliquer la raison. Son titre officiel était celui de secrétaire du roi et des finances; eut-il une commission spéciale de trésorier général des finances, dont il était l'absolu ministre, on n'en connaît pas ; ne fut-ce qu'un titre donné dans l'usage, en réminiscence de celui de trésorier qu'il avait eu d'abord et que d'autres partageaient, rien ne le prouve. Le fait est qu'on ne l'appelait que *M. le trésorier* [4]. Cette recommanda-

[1] Jules II, Maximilien, Ferdinand et Isabelle, la république de Venise, Henri VIII.

[2] L'empereur n'avait pas alors moins de trois ou quatre envoyés à Paris, à différents titres, et quelques-uns étaient des agents secrets.

[3] Recueil cité, lettre d'André de Burgo à Marguerite, fille de l'empereur, gouvernante des Pays-Bas pour son père, t. I, p. 234.

[4] C'est même le titre donné, longtemps avant, à Robertet, par Georges d'Amboise, dans une lettre écrite de Blois le 4 octobre (1494

Digitized by Google

tion de traiter favorablement Robertet ne demeura pas sans effet ; et, il faut le déclarer, on voit avec quelque anxiété le ministre de Louis XII témoigner

ou 1495). — « A monsieur le trésorier Robertet. — Monsieur, je me » recommande à votre bonne grâce, tant comme je puis ; je vous en- » voie de mes nouvelles ; je suis arrivé avec M. de Bussy, mon » frère *(a)*, et vous assure que j'ai été bien aise de voir père et mère, » aussi sains comme ils sont *(b)*, et m'en vais à Clugny, pour voir » M. de Clugny, mon frère *(c)*, et incontinent me rendrai à ma petite » maison de Gaillon, en attendant savoir, s'il conviendra à messieurs » de la cour de payer l'archevêque de Rouen. Une chose me recon- » forte, c'est que je vivrai toujours, mais je vous assure que je serois » content de faire encore une bonne sortie. Vous savez ce qu'on m'a » promis ; je vous prie me mander si les choses sortiront leur effet, » ce que j'espère avec votre bonne ayde. Vous priant de me donner » de vos nouvelles, en vous disant à Dieu, Monsieur, auquel je prie » qu'il vous garde. »

Signé l'archevêque de Rouen.

(Lettre autographe.)

Il y a plus, au sujet du titre de *trésorier* donné constamment à Robertet, dans le testament de Louis XII, fait dans sa grande maladie de 1505, et dans lequel il nomme un conseil suprême de régence dont faisait partie Robertet, il le qualifie son notaire et son secrétaire et son *trésorier*.

(a) Jean d'Amboise, seigneur de Bussy, le cinquième des seize frères et sœurs du cardinal, lieutenant-général de Normandie. De cette famille si nombreuse, vingt ans après la mort du cardinal, il ne restait plus qu'un rameau qui s'éteignit cent ans plus tard.

(b) Ceci contredit formellement la date de 1473 donnée par le père Anselme, et, après lui, par tous les historiens, à la mort du père du cardinal, puisque cette lettre serait au plus tôt de 1493, année de la promotion de Georges à l'archevêché de Rouen.

(c) Jacques, septième frère du cardinal, abbé de Jumièges (1476), de Cluny (1481), puis évêque de Clermont.

Digitized by Google

tant de zèle pour les intérêts de l'empereur, donner des avis précieux à ses envoyés, et exiger le plus inviolable secret sur ces officieuses communications. On n'aime pas à lire des lettres de Marguerite d'Autriche[1], annonçant qu'elle va envoyer l'argent destiné au *trésorier*, quand elle en aura reçu certains services qu'elle a l'air d'en attendre, et, pour parler plus franchement, d'en avoir acheté. Ajoutons cependant que quand Robertet se montrait si complaisant, l'alliance du roi et de l'empereur durait encore et paraissait sincère; que les usages diplomatiques de presque tous les temps ont autorisé ces sortes de rémunérations, quelque peu périlleuses; en outre il est facile de voir que, quand l'amitié de Louis XII et de Maximilien s'altère, la bonne volonté de Robertet s'affaiblit, disparaît; que les louanges des ambassadeurs font place à l'aigreur et aux récriminations. Tous ces détails, les intrigues si compliquées auxquelles donna lieu l'ébranlement de l'Europe à cette époque, sont du plus grand intérêt, surtout quand on les suit dans les documents authentiques extrême-

[1] Recueil cité, t. I, p. 278; t. II, p. 133. A la suite d'une négociation qui avait tourné à la satisfaction de l'empereur, *le trésorier Robertet*, écrivait l'ambassadeur, *a terriblement aidé à la matière, et feriez bien de le lui témoigner*. T. II, p. 124.

Digitized by Google

ment curieux depuis longtemps publiés, et cependant presque inconnus, d'où sont tirées les indications qui précèdent [1]. En avril 1510, Robertet accompagna à Lyon le roi qui se rapprochait de l'Italie où se débattaient, les armes à la main, les grandes querelles d'alors, et où la France avait, dans le pape Jules II, un allié perfide tout près de devenir un irréconciliable ennemi. Il fut même question d'envoyer, au-delà des monts, le trésorier qui, peu prévoyant cette fois, voyait sans chagrin la rupture avec le pape, *parce que*, disait-il assez irrévérencieusement, *il avait toujours gagné à la guerre contre les gens d'église* [2]. Il y a toute raison de croire que le voyage n'eut pas lieu. Louis XII et son ministre demeurèrent seulement plusieurs mois dans le midi de la France; ils y étaient en avril 1511 [3]; alors ils revinrent à Blois. Dès ce

[1] Ailleurs que dans une ville de province, à l'aide des archives publiques, on trouverait certainement beaucoup de notions propres à compléter et sans doute à corriger cette insuffisante notice.

[2] Recueil cité, t. I, p. 283. Il voulait sans doute parler de sa première campagne en Italie, avec Charles VIII. Il est probable qu'il avait trouvé dans cette expédition quelques bénéfices plus nets que ceux qu'en retira la France. Nous croyons, et nous le dirons plus bas, que Bury aura été acheté et édifié avec l'argent des *gens d'église*.

[3] Lettres de Lyon, du 23 avril. — Recueil cité, ibid. On ne voit pas, dans la correspondance datée de France, une lacune suffisante pour placer alors un voyage de Robertet en Italie.

Digitized by Google

moment, la mission de Robertet devint plus difficile. Les dernières années du règne de Louis XII furent désastreuses; les charges qui pesèrent sur ce prince durent être énormes, et cependant l'histoire a enregistré ce fait, et il est à la gloire aussi grande que rare du trésorier, le roi, dans des temps meilleurs, avait diminué les impôts de moitié; en présence des malheurs du pays, pas un de ces impôts ne fut rétabli, et quand François Ier monta sur le trône, l'Etat n'avait pas une dette. Vingt-cinq ans de loyaux et éminents services, une expérience consommée, des preuves utiles de dévouement personnel données au successeur de Louis XII mettaient, encore une fois, Robertet à l'abri de ces vicissitudes qu'entraîne un avénement nouveau. Il avait puissamment aidé au mariage du comte d'Angoulême avec la fille aînée du roi. *Toutefois la chose* (le mariage) *se fit,* dit un illustre contemporain [1], *et y fut le dit seigneur d'Angoulême merveilleusement bien servi par M. de Boisy, grand maître de France* [2], *et par le trésorier Robertet, qui pour lors gouvernoit tout le royaume.* Il est permis de l'affirmer, si le

[1] Mém. de La Marck., p. 7.

[2] Artus Gouffier de Boisy avait été gouverneur de François Ier; il ne fut grand-maître qu'en 1515 et mourut en 1519.

Digitized by Google

désir de rendre un service au prince, qui devait être un jour son maître, excita le zèle de Robertet, son expérience, son dévouement au pays durent surtout le déterminer. Dans cette alliance, il s'agissait de bien autre chose que d'unir la fille du roi à l'héritier présomptif de la couronne et de confondre, par là, quelques intérêts, de satisfaire à certaines convenances. Claude, comme fille aînée de la reine Anne, était, de son chef, duchesse souveraine de Bretagne; sa mère avait voulu toute sa vie la marier à un prince étranger, qui plus est à un prince de la maison d'Autriche [1]; et, par là, eût été perdu le fruit de l'alliance successive d'Anne avec deux de nos rois; alliance sage et fortunée, dont le prix avait été l'accession d'une magnifique province qui pouvait nous échapper encore, en même temps qu'un étranger, et sans aucun doute un ennemi, était introduit au cœur de la France. *François Ier*, dit Martin du Bellay [2], *bailla la superbe intendance des affaires à Artus Gouffier de Boisy,*

[1] Charles, devenu depuis l'empereur Charles-Quint. Louis XII s'était laissé aller à consentir à cette alliance. Mais en 1505, quand il se crut à son lit de mort, il revint subitement sur cette dangereuse concession, et par l'art. 5 de son testament, il prescrivait le mariage de sa fille et de Francois, héritier présomptif du trône.

[2] *Mémoires*, in-fol., p. 13. Mézeray copie du Bellay, t. II, p. 383, édition de Guillemot.

Digitized by Google

grand maître, son ancien gouverneur, et avec lui à Florimond Robertet, principal secrétaire. C'était Robertet qui assistait, comme premier ministre, le roi dans son entrevue célèbre avec Henri VIII (7 juin 1520). Le pouvoir du secrétaire avait dû augmenter encore à la mort de Boisy et jusqu'à la sienne propre survenue à Paris le 18 décembre 1526 [1]. Dans sa dernière maladie, le roi vint le visiter et le combla de témoignages d'intérêt et de reconnaissance [2]. Il voulut que les princes et la cour assistassent aux obsèques de son ministre, dont le corps fut rapporté avec une pompe presque royale à Blois, où il s'était marié, où il avait passé une partie de sa vie et où il avait marqué sa sépulture [3]. Clément Marot, qui compta Robertet au

[1] On a remarqué, et non sans raison, que Robertet forma, dans son cabinet, toute une génération de ministres habiles, Bayart de Lafont, Breton de Villandry, Burgensis ou *Bourgeois*, de Blois, Bochetel, Neufville, L'Aubespine.

[2] Clément Marot, *Complainctes. Déploration de messire Florimond Robertet*, t. II, p. 458, édition de 1731, in-fol.

Il y a dans cette pièce vingt-deux vers de suite qui ne sont qu'un continuel jeu de mots sur *l'aile d'oiseau* ou demi-vol qui figurait dans les armoiries de Robertet, et sur *la plume* du ministre arrachée à cette aile. La répartie de Florimond au roi vaut mieux que cela.

[3] Dans une chapelle qu'il avait fait construire en l'église de Saint-Honoré, voisine de l'hôtel d'Alluye, église aujourd'hui détruite ainsi que la chapelle, on voyait le tombeau de Robertet, son épitaphe et celle de sa

Digitized by Google

nombre de ses plus nobles protecteurs, a fait, sur cette translation, une *complaincte*, petit poëme de six cents vers, d'ailleurs assez médiocre [1], où il prodigue à Florimond de ces louanges qu'on ne donne guères aux ministres morts que quand ils les ont méritées. Tous les contemporains de cet homme illustre se sont accordés à louer ses éminents talents et ses nobles services. *C'étoit*, dit un auteur déjà cité, et bien placé pour l'apprécier, *un homme qui savoit et avoit beaucoup vu, tant du temps du roi Charles que du roi Louis, et sans point de faute, c'étoit l'homme le mieux entendu que je pense guères avoir vu, et de meilleur esprit, qui s'est mêlé*

femme qui y avaient été transportées plus tard de Bury. Ces épitaphes, mises par Charles de Rostaing, étaient remplies de fautes et d'anachronismes sur les titres donnés à Robertet et à ses enfants; cela surprend dans un descendant direct, comme on est étonné de trouver le même défaut d'exactitude et de précision dans certains livres qui s'appuient sur des originaux. Ainsi dans une collection de documents authentiques, la collection des anciennes lois de la France (par M. Isambert), on appelle (t. XI, p. 275) Florimond : *François de Robertet, ministre des finances de Louis XII;* trois à quatre fautes grossières en huit mots.

[1] Si ce morceau n'a pas grande valeur littéraire, il a du moins ce mérite de donner sur Robertet des détails utiles, et, sur l'époque même, des renseignements précieux. Nous n'en citons rien parce qu'il a été suffisamment indiqué dans la notice sur Bury. (Mémoires de la Société, t. II, p. 143.)

Digitized by Google

des affaires de France, et qui en a eu la totale charge, et a eu cet heur qu'il s'y est toujours merveilleusement bien porté[1]. Sa probité dans le maniement des deniers publics ne fut pas moins éclatante; aussi Louis XII, se laissant aller à dire un jour que toutes les plumes le volaient; *fors ungne, sire*, répartit le trésorier, *fors ungne;* le roi en convint, et cette laconique et spirituelle protestation d'une vertu éprouvée devint la devise de Robertet[2]. Ses contemporains l'appelèrent le *grand Robertet*, c'est du moins ce qu'avance le premier historien de Blois[3]; qualification quelque peu ambitieuse, malgré la grandeur réelle du rôle qui lui fut départi, et qui s'expliquerait plus simplement en admettant qu'on a voulu le distinguer ainsi de son neveu et de son

[1] Mém. de La Marck, p. 158.

Le maréchal écrivait plusieurs années après la mort de Robertet et lorsque, depuis longtemps, est venu le jour de la justice pour les ministres, surtout de la part des courtisans.

[2] On la voyait, dit Bernier, p. 26, à Bury; on la retrouve encore aujourd'hui à l'hôtel d'Alluye; mais, il faut le remarquer, dans des parties qui ne sont pas de la première époque de la construction de l'hôtel.

[3] Bernier, p. 493.

Aucun auteur du temps ne lui décerna ce titre, pas même Marot, dans un éloge qui est une sorte d'apothéose, et auquel la poésie et les circonstances permettaient l'hyperbole. Il l'appelle seulement, et cela vaut mieux, le *bon Robertet*.

Digitized by Google

petit-fils, ministres après lui, et qui l'un et l'autre portèrent le nom de Florimond. Robertet aimait les lettres et les arts; ce fut dans sa famille un goût héréditaire. On a vu que Marot se reconnaît son obligé. Jean Marot, père de Clément, avait sans doute éprouvé aussi le goût de Robertet pour les lettres et sa bienveillance pour les littérateurs. Un des volumes manuscrits, dont nous nous occuperons plus loin, conserve une ballade un peu longue mais ingénieuse de Jean Marot, adressée à *Monseigneur le trésorier Robertet*[1]. Jean Molinet, que les

[1] Mss. n° 7687, f° 7.

Cette pièce n'existe dans aucun des recueils de J. Marot. C'est donc une assez heureuse découverte à mentionner dans cet article, et, malgré sa longueur, nous donnons la ballade.

Nécessité qu'on dit mère des arts
M'a tant lardé de ses flèches et dards
Mon cher seigneur, que contraint suis vous dire
Que d'or, d'argent, je n'ay once ne marcs;
Plus maigre suis que n'est *bresme* en mars,
Car je n'ay gresse de quoy je peusse frire,
Et pour ce a vous com au souverayn myre
De telz douleurs faiz deprécacion
Qu'il vous plaise d'une taxation
Me revestir, car herbe ne racine
Tant seussent faire bonne opéracion
N'ont puissance contre ma passion.
Du mal que j'ay argent est médecine.

Et comme dit Villon en ses brocards :
De ma santé je vendrois aux Lombards,
Voire mes ans, se argent vouloient produire,

Digitized by Google

meilleurs esprits du temps regardaient comme leur maître et leur modèle, correspondait avec Flori-

Puis mes Anglois[1] plus ardans que lyepars
Me vont cherchant en tant de lieux et pars
Que plus ne scay quelle part je dois fuyre;
Je cuide, moy, que povreté se tyre
Vers ecripvains par destinacion;
Donc pour muer la constellacion
De mon malheur, j'ayme mieulx votre signe
Que Capricorne, Taurus ne Scorpion;
Car je scay bien que pour salvacion
Du mal que j'ay argent est médecine.

Je despitte fortune et ses hazars,
Car se elle avoit tout mon bien pris et ars,
Fors des habits ne me seroit de pire :
Je n'ay maisons, rentes, bordes ne parcz,
Au Roy ne doy de rente deux lyars,
Car tout mon bien je le tiens de l'empire.
Pour ce vous prie, mon très honoré sire,
Si ceste lettre est fondée en raison,
Que la signez et j'aurai à choison
De m'employer en quelque œuvre condigne;
Je n'ayme pas l'aigneau pour la toison,
Mais toutefois pour la grande foizon
Du mal que j'ay, argent est médecine.

Prince, sachez que ma condicion
N'est pas de faire d'argent péticion,
Mais povreté de si très près me mine
Que contrainct suis par déprécacion
Vous avertir que pour solucion
Du mal que j'ay argent est médecine.

1 *Anglais*, créanciers. C'était une locution usitée et très populaire, après nos longues guerres avec les Anglais, en raison des obligations que nous avions si souvent contractées envers eux.

Guil. Crestin, épître au roi, 1723, p. 186. — Cl. Marot, Rondeau à un créancier, 153, p. 361. — E. Pasquier, Recherches, liv. VII, ch. 15. p. 863, édit. de 1617, in-4o.

Digitized by Google

mond Robertet ; il honorait en lui, non-seulement un ministre éminent, mais le fils d'un poète distingué, de Jean Robertet, qui avait été l'ami du maître vénéré de Molinet, de Georges Chatelain, autre célébrité éclatante de l'époque, et que nous ne comprenons pas davantage. Il paraît, et cela ne surprendra guères, que Robertet, homme fort occupé, habitué à manier les grandes affaires de ce monde, et vivant loin des spéculations poétiques, ne se sentait pas de force à répondre au singulier langage de Molinet [1] ; il en chargea son frère Fran-

[1] Au risque de multiplier beaucoup les notes et les citations, nous ne pouvons nous dispenser de donner quelque chose de la correspondance de Molinet avec Robertet. Voilà la lettre du premier :

Chef-d'œuvre exquis, scintillant Robertet,
Soleil luysant au franc azuré throsne,
Les grans vertus de ton champ flory m'ont
Bouté en train, sy qu'à ton flory mont
Mon épistolle indigne se patrone ;
Ton père estoit fils de notre matrone
La réthorique, et je croy que tel es
Nam sequitur patrem sua proles.

George, mon maistre, et ton élégant père,
En temps prospère eurent loz authentiqué
De bien dicter, qui sur tous arts impère.
Mais toy, j'espère, es en plus haulte sphère
Qui recupère et passe réthorique ;
Ton angelique engin de tout s'applique
Au bien publique et où son salut gist,
Gloria, laus et honor tibi sit.

Familier es de très chrétien roy
Quy est je croy le plus grand de ce monde...
Etc., etc...

Digitized by Google

çois, plus versé, comme nous le verrons, dans la littérature, et qui s'évertua à faire quelque chose

Escript ce jour Saincte-Croix
Par le petit Molinet
Qui de vieillesse a tel surcroît
Que plus n'a d'ancre en son cornet.
Vive ton nom Florimond Robertet,
Dieu te doint gloire où le roi Robert est.

Réponse de François au nom de son frère :

« Après lecture de l'envoi et epistre ci-devant posés, que je, à » bonne cause, treuve très élégante et subtilement couchée par ce » magistral ouvrier, voire vieux routier extolleur et historiographe » de très excelse et triumphante maison archiducale, l'honneur du » pays, récréation et vray thrésor des Valenciennois, le bon Molinet » que puis naguères très honoré seigneur et frère t'a pleu m'envoyer, » par laquelle on peut clairement veoir que encore en son grenier » avait moulture et grain à foison mis en réserve, partie desquels il » a bien voulu mettre en avant et au vent, et n'espargner voilles, » ventillants, rouets, tournants ni meulles moulans, en son bannier » et croculaire molinet, etc. »

Après ce préambule, il entre en matière :

Par le soufflz de doulx vent zéphyrin
Qui les voilles vollitants a tourné
D'un molinet tout net, tout éborin,
Famé plus qu'autre de Flandre ne du Rin
De grain choisy, fourny, bien attourné
Suis tellement étourdi, bistourné
Et estoné d'ouyr de moy louange
Qui suffiroit à décorer un ange.

En ton escript luisant, sans nul obstacle,
Feins en spectacle introniser mon père,
Et ton George, tous deux en réceptacle
Pieçà roidis, eslevés en pinacle
Ou tabernacle en la plus haute spère
Helas, compère, si à eux laus appère,

de digne du ministre de Louis XII et surtout de l'illustre chanoine de Valenciennes. Nous avons dit que Florimond aimait les arts : outre l'hôtel d'Alluye[1], il fit bâtir, à deux lieues de Blois, le château de Bury, habitation magnifique[2], dont il ne reste plus que quelques ruines, et dans laquelle il avait introduit cette élégance et cette recherche, alors inconnues en France, et qu'il avait empruntées à l'Italie[3]. De Michelle Gaillard, d'une famille noble

Pourtant n'espère ne veux qu'on attribue
A moy l'estime à eux justement due.

Non familier du souverain princier
Mais serviteur du plus grand de la terre,
Très mal aisé à hurter ou pincier
De nul qui vint portant fer ou acier,
Soit Allemand, d'Espagne ou d'Angleterre;
Sa puissance est un fouldroyant tonnerre
Non telle veue puis le temps des Romains
A peine verse à qui Dieu tend les mains.
Etc., etc.

[1] L'hôtel d'Alluye, rue Saint-Honoré, à Blois, qui a beaucoup souffert dans son élégante décoration, et qui appartient aujourd'hui à M. Naudin, membre de la Société.

[2] Du Cerceau, dans *Les plus excellents Bastiments de France*, t. II, en donne une description. Voir la notice sur Bury et le plan.

[3] Dans l'intéressante notice sur Bury, plus d'une fois citée, à laquelle on a emprunté pour cet article quelques détails sur la personne des Robertet, l'auteur place en 1515 le voyage de Florimond en Italie, pour traiter avec les Vénitiens, et, à son retour, la construction de Bury. On a vu que c'est incontestablement en 1495, vingt ans plus tôt, que Robertet, en compagnie de Comines, négociait avec Venise. On ne trouve, depuis, aucune ambassade de lui vers la même

Digitized by Google

de Blois [1], Robertet eut deux fils, Claude, trésorier

nation. D'ailleurs, en 1515, il n'y avait point lieu de négocier avec Venise. C'était le début du règne de François Ier. Le premier acte de ce prince fut de rentrer en Italie, mais il ne faisait qu'exécuter ce que Louis XII avait préparé, quand la mort le surprit, et François Ier trouvait alors les Vénitiens solidement établis, et cela depuis plusieurs années, dans l'alliance de la France. Il est donc certain que Robertet n'alla point alors en Italie, et que c'est trop tard, ce semble, retarder la construction de Bury. Dans tous les cas, si on voulait, d'après les termes d'un acte de 1645 qui parle d'une chapelle fondée à Bury par Florimond, *pour les dévotions faites à Notre-Dame-de-Lorette pendant qu'il avait été en ambassade pour les rois ses maîtres*, acte du reste qui appartient à un recueil où fourmillent les erreurs, si on voulait, disons-nous, que Robertet fût allé deux fois, et sous deux rois, en Italie, le second voyage aurait eu lieu sous Louis XII, en 1510, 11, ou plutôt 1513, mais non plus tard. Et d'ailleurs à ces dernières dates, pas plus qu'en 1515, il n'aurait visité Lorette, qui était fort loin de Venise, dans les états du pape, et c'était précisément contre ce souverain, ennemi déclaré et en guerre avec Louis XII et François Ier, que la France négociait et se battait dans le nord de l'Italie. Ajoutons que le texte de Bernier, sur lequel s'appuie la notice, est parfaitement expliqué par les circonstances relatives aux négociations de Robertet avec les Vénitiens, et c'est indubitablement au retour de l'expédition de 1494 et 1495 qu'il faut placer l'acquisition de Bury, et le commencement, tout au moins, de la construction du château qu'il y fit édifier.

[1] Morte à Bury en 1549; elle était fille de Michel Gaillard, général des finances, natif de Blois, où l'on voit encore son hôtel (aujourd'hui la maison curiale de la paroisse de Saint-Nicolas, rue Madeleine), et de Marguerite Bourdin, tante du secrétaire d'état Jacques Bourdin. Michel Gaillard avait été attaché à la maison de Louis XII, encore duc d'Orléans, et à celle de la princesse Jeanne, sa femme; il figura, comme témoin du roi, dans le triste procès soulevé pour faire

Digitized by Google

de France [1], François, et trois filles qui contractèrent de grandes alliances [2]. La troisième, Fran-

dissoudre le mariage de Louis XII avec la fille de Louis XI. (Bibliot. nation., manuscrit *des Blancs-Manteaux*, n° 19). La famille Gaillard, dont on a passablement exagéré la noblesse, dans Moréri, on verra plus loin pourquoi, et ailleurs, qu'on fait venir à Blois, d'un pays éloigné, de l'Allemagne, ressource généalogique assez connue et fort usée, pour dissimuler une origine toute récente et parfaitement bourgeoise, quitta le Blésois et se transporta en Provence. On ne sait guères que Jean Gaillard, ou, comme on s'était habitué à dire, *de Gaillard*, évêque d'Apt, mort en 1695, arrière-petit-neveu de la femme de Robertet, est celui qui conçut le plan du célèbre dictionnaire qui porte le nom de Moréri. Ce dernier, qui était l'aumônier de l'évêque d'Apt et son pensionnaire, mit en œuvre les matériaux recueillis par Gaillard, et y ajouta ses recherches, augmentées depuis de celles de beaucoup d'autres.

[1] C'était probablement la charge qu'avait eue son père. Il avait été d'abord et peut-être en même temps, car ces titres se confondaient ordinairement, général des finances en Normandie. On l'appelle dans quelques généalogies *trésorier général*, titre bien peu connu, qui n'a jamais existé, et qui n'est, sans doute, que la confusion des deux titres précédemment indiqués.

[2] On donne, dans certaines généalogies (Voir *Le Laboureur*, Mém. de Castelnau, t. III, etc.), un troisième fils à Florimond qu'on appelle *Jean* et qu'on fait évêque d'Alby. Ceci serait formellement contredit par les détails de la *Gallia Christiana*. Elle indique, comme évêque d'Alby, élu par le chapitre en décembre 1510, Charles Robertet, d'abord archidiacre d'Orléans, etc., fils de Claude (ceci est une erreur) et frère de Florimond, baron d'Alluye et ministre. (L'histoire du Languedoc appelle l'évêque d'Alby *Claude*, t. III, p. 99, et plus loin *Charles*.) La *Gallia* ajoute que Charles mourut le 9 août 1515, et elle cite son épitaphe posée dans la cathédrale d'Alby, ayant, peu de mois

Digitized by Google

çoise, fut grand'mère de Gabrielle d'Estrées, ce qui fait descendre de Robertet plusieurs des familles royales de l'Europe, celle de Bourbon, branche aînée, en particulier [1]. On conserve au château de Pezay, près Blois, un portrait, peint sur bois, de Florimond Robertet [2]. C'est sans doute ce portrait qui a été gravé [3], mais il est fort rare.

avant sa mort, résigné son évêché à Jacques son frère. Cette résignation souffrit des difficultés ; mais enfin, en 1517, Jacques put prendre possession de son siége, et il mourut en juin 1518. On cite également son épitaphe, mais elle ne donne plus à Robertet le nom de Jacques, mais celui de Jean, et les Bénédictins affirment avoir vu les actes au nom de Jacques. On a vu qu'ils nomment le père commun des évêques et de Florimond, Claude, tandis que c'était Jean, que d'autres ont appelé François. Il résulterait de cela que Florimond, outre ses deux frères François et Jean, en aurait eu deux autres, qui ne sont mentionnés nulle part.

[1] Par Elisabeth de Vendôme, petite-fille de Gabrielle d'Estrées, et dont la fille, Marie de Nemours, épousa le dernier duc de Savoie, fut mère du premier roi de Sardaigne et grand'mère de la duchesse de Bourgogne, et par suite de cette alliance, les Bourbons d'Espagne, les Bourbons de Naples, par conséquent la veuve et les enfants du roi Louis-Philippe, la reine de Portugal, l'empereur du Brésil, les rois de Sardaigne, de Saxe, les ducs de Parme, de Modène, les empereurs et impératrices d'Autriche, etc... ; le roi de Rome en descendait également par sa mère, l'impératrice Marie-Louise.

[2] Notice sur Bury, p. 161. Mme Crignon-Bonvallet, morte récemment, propriétaire du château de Pezay, l'était également de la terre de Bury.

[3] Bibliothèque historique de la France, t. IV, p. 258.

Digitized by Google

II

FRANÇOIS ROBERTET

François Robertet, frère cadet de Florimond, naquit, comme lui, en Forez, et vers 1460 ; comme son père et son frère aîné, fut employé dans la maison du duc de Bourbon, et, comme Florimond, vint ensuite au service du roi de France. Il eut la charge de secrétaire du duc de Bourbon, puis de notaire et secrétaire du roi, fut élu de la Basse-Auvergne, receveur du Forez, trésorier du Bourbonnais et bailli d'Usson [1]. Tous ces titres sont donnés à François Robertet, dans des manuscrits aujourd'hui déposés à la Bibliothèque nationale, qui sont de son époque, contiennent des poésies de lui, dont quelques parties même sont certainement autographes, et qui, dans tous les cas, ont appartenu à lui ou à son frère, dont il sera parlé plus loin.

La carrière politique de François Robertet nous est inconnue, elle fut sans doute obscure ; c'est à

[1] Quelques-unes de ces charges, occupées sans doute successivement, furent possédées d'abord par Jean, père de François, probablement par Florimond, et plus tard par Jean, le dernier des frères. Voir les manuscrits.

Digitized by Google

lui qu'on peut attribuer quelques signatures apposées au pied de certains actes, plus ou moins importants, qui se retrouvent encore dans les recueils de documents contemporains. C'est de lui, évidemment, qu'aura voulu parler Comines [1]. En effet, il semblerait résulter de pièces de poésies, qu'on doit attribuer à François [2], que de bonne heure il avait suivi son frère à la cour du roi de France. Sa mort nous est inconnue comme sa vie; seulement d'après les notions que nous fournissent ses poésies [3], il convient de la placer au cours du règne de François Ier, et postérieurement à 1521.

[1] Mémoires, édit. des Elzévirs, 1648, p. 641. Voir le passage cité à l'article précédent, et c'est certainement lui qu'indique, bien qu'insuffisamment, Lenglet Dufresnoy, dans une note sur ce passage de Comines, d'où il résulte que cet érudit commentateur avait connaissance des manuscrits dont nous nous occuperons. *Robertet*, dit la note, *secrétaire du roi; ce nom a été depuis fort connu sous Louis XII et François Ier. Nous avons de lui quelques poésies françoises en manuscrit, mais de peu de conséquence.* Edit. de 1747, t. I, p. 530.

[2] Notamment : Vers sur le voyage du roi Charles VIII à Naples, ms. 7687 ; Épitaphe de Charles VIII, etc. ; ibid., folios 34, 37, 38.

[3] Epitaphe de notre compatriote Triboulet, ms. cité, f° 104. On a dit, sans plus de détail, que Triboulet était mort avant 1536, cela contredirait cette anecdote de la réflexion du fou du roi sur le passage de Charles-Quint en France, en 1539, anecdote qui n'est d'ailleurs dans aucun des mémoires contemporains. L'ordre des poésies de Robertet la contredirait encore davantage, car il devrait faire placer cette mort vers 1520. Il est plus clair, d'un autre côté, que si Tri-

Digitized by Google

Il a fait sa propre épitaphe [1]; mais ce morceau peu modeste, long et diffus, n'a pas même le mérite de contenir un seul renseignement biographique, sinon ce que nous savons parfaitement d'ailleurs, que François avait été secrétaire de deux rois. Dans les recueils manuscrits déjà cités, dont nous parlerons encore avec plus de détail à l'article suivant, bien qu'il y ait lieu de croire qu'ils aient tout au moins appartenu à François Robertet aussi bien qu'à son frère, on trouve du premier un certain nombre de pièces. Nous les énumérerons sommairement, mais avec exactitude, non qu'elles aient quelque valeur littéraire, ni aucune autre sorte d'intérêt bien vif, mais parce que, nous occupant aujourd'hui de la famille Robertet, il n'est pas hors de propos de relever tout ce qui touche à son existence; cela n'a jamais été fait, ce ne sera certainement jamais recommencé; des erreurs ont été commises qui se perpétuent de livre en livre, et qu'il est toujours à propos de relever.

Poésies de François Robertet.

Rondel sur la devise de la feue royne Anne de

boulet vivait en 1539, il faudrait singulièrement reculer la mort de Robertet, et cela contre toutes les probabilités.

Epitaphe de Jean de Valois, datée du 6 novembre 1520.

Epître à Bayart, au siége de Mézières, 1521.

[1] Ms. 7687, f° 103.

Digitized by Google

Bretagne : *non mudera* [1]; autre Rondeau sur la même devise. Sur ce sujet, comme sur plusieurs autres, ainsi qu'on le verra, Jean, frère cadet de François, s'était essayé concurremment avec son aîné. Le rondeau de Jean ne vaut guère mieux que les premiers [2]. Réponse, en prose et en vers [3], à Jean Molinet, faite par François Robertet, au nom de son frère Florimond; il en a été question à l'article de ce dernier. Réponse de François [4] à une Épître de Guillaume Crestin [5], qui le remerciait en termes vifs, louangeurs et très affectueux, de vers qu'il en avait reçus. La réponse de Robertet compte

[1] Ms. 7686, f° 13.

Cette devise : *Elle ne changera pas*, empruntée à l'italien, ou plutôt à l'espagnol, n'était point connue de notre savant collègue qui sait si bien tout ce qui se rapporte aux hôtes illustres du château de Blois.

[2] Deux autres rondeaux sur le même texte, et sans nom d'auteur, suivent ceux-ci aux manuscrits; ils sont beaucoup meilleurs.

[3] Ibid., f° 64.

[4] Ibid., f° 69.

[5] Ibid., f° 67.

Guillaume Dubois, dit Crestin, que Clément Marot avait la modestie d'appeler souverain poète français, qui, selon d'autres (Geoffroy Tory), faisait, par ses chroniques de France en vers, *honte à Homère et à Virgile*, que Molinet, que nous venons de citer, disait *bénédictionné de céleste main, et aorné de précieuses gemmes*, etc. Tout cela nous surprend bien maintenant. Crestin mourut vers 1525. Son épître à François Robertet est inédite, on ne la trouve dans aucune édition de ses œuvres.

Digitized by Google

dix strophes de neuf vers, terminées chacune par une sentence ou un proverbe, qui ne se lient pas toujours très étroitement au sujet. Il reproche à son ami trop d'indulgence :

Mais ce qui vient de main qui est aimée,
Petite ou grande, entière ou entamée,
Est acceptable, joyeux et bénévole ;
A peine en cage, nul oiseau bien ne vole.

Et il finit ainsi :

Excusé soit ce fratras mal dressé,
Car, tel qu'il est, je le t'ai adressé.

Rien de plus modeste assurément, mais malheureusement aussi rien de plus parfaitement justifié.

Les Triomphes de Pétrarque en rondeaux [1]. Chaque triomphe est un rondeau de trois strophes à cinq, trois, puis cinq vers, avec refrain.

C'est encore là un des sujets que les deux frères ont traité à l'envi l'un de l'autre. Nous en parlerons plus au long à l'article de Jean, d'autant que c'est lui qui l'emporte incontestablement dans cette joûte poétique.

A l'occasion de ces rondeaux, nous avons remarqué le premier une particularité qui a quel-

[1] Ms. 7687, f° 39.

Digitized by Google

que intérêt. C'est que deux d'entre eux portent des corrections évidemment faites par l'auteur, car elles modifient le sens ; elles n'ont même pas été arrêtées définitivement du premier jet ; elles trahissent un travail certain et assez pénible de composition [1]. On pourrait croire même que le volume entier est de la main de François Robertet : c'est l'écriture des corrections, seulement plus propre et plus posée, comme il arrive toujours d'une copie ou mise au net. Il faut dire cependant que toute cette écriture est parfaitement la même que celle du manuscrit n° 7686 [2] ; doit-on attribuer le tout à François Robertet ? nous ne l'affirmerions point, bien que les deux volumes soient composés de pièces dues aux deux frères ou de morceaux analogues, anonymes, mais dont ils sont peut-être encore les auteurs ; enfin de pièces émanées de poètes avec lesquels ils étaient en correspondance suivie et en relations familières. Il est certain, en tout cas, que

[1] L'authenticité de cette écriture n'a pas fait un doute aux yeux des conservateurs, si habiles en paléographie, auxquels elle a été soumise.

[2] Et même du n° 7685, quoique celui-ci soit plus soigné ; dans tous les cas il provient de la même source. On verra dans l'article de Jean, qu'on pourrait le regarder avec encore plus de raison comme ayant formé ces recueils.

Digitized by Google

ces volumes ont été copiés sous leurs yeux et sortent de leur maison.

Le Débat du Boucanier et du Gorrier [1].

Un jour passé, dans le parc du Plessis [2],
Me promenant pour ennui éviter, etc.

Il se glisse derrière des arbres pour entendre une conversation entre le Gorrier, gentilhomme au verbe haut, aux manières aisées, mais tranchantes, somptueux en habits, ayant *manches bigarrées, de grandeur inconnue*, mais dissipateur et ruiné; et le Boucanier, homme modeste, au moins rangé, qui avait très bien su garder son bien et disait avec satisfaction :

J'ay, Dieu mercy, cinq cents livres de rente,
Bonne maison et mon domaine à rente,
Et bail à ferme pour mieux m'entretenir, etc.

Cette pièce, qui n'a pas moins de trente-quatre strophes de huit vers, est froide, plate, quoique versifiée avec quelque facilité et plus d'aisance qu'aucune autre peut-être de notre Robertet.

Son *Épitaphe* [3], de quarante vers, citée plus haut; les autres pièces indiquées en même temps;

[1] Ms. 7687, f° 51.

[2] C'est le Plessis-lez-Tours que la cour habita d'assez longues années après Louis XI.

[3] Ms. 7687, f° 103.

Digitized by Google

enfin, des *Bergerettes;* tout cela froid, long, diffus, souvent illisible, dont on n'extrairait pas cinquante vers dignes d'être conservés; défauts que partagent presque tous les auteurs d'une époque à laquelle la poésie française se dégageait avec tant de peine des langes de la première enfance, pour arriver à quelque fermeté dans sa marche, à quelque grâce dans son maintien; défauts aussi, et on l'a déjà fait remarquer, qui rehaussent singulièrement l'étonnante supériorité de notre poète propre, Charles d'Orléans et de Blois, plus vieux cependant de près d'un demi-siècle.

III

LES DEUX JEAN ROBERTET

Jean Robertet, troisième frère de Florimond [1],

[1] D'Auvigny (Hist. des hommes illustres de la France, t. I, p. 423) fait Jean fils d'un François, frère du père de Florimond; ils auraient donc été cousins germains et non frères. Rien n'appuie cette supposition, qui ne paraît pas admissible; rien cependant ne la contredit formellement; et c'est là une des obscurités, et il y en a d'autres, qui enveloppent la généalogie de la famille Robertet. Nous plaçons Jean comme frère de Florimond et nous croyons que c'est infiniment plus probable. D'Auvigny, du reste, dans le peu de notions qu'il donne, à peu près uniquement d'après Du Toc, sur les Robertet, notions, dit la Bibliothèque historique, qui sont les seules qu'on possède sur cette famille, commet plus d'une erreur.

Digitized by Google

seigneur de la Motte-Jolivette et de Charlieu, paraît être resté plus longtemps que ses deux aînés au service du duc de Bourbon, de sa femme Anne de France, et peut-être de leur fille, puis vint à la cour de France, où il eut le titre de secrétaire du roi et des finances, et de greffier de l'ordre [1]. On ignore la date de sa naissance, qui doit cependant être de beaucoup postérieure à celle de Florimond; on ne sait pas davantage l'époque de sa mort. Les actes de sa vie ne sont guère plus connus. Néanmoins, c'est très probablement lui dont nous avons mentionné le nom comme apposé, en 1495, au pied d'un acte important du duc de Bourbon : la prestation du serment de Robert Briçonnet, élevé à la dignité de chancelier de France. C'est plus probablement encore lui que l'histoire cite, une fois de plus, mais c'est la dernière, dans une circonstance singulièrement remarquable, il est vrai, et dont nous nous rendons compte avec peine aujourd'hui. En mars 1528, il assistait François Ier, lorsque le roi, ayant mandé devant lui Perrenot de Granvelle, ambassadeur de Charles-Quint, lui notifia le cartel par lequel il offrait à l'empereur de vider leurs dif-

[1] Outre les titres de quelques charges qui passèrent de la tête de son père et de ses frères sur la sienne. Cette circonstance est une de celles qui paraissent le mieux établir la filiation de Jean.

Digitized by Google

férends dans un combat singulier. C'est Jean Robertet qui donna lecture du défi [1], et, depuis lors, nous ne trouvons aucune trace de son existence politique. Il avait épousé, vers 1515, Jeanne le Viste, dame de Fresne, fille unique d'Antoine le Viste, président au parlement de Paris [2], et de Charlotte Briçonnet [3]. Il en eut Florimond, deuxième du nom, secrétaire d'état, et une fille [4].

Le nom de Jean Robertet ne mérite quelqu'attention aujourd'hui que par ses poésies, conservées manuscrites et en grand nombre, dans les recueils dont nous avons indiqué l'existence dans les articles qui précèdent. Mais ici il faut éclaircir un premier point qui a échappé à tous ceux qui se sont occupés, superficiellement il est vrai, des Robertet, éclaircissement qui lève quelques difficultés, corrige quelques erreurs, déjà signalées au sujet de poésies attribuées à certains membres de la famille Robertet. On se fût aisément convaincu,

[1] Mém. de Martin du Bellay, édition citée, p. 134.

[2] C'est ce président Le Viste qui signa et publia, en 1523, la révision de notre coutume de Blois; sa signature est à l'original de cette coutume, conservé dans le cabinet de M. de la Saussaye.

[3] Fille de Jean, nièce du cardinal et du chancelier, tante de Anne, qui épousa Claude Robertet, fils aîné de Florimond.

[4] Marie, mariée, en 1551, à André Guillart, premier président du parlement de Bretagne, ambassadeur à Rome, vers 1565.

Digitized by Google

si l'on eût examiné et rapproché les dates, qu'avant Florimond, un Robertet s'était livré à la poésie. C'est celui qui a fait le *Rondeau* [1] compris aux œuvres de Charles d'Orléans, qui a composé, en collaboration avec un nommé Montbreton, une *Ballade* [2], les deux seules pièces connues jusqu'ici

[1] Ce rondeau est l'avant-dernier morceau du très beau manuscrit, n° 7357, qui contient les poésies de Charles d'Orléans et de quelques-uns de ses contemporains. Il est assez connu et finit par ces quatre vers, souvent cités :

« Ung Robertet indigne à porter plume,
» Pour atouchier après vos haultz écriptz;
» Ces petits vers icy vous a escriptz,
» De rude main plus pezant qu'un enclume. »

On a presque toujours semblé, d'après ces vers, vouloir attribuer cette pièce à Florimond. Ce rondeau n'était pas inséré dans la première édition des poésies de Charles d'Orléans, publiée en 1803 à Grenoble, par Chalvet. Dans l'édition de M. M. Guichard, il est p. 424; dans celle de M. A. Champollion, il est en note, p. 449.

[2] Cette ballade est un des nombreux essais sur un sujet donné par Charles d'Orléans. Il est facile de remarquer une différence très sensible entre ce morceau et celui qui porte le nom de Robertet seul. Pour ce dernier, le modeste auteur avait raison d'accuser la pesanteur de sa main, de parler d'*enclume*, il est peu de vers plus rudement martelés. La seconde pièce est tout autre. L'idée en est fade, l'exécution froide, mais la tournure aisée, le vers assez facile; on mettrait cinquante ans de distance entre les deux compositions. On peut expliquer cela par la part prise à l'œuvre par Montbreton ; l'époque peut être aussi pour quelque chose dans la dissemblance; il est évident que le rondeau était un début, le commencement de la correspondance poétique de Jean Robertet avec la cour lettrée de Charles d'Orléans.

Digitized by Google

sous le nom de Robertet. C'est encore le même qui est auteur d'un petit poême dialogué, non cité avant ce jour, daté de 1467[1]; et qui, probablement, a fait quelques vers à la louange d'Anne de France, fille de Louis XI, duchesse de Bourbon, consignés dans le même recueil.

Il y a plus : en lisant avec quelqu'attention les manuscrits dont nous nous occupons, on aurait vu que c'était Jean, le père même de Florimond, qui s'adonnait à la poésie; une Épître de Jean Molinet, adressée au ministre de Louis XII, ne laisse, sur ce point, aucun doute[2]. Elle indique formellement ce Robertet comme l'ami de Georges Chatelain, maître vénéré de Molinet; et Chatelain, poète célèbre alors [3], était l'un des correspondants de Charles d'Orléans et de tous les membres de la petite, mais brillante cour de Blois. Lacroix du Maine [4] cite Robertet, lui donne le prénom de *Jean*,

La ballade qui naturellement n'est pas dans l'édition de 1803, est conservée par M. Guichard, p. 133; M Champollion ne l'a pas insérée dans son recueil.

[1] Ce poème est conservé dans le manuscrit n° 208 du supplément français de la Bibliothèque nationale, qui contient diverses autres pièces, et qui se termine par ce distique peu poli :

Ce sont ballades et rondeaux
Pour amuser vaches et veaux.

[2] Ms. n° 7686, f° 64.

[3] Né en 1404, mort en 1474.

[4] Bibliothèque françoise, t. I, p. 583

Digitized by Google

le croit père de Florimond et des deux autres, le confond, pour les fonctions, avec ses enfants, et lui prête un poème [1], aujourd'hui perdu, des *Dicts prophétiques de la Sybille*, des *Élégies*, une *Complainte*, que nous avons retrouvée, sur la mort de Georges Chatelain, son ami, enfin le fait fleurir en 1480, ce qui, du reste, est évidemment trop tardif. Dans les divers recueils manuscrits dont nous parlons, il n'est pas difficile de faire le départ, entre les deux Jean Robertet, des morceaux qui leur appartiennent respectivement. Le caractère de la poésie, la facture y aident peu; presque toujours mêmes longueurs, même obscurité, même diffusion, même absence d'inspiration, de rhythme, quelquefois de sens; défauts, du reste, inhérents, on le sait, à presque toutes les compositions de l'époque; mais les sujets et les dates servent de guides.

Avant de reprendre l'examen des manuscrits et des poésies inédites des Robertet, nous compléterons les éclaircissements en ce qui touche les deux seules pièces publiées jusqu'ici sous leur nom, et dont l'auteur a été toujours incomplètement, quelquefois inexactement déterminé : le *Rondeau*, trans-

[1] S. Champier les mentionne dans sa *Nef des Dames*. Lyon, 1503.

Digitized by Google

crit à la fin d'un manuscrit de Paris, la *Ballade*, faite en collaboration avec un Montbreton, comprise au corps d'un autre manuscrit. La première édition des œuvres de Charles d'Orléans [1] ne devait pas comprendre ces pièces; elle ne donnait que ce qui paraissait appartenir incontestablement au prince. Des deux savants éditeurs qui ont publié, naguères et concurremment, les poésies du duc d'Orléans, le premier, M. Guichard, notre collègue, a conservé d'abord le Rondel [2], toujours mis au nom de Robertet; mais, à ce nom, il n'a joint aucun détail, aucun éclaircissement biographique, rien qui pût dissiper l'incertitude sur le membre de la famille Robertet auquel appartient cette composition. Il avait déjà inséré, dans le corps de son livre [3], la Ballade commune à Robertet et à Montbreton, l'une de ces pièces dont Charles donnait le sujet à ses commensaux et à ses correspondants, qu'il rimait lui-même le premier, et les autres à

[1] Grenoble, 1803, in-12.

Des ballades : *Je meurs de soif*, elle en publie une qui n'est aucune de celles données par M. Guichard, et n'est pas non plus celle exclusivement attribuée au prince par M. Champollion, mais celle donnée par lui à Gilles des Ourmes. Ce n'est point celle publiée sous ce dernier nom par M. Guichard.

[2] Paris, 1842, in-12, p. 424.

[3] Ibid., p. 133.

Digitized by Google

son imitation. Mais en les publiant, M. Guichard n'a rien ajouté au nom des auteurs; il n'a donc rien risqué, mais non plus rien éclairci [1]. Le second éditeur des poésies du duc d'Orléans est allé plus loin; il n'a pas établi nettement l'individualité de l'auteur du rondeau, mais il émet, à son sujet, des allégations qui sont évidemment erronées. A son sens, le rondeau transcrit à la fin du beau manuscrit des œuvres de Charles d'Orléans serait d'un Robertet qui, au cours du XVI^e^ siècle, aurait fait exécuter ce chef-d'œuvre de calligraphie, et terminé le recueil dû à ses soins, par un hommage, alors évidemment posthume, à la mémoire du prince. En effet, celui-ci était mort en 1465, et le collecteur prétendu de ses poésies ne l'avait certainement jamais connu [2]. Mais alors, comment ce Robertet, car il n'y en avait pas deux, qui faisait transcrire après 1500, est-il un de ceux qui, cinquante ans auparavant, traitait, de concert avec Montbreton, un de ces sujets mis au concours par le prince, rimé par lui d'abord, ensuite par Villon, Berthault de Ville-

[1] Il ne paraît pas, du reste, être entré beaucoup dans la pensée de M. Guichard de s'étendre sur la biographie du nombre assez considérable d'auteurs dont il joint les pièces à celles du duc d'Orléans.

[2] Aussi c'est seulement dans les *notes* que M. Champollion donne place au rondel.

Digitized by Google

bresme, un autre Blésois, Jean et Simon Caillau, Gilles des Ourmes, et, de plus, par quatre auteurs anonymes [1]. M. Champollion dit que le nom de Robertet trahit le commencement du XVI^e^ siècle; c'est de sa part une préoccupation évidente, résultant de ce que l'illustration de ce nom ne date guères, en effet, que de cette époque, et de ce qu'il n'a pas voulu non plus séparer l'âge du manuscrit qu'il place à cette date, du nom de Robertet, qui devint célèbre alors, mais qui depuis longtemps déjà était connu. Ce serait faire supposer qu'il a entendu prêter le *Rondel*, non pas peut-être à Florimond, l'illustration réelle de la famille, quoique cette opinion ait eu cours, mais à un de ses frères, s'il les a bien connus [2], ce qui serait une autre erreur, comme on l'a vu, et comme on s'en convaincra encore davantage [3]. Ajoutons qu'en regardant le

[1] M. Champollion n'a pas admis, dans son recueil, la ballade de Robertet et Montbreton, non plus que la plupart de celles, sur le même sujet, des auteurs indiqués; mais il n'a pas tenté du moins de l'attribuer à un Robertet du XVI^e^ siècle et il n'en veut pas un du XV^e^.

[2] Il est probable que M. Champollion n'a pas examiné les manuscrits 7392, 7666, 7687, qui sont cependant sous sa main, car alors il n'aurait pas laissé subsister les suppositions que nous attaquons.

[3] Nous ne relèverons pas les mots qui suivent : Ce manuscrit, composé au commencement du XVI^e^ siècle, passa, *à cette époque aussi*, à la librairie de Henri II, qui ne régna qu'en 1547; non plus que l'indi-

Digitized by Google

rondeau comme un supplément ajouté très tardivement aux poésies de Charles, on en doit dire autant, à plus forte raison, de la pièce qui le suit dans le manuscrit et qui clot ce volume. Or elle porte le nom de Cadier, serviteur du duc Jean de Bourbon, que le duc d'Orléans cite dans une de ses ballades [1], ou du fils de ce Cadier, et elle est incontestablement adressée au prince, qu'elle remercie des bontés qu'il a eues pour Cadier, à Blois. Il y a donc faute à tirer un argument de l'ordre méthodique des pièces.

Ceci expliqué au sujet de l'individualité d'un Jean Robertet, premier du nom, et père de Florimond, de François et de Jean, maintenant bien établie, et pour les pièces qui ne sont pas conservées dans les recueils que nous examinons, revenons à ces volumes et continuons ce que nous avons commencé à l'article de François Robertet. Le premier des manuscrits [2] qui, comme nous l'avons dit, ont tous appartenu à cette famille, qui, peut-être,

cation du propriétaire ultérieur du volume, qui y a apposé sa signature, le sieur *de Bellesdins*, dit M. Champollion, pour *Jean Ballesdens*, de l'Académie française, auteur connu et surtout bibliographe distingué, dont le nom devrait être familier à un conservateur de livres.

[1] Edit. de M. Champollion, p. 112.

[2] Ms. n° 7392.

Digitized by Google

ont été transcrits par quelqu'un de ses membres, qui, dans tous les cas, sont sortis de leur maison et de Blois, pour arriver, après d'assez grands détours, à leur lieu actuel de dépôt, le premier ouvre par une correspondance de Jean Robertet avec Chatelain et avec un seigneur de la Rivière, puis un seigneur de Montferrand, chambellan du duc de Bourbon, et gouverneur de monseigneur Jacques de Bourbon [1]. La correspondance a pour objet d'inviter Robertet à traiter un sujet assez familier au temps, le poême des *Douze Dames de Rhétorique*. Les douze dames de rhétorique, ou qui accompagnent la rhétorique, sont : Science[1], Éloquence[2], Profondité[3], Gravité de Sens[4], Vieilles Acquisitions[5] (nous dirions Érudition), Multiformes Richesses[6], Fleurie-Mémoire[7], Claire-Invention[8], Précieuse-Possession[9], Déduction louable[10], Glorieuse-Achevissance[11], Noble-Nature[12]. Voilà déjà un ordre qui, s'il convient, pour son cortége,

[1] Ces deux circonstances placent cette correspondance avant l'année 1468, époque de la mort de Jacques de Bourbon, fils de Charles et frère de Pierre, sire de Beaujeu. C'est donc bien là Jean Robertet, le père, contemporain de Charles d'Orléans, connu de ce prince, et qui sans doute l'avait vu en suivant à la cour les ducs Jean et Charles de Bourbon, ses maîtres, dont l'un, au moins, Jean, avait été, d'après l'intitulé de pièces conservées dans les œuvres de Charles, l'un des premiers émules en poésie du duc d'Orléans, son parent.

Digitized by Google

à dame Rhétorique, n'accommoderait pas si bien dame Logique sa sœur. Le poème a trois cents vers; quand nous aurons cité le commencement de la première strophe, on ne nous prierа pas de pousser plus loin l'analyse :

DAME SCIENCE.

Je Science, dame contemplative,
Splendeur du monde et clarté primitive
Des anciens philosophes nos pères,
Pour démontrer faveur consolative
A tous norris de ma main productive,
Je leur transmets salut consécutive
Pleine de grâce et d'affections claires,
Je suys le ray et soleil déifique,
De l'obscurté du monde en soy mendicque,
Qui perce cieulx et nuages et spères (sphères),
Je suis beaulté conforme à Angélique,
Luisant fermail de l'humain front pudique,
Et dont il prend sa gloire viatique
Par distinguer entre toutes matères (matières).

Le poème des douze dames de Rhétorique est répété seul, et sans la correspondance qui lui a donné naissance, dans un autre manuscrit qui porte deux dates : 1479 et 1480 [1]. C'est encore, et tout aussi incontestablement du premier Jean Robertet qu'est la *Complainte sur la mort de Jean Chatelain,*

[1] Ms. n° 7671, très ordinaire, sur papier.

Digitized by Google

très-clair (clerc), *orateur en langue vulgaire gallique*, qu'on trouve dans un autre manuscrit[1]; c'est la pièce qu'avait connue Lacroix du Maine. Ce morceau a sa date : *Tours*, 1476[2]; il donne à l'auteur le titre de secrétaire du roi et du duc de Bourbon, ce qui prouve que Jean, le père, comme les enfants, réunit ces deux titres vers la fin de sa vie :

Estant couché sous un myrthe plaisant,
Et maints chasteaux en Espaigne faisant,
Triste et pensif, sans raison évidente,
Sentys naguères douleur très vyolente,
Par touchement d'invisible action,
Qui me piqua et donna passion
Si grièvement au cœur qu'en fuz presque transy
Et ne sçavois d'où procédoit cecy.
Lors diz par moy dont vient ceste douleur,
Veu que je n'ay matère ne couleur
De tristesse si forte et si soubdaine;
Car je n'avois en mon corps nerf ne vaine
Qui ne souffrit aspre et dure poincture,
Plus que ne puis dire par escripture, etc.

Toujours cette fatigante diffusion, mais du moins une clarté bien éloignée du galimathias des Dames de Rhétorique, assez de grâce; un sentiment vrai, on le voit, inspirait quelque peu l'auteur. Le poète

[1] Ms. n° 7685.

[2] Chatelain était mort depuis deux ans. C'est peut-être la date de la copie.

Digitized by Google

continue en vers, puis en prose, puis il reprend en vers. Apollon, les muses, les philosophes, les historiens, les poètes, viennent, à tour de rôle, donner un regret à Chatelain. L'auteur revient et paie en prose d'abord, puis en quelques strophes finales, son dernier tribut à une illustre amitié.

Dans le même volume [1], on trouve une ballade intitulée: *les Bulles du cardinal de Guerande, fol du roy, qui fust à monscigneur de Bourbon.* Cette pièce n'a pas de nom d'auteur, mais elle est évidemment de Jean Robertet. On y retrouve les mêmes formes et sinon les mêmes mérites modestes, au moins les mêmes défauts. On y rencontre certaines locutions, le mot *engin*, entr'autres, qu'il a répétées à satiété dans toutes ses compositions. Celle-ci est d'ailleurs assez plaisante, quoique très médiocrement respectueuse pour les gens d'église [2].

Le même manuscrit contient une Ballade, au nom de maître Jehan Robertet, pour une dame appelée *la Serise* [3].

[1] F° 36.

[2] Nous voyons par là que Florimond le grand pouvait tenir de son père la médiocre estime qu'il faisait des gens d'église et les dispositions peu bienveillantes qu'il se laissait aller à leur témoigner.

[3] F° 75.

Digitized by Google

DEUXIÈME STROPHE.

(Il est dans un jardin soigné et planturcux).

Pommes y a de maints arbres yssants,
Poires aussy de diverse sainture ;
Prunes et coings, en beaux jardins croissants,
Fruits contourés de diverse painture ;
Noix, avelines, dates de saveur pure ;
Meures, chastaignes qui font aux champs parage,
Cormes, nêfles, et aultre fruict saulvage,
Dont homme peut manger s'il s'en advise ;
Tous ces fruits-là je ne prise en courage,
Tant que je fais la vermeille serise, etc. [1]

Après vient un Rondeau en latin, à messire Galmier, fol de monseigneur de Bourbon, morceau aisé, mais sans nerf ni esprit, suivi d'une longue lettre en vers, sans intérêt et datée

A Montbrison, où je demeure,
Ce samedi, après une heure.

C'est de là, sans doute, que sont écrites plusieurs pièces citées, les Dames de Rhétorique entr'autres, portant pour date une abréviation, *Mon.*, due vraisemblablement aux copistes. Ici s'arrête, dans la série des manuscrits, sauf une Épitaphe de Charles d'Orléans [2], la portion de pièces qu'il est possible d'attribuer formellement à Jean Robertet, le père.

[1] F° 75.

[2] Ms. 7687, f° 37.

Digitized by Google

Il est évident que le volume qui vient après, dans l'ordre des numéros [1], débute par des compositions appartenant à son fils du même nom. D'abord un *Rondel* sur les sept péchés capitaux [2], puis un autre sur la devise d'Anne de Bretagne, indiqué déjà; quelques autres pièces sans nom d'auteur, et enfin cette mention : « Ce livre, composé de toutes pièces, pour donner playsir, passetemps et récréation à ceux qui le liront, est à celui qui l'a (par faulte d'aultre meilleure occupacion) assemblé et rédigé en cette forme et manière, ainsi que les œuvres des singuliers facteurs en langue françoise de son temps se sont à luy présentées, pour être enregistrées au catalogue des excellenz engins qui pour les inventions subtiles et monuments de leur langue multiflue, ont mérité rester en la mémoire de leur postérité jusques à présent, espérant que les modernes studieux, en suyvant leurs vestiges, n'auront leur temps en vain usé, mais vivront semblablement par louange et recommandacion en mémoire perpétuelle. Signé : Jo. Robertet. »

Cette mention pompeuse, et assez peu justifiée

[1] Ms. 7686.
[2] F° 12.

Digitized by Google

par le mérite des pièces conservées, est-elle de la main de Jean Robertet? Il est très permis d'en douter, autrement le volume entier serait autographe, et tout fait supposer qu'il était la copie de quelque recueil plus étendu [1]. Après beaucoup de pièces, toutes médiocres, dont quelques-unes seulement laissent échapper quelques éclairs de facilité, on trouve des *Ballades mythologiques*, sans plus d'intérêt que ce qui les précède, mais à la fin desquelles on lit ce distique latin très énergique, adressé au mari malheureux de Vénus :

Stulte quid Etneos urges, Vulcane, Cyclopas,
Dum subigis calibem, Mars subigit Venerem.

que Robertet a traduit sans bonheur, exagérant encore une crudité que dissimulait déjà assez mal le latin :

O sot Vulcain, tu souffle à grosse alaine
Pour tes forgeurs à l'ouvrage eschauffer;
Mais en tandis que tu batz le chaud fer,
Mars aussi bat [2].....

[1] Cette mention est à la feuille 21 seulement; il est vrai que le volume 7686 est la suite du n° 7685, peut-être d'autres non conservés, et écrit de la même main, ainsi que le n° 7687, celui qui a certainement des corrections autographes de François Robertet, rappelant beaucoup l'écriture du texte; à moins, ce qui serait encore possible, que ces corrections fussent de la main de Jean, retouchant les œuvres de son frère.

[2] F° 83.

C'est à cette place, dans ce volume, que sont les vers sur les tra-

Digitized by Google

C'est là d'ailleurs, disons-le à la louange de nos Robertet, le seul exemple de liberté cynique que présentent leurs volumineuses collections. Les *Six Triomphes de Pétrarque*, déjà traités par François Robertet, viennent ensuite. On sait que la série d'idées, fort ingénieuse, quoiqu'un peu recherchée, qu'exprime cette composition, est empruntée à une suite de petits poèmes du chantre de Laure [1]:

L'Amour vainc tout;
La Chasteté vainc l'Amour;
La Mort vainc la Chasteté;
La Renommée vainc la Mort;
Le Temps vainc la Renommée;
L'Eternité [2] vainc tout.

Dans notre manuscrit, cet ordre est observé en six quatrains latins, assez bons parce qu'ils serrent de près l'idée primitivement empruntée au poète italien, et qu'est loin d'égaler la traduction, en strophes de huit vers, dans laquelle Robertet s'a-

vaux hydrauliques exécutés par ordre de Louis XII dans les jardins du château de Blois, et que l'*Histoire* de ce château indique, par une erreur d'impression, comme empruntés à un manuscrit n° 7086, qui est tout-à-fait étranger à notre sujet et contient le *Pélerinage de l'Ame*, en prose, par Jean le Gallois.

[1] Œuvres de Pétrarque, édit. de Basle, 1554, in-folio, quatrième partie sans pagination.

[2] Au lieu d'*éternité*, Pétrarque dit *divinité*, la pensée de Robertet est plus fine.

Digitized by Google

bandonne à sa déplorable diffusion. François Robertet avait dicté, et fort compendieusement, son épitaphe; Jean n'a pas voulu rester en arrière; mais la sienne a la forme classique du genre, et diffère entièrement de la fastidieuse composition de son frère :

Hæc Robertetus struxi tibi sacra Joannes,
Tres reges, Michaël, dum sequor atque duces:
Hîc ego avum posui, uxoremque, ambos parentes,
Me functum terris, ista sacella tegant [1].

Rien n'indique où était cette chapelle ; il est probable que ce fut dans notre province. On voit que le latin, comprimant par sa concision naturelle et nécessaire la facilité désordonnée de notre poète, donnait, comparativement du moins, à ses compositions dans cette langue, une réelle supériorité.

Épigramme [2] à la Vierge Marie, de vingt vers, se terminant par *Amen,* et dont on ne peut rien citer. Ce qui porterait beaucoup plus exactement à nos yeux le titre d'épigramme, ce sont quelques vers terminant le volume [3] et *ecritz par manière d'yronie, par maître Jehan Robertet, soubs une meschante*

[1] F° 91.
[2] F° 94.
[3] F° 95.

Digitized by Google

painture, faicte de mauvaises couleurs et du plus meschant peintre du monde :

Pas n'approchent les faitz maistre Rogier,
Du *Perusin*, qu'est si grant ouvrier,
Ne des paintres du feu roy de Cecille
Au chef-d'œuvre que voyez cy entier ;
Et semble bien qu'il n'est pas savetier
Le compaignon, mais homme très habile.
. . . . . .
. . . . . .
Mais il m'a dit qu'à Saint-Lô est l'usaige
D'ainsi le faire par les hôtelleries ;
Et qu'au mestier fut en apprentissage
Trente-six ans, sans compter les fréries.

Le manuscrit 7687 commence par une *Épitaphe*[1] de messire Galmier, fou de monseigneur de Bourbon, le même avec lequel correspondait Robertet le père[2], et pour lequel ses enfants avaient sans doute conservé de l'attachement. Elle a le mérite de contenir quelques documents historiques, mais qui n'appartiennent en rien à notre sujet. Diverses *Épitaphes trouvées au chasteau de Blois ;* elles ne portent point de nom d'auteur, mais la forme, la tournure poétiques, certaines expressions familières à l'auteur et qui reviennent trop souvent dans ses vers, tout indique qu'elles sont du second

[1] F° 2, verso, dix-huit vers.
[2] Ms. 7685, f° 75.

Digitized by Google

Jean Robertet. La première est celle de *Muguet*, oiseau du roi Louis XII [1].

Si vertu pour mérite obtient louange et gloire,
Plaise vous, orateurs, faire de moy mémoire.
L'oiseau royal je suis qui Muguet euz à nom,
Dont les faictz se trouverent plus grants que le renom ;
La terreur ay été de chahuantz, hérons,
Faulx perdreaux blancz et bis, cresserelles, randons ;
Oyseaulx de tous quartiers j'ay veu venir en court,
Estimés bien vollants, et tourner tost et court :
Mais au rapport du roy, et maint prince et seigneur,
De donner le premier j'ay eu tousjours l'honneur.
. . . . . .
Le bon roy Loys doulxième, mon bon seigneur et maistre
Me portoit sur le poing, en maint lieu et endroit.
. . . . . .
Trois passetemps parfaicts a eu Loys doulzieme :
Triboulet et Chailly, et je fuz le troisiesme,
Triboulet pour la chambre, Chailly pour champs et duictz [2],
Et moy, je vole en l'air pour gibier et déduictz, etc.

Après cette épitaphe, vient immédiatement celle du lévrier Chailly :

Je fuz jadis le bon leuvrier Chailly,
Quy ay tant pris qu'oncques rien ne failly,
Lieuves, congnilz [3], chevreulx, biches au cours..., etc.
Et puiz après, quand je l'eus bien servi,
En mes vieux jours si bien me guerdonna

[1] Donné par Louis de Brézé, grand-sénéchal de Normandie, et, après douze ans de vie, enterré par les ordres du roi.

[2] F° 3, verso.

[3] Lapins.

Digitized by Google

Que, à la royne, par octroy me donna.

. . . . . .

Recognoissant mon service et bien faict,
Fuz mis icy en mémoire du faict [1].

Puis celle d'Herbault, chien courant du roi :

L'an premier qu'après Charles régna
Au roy Loys doulziesme on me donna.

Viennent 36 vers, pas moins; et pour terminer:

Devers la fin de mes jours fiz au roy,
Tant de bons tours et playsirs, que je croy
Qu'oncques ne vis de chiens tels grands exploitcz,
Dedans ses belles trois foretz de Blois ;
Dont pour mémoire icy m'a fait poser ;
En paradis Dieu lui doingt reposer [2].

Puis encore celle de Patay [3], autre chien courant du roi, puis du chien de monseigneur le dauphin, *à quatre mois pas plus gros que le poing.*

Enfin, après tant de bêtes, vient le pauvre Triboulet, qu'on leur avait déjà associé :

Les monts passay.....
L'an mil cinq cent et neuf, lorsqu'il vainquit
Vénitiens [4] et ses terres conquit ;
Longtemps après le mien seigneur et maître,
Loys douziesme en ce lieu me feit mettre,

[1] F° 3, verso.
[2] F° 4.
[3] F° 5.
[4] 1509, année de la bataille d'Agnadel.

Digitized by Google

Taillé au vif, afin que le nom dure
Du plus vray sot qu'oncques forma nature ;
Sans ne richesses en ce monde n'acquiz,
Car aussy riche mourus et je nacquiz [1].

Tous ces vers, avec les défauts inhérents à la manière des Robertet, ont cependant une facilité et une clarté qu'on ne trouve pas dans les poésies mystiques ou philosophiques. Disons-le aussi, en terminant, pour faire à chacun sa part, Jean est supérieur à son père et à son frère; mais dans les uns comme dans les autres, au cours de plusieurs volumes, on rencontre à grand'peine quelques lueurs vraiment poétiques, qui signalent des contemporains de Villon et des deux Marot. Nous nous arrêtons, bien que nous ne soyons pas arrivés à la fin de ce volume, qui est du reste le dernier des recueils des poésies des Robertet que le temps nous ait conservés [2]; mais elles n'ont même plus cet intérêt relatif qui s'attache pour nous à des pièces où il est question du Blésois et des princes dont le souvenir y est devenu impérissable.

[1] F° 6.

[2] Il existe encore un manuscrit, mais dont nous n'avons pu avoir communication, qui a appartenu aux Robertet, qui porte leurs armoiries, la mention de pièces dues à Jean, secrétaire du duc de Bourbon, des *Proverbes* en action, avec dessins, et des *Scènes mythologiques*. Le Robertet, auteur de ces diverses pièces, avait J. Baude pour principal collaborateur.

Digitized by Google

Les détails qui précèdent sur les deux Jean, comme sur François Robertet, pourront sembler trop longs et hors de proportion avec la valeur historique des hommes, comme avec le mérite littéraire des poètes; mais, nous le répétons pour notre excuse, c'est la première fois que ces détails sont relevés; c'est la première fois qu'on s'attache à l'examen de manuscrits négligés, oubliés comme tant d'autres, plus précieux sans doute, monuments dans lesquels on aurait trouvé, si on l'avait voulu, la rectification de plus d'une erreur, où l'on découvre, bien que trop rarement, des notions historiques qui touchent à notre pays, et, dans tous les cas, à une famille illustre, depuis longtemps détruite, et dont la magnifique mais passagère existence s'est presque entièrement accomplie et a laissé quelques nobles vestiges dans notre province.

IV

FLORIMOND ROBERTET

DEUXIÈME DU NOM

Florimond Robertet, deuxième du nom, seigneur de Fresne, secrétaire d'État, naquit vers 1520. Il était fils de Jean, lui-même frère puîné du

Digitized by Google

premier Florimond et de François, dont les articles précèdent. Florimond avait épousé Marie Clausse, fille de Côme Clausse, seigneur de Marchaumont, secrétaire d'État [1], qui forma son gendre aux affaires et lui céda sa charge en 1557. Robertet suivit la cour à l'assemblée extraordinaire de Fontainebleau (août 1560), et assista aux délibérations qui décidèrent la convocation des États-Généraux à Orléans. Sur ces entrefaites, le prince de Condé fut arrêté. De Fresne reçut la difficile mission d'aller faire subir le premier interrogatoire à ce prince, que menaçait un arrêt de mort, auquel le déroba, peut-être seulement, la fin imprévue de François II. Florimond, disent les contemporains [2], s'acquitta de son mandat à la satisfaction du roi et du prisonnier tout ensemble, ce qui donnerait une assez haute idée de son habileté. Il fut constamment employé dans les inextricables intrigues qui marquèrent ces temps désastreux, et qu'entretenait, avec tant de soin, Catherine de Médicis.

[1] Clausse n'eut jamais, quoi qu'en disent les historiens et les généalogistes, le titre officiel de *secrétaire d'état*. Il se retira en 1557, mourut en 1558, et ce n'est que l'année suivante que cette qualification fut consacrée ; mais, ainsi qu'on l'a dit, elle était déjà usuelle lorsque Clausse faisait partie du cabinet.

[2] Mém. de Condé, t. II. — Hist. de Thou, an. 1560.

Digitized by Google

Ainsi, en 1562, après l'infructueuse conférence de Thoury, on l'envoya de nouveau vers le prince de Condé, mais libre alors et déclaré chef des Huguenots, pour essayer encore une fois de le ramener à la cour d'où sortiraient le connétable de Montmorency, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André, qu'on appelait les triumvirs. Robertet réussit dans sa mission [1]; le prince promit, mais il ne tint pas sa parole; les hostilités recommencèrent et la bataille de Dreux suivit de près. Robertet ne quitta point la cour jusqu'à sa mort, arrivée le 22 octobre 1567 [2]. Il ne laissa aucune postérité.

Robertet de Fresne aima les lettres; il est certain même qu'il fit plus, il les cultiva. Ronsard, le prince des poètes de l'époque, dont il faut beaucoup parler quand on s'occupe des derniers Robertet, ne laisse là-dessus aucun doute [3]. Ronsard était

[1] La Noue, bien informé, car il était témoin oculaire, dit que ce fut Jean de Montluc, évêque de Valence, qui décida Condé à promettre; que Robertet vint ensuite pour arrêter les conditions de la retraite du prince, mais qu'il trouva les dispositions changées. (*Mém.*, collect. Petitot, t. XXXIV, p. 144.)

[2] Mémoires de Condé, t. I, p. 180.

[3] Odes, liv. II, od. 19. Edition de Paris, 1623; deux vol. in-folio. Ode 19, à Robertet de Fresne.

Voilà, Robertet, le bien
(Mon Robertet qui embrasses
Les neuf muses et les grâces)

Digitized by Google

le courtisan de toutes les puissances ; on n'en voit guère, même dans les partis les plus opposés, pour lesquels il n'ait eu un hommage quelque peu intéressé. Après les rois ; les reines, les princes du sang, les Guise, les Chastillon, les Montmorency, les d'Épernon, paraissent dans sa nombreuse galerie, les Lospital, les l'Aubespine, les Bourdin, les du Thier, les de Thou ; enfin, pour n'en pas citer davantage, nos Robertet. Mais il semble qu'avec ceux-ci, avec Florimond de Fresne surtout, il y ait des rapports plus étroits, de plus intimes sympathies. On s'en convaincra, si au début de l'Ode XIX, citée tout-à-l'heure, on ajoute quelques

Le bien qui m'est advenu
Pour loger un inconnu.

Vient ensuite la fable assez ingénieuse de l'Amour déguisé, sollicitant un asile, et, pour toute reconnaissance d'une hospitalité empressée, décochant au poète une flèche,

Droict en l'œil ; le coup fut là
Plus bas au cœur dévala.

Et ailleurs, hymne de l'Été, dédiée à Robertet de Fresne :

Du docte Robertet, lequel point ne refuse
De se laisser ravir doucement à la muse.

D'où il suit que Bernier se trompe doublement (Hist., p. 495) quand il fait adresser ces vers à Robertet d'Alluye et quand il les place dans l'hymne du Printemps. On pourrait supposer que ce serait d'un recueil manuscrit de poésies de Robertet de Fresne qu'a voulu parler Lenglet Dufresnoy, si, ce qui est plus vraisemblable encore, cet auteur n'a pas fait la confusion que nous avons indiquée à l'article du premier Robertet.

Digitized by Google

vers de l'hymne de l'*Été*. Il faut excuser certains tableaux un peu hardis, mais c'est encore là de l'histoire, c'est une révélation des mœurs de l'époque, surtout si l'on se souvient que ces détails, si complaisamment énumérés, sont dus à la plume d'un abbé de Bellozane, aumônier ordinaire du roi et de madame de Savoie [1], et qu'ils sont adressés aux graves arbitres des destinées d'une nation. Il y a d'ailleurs quelque charme à s'occuper d'un de nos vieux poètes, trop loué en son temps, mais trop dédaigné dans le nôtre; dont on ne sait plus guère que le nom, cependant à jamais consacré; et c'est un tort, car un choix fait avec goût et discernement, dans son trop volumineux recueil, prouverait qu'à un enthousiasme exagéré a succédé une ingratitude imméritée.

Couché dessous l'ombrage, auprès d'une fontaine,
Evitant la chaleur que l'Été nous amène,
Que saurai-je mieux faire, en un lieu si plaisant,
Sinon chanter l'Été de flammes reluisant.
. . . . . .
Chantons donc et montons, par un sentier nouveau,
Cherchons autre chemin, celui ne peut me plaire,
Qui suit, en imitant, la trace du vulgaire.
. . . . . .
Je veux.....

[1] L'abbé de Brantôme, Pierre de Bourdeille, écrivait bien dans le même temps ses *Mémoires*, ses *Dames galantes*.

Digitized by Google

..... Ieter une obscure poussière
Aux yeux de mes suivants, qui voudroient, comme moy,
Grimper sur Hélicon, où des Muses je voy
L'eau qui me fait tout seul enfler de la victoire ;
Afin que nul ne puisse avoir part à ma gloire,
Ni au laurier sacré et toujours verdissant
Que je veux marier au *Freine* fleurissant.
L'amoureuse Nature estoit un jour faschée
De se voir, sans rien faire, auprès du Temps couchée ;
Il y a (se disoit) tant de siècles passés
Que du Temps, mon mary, les membres sont cassés,
Froids, perclus, impotents, la charge de ma couche ;
Ce n'est plus que du plomb, ce n'est plus qu'une souche
Qui, sans se remuer, gist le long d'un sentier,
Après qu'elle a senti le fer du charpentier.
J'ai beau passer ma main, très délicate et blanche
. . . . . .
. . . . . .
Bref, j'ai délibéré de me donner plaisir,
Auprès de mon mari je ne veux plus gésir,

La Nature, après cette belle résolution, va trouver le Soleil, qu'elle a rencontré quelque part, et dont le visage prévenant et les aimables manières l'ont fort séduite ; elle lui exprime, en très bons termes, le fond de ses sentiments.

Le Soleil qui se vit de telle dame aimé,
Fut de pareil amour tout soudain allumé ;
Un magnanime cœur volontiers ne s'excuse,
Et quand il est aimé, d'aimer il ne refuse !
. . . . . .
..... Des embrassements que Nature reçut

Digitized by Google

D'un amy si ardent, féconde elle conçut
Quatre enfants.....

Ce sont le Printemps, l'Été, l'Automne, et enfin l'Hiver

Neigeux, tourbillonneux, pluvieux et venteux,
Perruqué de glaçons, hérissé de froidure,
Qui fit peur, en naissant, à sa mère Nature.

L'Été, car l'hymne est spécialement consacré à cette saison, l'Été grandit rapidement; il a toutes les vertus de son père; bientôt Cérès fait, auprès de lui, exactement la même démarche que la Nature avait tentée auprès du Soleil, et, il faut le dire, avec le même succès; car ainsi devait s'accomplir la loi de l'univers; et par conséquent se terminer le chant du poète. Il finit donc en ces termes :

Je te salue, Esté, le prince de l'année,
Fils du Soleil, fauteur de toute chose née;
Père alme, nourricier, donne-blé, donne-vin,
Masle, parfaict, entier, tout grand et tout divin,
Escarte loing de moy tout mal et tout meschef,
Eslongne toute peste et fievre loing du chef
Du docte Robertet, lequel point ne refuse
De se laisser ravir doucement à la muse;
Augmente lui ses ans, sa force et sa valeur,
Et conserve sa vie en ta vive chaleur [1].

[1] Hymnes. — L'Esté, t. II, p. 1108.
Le *Printemps* était adressé à Robertet d'Alluye; les deux autres

Digitized by Google

FLORIMOND ROBERTET

TROISIÈME DU NOM

Florimond Robertet, troisième du nom, baron d'Alluye et de Bury, secrétaire d'État, naquit à Blois [1], en 1533. Il était fils de Claude Robertet [2] et d'Anne Briçonnet, et par conséquent petit-fils de Florimond dit *le Grand*. En 1559, après la mort de Jean du Thier, il fut pourvu d'un emploi de se-

saisons, l'*Automne* et l'*Hyver*, le sont à L'Aubespine et à Jacques Bourdin, tous deux secrétaires d'état.

Il semblerait qu'il faut reconnaître une intention ingénieuse dans la dédicace des hymnes des quatre saisons aux quatre secrétaires d'état en exercice, et un rapprochement entre les enfants du soleil, fils et ministres de la nature, et les créatures et les satellites de l'astre royal, les émanations de la souveraine puissance. Remarquons encore que Robertet d'Alluye était jeune, quand écrivait Ronsard, c'est lui le printemps; de Fresne avait treize ans de plus que son cousin, il était dans la maturité, à lui l'été; L'Aubespine était avancé en âge et sa longue expérience politique portait alors tous ses fruits, c'est l'automne; enfin Jacques Bourdin, arrivé à la vieillesse et qui mourut peu après, représentait naturellement l'hiver.

[1] Du moins Bernier le dit; mais les preuves qu'il en donne sont très faibles. (Hist., p. 494.)

[2] Claude, baron d'Alluye et de Bury, fils aîné de Florimond et de Michelle Gaillard, trésorier de France, et d'abord général des finances en Normandie, maître d'hôtel du roi. Il avait épousé Anne Briçonnet, fille de François, secrétaire du roi, et petite-nièce du cardinal et du chancelier. Il mourut en 1566 ou 67.

Digitized by Google

crétaire d'État, sur la recommandation du duc de Guise, devenu le maître des affaires à l'avénement de François II. La mort prématurée de ce roi changea la face des événements; le crédit des Lorrains baissa; le prince de Condé, leur mortel ennemi, poursuivi, condamné aux derniers jours du dernier règne, recouvra sa liberté; et par un contraste bizarre, après Robertet de Fresne, qui avait entamé l'instruction criminelle dirigée contre le prince, ce fut un autre Robertet, le baron d'Alluye, créature des Guise, qui reçut, et qui sollicita peut-être, la mission d'aller, en juin 1561, au parlement, arrêter, annuler les poursuites poussées si loin à l'égard d'un prince du sang [1]. Il est juste de dire qu'alors l'intérêt engageait les Guise eux-mêmes à se rapprocher de Condé; et d'ailleurs, en ces temps singuliers, on avait vu et l'on était destiné à voir encore de plus surprenants contrastes. Robertet n'a point laissé la réputation d'un ministre habile, pas même celle d'un serviteur fidèle; mais il était jeune, actif, d'un caractère souple, d'une conscience qui semble avoir été facile; aussi fut-il beaucoup employé dans les affaires, qu'on a dû appeler encore plus justement les intrigues de cette époque.

[1] Mémoires de Condé, t. II, p. 368.

Digitized by Google

En 1562, on l'envoya en Piémont, au sujet de la restitution de Turin, Chivasso et autres villes, qu'on rendit, et sans compensation, au duc de Savoye, contre l'avis des sages politiques de l'État et des plus loyaux serviteurs de la couronne. Ces places étaient gardées, depuis plusieurs années, en nantissement des droits, non encore réglés, de Louise de Savoye, mère de François Ier. Robertet avait, sans aucun doute, ses instructions; il fut coulant dans la négociation; l'opinion lui reprocha d'avoir été davantage. Quant à l'intérieur, la corruption et l'intrigue travaillent un gouvernement, il est faible et lâche bientôt envers l'étranger. D'ailleurs d'Alluye avait un autre tort; il n'allait pas seulement défendre les droits de la France, il s'était aussi chargé de faire valoir les prétentions aventureuses d'Antoine, roi de Navarre, sur le royaume de Sardaigne; et cependant il y avait opposition dans les intérêts, contradiction dans les deux missions; mais le premier prince du sang jouissait d'un moment de crédit, et il avait promis à Robertet son appui dans une occurrence délicate. C'est, en effet, à l'aide de la protection de ce prince, que le secrétaire d'état contracta, un peu plus tard, une alliance inespérée avec Jeanne de Halluin, fille d'Antoine, seigneur de Piennes, d'une des plus nobles

Digitized by Google

familles du royaume. Jeanne avait reçu d'abord une promesse de mariage [1] de François, duc de Montmorency, depuis maréchal de France, fils aîné du connétable. C'est pour anéantir cet engagement, que fut entamée une des plus laborieuses négociations de l'époque, et qu'on promulgua (1556) le fameux édit sur les mariages clandestins. Le connétable réussit à faire annuler la promesse, et, quelques années après (1563), le baron d'Alluye, épris depuis longtemps de mademoiselle de Piennes, réussit à l'épouser. « A quoi, dit Brantôme, il n'y avait appa» rence qu'une fille, d'une des meilleures maisons » de France, épousât un petit secrétaire des com» mandements; ce qui arriva plutôt par caprice » qui en prit à la fille, que par raison, et même que » par l'assistance du roi de Navarre, qui était mort » depuis un an, quand le mariage se fit; mais c'est » lui qui l'avait encouragé [2]. » C'est encore Brantôme qui rapporte les brocards qu'essuya, de toute la cour, Robertet à son retour de Savoye, chargé qu'il se montra des présents magnifiques du sou-

[1] Bayle, V. *Piennes*, Mémoires de Castelnau, t. II, p. 419. L'un et l'autre expliquent et commentent Brantôme, cité plus loin.

[2] Brantôme, *Hommes illustres*, Discours 83, *le maréchal de Bourdillon*.

Digitized by Google

verain de ce pays, dont il avait fait les affaires, mieux que celles de la France, et notamment d'une chaîne d'or, d'un prix énorme, dont il se parait; et, ajoute le malin conteur, qu'il finit, du reste, déterminé joueur qu'il était, par perdre à *la prime*. Propos tous assez méchants, mais très fondés, ce semble, et dont ne s'indigne que faiblement le naïf historien de Blois [1], malgré son culte pieux pour tout ce qui portait l'illustre nom de Robertet. En 1563, d'Alluye fut envoyé en Angleterre en qualité d'ambassadeur extraordinaire; il allait préparer la paix qui fut conclue l'année suivante. Alors il était revenu à la cour. En 1568, on le retrouve à la conférence que Catherine de Médicis eut à Chaillot avec le cardinal de Chastillon. Robertet prit part, et avec grand succès, disent les historiens catholiques, à la vive controverse entamée avec ce singulier prince de l'église, devenu le plus ferme soutien des réformés, qui tint obstinément toute sa vie à porter la robe rouge et se faisait accompagner, dans les grandes cérémonies, de madame la cardinale, comtesse de Beauvais [2]. Robertet n'avait que trente-

[1] Bernier, Hist., p. 494.

[2] Odet de Chastillon, frère aîné de l'amiral de Coligny, archevêque de Toulouse, puis évêque comte de Beauvais. Du reste, autre anomalie, il avait très vaillamment combattu, l'année précédente, à la ba-

Digitized by Google

six ans quand il mourut, l'année suivante, sans postérité [1]. Outre sa charge de secrétaire d'état, il paraît qu'il eut encore, sans doute par commission, selon l'usage du temps, celle de président de la chambre des comptes de Blois [2]. Il l'occupa de 1564 jusqu'à sa mort.

Comme Robertet de Fresne, d'Alluye aimait les lettres. Le souverain du Parnasse à cette époque, celui que des hommes fort sensés [3] nommaient le *prodige de la nature*, le *miracle de l'art*, et qui se traitait encore mieux lui-même, Ronsard enfin, que nous avons déjà longuement cité, l'atteste. Il a dédié, nous l'avons dit, un hymne, celui du *Printemps*, à Robertet d'Alluye. On n'en rapportera que les derniers vers :

En l'honneur de cet hymne, ô Printemps gracieux,

. . . . . .

taille de Saint-Denis. Il avait épousé une demoiselle de Hauteville. On comprend que cette scandaleuse union ne fut jamais reconnue en France.

[1] L'exact le Laboureur, Additions aux Mémoires de Castelnau (3-176), donne à Florimond Robertet d'Alluye deux femmes, Jeanne de Halluin et Marie Clausse, le confondant ainsi avec Robertet de Fresne, son cousin, dont il ne parle pas, puisqu'il omet la généalogie des deux frères du premier Florimond. Il commet d'ailleurs plusieurs autres fautes dans la généalogie des Robertet.

[2] Preuves de l'antiquité de la Chambre des Comptes de Blois.

[3] Pasquier, Scaliger, de Thou, Sainte-Marthe.

Digitized by Google

Trois fois je te salue et trois fois je te prie
D'eslonguer tout malheur du chef de mon Alluye ;
Et si quelque maîtresse, en ces beaux mois icy,
Lui tourmente le cœur d'un amoureux soucy,
Fléchis sa cruauté, et la rends amoureuse,
Autant qu'auparavant elle estoit rigoureuse,
Et fais que ses beaux jours, qui sont en leur printemps,
Soient toujours en amour bien heureux et contents [1].

Si l'on ne voit rien là-dedans qui sente beaucoup le ministre, le petit-fils du grand Robertet, on y retrouve du moins le courtisan de Brantôme ; l'histoire, et c'est là une vieille remarque, est plus souvent qu'on ne croit dans les anecdotes et dans les chansons. On voit encore ailleurs comment Robertet d'Alluye, de même que son cousin de Fresne, l'un et l'autre ministres, encourageaient néanmoins chez les littérateurs de l'époque, une certaine familiarité [2]. Le même Ronsard qui, à la vérité, se permettait beaucoup de libertés, surtout à l'encontre des mots, a composé une sorte d'églogue, une *Bergerie*, comme il l'appelle, à l'imitation de Virgile, dont les Myrtil et les Corydon s'appellent des noms

[1] Hymne, t. II, p. 1098.

[2] Il convient de remarquer que Ronsard, qui était tout-à-fait contemporain et à peu près compatriote des deux Robertet, qui passa toute sa vie à la cour, put fort bien être lié d'une certaine intimité avec les deux jeunes ministres.

Digitized by Google

très transparents, mais un peu moins harmonieux, d'*Alluyot* et de *Fresnet* [1].

En voici le gracieux prologue :

Paissez, douces brebis, paissez cette herbe tendre,
Ne pardonnez aux fleurs, vous n'en sçauriez trop prendre,
Par l'espace d'un jour, que la nuict ensuyvant
Humide, n'en produise autant qu'auparavant.
De là vous deviendrez plus grasses et plus belles,
L'abondance du laict enflera vos mamelles,
Et suffirez assez pour nourrir vos aigneaux
Et pour faire, en tout temps, des fromages nouveaux.

Fresnet commence qui chante son amoureux martyre, invoque Marion, sa maîtresse, la convie à partager avec lui les doux travaux, les plus doux loisirs des champs :

Puis au plus chaud du jour, estant couchés à l'ombre,
Après avoir compté de nos troupeaux le nombre,
Pour chasser le sommeil je dirai des chansons
Que pour toi je compose en diverses façons.
Alors toi doucement, sur mes genoux assise,
Maintenant tu ferois d'une douce feintise
Semblant de sommeiller.....

[1] Églogues, t. I, p. 806.

Il faut ajouter à la note qui précède que les Robertet n'avaient pas, toute supposition de liaison personnelle avec Ronsard mise de côté, beaucoup à se plaindre de ce travestissement, car les personnages de la première églogue, plus illustres, étaient affublés des noms aussi grotesques et aussi faciles à pénétrer, d'*Orléantin, Angelot, Navarin, Guisin, Margot*, etc.

Digitized by Google

Vient ensuite une peinture fort vive, mais charmante, des transports du berger, qui finit par ce serment :

Les ondes refluiront contre mont les ruisseaux,
Sans feuilles au printemps seront les arbrisseaux,
Vénus sera sans torche, et Amour sans sagette [1],
Quand le pasteur Fresnet oubliera sa maîtresse.

D'Alluye prend alors la parole pour célébrer Jeannette [2], qu'il a préférée aux plus belles :

..... Car plustôt que d'aimer
Aultre que toi, mon cœur, doulce sera la mer,
Le doulx miel coulera de l'escorce d'un fresne,
Et les roses croistront sur les branches du chesne ;
Les buissons porteront des œillets rougissants,
Et les halliers ronceux, les beaux lys blanchissants.

Puis arrive, à peu près dans la même forme que pour de Fresne, et avec non moins de grâce et de bonheur dans l'expression, le récit des amours du berger qui se lie par un pareil serment :

Quand Alluyot vivra sans aimer Jeanneton,
Le bouc se vestira de la peau du mouton,

[1] Sagette, *sagitta*, flèche ; le sens est simple, aisé à comprendre, mais la rime moins facile à admettre. La licence poétique, même pour Ronsard, est un peu hardie.

[2] Allusion probable, quoique médiocrement flatteuse, à *Jeanne* de Piennes, comme la *Marion* de De Fresne serait *Marie* Clausse, sa femme ; intentions très morales, sans doute, mais auxquelles, il faut le dire, ne se prêtent guères les circonstances arrangées du petit poëme bucolique.

Digitized by Google

Et le mouton prendra la robe d'une chèvre,
Et comme un bouc aura barbe dessous la lèvre, etc.

Ici l'inspiration faiblit, l'expression est beaucoup moins heureuse, et il est à remarquer qu'elles ne se relèvent plus jusqu'à la fin du petit poëme.

Florimond Robertet d'Alluye n'avait qu'un frère, François, baron d'Alluye et de Bury après lui, qui ne laissa non plus aucune postérité de Madeleine Brulart, fille de Pierre Brulart, secrétaire d'État, et mourut en 1603, le dernier de sa race[1]. Il était enterré dans l'église de Saint-Secondin près Bury.

[1] Une famille de ministres, au comble de la prospérité, s'éteignit ainsi, après un siècle d'éclat. C'est un exemple de plus de la fragilité des familles ; et cette fragilité, si souvent éprouvée, détruit bien des prétentions nobiliaires, fait suspecter bien des filiations, trop laborieusement établies, attaquer bien des attributions de noms et de titres, dont il serait aisé de montrer le néant. A l'appui de cette assertion, citons ces exemples frappants :

De 1500 à 1789, 128 familles ont fourni des ministres à l'État ; aujourd'hui, sur ces 128 familles, il en est 31 dont l'existence est certaine ; 10 dont l'existence est très douteuse ; 87 sont incontestablement éteintes.

En 1790, il existait en France 35 duchés pairies ; aujourd'hui, sur ce nombre, 18, un peu plus de la moitié, sont éteintes ; 8 par la fin des branches de familles encore subsistantes, revêtues de titres ; 10 par *l'extinction totale* des familles ; et il ne s'est écoulé que soixante ans. Qu'on trouve, après cela, beaucoup de maisons qui remontent réellement à 1400, qui datent des croisades, et mieux encore, comme on l'a dit de tant d'entre elles, qui se perdent dans la nuit des temps et le berceau de la monarchie.

Digitized by Google

Bernier parle (Hist., p. 496), sur la foi d'autrui, d'un Robertet, mort à Blois dans la dernière indigence, et qu'on disait de la famille des ministres. Le fait n'est pas admissible, car la généalogie des Robertet est bien connue, et cette mort serait antérieure à celle de François, baron d'Alluye, et à celle de plusieurs femmes du nom de Robertet, toutes grandement alliées. Il y avait ou parité de nom, ou sobriquet, ou tout au plus peut-être bâtardise.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET DES LETTRES DE BLOIS

EN 1852.

Bureaux de la Société,

DEPUIS LA PUBLICATION DU 3e VOLUME.

	Présidents :	*Secrétaires :*
1840—41.	MM. DE LA SAUSSAYE,	DU PLESSIS.
1841—42.	NAUDIN,	VALLON.
1842—43.	OCHER DE BEAUPRÉ,	VALLON.
1843—44.	DU PLESSIS,	VALLON.
1844—46.	DU PLESSIS,	DUPRÉ.
1846—47.	DU PLESSIS,	ARNOULT.
1847—48.	DU PLESSIS,	DUPRÉ.
1848—49.	DU PLESSIS,	DEROUET.
1849—50.	GAUDEAU,	DEROUET.
1851—52.	DU PLESSIS,	DEROUET.

Digitized by Google

Membres Titulaires.

1832. MM. * le Dr Beaussier, médecin de l'Hôtel-Dieu de Blois.
* le Dr Blau, médecin de l'Hôtel-Dieu de Blois.
* le Dr Despray, membre associé de l'Académie de médecine, chirurgien en chef des hôpitaux de Blois.
* Naudin, secrétaire général de la préfecture, membre de la Société d'agriculture de Loir-et-Cher.
* du Plessis, membre correspondant de la Société des antiquaires de France.
* de la Saussaye, membre de l'Institut (Acad. des Inscr. et Belles-Lettres).

1833. Gaudeau, officier de l'Université, bibliothécaire honoraire de la ville de Blois, reçu le 6 *mai*.

1834. Cler, ancien professeur de philosophie au collége de Blois. 11 *juillet*.

1835. Bergevin, président du tribunal civil. 28 *novembre*.

1840. Dupré, avocat, bibliothécaire de la ville de Blois. 28 *février*.

1844. de la Morandière, architecte de la ville de Blois et des édifices religieux du département de Loir-et-Cher. 23 *février*.
le Dr Brocheton, inspecteur des enfants-trouvés du département de Loir-et-Cher. 12 *mars*.
le Dr Arnoult, médecin de l'Hôpital-Général de Blois. 29 *mai*.
Vidal, principal du collége de Blois. 26 *juin*.

1847. Derouet (Alfred), avocat, secrétaire de la commission du Musée. 25 *juillet*.

Nota. Les astérisques * indiquent les noms des Fondateurs de la Société.

Digitized by Google

1849. CHAMBERT, banquier, ancien président du tribunal de commerce. 3 *août*.

1850. RICHARDON, professeur au collége de Blois. 1er *mars*.
REBER, professeur d'histoire au collége de Blois. 28 *avril*.
VILLERS, payeur du Trésor. 7 *juin*.
le Dr DERIVIÈRE. 28 *juin*.
MASSÉ, architecte du département. 25 *juin*.
SUILLIOT, ancien notaire. 28 *juin*.
le Dr LA CORBIÈRE, au château de la Rozelle (Loir-et-Cher). 28 *juin*.
LEFEBVRE (Léon), banquier, membre du conseil municipal. 25 *juin*.

1851. le Dr BILLOD, directeur de l'asile des aliénés de Loir-et Cher. 10 *janvier*.
CHANTALA, directeur de l'école normale de Blois. 28 *novembre*.

Membres Honoraires.

1832. MM. * LEROY, ancien préfet de Loir-et Cher et ancien maire de Blois.
THIERRY (Augustin), de Blois, membre de l'Institut (Inscrip. et Belles-Lettres), à Paris, rue Mont-Parnasse, 8. 23 *août*.
THIERRY (Amédée), de Blois, membre de l'Institut (Acad. des Sciences mor. et polit.), rue Casimir-Perrier, 2. 23 *août*.
DE CAUMONT, corresp^t. de l'Institut, secrétaire général de la Société des antiq. de Normandie, fondateur des congrès scientifiques de France, etc., à Caen. 9 *mai*.

1835. Le comte DE LEZAY-MARNÉSIA, sénateur, ancien préfet de Loir-et-Cher. 9 *janvier*.

Digitized by Google

DE SAULCY, membre de l'Institut (Acad. des Insc. et Belles-Lettres), place Saint-Thomas-d'Aquin. 13 *novembre*.

1836. PARDESSUS, de Blois, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), à Paris, rue de Vaugirard, 15. 17 *juin*.

1837. ARAGO (François), secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, à l'Observatoire. 22 *février*.

DE PÉTIGNY, membre de l'Institut (Acad. des Insc. et Belles-Lettres), au château de Clénord (Loir-et-Cher). 22 *février*.

1850. BARROIS, recteur de l'Académie de Loir-et-Cher. 6 *décembre*.

Membres Correspondants.

1832. MM. * CELLIEZ (Henri), avocat à Paris, ancien titulaire, rue de Verneuil.

1833. LACHAT, principal du collége de Montargis, ancien titulaire. 22 *janvier*.

le vicomte DES MÉLOIZES (Maxime), consul-général à Amsterdam, ancien titulaire. 28 *janvier*.

MONIN, professeur d'histoire à la Faculté de Besançon. 8 *mars*.

RIGOLLOT, docteur en médecine, membre de plusieurs Académies, à Amiens. 15 *mars*.

VERGNAUD ROMAGNÉSI, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Orléans. 22 *mars*.

Digitized by Google

CARTIER, directeur de la Revue Numismatique, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Amboise. 22 *avril.*

le baron DE COOLS, de Blois, ancien délégué de la Martinique, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 65. 22 *mars.*

LAURENT (Alphonse), ancien président du tribunal de commerce de Blois, ancien titulaire, à Paris. 31 *mai.*

le baron DE BOISROUVRAY, à Cellettes (Loir-et-Cher), memb. de la Société entomologique de France. 31 *mai.*

DE GALLARD, ancien titulaire, à la Guadeloupe. 23 *juin.*

DE GIVENCHY, secrétaire-fondateur de la Société des antiquaires de la Morinie, membre de plusieurs autres Sociétés savantes, à Saint-Omer. 9 *août.*

LAURENTIE, ancien inspecteur-général des études, au château de la Mahoudière (Loir-et-Cher), et à Paris, rue Mézières, 8. 23 *août.*

VINET-PAJON, membre de la Société des antiquaires de France, à Paris. 23 *août.*

DE WITTE, correspondant de l'Institut, à Anvers. 15 *novembre.*

SIMON, de Blois, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, 8. 22 *novembre.*

GUERRY, corresp. de l'Institut (Sciences mor. et polit.), à Paris, rue de Monsieur-le-Prince, 6. 6 *décembre.*

GIRARDIN, secrétaire de la Société centrale d'Agriculture de Rouen, membre de plusieurs autres Sociétés savantes. 20 *décembre.*

1834. BERGERON-D'ANGUY, membre de plusieurs Sociétés savantes, au château de Cerzay (Loir-et-Cher). 3 *janvier.*

BAUNY DE RÉCY, directeur de l'enregistrement et des domaines, à Vannes, ancien titulaire. 30 *janvier.*

Digitized by Google

LOURMAND, secrétaire de la Société pour les méthodes d'enseignement, etc., à Paris. 28 *février*.

MARTIN, homme de lettres, à Orléans. 7 *mars*.

GAUDEAU (Bernard), ancien sous-directeur du collége de Romorantin. 18 *juillet*.

le marquis PAUL DE VIBRAYE, membre de la Société géologique de France et de plusieurs autres Sociétés savantes, au château de Cheverny (Loir-et-Cher). 28 *novembre*.

DE BAZONNIÈRE (Charles), au château de Pierrefitte (Loir-et-Cher). 12 *décembre*.

1835. BERTHELOT, juge de paix à Montrichard (Loir-et-Cher). 2 *janvier*.

BOURDON (Isidore), de l'Académie de médecine, etc., à Paris, place Royale. 12 *juin*.

MARC (Amédée), ancien secrétaire perpétuel de l'Académie ébroïcienne, à Evreux. 19 *juin*.

MINARD, conseiller à la cour de Douai, membre de la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Lettres du département du Nord, etc. 11 *décembre*.

QUENSON, président du tribunal civil de Saint-Omer, membre de plusieurs Sociétés savantes. 11 *décembre*.

TAILLIAR, conseiller à la cour de Douai, membre de plusieurs Sociétés savantes. 11 *décembre*.

1836. RAYNAL, procureur-général 22 *janvier*.

DANCOISNE, membre de la Société centrale d'Agriculture, à Douai. 22 *janvier*.

MANIEZ, conseiller à la cour de Douai, membre de plusieurs Sociétés savantes. 22 *janvier*.

LE GLAY (le docteur), correspondant de l'Institut, archiviste-général du département du Nord, membre de plusieurs Sociétés savantes, françaises et étrangères. 12 *février*.

Digitized by Google

PIOT, de la Société philomatique de Verdun, etc. 27 *mai*.

PENSÉE, professeur de dessin, à Orléans, membre de plusieurs Sociétés savantes, 27 *mai*.

GAULARD, de la Société philomatique de Verdun. 3 *juin*.

BONVALLOT, ancien professeur au collége Charlemagne. 1er *juillet*.

TURPIN (Charles), de Blois, au château de Villetard. 15 *juillet*.

ROUX, secrétaire de la Société de Statistique de Marseille, etc. 22 *juillet*.

BARD (Joseph), membre de plusieurs Académies, conservateur des monuments de la Côte-d'Or et du Rhône. 25 *novembre*.

CHARLOT, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Tours. 25 *novembre*.

PÉAN (Alonzo), homme de lettres, à Saint-Aignan (Loir-et-Cher). 25 *novembre*.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT, de la Société des Antiquaires de France, avocat à Chartres. 27 *novembre*.

BORNOT, avoué à Paris. 2 *décembre*.

1837. DE ALADERN, membre de l'Académie des Sciences de Barcelonne, à Barcelonne. 17 *février*.

CASTAIGNE, bibliothécaire de la ville d'Angoulême, secrétaire perpétuel de la Société académique de la même ville. 17 *février*.

DIEY, directeur de la maison centrale de Beaulieu, près Caen. 14 *avril*.

MERSON, chef d'escadron en retraite, ancien titulaire, à Tours. 22 *avril*.

DESNOYERS, secrétaire de la Société de l'histoire de France, bibliothécaire du Muséum, à Paris, au Jardin des Plantes. 12 *mai*.

Digitized by Google

BRETIGNÈRES DE COURTEILLES (le vicomte), membre de plusieurs Académies, au château de Mettray, près Tours.

CAFFE, docteur en médecine, chef de la clinique ophtalmologique des hôpitaux de Paris. 29 *décembre.*

1838. DE LONGPÉRIER, conservateur du Musée du Louvre, à Paris, rue Taitbout, 39. 5 *janvier.*

GILLOT DE KERHARDÈNE, professeur d'histoire au collége de Condom, ancien titulaire. 10 *janvier.*

D'ORBIGNY (Alcide), membre de plusieurs Académies, à Paris. 22 *juin.*

DELPHIS (Hippolyte), homme de lettres, à la Grange-Rouge, près Chailles, Loir-et-Cher. 3 *août.*

FRÉMONT, conseiller à la cour d'Orléans. 21 *décem*[illegible].

1839. FOUCHER (Victor), conseiller à la cour de cassation. 10 *mai.*

MICAULT DE LA VIEUVILLE, ancien contrôleur des contributions directes, à Romorantin. 10 *mai.*

MAURY, ancien sous-directeur du collége de Vendôme, à Paris, rue du Regard. 14 *juin.*

LEDDET, sous-inspecteur des forêts, ancien titulaire. 26 *juillet.*

DE SANTAREM (le vicomte), ancien ministre de Portugal, correspondant de l'Institut de France, à Paris, rue Blanche. 6 *décembre.*

1840. MIRON DE L'ESPINAY, procureur de la République, à Tours, ancien titulaire. 18 *décembre.*

PLÉE (Léon), ancien professeur d'histoire au collége de Blois, ancien titulaire, à Batignolles, rue Truffaut.

BERRY, conseiller à la cour d'appel de Bourges, ancien titulaire. 1[er] *juin.*

1842. DE SOUVIGNY, inspecteur des eaux et forêts, à Poitiers, ancien titulaire. 22 *décembre.*

Digitized by Google

1844. MAGNE, professeur d'histoire, ancien titulaire. 2 *mai*.

1845. DES DEVISES DU DESERT, professeur d'histoire, ancien titulaire. 14 *février*.

VALLÉE, ancien titulaire, à Tours. 14 *février*.

1846. le duc DE DINO, ancien titulaire, à Paris. 13 *février*.

POSTANSQUE, professeur d'histoire au lycée de Vendôme, ancien titulaire. 2 *février*.

1841. DE PAYAN, secrétaire de la Société des Sciences et Arts de la Drôme. 5 *mars*.

DE SOURDEVAL, président de la Société archéologique de Touraine. 5 *mars*.

JACQUIER, homme de lettres, à Romorantin. 2 *juillet*.

1842. le comte GODDE DE LIANCOURT, à Paris. 2 *février*.

1843. BELIN (Gaspard). 19 *mai*.

ROGUET, censeur à l'École de Pont-Levoy. 15 *décembre*.

BECCAVIN, professeur à l'École de Pont-Levoy. 15 *décembre*.

1844. VALLON, préfet de Maine-et-Loire. 18 *février*.

DUBAN, architecte du palais des Beaux-Arts, à Paris. 1er *mars*.

LEMOLT-PHALARY, conseiller à la cour d'appel d'Orléans. 1er *mars*.

BOILLEAU, conservateur du Musée des Antiques, à Tours. 4 *juillet*.

1845. l'abbé VOISIN, au Mans. 7 *février*.

DE SAINT-VENANT, à Paris. 21 *février*.

DE ROZIÈRE, professeur à l'école des Chartes, à Paris, rue de Vaugirard, 15. 21 *février*.

DE BUZONNIÈRE, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans. 4 *juillet*.

Digitized by Google

1846. le marquis DE LANTIVY. 4 *février*.

le baron DAURIER, directeur de la Ferme-École de Rambouillet. 18 *juin*.

1847. le Dr BUNSEN, professeur des sciences physiques et mathématiques à l'Université de Marbourg. 6 *août*.

le Dr HENCKE, bibliothécaire de l'Université de Marbourg. 6 *août*.

le Dr JULIUS-CÆSAR, professeur de littérature à l'Université de Marbourg. 6 *août*.

1848. DE MONTAIGLON, membre de la Société des antiquaires de France, à Paris, rue Neuve des-Capucines, 7. 5 *janvier*.

LEFEBVRE, avocat à la cour de cassation. 14 *janvier*.

1849. DE CHENNEVIÈRES-POINTEL, inspecteur des Musées des départements. 25 *mai*.

1850. COUPPEY, membre de la Société académique de Cherbourg. 10 *mai*.

BASCHET (Armand), de Blois, homme de lettres, ancien titulaire, à Paris, rue de Rougemont, 2. 28 *juin*.

1851. DELAULNE, greffier du tribunal de commerce de Romorantin. 14 *mars*.

COUPY, professeur à l'École militaire de la Flèche. 19 *décembre*.

Digitized by Google

TABLE.

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET DES LETTRES DE BLOIS, DEPUIS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1837-1838 JUSQU'A L'ANNÉE 1847-1848.

I. Année académique 1837-1838..... 5

II. Année académique 1838-1839..... 11

III. Année académique 1839-1840. — Rapport sur les travaux de la Société, lu dans la séance publique annuelle du 27 août 1840, par M. LEROUX, secrétaire.... 16

IV. Année académique 1840 1841. — Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique annuelle du 3 septembre 1841, par M. DE LA SAUSSAYE, président..... 25

Rapport sur les travaux de la Société, lu dans la séance publique du 3 septembre 1841, par M. DU PLESSIS, secrétaire..... 37

V. Année académique 1841-1842. — Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique du 2 septembre 1842, par M. NAUDIN, président..... 55

Rapport sur les travaux de la Société, lu dans la séance publique du 2 septembre 1842, par M. VALLON, secrétaire..... 67

VI. Année académique 1842-1843. — Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique du 1er septembre

Digitized by Google

1843, par M. le général Ocher de Beaupré, président.. 84

Rapport sur les travaux de la Société, lu dans la séance publique du 1er septembre 1843, par M. Vallon, secrétaire..... 92

VII. Année académique 1843-1844. — Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique annuelle du 4 septembre 1844, par M. A. du Plessis, président..... 111

Rapport sur les travaux de la Société, lu dans la séance publique du 4 septembre 1844, par M. Vallon, secrétaire..... 125

VIII. Années académiques 1844-1845 et 1845-1846. — Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique annuelle du 5 septembre 1846, par M. A. du Plessis, président..... 148

Rapport sur les travaux de la Société, lu dans la séance publique du 5 septembre 1846, par M. Dupré, secrétaire..... 164

IX. Année académique 1846-1847. — Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique du 5 septembre 1847, par M. A. du Plessis, président..... 177

Rapport sur les travaux de la Société, lu dans la séance publique du 4 septembre 1847, par M. le Dr Arnoult, secrétaire..... 190

X. Année académique 1847-1848..... 202

MÉMOIRES.

Essai critique sur les divers genres de littérature, par M. le général Ocher de Beaupré, lu à la séance publique du 5 septembre 1846..... 207

Scène d'exposition d'une tragédie intitulée : Valentine de

Digitized by Google

Milan, pièce récitée à la séance publique du 2 septembre 1842, par M. Ch. Turpin, membre correspondant 220

Trois contes en vers, pièces récitées par M. Ch. Turpin, membre correspondant, à la séance publique du 2 septembre 1844..... 229

Fragment d'une tragédie, intitulée : La Mort de Caton, pièce récitée par M. Ch. Turpin, membre correspondant, à la séance publique du 5 septembre 1846..... 236

Satan amoureux, conte d'autrefois, pièce lue à la séance publique du 2 septembre 1844; par M. Léon Plée..... 247

Discours sur les devises, lu à la séance publique du 3 septembre 1841; par M. le comte de Salaberry..... 258

État de la France au commencement du règne de Charles IX, d'après les relations des ambassadeurs Vénitiens ; par M. Postansque..... 277

Conspiration de Babœuf ; par M. Vallon..... 304

Histoire des chaussures à la Poulaine, en France ; par M. Naudin..... 350

Notice sur l'Hôpital-Général de Blois; par M. Naudin... 416

Notice sur la première Henriade, publiée en 1533, par Sébastien Garnier, procureur général au comté et bailliage de Blois ; par M. Léon Plée..... 460

Les Robertet ; par M. du Plessis..... 512

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

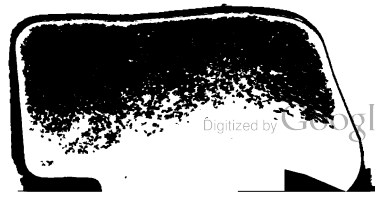
Digitized by Google

Digitized by Google